

JAN-DEC 1960

UNITED NATIONS
CENTRE FOR DISARMAMENT
DEPARTMENT OF
POLITICAL AND SECURITY COUNCIL AFFAIRS
Reference Library

UNITED NATIONS/NATIONS UNIES



DISARMAMENT COMMISSION

OFFICIAL RECORDS

SUPPLEMENT FOR JANUARY TO DECEMBER 1960

SUPPLÉMENT DE JANVIER À DÉCEMBRE 1960

COMMISSION DU DÉSARMEMENT

DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

NOTE

Documents published in full in the records of the meetings of the Disarmament Commission and of its committees are not reproduced in the supplements.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

* * *

Les documents dont le texte est publié intégralement dans les comptes rendus des séances de la Commission du désarmement et de ses comités ne sont pas reproduits dans les suppléments.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

DISARMAMENT COMMISSION
Supplement for January to December 1960

COMMISSION DU DÉSARMEMENT
Supplément de janvier à décembre 1960

TABLE OF CONTENTS

<i>Document No.</i>	<i>Title</i>	<i>Page</i>
DC/149	Letter dated 8 July 1960 from the representative of the United States of America to the Secretary-General, transmitting the text of a note delivered to the Ministry of Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics on 2 July 1960.	I
DC/150	Letter dated 8 July 1960 from the representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the Secretary-General, transmitting a letter dated 29 June 1960 from the Prime Minister of Great Britain and Northern Ireland to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics	4
DC/151	Letter dated 8 July 1960 from the representative of Canada to the Secretary-General, transmitting a letter dated 30 June 1960 from the Prime Minister of Canada to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics	6
DC/152	Letter dated 11 July 1960 from the representative of France to the Secretary-General, transmitting a letter dated 30 June 1960 from the President of France to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics	9
DC/153	Letter dated 19 July 1960 from the representative of Italy to the Secretary-General, transmitting a letter dated 15 July 1960 from the Prime Minister of Italy to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics	11
DC/154	Letter dated 22 July 1960 from the representative of the United States of America to the Chairman of the Disarmament Commission requesting a meeting of the Disarmament Commission and transmitting the text of the United States disarmament proposal of 27 June 1960	13

TABLE DES MATIÈRES

<i>Cotes des documents</i>	<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
DC/149	Lettre, en date du 8 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant des Etats-Unis d'Amérique et transmettant le texte d'une note remise au Ministère des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le 2 juillet 1960	I
DC/150	Lettre, en date du 8 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et transmettant le texte d'une lettre, en date du 29 juin 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques par le Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	4
DC/151	Lettre, en date du 8 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant du Canada et transmettant le texte d'une lettre, en date du 30 juin 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques par le Premier Ministre du Canada	6
DC/152	Lettre, en date du 11 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de la France et transmettant le texte d'une lettre, en date du 30 juin 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques par le Président de la République française	9
DC/153	Lettre, en date du 19 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Italie et transmettant le texte d'une lettre, en date du 15 juillet 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques par le Président du Conseil d'Italie	11
DC/154	Lettre, en date du 22 juillet 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant des Etats-Unis d'Amérique, contenant une demande en vue d'une réunion de la Commission du désarmement et transmettant le texte de la proposition sur le désarmement présentée par les Etats-Unis le 27 juin 1960	13

TABLE OF CONTENTS (continued)

DC/155 — Letter dated 15 July 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Secretary-General, transmitting letters dated 27 June 1960 from the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the United States of America, the Prime Minister of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, the President of the French Republic and the Prime Minister of Canada, and a note dated 27 June 1960 from the Soviet Government to the Governments of all other countries	19
DC/156 — Letter dated 25 July 1960 from the representative of Canada to the Chairman of the Disarmament Commission	44
DC/157 — Letter dated 29 July 1960 from the Chairman of the Disarmament Commission to the members of the Commission	45
DC/158 — Letter dated 31 July 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Chairman of the Disarmament Commission	46
DC/159 — Letter dated 1 August 1960 from the representative of Bulgaria to the Chairman of the Disarmament Commission	49
DC/160 — Letter dated 29 July 1960 from the representative of Poland to the Chairman of the Disarmament Commission	50
DC/161 — Letter dated 1 August 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Secretary-General, transmitting letters dated 23 July 1960 from the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics to the Prime Minister of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, the President of the French Republic and the Prime Minister of Canada, and a note dated 25 July 1960 from the Soviet Government to the United States Government	51
DC/161/Add.1 — Letter dated 8 August 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Secretary-General, transmitting a note dated 2 August 1960 from the Soviet Government to the Government of Italy	66
DC/163 — Letter dated 2 August 1960 from the representative of Czechoslovakia to the Chairman of the Disarmament Commission	72
DC/164/Rev.1 — Letter dated 1 August 1960 from the representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the Chairman of the Disarmament Commission	73
DC/167 — Letter dated 2 August 1960 from the representative of Poland to the Chairman of the Disarmament Commission	74
DC/168 — Letter dated 1 August 1960 from the representative of Italy to the Chairman of the Disarmament Commission	75
DC/171 — Letter dated 5 August 1960 from the representative of the United States of America to the Chairman of the Disarmament Commission	75
DC/172 — Letter dated 5 August 1960 from the representative of Romania to the Chairman of the Disarmament Commission	76

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DC/155 — Lettre, en date du 15 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et transmettant les lettres, en date du 27 juin 1960, adressées par le Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Président des États-Unis d'Amérique, au Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au Président de la République française, au Premier Ministre du Canada et au Président du Conseil des ministres d'Italie, ainsi qu'une note, en date du 27 juin 1960, adressée par le Gouvernement soviétique aux gouvernements de tous les autres pays	19
DC/156 — Lettre, en date du 25 juillet 1960, adressée par le représentant du Canada au Président de la Commission du désarmement	44
DC/157 — Lettre, en date du 29 juillet 1960, adressée aux membres de la Commission du désarmement par le Président de la Commission	45
DC/158 — Lettre, en date du 31 juillet 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques	46
DC/159 — Lettre, en date du 1 ^{er} août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Bulgarie	49
DC/160 — Lettre, en date du 29 juillet 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Pologne	50
DC/161 — Lettre, en date du 1 ^{er} août 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et transmettant les lettres, en date du 23 juillet 1960, adressées par le Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au Président de la République française et au Premier Ministre du Canada, ainsi qu'une note, en date du 25 juillet 1960, adressée par le Gouvernement soviétique au Gouvernement des États-Unis d'Amérique	51
DC/161/Add.1 — Lettre, en date du 8 août 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et transmettant une note, en date du 2 août 1960, adressée au Gouvernement italien par le Gouvernement soviétique	66
DC/163 — Lettre, en date du 2 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Tchécoslovaquie	72
DC/164/Rev.1 — Lettre, en date du 1 ^{er} août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	73
DC/167 — Lettre, en date du 2 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Pologne	74
DC/168 — Lettre, en date du 1 ^{er} août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de l'Italie	75
DC/171 — Lettre, en date du 5 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant des États-Unis d'Amérique	75
DC/172 — Lettre, en date du 5 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Roumanie	76

TABLE OF CONTENTS (continued)

DC/176 — Letter dated 9 August 1960 from the Chairman of the Disarmament Commission to the Secretary-General	78
DC/177 — Letter dated 13 August 1960 from the First Deputy Minister for Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics to the Chairman of the Disarmament Commission, transmitting the replies given by Mr. N. S. Krushchev, Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics, to questions put by the editors of <i>Pravda</i> on the disarmament question ...	79
DC/178 — Letter dated 11 August 1960 from the representatives of Canada, France, Italy, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America to the Chairman of the Disarmament Commission transmitting a report to the Commission prepared by the Governments of those countries	85
DC/179 — Letter dated 11 August 1960 from the representatives of Canada, France, Italy, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America addressed to the Secretary-General, transmitting the statements made by their delegations on 27 and 28 June to the Ten-Nation Committee on Disarmament ...	88
DC/180/Rev.1 — Ecuador, India, Mexico, Sweden, United Arab Republic and Yugoslavia: revised draft resolution	108
DC/181 — Canada: amendment to document DC/180	108
DC/182 — Resolution adopted by the Disarmament Commission at its 70th meeting on 18 August 1960.	109
Check list of documents	111

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DC/176 — Lettre, en date du 9 août 1960, adressée au Secrétaire général par le Président de la Commission du désarmement	78
DC/177 — Lettre, en date du 13 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le Premier Vice-Ministre des affaires étrangères de l'URSS et transmettant les réponses données par M. N. S. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS, aux questions posées par le journal <i>Pravda</i> touchant la question du désarmement	79
DC/178 — Lettre, en date du 11 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par les représentants du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et transmettant un rapport à la Commission préparé par les gouvernements en question	85
DC/179 — Lettre, en date du 11 août 1960, adressée au Secrétaire général par les représentants du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et transmettant le texte des déclarations faites par leurs délégations, les 27 et 28 juin, devant le Comité des dix puissances sur le désarmement	88
DC/180/Rev.1 — Equateur, Inde, Mexique, République arabe unie, Suède et Yougoslavie: projet de résolution révisé	108
DC/181 — Canada: amendement au document DC/180	108
DC/182 — Résolution adoptée par la Commission du désarmement à sa soixante-dixième séance, le 18 août 1960	109
Répertoire des documents	111

DISARMAMENT COMMISSION
Supplement for January to December 1960

COMMISSION DU DÉSARMEMENT
Supplément de janvier à décembre 1960

DOCUMENT DC/149 *

Letter dated 8 July 1960 from the representative of the United States of America to the Secretary-General, transmitting the text of a note delivered to the Ministry of Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics on 2 July 1960

[Original text: English]
[8 July 1960]

I have the honour to transmit the attached text of a note delivered to the Soviet Ministry of Foreign Affairs on 2 July 1960, regretting the arbitrary action of the Soviet Government and its allies in precipitously breaking off negotiations in the Ten-Nation Committee on Disarmament without prior consultation, contrary to the accepted rules of procedure and for reasons which remain unclear, and expressing the hope that the Soviet Government will reconsider its decision and resume these negotiations on disarmament in the Ten-Nation Committee.

I would appreciate it if you would arrange to circulate the text of this note of 2 July as a General Assembly document and as a document of the United Nations Disarmament Commission.

*[(Signed) Henry Cabot LODGE
Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations]*

NOTE DATED 2 JULY 1960 FROM THE UNITED STATES GOVERNMENT TO THE MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS

The Embassy of the United States of America presents its compliments to the Ministry of Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics and, in response to the letter of 27 June 1960 from the Chairman of the Council of Ministers of the USSR to the President of the United States [DC/155, sec. I], has the honor to state the following.

* Also issued under the symbol A/4399.

Lettre, en date du 8 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant des Etats-Unis d'Amérique et transmettant le texte d'une note remise au Ministère des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le 2 juillet 1960

[Texte original en anglais]
[8 juillet 1960]

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la note remise au Ministère des affaires étrangères de l'Union soviétique le 2 juillet 1960, qui déplore la décision arbitraire du Gouvernement soviétique et de ses alliés de rompre abruptement, sans consultation préalable, contrairement au règlement accepté et pour des raisons qui demeurent peu claires, les négociations du Comité des dix puissances sur le désarmement, et qui exprime l'espoir que le Gouvernement soviétique reconsidérera sa décision et reprendra les négociations sur le désarmement au Comité des dix.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette note du 2 juillet comme document de l'Assemblée générale de la Commission du désarmement des Nations Unies.

*Le représentant permanent
des Etats-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Henry Cabot LODGE*

NOTE, EN DATE DU 2 JUILLET 1960, ADRESSÉE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES PAR LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique présente ses compliments au Ministère des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et, en réponse à la lettre que le Président du Conseil des ministres de l'URSS a adressée le 27 juin 1960 [DC 1155, sect. I] au Président des Etats-Unis, a l'honneur de déclarer ce qui suit :

* Distribué également sous la cote A/4399.

The Government of the United States deeply regrets the arbitrary action of the Soviet Government and its allies in precipitously breaking off negotiations in the Ten-Nation Committee on Disarmament without prior consultation, contrary to the accepted rules of procedure and for reasons which remain unclear. The United States Government hopes that the Soviet Government will reconsider its decision and resume these negotiations on disarmament in the Ten-Nation Committee.

The Government of the United States rejects as wholly inaccurate the Soviet version of events within the Ten-Nation Committee on Disarmament. Nor can it fail to reject the Soviet Government's unfounded allegations referring to the aborted Summit Conference.

The United States Government was profoundly disappointed when the Soviet Government refused to participate in the meeting of the Heads of State and Heads of Government in Paris last month. The hopes of the world that the government leaders assembled there would be able to take constructive steps toward the settlement of their differences and toward the strengthening of the peace were dashed by the arbitrary action of the Soviet Government.

The Government of the United States, nevertheless, retained the hope that the Soviet Government might be willing to continue the search for meaningful agreements in the negotiations already in progress in the areas of disarmament and nuclear testing. When the Soviet delegation tabled its disarmament proposals on 7 June, the United States Government undertook to give them the most thoughtful and serious consideration. In view of the complex character of arms limitation and the long history of disarmament negotiations, it was obvious that the process of negotiating agreements would of necessity be long and arduous and would require serious effort, great patience and abundant forbearance. The Soviet allegation that the disarmament negotiations were proving fruitless and had reached a state of deadlock, only three weeks after the revised Soviet proposals had been tabled, cannot but give rise to question as to the Soviet Government's true motivation in torpedoing the Conference.

The withdrawal of the Soviet delegation stands in sharp contrast to the repeated Soviet official declarations of intent to settle by peaceful means through negotiation all outstanding international issues, among which, it would have been expected, would be the question of disarmament, acknowledged by the Soviet Government to be the most important question facing the world today.

The decision of the Soviet Government to break off the disarmament negotiations was particularly surprising and regrettable because it occurred at the very time the Western delegations were pre-

Le Gouvernement des Etats-Unis déplore vivement la décision arbitraire du Gouvernement soviétique et de ses alliés de rompre abruptement, sans consultation préalable, contrairement au règlement accepté et pour des raisons qui demeurent peu claires, les négociations menées au Comité des dix puissances sur le désarmement. Le Gouvernement des Etats-Unis espère que le Gouvernement soviétique reconsidérera sa décision et reprendra ces négociations sur le désarmement au sein du Comité des dix.

Le Gouvernement des Etats-Unis rejette comme entièrement inexacte la version soviétique des faits qui se sont produits au Comité des dix. Il ne peut non plus manquer de rejeter les allégations dénuées de fondement du Gouvernement soviétique touchant l'échec de la Conférence au sommet.

Le Gouvernement des Etats-Unis a été profondément déçu lorsque le Gouvernement soviétique a refusé de participer à la réunion des chefs d'Etat et des chefs de gouvernement à Paris le mois dernier. Le monde, qui espérait que les dirigeants réunis dans cette ville parviendraient à prendre des mesures constructives en vue de régler leurs différends et de renforcer la paix, a vu ses espoirs réduits à néant par la décision arbitraire du Gouvernement soviétique.

Le Gouvernement des Etats-Unis conservait cependant l'espoir que le Gouvernement soviétique pourrait être disposé à poursuivre la recherche d'accords effectifs au cours des négociations dont le désarmement et les essais nucléaires faisaient déjà l'objet. Lorsque la délégation soviétique a, le 7 juin, présenté ses propositions relatives au désarmement, le Gouvernement des Etats-Unis en a entrepris l'examen avec le plus grand soin et la plus grande attention. Vu la nature complexe de la limitation des armements et la longue histoire des négociations relatives au désarmement, il était évident que le processus de la négociation d'accords serait nécessairement long et ardu et exigerait un sérieux effort, une grande patience et beaucoup de compréhension. L'allégation soviétique selon laquelle les négociations relatives au désarmement s'étaient révélées stériles et étaient arrivées à une impasse, alors que la présentation des propositions soviétiques revisées datait de trois semaines seulement, amène inévitablement à se demander quels étaient les véritables mobiles du Gouvernement soviétique lorsqu'il a torpillé la Conférence.

Le retrait de la délégation soviétique tranche nettement sur les déclarations officielles dans lesquelles le Gouvernement soviétique a affirmé à maintes reprises son intention de régler pacifiquement par voie de négociation tous les problèmes internationaux en suspens, au nombre desquels on aurait pu penser que se serait trouvée la question du désarmement, que le Gouvernement soviétique reconnaît comme la question la plus importante à laquelle le monde ait aujourd'hui à faire face.

La décision du Gouvernement soviétique de rompre les négociations relatives au désarmement est particulièrement surprenante et regrettable du fait qu'elle est intervenue au moment même où les

paring to submit new disarmament proposals. The Soviet Government was aware that the United States had undertaken a review of its position on disarmament in the hope of finding helpful and practical revisions which would further the work of the Ten-Nation Committee. This review was announced by the United States Secretary on 24 June and, indeed, was acknowledged in *Pravda* the following day. Moreover, the Head of the United States Disarmament Delegation informed his Soviet counterpart prior to the meeting at Geneva on 27 June, at which the Soviet delegation broke off negotiations, that new proposals were being worked out for early submission. These proposals were designed to take into account all views advanced during the course of the discussions and would have provided an adequate basis for substantive negotiations.

The abrupt termination of these negotiations is additionally disturbing in the light of the adoption by the United Nations Security Council on 27 May 1960 of the resolution submitted by Ceylon, Tunisia, Argentina and Ecuador, which specifically requests the Governments concerned "to continue their efforts to achieve a constructive solution of the question of general and complete disarmament under effective international control in accordance with resolution 1378 (XIV) of the General Assembly and the discontinuance of all nuclear weapons tests under an appropriate international control system as well as their negotiations on measures to prevent surprise attack, including technical measures, as recommended by the General Assembly."¹

The urgent need to begin a program of disarmament demands that no opportunities for negotiations be lost. In this spirit, the delegation of the United States and those of its allies have remained at Geneva in the hope that the Government of the Soviet Union and its allies will see fit to return to the task of serious negotiation.

The goal of disarmament is an aspiration common to all mankind and an objective which all Governments must relentlessly strive to achieve. For its part, the United States Government remains determined to spare no effort to arrive at mutually acceptable agreements on concrete measures, the implementation of which would represent a solid advance toward the goal of complete and general disarmament under reliable and effective international control.

¹ Official Records of the Security Council, Fifteenth Year, Supplement for April, May and June 1960, document S/4328.

délégations occidentales se disposaient à présenter de nouvelles propositions touchant le désarmement. Le Gouvernement soviétique savait que les Etats-Unis avaient entrepris de revoir leur position à l'égard du désarmement dans l'espoir d'aboutir à des revisions utiles et pratiques qui favoriseraient les travaux du Comité des dix. Ce nouvel examen a été annoncé le 24 juin par le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis et il a été, de fait, rapporté par la *Pravda* le lendemain. De plus, le chef de la délégation des Etats-Unis aux négociations sur le désarmement a fait savoir à son collègue soviétique avant la séance du 27 juin à Genève, au cours de laquelle la délégation soviétique a rompu les négociations, que de nouvelles propositions étaient en cours d'élaboration et seraient présentées sous peu. Ces propositions étaient conçues de façon à tenir compte de toutes les opinions exprimées pendant les débats et auraient constitué une base appropriée pour des négociations de fond.

L'abrupte cessation de ces négociations est en outre troublante si l'on tient compte du fait que, le 27 mai 1960, le Conseil de sécurité a adopté un projet de résolution présenté par l'Argentine, Ceylan, l'Equateur et la Tunisie, aux termes duquel précisément le Conseil « invite les gouvernements intéressés à poursuivre leurs efforts en vue d'une solution constructive de la question du désarmement général et complet sous un contrôle international efficace conformément à la résolution 1378 (XIV) de l'Assemblée générale et de la discontinuation de tous les essais d'armes nucléaires dans le cadre d'un système de contrôle international approprié ainsi que leurs négociations sur les mesures visant à prévenir les attaques par surprise, y compris les mesures techniques, comme l'Assemblée générale l'a recommandé »¹.

Vu la nécessité urgente d'entreprendre un programme de désarmement, il est absolument indispensable que l'on ne néglige aucune possibilité de négociation. C'est dans cet esprit que la délégation des Etats-Unis et celles de leurs alliés sont demeurées à Genève, espérant que le Gouvernement de l'Union soviétique et ses alliés jugeront opportun de reprendre de sérieuses négociations.

Le désarmement est un but auquel aspire l'humanité tout entière et un objectif que tous les gouvernements doivent sans relâche s'efforcer d'atteindre. Le Gouvernement des Etats-Unis demeure, quant à lui, résolu à ne ménager aucun effort pour parvenir à des accords mutuellement acceptables sur des mesures concrètes et dont la mise en œuvre représenterait un progrès réel dans la voie d'un désarmement complet et général sous un contrôle international sûr et efficace.

¹ Documents officiels du Conseil de sécurité, quinzième année, Supplément d'avril à juin 1960, document S/4328.

Letter dated 8 July 1960 from the representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the Secretary-General transmitting a letter dated 29 June 1960 from the Prime Minister of Great Britain and Northern Ireland to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics

[Original text: English]
[8 July 1960]

I have the honour on instructions from Her Majesty's Government in the United Kingdom to transmit to you the enclosed text of a letter on the question of disarmament sent on 29 June 1960 by the Prime Minister, Mr. Harold Macmillan, to the Chairman of the Council of Ministers of the Soviet Union, Mr. N. S. Khrushchev.

I should be grateful if this letter and its enclosure could be circulated to all Members of the United Nations as a document of the General Assembly and of the Disarmament Commission.

(Signed) Pierson DIXON
Permanent Representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations

LETTER DATED 29 JUNE 1960 FROM MR. HAROLD MACMILLAN, PRIME MINISTER OF THE UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND, TO MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS

I was very sorry to read your letter of 27 June 1960 [DC/155, sec. II] about the disarmament talks in Geneva. I must tell you frankly that I am deeply disappointed, as well as surprised, at your decision to withdraw from these negotiations. The Conference of the Ten-Nation Committee on Disarmament was set up at Geneva as a result of agreement between the four Foreign Ministers last August; it cannot be properly broken off by any one group. Even after your delegate had said on 27 June that the Soviet side would not participate further in the Conference, our delegate and those of other Western Governments went back to the Conference on 28 June in the hope that your side would reconsider their decision not to take part; but in vain. I think the whole world will be disappointed that the Conference cannot proceed with its work because of the Soviet Government's unwillingness to take further part in it.

* Also issued under the symbol A/4400.

Lettre, en date du 8 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et transmettant le texte d'une lettre, en date du 29 juin 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques par le Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

[Texte original en anglais]
[8 juillet 1960]

J'ai l'honneur, d'ordre du Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, de vous transmettre ci-joint le texte de la lettre, relative à la question du désarmement, que le Premier Ministre, M. Harold Macmillan, a adressée le 29 juin 1960 au Président du Conseil des ministres de l'Union soviétique, M. N. S. Khrouchtchev.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer à tous les Membres de l'Organisation la présente lettre et la pièce jointe, comme document de l'Assemblée générale et de la Commission du désarmement.

Le représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Pierson DIXON

LETTRE, EN DATE DU 29 JUIN 1960, ADRESSÉE PAR LE PREMIER MINISTRE DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, M. HAROLD MACMILLAN, AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, M. N. S. KHRUCHTCHEV

J'ai pris connaissance avec un vif regret de votre lettre du 27 juin 1960 [DC/155, sect. II] touchant les conversations du désarmement à Genève. Je dois vous dire franchement que je suis profondément déçu, aussi bien que surpris, par votre décision de vous retirer de ces négociations. La Conférence du Comité des dix puissances a été organisée à Genève comme suite à l'accord intervenu entre les quatre ministres des affaires étrangères en août dernier; il n'est pas loisible à un seul groupe de l'interrompre. Même après que votre représentant eut déclaré, le 27 juin, que le camp soviétique ne participerait plus à la Conférence, notre représentant et ceux des autres puissances occidentales sont retournés à la Conférence le 28 juin, dans l'espoir que votre camp reconsidérerait sa décision de ne plus prendre part aux discussions; mais cet espoir s'est révélé vain. Je pense que le monde entier sera déçu en constatant que la Conférence ne peut poursuivre ses travaux parce que le Gouvernement soviétique n'est plus disposé à y participer.

* Distribué également sous la cote A/4400.

You and I had important, and as I believe sincere, talks together in Moscow about problems which divide the world today. We both agreed on the importance of the disarmament problem. We both know it is a most difficult problem to solve. You yourself have admitted the need for patient negotiation on it. The points you make in your latest letter seem to ignore all this.

Your letter severely criticizes the attitude of the Western delegates. Even if these criticisms were warranted, it would not, in my view, justify your action in breaking off the Geneva talks. I cannot emphasize too strongly that we want to reach an agreement on disarmament. We for our part do not agree with many of the points which your delegate has put forward at Geneva, as you do not agree with ours. But the whole purpose of negotiations is to try to eliminate points of difference and find common ground. It seems to us that some progress was being made. And it was well known that the Western delegates hoped soon to put new proposals to the Conference which would take into account points made during previous proceedings, including your new plan. Yet at this very moment you chose to break off negotiations, as if you did not want to know what we were going to propose. Frankly, I find this incomprehensible.

In your letter you say that the Western delegates have been carrying on futile and endless discussions. You describe the plan which the Western delegates put forward in March as amounting only to "legalized military espionage". This is most unfair. You know yourself that the most difficult thing about disarmament measures is control over them. And you yourself in your letter to which I am replying describe your own plan as one for "disarmament under effective international control".

You also refer to the recent visit of our Defence Minister to the United States. Until agreement on disarmament is reached we intend to maintain our collective defence arrangements. There is nothing provocative in this. You do the same.

You have also rehearsed in your letter recent developments in disarmament negotiations. We see them as follows. In September last year both the Soviet Government² and the British Government³ presented to the United Nations General Assembly almost simultaneously separate plans for comprehensive disarmament. We thought this was a good one. You thought the same of yours.

² *Official Records of the General Assembly, Fourteenth Session, Annexes, agenda item 70, document A/4219.*

³ *Ibid.*, document A/C.1/820.

Vous et moi avons eu à Moscou des entretiens importants et, je crois, sincères, à propos des problèmes qui divisent le monde aujourd'hui. Nous nous sommes tous deux accordés à reconnaître l'importance du problème du désarmement. Tous deux, nous savons que c'est un problème extrêmement délicat à résoudre. Vous-même avez admis qu'il exigeait de patientes négociations. Or, les observations que vous faites dans votre dernière lettre semblent ne tenir aucun compte de toutes ces considérations.

Votre lettre critique sévèrement l'attitude des représentants des puissances occidentales. Même si ces critiques étaient fondées, elles ne justifieraient pas, à mon avis, votre décision de rompre les entretiens de Genève. Je ne saurais trop souligner que nous voulons aboutir à un accord sur le désarmement. Pour notre part, nous ne pouvons faire nôtres bien des arguments que votre représentant a avancés à Genève, de même que vous ne faites pas toujours vôtres ceux que nous avançons. Mais l'objet même des négociations est d'essayer d'écarter les divergences et de trouver un terrain commun. Il nous semble que l'on était en train d'accomplir certains progrès. Et chacun savait que les représentants des puissances occidentales espéraient bientôt saisir la Conférence de nouvelles propositions qui tiendraient compte d'observations faites pendant les débats précédents, notamment de votre nouveau plan. Néanmoins, c'est ce moment même que vous avez choisi pour rompre les négociations, comme si vous ne vouliez pas avoir connaissance de ce que nous allions proposer. Franchement, cela me paraît incompréhensible.

Dans votre lettre, vous dites que les représentants des puissances occidentales ont procédé à des discussions vaines et interminables. Selon vous, le plan qu'ils ont exposé en mars ne correspondrait qu'à un « espionnage militaire légalisé ». Cette affirmation est tout à fait injuste. Vous savez vous-même que la principale difficulté qui se pose à propos des mesures de désarmement est le contrôle. Et vous-même, dans la lettre à laquelle je réponds, qualifiez votre propre plan de plan de « désarmement sous contrôle international efficace ».

Vous mentionnez aussi le récent séjour de notre Ministre de la défense nationale aux Etats-Unis. Jusqu'à ce qu'un accord se soit fait sur le désarmement, nous avons l'intention de maintenir nos arrangements de défense collective. Ce n'est là nullement une provocation. Vous agissez de même.

Dans votre lettre, vous êtes aussi revenu sur certains faits récents touchant les négociations relatives au désarmement. A notre avis, les choses se sont passées de la manière suivante: en septembre dernier, le Gouvernement soviétique² comme le Gouvernement britannique³ ont saisi l'Assemblée générale des Nations Unies, presque simultanément, de plans distincts pour un désarmement d'ensemble. Nous jugions notre plan satisfaisant. Vous en pensiez autant du vôtre.

² *Documents officiels de l'Assemblée générale, quatorzième session, Annexe, point 70 de l'ordre du jour, document A/4219.*

³ *Ibid.*, document A/C.1/820.

Mr. Selwyn Lloyd spoke on 17 September⁴ and you next day.⁵ Lloyd said our aim was to move forward by balanced stages towards abolition of all nuclear weapons of mass destruction and towards reduction of other weapons and armed forces to levels which will rule out the possibility of aggressive war. I thought this indication of how to attain general and complete disarmament corresponded to your own declared objectives.

After these plans had been put forward in the United Nations it was unanimously decided to refer them to the Ten-Nation Committee [resolution 1378 (XIV)]. This process started on 15 March when a more detailed Western plan was presented, and discussion was adjourned on 29 April for the Summit. The Conference resumed on 7 June when you presented your new plan. You claimed that this plan included features which took account of Western views. This surely proves that neither our original plan nor the Conference meetings could have been as sterile as you now suggest. I told you in my last letter that we would consider your plan most carefully and like you we thought it best for it to be discussed in the Ten-Nation Committee. It had been under discussion for not quite three weeks when you broke off before giving us a chance in our turn to make fresh proposals to you which would take into account your new proposals, even though it was known to your delegate that we were about to do so.

That is the situation as I see it. I hope you will reconsider your decision in the light of the views I am now expressing so that negotiations on disarmament can be restarted as soon as possible.

M. Selwyn Lloyd a pris la parole le 17 septembre⁴, et vous le lendemain⁵. M. Lloyd a déclaré que notre but était de progresser, par phases équilibrées, vers la suppression de toutes les armes nucléaires de destruction massive et vers la réduction des autres armes et des forces armées à des niveaux qui excluraient la possibilité d'une guerre d'agression. Je pensais que cette définition des moyens d'aboutir à un désarmement général et complet correspondait à vos propres buts déclarés.

Après que les Nations Unies eurent été saisies de ces plans, elles décidèrent à l'unanimité [résolution 1378 (XIV)] de les renvoyer à la Conférence du Comité des dix puissances. La Conférence a commencé le 15 mars, date à laquelle les puissances occidentales ont présenté un plan plus détaillé, et les discussions ont été ajournées le 29 avril, du fait de la Conférence au sommet. La Conférence de Genève a repris le 7 juin, date à laquelle vous avez présenté votre nouveau plan. Vous souteniez que ce plan, à certains égards importants, tenait compte des idées des puissances occidentales. Certainement, il y a là une preuve que ni notre plan initial ni les réunions de la Conférence n'ont pu être aussi stériles que vous voudriez maintenant le donner à penser. Je vous ai dit dans ma dernière lettre que nous examinerions votre plan d'extrêmement près et que, comme vous, nous pensions que le mieux était qu'il fût discuté par la Conférence du Comité des dix puissances. La Conférence examinait votre plan depuis près de trois semaines lorsque vous avez rompu les négociations sans nous laisser la possibilité, à notre tour, de vous saisir de propositions nouvelles qui tiendraient compte de vos dernières propositions; et pourtant, votre représentant savait que nous étions sur le point de le faire.

Telle est, à mon sens, la situation. J'espère que vous reconsidérerez votre décision compte tenu des considérations que je viens d'exposer, de façon que les négociations sur le désarmement puissent reprendre aussitôt que possible.

DOCUMENT DC/151 *

Letter dated 8 July 1960 from the representative of Canada to the Secretary-General, transmitting a letter dated 30 June 1960 from the Prime Minister of Canada to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics

[Original text: English]
[11 July 1960]

I have the honour to enclose the text of a letter dated 30 June from the Rt. Hon. J. G. Diefenbaker, Prime Minister of Canada, to Mr. N. S. Khrushchev, Chairman of the Council of Ministers of the USSR. In this letter the Prime Minister expresses serious

⁴ *Ibid.*, Fourteenth Session, Plenary Meetings, 798th meeting.

⁵ *Ibid.*, 799th meeting.

* Also issued under the symbol A/4403.

Lettre, en date du 8 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant du Canada et transmettant le texte d'une lettre, en date du 30 juin 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques par le Premier Ministre du Canada

[Texte original en anglais]
[11 juillet 1960]

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte en date du 30 juin adressée par le Premier Ministre du Canada, M. J. G. Diefenbaker, au Président du Conseil des ministres de l'URSS, M. N. S. Khrouchtchev. Dans cette lettre, le Premier

⁴ *Ibid.*, quatorzième session, séances plénières, 798^e séance.

⁵ *Ibid.*, 799^e séance.

* Distribué également sous la cote A/4403.

regret and concern at the action of the Soviet delegation and the delegations of Bulgaria, Czechoslovakia, Poland and Romania, in leaving the Ten-Nation Committee on Disarmament without warning. He concludes that there was every chance for progress at the time of the Committee's precipitate adjournment, and expresses the hope that the Soviet Government will find it possible to resume participation in the Committee's vital work.

On instructions from my Government, I have the honour to request that the Prime Minister's letter be circulated as an official document of the General Assembly and of the United Nations Disarmament Commission.

(Signed) C. S. A. RITCHIE
Permanent Representative of Canada
to the United Nations

LETTER DATED 30 JUNE 1960 FROM MR. J. G. DIEFFENBAKER, PRIME MINISTER OF CANADA, TO MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS

I have received your letter of 27 June [DC/155, sec. IV] announcing the decision of your Government to discontinue its participation in the work of the Ten-Nation Committee on Disarmament. The action of the Soviet delegation and the delegations of Bulgaria, Czechoslovakia, Poland, and Romania in leaving the Committee without warning gives cause for serious regret and concern. I find these developments deeply disquieting.

At the outset, let me dispose of the charges you level at the positions taken by the Western delegations, particularly by the Canadian representative. Your remarks seem to me not so much concerned with the conduct of the negotiations as with the aim of creating differences among the Western delegations.

If your allegations against the Canadian Government are seriously meant, they constitute a transparent misrepresentation of Canada's position. The Canadian Government has throughout adopted in the Ten-Nation Committee a strong and independent stand in support of balanced concessions leading towards agreement. Furthermore, despite all setbacks we have not ceased to advocate in other fields the continuance of a policy of negotiation with a view to the restoration of mutual confidence between the Soviet and Western worlds.

The seriousness of the Canadian Government's interest and purpose in embarking on the disarmament negotiations has been amply demonstrated. On a number of occasions, most recently on 24 June the Canadian delegation made detailed suggestions

Ministre fait part du profond regret et de l'inquiétude qu'il a éprouvés lorsque la délégation de l'Union soviétique et les délégations de la Bulgarie, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne et de la Roumanie ont, sans préavis, cessé de participer aux travaux du Comité des dix puissances sur le désarmement. En conclusion, il fait observer qu'au moment où les travaux du Comité ont été subitement interrompus, les chances de succès semblaient très grandes et il exprime l'espoir que le Gouvernement soviétique pourra participer à nouveau à l'œuvre si importante du Comité.

Conformément aux instructions de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire publier la lettre du Premier Ministre comme document officiel de l'Assemblée générale et de la Commission du désarmement des Nations Unies.

*Le représentant permanent du Canada
auprès de l'Organisation des Nations Unies*
(Signé) C. S. A. RITCHIE

LETTRE, EN DATE DU 30 JUIN 1960, ADRESSÉE PAR LE PREMIER MINISTRE DU CANADA, M. J. G. DIEFFENBAKER, AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, M. N. S. KHROUCHTCHEV

J'ai reçu votre lettre du 27 juin [DC/155, sect. IV] par laquelle vous annoncez la décision de votre gouvernement de cesser de participer aux travaux du Comité des dix puissances sur le désarmement. En quittant sans préavis le Comité, la délégation soviétique et les délégations de la Bulgarie, de la Pologne, de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie, ont pris une décision qui provoque de profonds regrets et de l'inquiétude. C'est là, à mon avis, un fait profondément troublant.

Tout d'abord, permettez-moi de répondre aux accusations que vous avez portées contre l'attitude adoptée par les délégations des pays occidentaux, et en particulier par le représentant du Canada. Vos observations me semblent non pas tant porter sur la conduite des négociations que viser à susciter des divergences de vues entre les délégations occidentales.

Si les allégations présentées contre le Gouvernement canadien sont faites à bon escient, elles constituent une interprétation manifestement fautive de la position du Canada. Pendant tout le temps qu'ont duré les débats du Comité des dix puissances, le Gouvernement canadien a adopté une attitude ferme et indépendante en faveur de concessions équilibrées aboutissant à un accord. De plus, malgré toutes les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés, nous n'avons pas cessé de préconiser la continuation d'une politique de négociations dans d'autres domaines en vue de rétablir la confiance mutuelle entre le monde soviétique et le monde occidental.

Le Gouvernement canadien a suffisamment prouvé qu'en entamant des négociations sur le désarmement il se fixait un objectif auquel il porte un très grand intérêt. A plusieurs reprises, et tout dernièrement le 24 juin, la délégation canadienne

designed to bring the Ten-Nation Committee to grips with the task of real negotiation. Unfortunately, the USSR and its allies did not respond to these suggestions or to a number of other Western proposals to move towards specific measures of disarmament.

Indeed I find it difficult to understand the logic of your Government's action in discontinuing these important talks at this juncture. At the time of the failure of the summit meeting, the Canadian Government took the view that all the other East-West negotiations then proceeding automatically assumed greater importance, since they constituted a useful means through which the deterioration of international relations could be checked. In the view of the Canadian Government the situation demanded that the members of the Committee put behind them the opening phases of the negotiations and proceed immediately with their task.

It was in this spirit that on 6 June I replied to your earlier letter enclosing the new Soviet disarmament proposals of 2 June.⁶ The Canadian Government, along with the Ten-Nation Committee, found your revised proposals worthy of careful study. In this connexion, I would call your attention to the following remarks made by the Secretary of State for External Affairs in the House of Commons on 15 June 1960:

"The Canadian Government wants these proposals to receive a patient and searching examination in the Ten-Nation Committee, as marking the opening phase of detailed, business-like and uninterrupted negotiations. We believe there should be no hasty, ill-considered reaction to the new Soviet proposals, but the most careful and constructive examination of these proposals in the Committee which circumstances permit."

Nevertheless, your revised proposals embodied a number of provisions which differed materially from those you submitted to the United Nations on 18 September 1959.⁷ It was not unreasonable therefore that the submission of your proposals of 2 June should have given rise to a series of probing questions by the Western side in the course of the ensuing sessions of the Ten-Nation Committee. Nothing in your letter explains why during the same period the Soviet Government and its allies began to give public indications of an intention to break off the negotiations. Such actions stand in odd contrast with your professed desire for genuine negotiations and scarcely reflect a recognition of the urgency and importance of the work of the Committee.

⁶ *Ibid.*, Fifteenth Session, Annexes, agenda items 67, 86, 79 and 63, document A/4374/Rev.1.

a présenté des propositions détaillées dans l'espoir de voir le Comité des dix puissances en arriver enfin aux négociations véritables. Malheureusement, l'URSS et ses alliés n'ont donné aucune réponse positive ni à ces propositions ni à un certain nombre d'autres propositions des Occidentaux touchant des mesures concrètes dans la voie du désarmement.

A la vérité, il m'est difficile de comprendre les raisons pour lesquelles votre gouvernement a mis fin aux entretiens au stade où ils étaient parvenus. Au moment de l'échec de la Conférence au sommet, le Gouvernement canadien a estimé que toutes les autres négociations entre l'Est et l'Ouest qui étaient alors en cours prenaient de ce fait même une importance plus grande, puisqu'elles constituaient un moyen utile pour enrayer l'aggravation des relations internationales. Il lui a semblé alors que la situation exigeait des membres du Comité qu'ils passent rapidement des préliminaires aux négociations essentielles.

C'est dans cet esprit que, le 6 juin, j'ai répondu à une lettre antérieure, en date du 2 juin⁶, dans laquelle vous nous communiquiez les nouvelles propositions du Gouvernement soviétique concernant le désarmement. Comme les autres membres du Comité des dix puissances, le Gouvernement canadien a estimé que vos propositions revisées méritaient d'être étudiées très soigneusement. A ce propos, je voudrais appeler votre attention sur les observations qui suivent, faites par le Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures à la Chambre des communes le 15 juin 1960:

"Le Gouvernement canadien désire que ces propositions soient examinées patiemment et soigneusement par le Comité des dix puissances, car elles marquent l'ouverture d'une période de négociations détaillées, concrètes et ininterrompues. Nous estimons qu'il ne faut pas réagir hâtivement et inconsidérément aux nouvelles propositions soviétiques, mais au contraire que le Comité doit les examiner, dans toute la mesure du possible, avec le plus grand soin et dans un esprit positif."

Cependant, vos propositions revisées comprenaient un certain nombre de dispositions qui différaient sensiblement de celles que vous aviez présentées aux Nations Unies le 18 septembre 1959⁷. Rien de surprenant, par conséquent, si, au vu des nouvelles propositions que vous avez présentées le 2 juin, les Occidentaux ont cherché à mieux s'informer en vous posant toute une série de questions à leur sujet au cours des sessions du Comité des dix puissances qui ont eu lieu après cette date. Votre lettre ne contient aucune indication des raisons pour lesquelles, pendant cette même période, le Gouvernement de l'Union soviétique et ses alliés ont commencé à laisser entendre publiquement qu'ils se proposaient de mettre fin aux négociations. Ce comportement contraste étrangement avec vos déclarations favorables à des négociations véritables et ne reflète guère un sentiment de l'urgence et de l'importance des travaux du Comité.

⁷ *Ibid.*, quinzième session, Annexes, points 67, 86, 79 et 63 de l'ordre du jour, document A/4374/Rev. 1.

My greatest difficulty is in understanding why the Soviet Government chose to break off the negotiations when it was aware that the Western countries were about to introduce new proposals which, together with the Soviet proposals of 2 June, gave promise of bringing new life into the negotiations. A full opportunity was offered to the USSR and its allies to reconsider its position on the day following the withdrawal of the Soviet and other Eastern delegations. That opportunity was not taken.

It had always been my understanding that the General Assembly of the United Nations would have an opportunity periodically to review the work of the Ten-Nation Committee on Disarmament. I had assumed that the next session of the General Assembly would provide the first such occasion. I had hoped that, rather than return to the United Nations with a record of failure, the Ten-Nation Committee could instead have reported progress. You suggest in your letter that progress in the negotiations was not to be expected. My conclusion is that there was every chance for progress at the time of the Committee's precipitate adjournment.

When you have had an opportunity to study the new proposals from the Western side, I hope you will agree that these proposals show that the Western countries are sincerely desirous of reaching a disarmament agreement. I hope too that on reflection you will find it possible to authorize your representative to resume participation in the vital work of the Ten-Nation Committee.

Il m'est encore plus difficile de comprendre pourquoi le Gouvernement de l'Union soviétique a décidé de rompre les négociations alors qu'il savait que les pays occidentaux étaient sur le point de présenter de nouvelles propositions qui, venant s'ajouter aux propositions soviétiques du 2 juin, permettaient d'espérer que les négociations reprendraient avec une vigueur nouvelle. L'URSS et ses alliés ont eu toutes possibilités pour reconsidérer leur position le lendemain du jour où leurs délégations ont cessé de participer aux négociations, mais ne les ont pas mises à profit.

C'était chose entendue, m'avait-il toujours semblé, que l'Assemblée générale des Nations Unies serait appelée à examiner périodiquement les travaux du Comité des dix puissances sur le désarmement. Je pensais que la première occasion de le faire se présenterait à la prochaine session de l'Assemblée générale. J'espérais que, plutôt que de se présenter à nouveau devant les Nations Unies avec un bilan négatif, le Comité des dix puissances pourrait rendre compte des progrès réalisés. Vous semblez suggérer dans votre lettre qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que les négociations aient des résultats favorables. Je suis porté à croire qu'au moment où les travaux du Comité ont été brusquement interrompus, ils avaient toutes chances de succès.

Lorsque vous aurez pu étudier les nouvelles propositions du groupe occidental, vous conviendrez, je l'espère, qu'elles montrent que les pays occidentaux désirent sincèrement parvenir à un accord sur le désarmement. J'espère également qu'après réflexion, vous pourrez autoriser votre représentant à participer à nouveau à l'œuvre vitale du Comité des dix puissances.

DOCUMENT DC/152 *

Letter dated 11 July 1960 from the representative of France to the Secretary-General, transmitting a letter dated 30 June 1960 from the President of France to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics

*[Original text: French]
[12 July 1960]*

On the instructions of my Government, I have the honour to transmit to you herewith the text of a letter dated 30 June 1960 from General de Gaulle, President of the French Republic, to Mr. Nikita Khrushchev, Chairman of the Council of Ministers of the USSR.

I should be grateful if you would have the text of this letter and of General de Gaulle's letter circulated as documents of the General Assembly and of the Disarmament Commission.

*(Signed) Pierre MILLET
Deputy Permanent Representative of France
to the United Nations*

* Also issued under the symbol A/4405.

Lettre, en date du 11 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de la France et transmettant le texte d'une lettre, en date du 30 juin 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques par le Président de la République française

*[Texte original en français]
[12 juillet 1960]*

Sur instructions de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre, en date du 30 juin 1960, adressée par le Président de la République française, le général de Gaulle, au Président du Conseil des ministres de l'URSS, M. Nikita Khrouchtchev.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien faire distribuer le texte de la présente lettre et de celle du général de Gaulle comme documents de l'Assemblée générale et de la Commission du désarmement.

*Le représentant permanent adjoint de la France
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Pierre MILLET*

* Distribué également sous la cote A/4405.

LETTER DATED 30 JUNE 1960 FROM MR. CHARLES DE GAULLE, PRESIDENT OF THE FRENCH REPUBLIC, TO MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS

As you requested in your letter of 27 June 1960 [DC/155, sec. III] I have given due consideration, "with understanding and without prejudice", to the various points you set forth therein.

In the first place, I must tell you that some of your assertions struck and somewhat shocked me. You suggest, in effect, that France's position on the disarmament question, as I described it to you at our conversations in March, and as I have forwarded it in my public statements, has since that time undergone a change. Nothing of the kind has happened; now as before, France believes that the problem of the vehicles for the delivery of atomic weapons must be deemed the crucial one.

The fact that the Soviet Government put that view forward in the new disarmament plan which it proposed at Geneva is therefore in itself in line with our ideas. But that does not mean that France endorses the whole of your plan, which includes many other clauses and, moreover, stipulates, with regard to the conditions to be applied to rockets and aircraft capable of carrying atomic weapons, provisions very different from those which I had envisaged in the conversations in Paris and at Rambouillet.

France is therefore not adopting the new Soviet plan as it stands, but to conclude, as you do, that I have changed my position is wholly unjustifiable. And it is even more unjustifiable to contend that I would reverse my position at the suggestion of other Governments.

The French position is and has always been as follows:

Disarmament should begin with nuclear disarmament, and that disarmament should start with some step that would be both practical and effective. We now know, and on this point we are all in agreement, that it has already become difficult if not impossible to control the total elimination of nuclear warloads and bombs and their reconversion. There are too many stocks in existence and it would be too easy to conceal all or part of them. Moreover, to destroy all rockets and all aircraft and prevent the construction of others would clearly be excessive and indeed inappropriate in our century, which is in essence the century of aircraft, of rockets and — now — of satellites.

On the other hand, it would appear that one measure remains possible, and that measure may be decisive: to prohibit rockets and "strategic" aircraft from carrying nuclear warloads and bombs and from being equipped with the necessary devices for doing so. Compliance with this prohibition could be ensured by appropriate control over bases and launching platforms, wherever they might be. If

LETTRE, EN DATE DU 30 JUIN 1960, ADRESSÉE PAR M. CHARLES DE GAULLE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, A M. N. S. KHRUSHCHEV, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

Je viens, comme vous me l'avez demandé dans votre lettre du 27 juin 1960 [DC/155, sect. III], d'examiner « avec compréhension et sans parti pris » les considérations que vous y avez exposées.

Il me faut vous dire, tout d'abord, que certaines de ces considérations m'ont affecté et même quelque peu choqué. Vous avancez, en effet, que la position de la France sur la question du désarmement, telle que je vous l'ai indiquée au cours de nos entretiens de mars et que je l'ai formulée dans mes déclarations publiques, a été, par la suite, changée. Or il n'en est rien; aujourd'hui, tout comme hier, c'est le problème des véhicules des armes atomiques qui paraît, à la France, essentiel.

Le fait que le Gouvernement soviétique ait mis ce point de vue en avant dans le nouveau plan de désarmement qu'il a proposé à Genève correspond donc par lui-même à notre conception. Mais cela ne saurait signifier que la France approuve tout l'ensemble de votre plan qui comporte beaucoup d'autres clauses et, au surplus, prévoit, pour ce qui concerne les conditions à appliquer aux fusées et aux avions susceptibles de transporter des armes atomiques, des dispositions très différentes de celles que j'avais envisagées lors des conversations de Paris et de Rambouillet.

La France n'adopte donc pas le nouveau plan soviétique tel qu'il est, mais en conclure, comme vous le faites, que j'ai changé de position, n'est à aucun degré justifié. Encore moins l'est-il d'avancer que c'est sur l'intervention d'autres gouvernements que j'en viendrais à me contredire.

Voici quelle est la position française, une fois de plus précisée:

Il faut commencer le désarmement par le désarmement nucléaire et, ce désarmement-là, il faut le commencer par quelque chose qui soit efficace et qui soit pratique. Or, aujourd'hui nous savons, et sur ce point nous sommes tous d'accord, qu'il est déjà devenu difficile sinon impossible, de contrôler l'élimination totale des charges et des bombes nucléaires et leur reconversion. Trop de stocks existent et il serait trop aisé d'en dissimuler tout ou partie. D'autre part, détruire toutes les fusées et tous les avions et empêcher qu'on en construise d'autres paraîtrait vraiment excessif et, par conséquent, inapplicable en notre siècle qui est essentiellement celui des avions, des fusées et, déjà, des satellites.

Par contre, une mesure reste, semble-t-il, possible, et cette mesure peut être capitale: interdire que les fusées et les avions « stratégiques » transportent des charges et des bombes nucléaires, et qu'ils comportent les dispositifs nécessaires à un tel transport. Faire en sorte que cette interdiction soit respectée grâce à un contrôle approprié établi sur les bases et les rampes de lancement où qu'elles

such measures are found to be practicable as we French believe them to be, they ought to be carried into effect promptly lest technical advances bring us to a point where such control will, in its turn, become illusory or impossible. A considerable step would thus be taken towards use of "vehicles" for exclusively peaceful purposes. This is the course which France has proposed and which it is still proposing.

It was in this spirit that the French representative at Geneva asked your representative certain specific questions relating to control, questions to which no reply was ever received as the discussion was abruptly broken off on your side.

You now speak of bringing the question of disarmament before the United Nations General Assembly. That debate would have taken place in any case, as it does every year. But you know as well as I do that such problems can only be studied in a practical way in the much smaller circle composed of the countries which are principally concerned and technically competent. This consideration obviously and primarily applies to nuclear matters, in other words, to the principal issue. In my opinion, therefore, we will at some time have to resume the debate in a group of participants much smaller than the Assembly in New York. I should add that it would undoubtedly be best to do so as soon as possible.

se trouvent. Si, comme nous, Français, le croyons, de pareilles dispositions se révélaient praticables, il faudrait les mettre en œuvre rapidement, afin que l'évolution de la technique ne nous amène pas au point où ce contrôle deviendrait, à son tour, illusoire ou impossible. Un grand pas serait ainsi fait vers l'utilisation des « véhicules » à des fins exclusivement pacifiques. Telle est la voie que la France a proposée et qu'elle propose encore.

C'est dans cet esprit que le représentant français à Genève a posé à votre délégué certaines questions précises concernant le contrôle, questions qui n'ont pas reçu de réponses puisque la discussion a été brusquement interrompue de votre fait.

Vous parlez, à présent, Monsieur le Président, de porter la discussion du désarmement devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Cela était prévu de toutes manières et, d'ailleurs, se reproduit chaque année. Mais vous savez comme moi qu'on ne peut étudier de tels problèmes de manière pratique que dans le cercle beaucoup plus restreint des pays principalement intéressés et techniquement compétents. C'est vrai, de toute évidence et avant tout, pour ce qui concerne le domaine nucléaire, autrement dit le principal. Il faudra donc, à mon avis, que nous reprenions, un jour ou l'autre le débat entre participants beaucoup moins nombreux que ceux de l'Assemblée de New York. J'ajoute que le plus tôt sera sans doute le mieux.

DOCUMENT DC/153 *

Letter dated 19 July 1960 from the representative of Italy to the Secretary-General, transmitting a letter dated 15 July 1960 from the Prime Minister of Italy to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics

[Original text: English]
[22 July 1960]

I have the honour to enclose the text of a message dated 15 July 1960, from the Hon. Fernando Tambroni, Prime Minister of Italy, to Mr. N. S. Khrushchev, Chairman of the Council of Ministers of the USSR, concerning the question of disarmament. In this message the Prime Minister deplores the unilateral breaking of negotiations in the Ten-Nation Committee on disarmament and expresses the hope that the Soviet Government will reconsider its decision and resume these negotiations on disarmament in the Ten-Nation Committee.

I should be grateful if this letter and its enclosure could be circulated to all Members of the United Nations as a document of the General Assembly and of the Disarmament Commission.

(Signed) E. ORTONA
Permanent Representative of Italy
to the United Nations

* Also issued under the symbol A/4421.

Lettre, en date du 19 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Italie et transmettant le texte d'une lettre, en date du 15 juillet 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques par le Président du Conseil d'Italie

[Texte original en anglais]
[22 juillet 1960]

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'un message, en date du 15 juillet 1960, adressé par le Président du Conseil d'Italie, M. Fernando Tambroni, au Président du Conseil des ministres de l'URSS, M. N. S. Khrouchtchev, sur la question du désarmement. Dans ce message, le Président du Conseil déplore la rupture unilatérale des négociations au Comité des dix puissances sur le désarmement et exprime l'espoir que le Gouvernement soviétique reconsidérera sa décision et participera de nouveau aux négociations sur le désarmement au Comité des dix puissances.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et le message qui y est joint à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies comme document de l'Assemblée générale et de la Commission du désarmement.

Le représentant permanent de l'Italie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) E. ORTONA

* Distribué également sous la cote A/4421.

LETTER DATED 15 JULY 1960 FROM MR. FERNANDO TAMBRONI, PRIME MINISTER OF ITALY, TO MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS

With reference to your letter of 27 June 1960 [DC/155, sec. V], which was handed to me by Ambassador Kozijrev, I wish first of all to emphasize that the considerations and the criticisms developed by you in respect of the action of the Italian Government and its delegation to the Disarmament Conference have no foundation whatsoever. Nothing can justify the allegation that Italy has shown a lack of will to reach an agreement on the vital and complex problem of disarmament. Similarly the contention that the Italian delegation indulged in sterile argumentations and especially that it advocated "the need to preserve the existing level of armaments, urging the retention of foreign military bases and foreign troops in the territory of other States" is not in keeping with reality.

Instead, the facts are that the Italian delegate in Geneva has consistently emphasized the need for a gradual reduction of the levels of troops and conventional weapons, in balance with a parallel atomic disarmament. In so far as bases are concerned, the Italian delegate could not but point out that, whilst Soviet proposals specifically provided for the principle that no State should derive military advantages from the disarmament process, the priority in the elimination of bases envisaged by such proposals would have caused, in the first phase of disarmament, a serious upheaval in the present balance of forces in Europe. Nor could such a situation of unbalance be remedied by a Soviet declaration of intention to proceed, after the dismantling of the bases, to conventional disarmament.

Far from submerging "the cause of disarmament in a sea of fruitless, interminable discussion on the subject of control without disarmament", it has been and it is the constant intention of Italy that disarmament and control should advance at the same pace and in conjunction. And the Italian delegate has indeed insisted in Geneva on the need of creating a system of disarmament in which control — exercised through an international organization — should ensure progressively the full implementation of the measures decided upon. What was stated in the final *communiqué* following the visit of the President of the Italian Republic in the USSR, to which you refer, still remains the honest and firm position of the Italian Government. I can, and must, assure you that the action of the Italian delegation in Geneva has as its only purpose to explore every possibility of agreement, which could positively emerge also from the same last Soviet proposals. Through an objective examination of the records of the meetings, you will easily satisfy yourself of the absolute soundness of this statement of ours.

In this respect I should like to refer to what I wrote in my letter to you of 7 June 1960, with regard to the constructive manner in which the

LETTRE, EN DATE DU 15 JUILLET 1960, ADRESSÉE PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ITALIE, M. FERNANDO TAMBRONI, AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, M. N. S. KHROUCHTCHEV

A propos de votre lettre du 27 juin 1960 [DC/155, sect. V] qui m'a été remise par l'Ambassadeur de l'URSS, M. Kozijrev, je tiens avant tout à souligner que les considérations et les critiques que vous formulez au sujet de l'attitude prise par le Gouvernement italien et par sa délégation à la Conférence du désarmement sont dénuées de tout fondement. Rien ne permet de dire que l'Italie s'est montrée peu désireuse d'aboutir à un accord sur le problème vital et complexe du désarmement. De même, prétendre que la délégation italienne s'est complue dans une argumentation stérile, et en particulier, qu'elle a invoqué « la nécessité de maintenir les armements à leur niveau actuel » et a préconisé « le maintien des bases... en territoire étranger », c'est s'écarter de la réalité.

En fait, le représentant italien à Genève a constamment souligné la nécessité de réduire graduellement les niveaux des effectifs et des armements de type classique, parallèlement à un désarmement atomique correspondant. Quant aux bases, le représentant italien ne pouvait que relever que les propositions soviétiques, si elles prévoient expressément qu'aucun Etat ne doit tirer d'avantages militaires de l'exécution du désarmement, donnent la priorité à l'élimination des bases, ce qui, pendant la première phase du désarmement, aurait pour effet de bouleverser l'équilibre actuel des forces en Europe. Et une déclaration dans laquelle le Gouvernement soviétique indiquerait son intention d'entreprendre un désarmement de type classique une fois les bases supprimées ne saurait remédier au déséquilibre ainsi créé.

Loin de « noyer la question du désarmement dans des discussions stériles et interminables sur le thème du contrôle sans désarmement », l'Italie souhaite toujours, comme par le passé, que le désarmement et le contrôle progressent au même rythme et de concert. D'ailleurs, le représentant italien a insisté à Genève sur la nécessité de créer un système de désarmement où le contrôle — s'exerçant par l'intermédiaire d'une organisation internationale — assurerait progressivement l'exécution complète des mesures convenues. Le communiqué final rédigé à la suite de la visite du Président de la République italienne en URSS, dont vous faites mention, continue à refléter la position honnête et ferme du Gouvernement italien. Je puis, et je dois, vous assurer que l'action de la délégation italienne à Genève a visé uniquement à étudier toutes les possibilités réelles d'accord, qui pourraient se dégager aussi des dernières propositions soviétiques. En examinant objectivement les comptes rendus des séances, vous vous convaincrez aisément que ce que nous avançons est parfaitement fondé.

A cet égard, je voudrais rappeler ce que je vous ai écrit dans ma lettre du 7 juin 1960, au sujet de la manière constructive dont le Gouvernement italien

Italian Government viewed the development of the negotiation. I draw your attention to it because this has found confirmation in the fact that the Italian delegate has had occasion later to point out the various points in which the recent proposals of the delegation of the USSR offered greater possibilities for the development of negotiations.

The gesture of the Soviet representative at the Conference of the Ten-Nation Committee on Disarmament in Geneva is therefore to be deplored, especially at a time when he knew that the Western delegations were about to present new proposals. I express the hope that the decision which has determined such a gesture will not be irrevocable. I prefer to believe that you are as determined as I am to seek satisfactory agreements on the problem of disarmament which is of such a vital importance to all humanity.

The Soviet decision to interrupt conversations in Geneva takes on unilateral aspects which cannot be reconciled with the obligations which your Government had undertaken last September. The decision to convene the Ten-Nation Committee was taken by the Ministers of Foreign Affairs of the Soviet Union, of the United States, of the United Kingdom and of France in September last year and such a decision cannot be voided by a unilateral action on the part of the Soviet Union: to be valid such an act must be made through an agreement by the four Powers together.

As the Soviet delegation did not attend the meeting of 28 June, I regret to be led to the conclusion that your Government does not show the necessary interest in seeking — within the Ten-Nation Committee — a concrete method to attain the objective which you declare to pursue and which we honestly hope to reach.

The importance of the problem of disarmament is at any rate such that — if it is not intended to delude the universal expectations — no delay should be interposed in approaching it again with the utmost good will. Therefore I strongly hope that you will agree to a proposal for a prompt resumption of the work of the Ten-Nation Committee.

envisageait l'évolution des négociations. Si j'appelle votre attention sur ce point, c'est parce qu'il s'est trouvé confirmé lorsque le représentant de l'Italie a eu l'occasion, par la suite, de signaler les différents aspects des récentes propositions de la délégation soviétique qui offraient de meilleures possibilités de négociation.

Le geste du représentant soviétique à la Conférence du Comité des dix puissances sur le désarmement à Genève, est donc regrettable, d'autant que ce représentant savait que les délégations occidentales étaient sur le point de présenter de nouvelles propositions. J'exprime l'espoir que la décision qui a dicté ce geste n'est pas irrévocable. Je préfère croire que, tout comme moi, vous êtes décidé à rechercher des accords satisfaisants sur le problème du désarmement, qui revêt une importance vitale pour l'humanité tout entière.

La décision soviétique d'interrompre les conversations de Genève prend un aspect unilatéral incompatible avec les obligations assumées par votre gouvernement en septembre dernier. La décision de convoquer le Comité des dix puissances a été prise, en septembre 1959, par les Ministres des Affaires étrangères de l'Union soviétique, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France, et elle ne saurait être annulée par un acte unilatéral de l'Union soviétique; il faut pour cela un accord entre les quatre puissances.

Puisque la délégation soviétique n'a pas assisté à la séance du 28 juin, je suis, à mon regret, amené à en conclure que votre gouvernement n'attache pas l'intérêt voulu à la recherche — au sein du Comité des dix puissances — d'un moyen concret d'atteindre l'objectif que vous déclarez viser et auquel nous espérons sincèrement parvenir.

Quoi qu'il en soit, le problème du désarmement est d'une telle importance que, si l'on ne veut pas tromper un espoir universel, il faut sans tarder en reprendre l'examen avec la meilleure volonté possible. J'espère donc fermement que vous souscrirez à une proposition tendant à ce que le Comité des dix puissances reprenne promptement ses travaux.

DOCUMENT DC/154

Letter dated 22 July 1960 from the representative of the United States of America to the Chairman of the Disarmament Commission requesting a meeting of the Disarmament Commission and transmitting the text of the United States disarmament proposal of 27 June 1960

[Original text: English]
[22 July 1960]

On behalf of the United States, I have the honour to request that you convene early in August a meeting of the Disarmament Commission.

From 15 March to 28 June 1960 the Ten-Nation Committee on Disarmament met in Geneva in an effort to make progress toward a disarmament

Lettre, en date du 22 juillet 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant des Etats-Unis d'Amérique, contenant une demande en vue d'une réunion de la Commission du désarmement et transmettant le texte de la proposition sur le désarmement présentée par les Etats-Unis le 27 juin 1960

[Texte original en anglais]
[22 juillet 1960]

J'ai l'honneur, au nom des Etats-Unis, de vous prier de bien vouloir convoquer au début d'août une réunion de la Commission du désarmement.

Du 15 mars au 28 juin 1960, le Comité des dix puissances sur le désarmement a siégé à Genève en vue de progresser dans la voie d'un accord sur le

agreement. At the start of the Conference the Governments of Canada, France, Italy, the United Kingdom and the United States submitted a major disarmament proposal. A new proposal, taking into account developments during the Conference, had been prepared when on 27 June the delegations of the Eastern European countries, led by the Soviet Union, walked out of the Conference without warning, after being told by the United States representative that the new proposal would soon be submitted.

The United States attached great importance to this Conference and deplores the cavalier manner in which the group led by the Soviet Union callously disrupted what otherwise might have been fruitful negotiations. As the verbatim record of the meeting on 27 June reveals, the Polish delegate, then acting as Chairman, heard speeches by each of the five Eastern European delegations, but, in flagrant disregard of all accepted rules of procedure, denied the repeated requests of Western delegates to speak and arbitrarily attempted to declare the Conference ended. It was particularly distressing and difficult to comprehend the action taken by the Soviet delegation and its associates in view of their knowledge of the forthcoming new disarmament proposals.

The Western States, intensely aware of the seriousness of the disarmament question, instructed their delegations to remain in Geneva to be available to resume negotiations. Each of the five Western States dispatched a communication to the Soviet Government asking that it reconsider its decision to break off disarmament negotiations. These communications have been distributed as documents of the General Assembly and of the Disarmament Commission. Thus far the Soviet Union has not replied to these communications nor given any indication that it attaches urgency to the resumption of negotiations.

Since disarmament is a matter of vital concern to all United Nations Members, I believe that the Disarmament Commission, which includes representatives from all Member States, should consider promptly the situation arising from the Soviet decision to break off these negotiations.

In this connexion I am transmitting a copy of the disarmament proposal which the United States introduced in the Ten-Nation Committee on Disarmament on the very day the Soviet Union abruptly walked out of the meeting. I request that this proposal be circulated to the members of the Disarmament Commission.

(Signed) Henry Cabot LODGE
Permanent Representative of the United
States of America to the United Nations

désarmement. Au début de la Conférence, les Gouvernements du Canada, des Etats-Unis, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni ont présenté une proposition très importante sur le désarmement. Une nouvelle proposition, tenant compte des faits nouveaux survenus pendant la Conférence, avait été préparée, lorsque, le 27 juin, les délégations des pays d'Europe orientale, l'Union soviétique à leur tête, ont quitté la Conférence sans avertissement, après que le représentant des Etats-Unis leur eut fait savoir que la nouvelle proposition allait être présentée.

Les Etats-Unis, qui attachaient une grande importance à cette Conférence, déplorent la façon cavalière dont le groupe dirigé par l'Union soviétique a sans ménagement rompu ce qui, sans cela, aurait pu être des négociations fructueuses. Comme le compte rendu sténographique de la séance du 27 juin le révèle, le représentant de la Pologne, qui exerçait alors la présidence, a laissé parler chacune des cinq délégations d'Europe orientale, mais, au mépris flagrant de toutes les règles de procédure admises, il a refusé de faire droit aux demandes répétées des représentants occidentaux de prendre la parole et s'est efforcé arbitrairement de déclarer la Conférence close. La décision prise par la délégation soviétique et celles qui lui sont associées était particulièrement regrettable et difficile à comprendre, étant donné qu'elles savaient que de nouvelles propositions touchant le désarmement allaient être présentées.

Les Etats occidentaux, profondément conscients du sérieux de la question du désarmement, ont donné pour instructions à leurs délégations de demeurer à Genève afin qu'elles soient à même de reprendre les négociations. Chacun des cinq Etats occidentaux a adressé au Gouvernement soviétique une communication le priant de reconsidérer sa décision de rompre les négociations sur le désarmement. Le texte de ces communications a été distribué en tant que document de l'Assemblée générale et de la Commission du désarmement. Jusqu'ici, l'Union soviétique n'a pas répondu à ces communications et n'a, non plus, aucunement indiqué qu'elle attache un caractère d'urgence à la reprise des négociations.

Le désarmement étant une question qui présente un intérêt vital pour tous les Membres des Nations Unies, j'estime que la Commission du désarmement, qui comprend des représentants de tous les Etats Membres, devrait examiner sans retard la situation découlant de la décision soviétique de rompre ces négociations.

A ce sujet, je vous fais tenir ci-joint le texte de la proposition touchant le désarmement que les Etats-Unis ont présentée à la Conférence du Comité des dix puissances sur le désarmement le jour même où l'Union soviétique a abruptement quitté la séance. Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de cette proposition aux membres de la Commission du désarmement.

Le représentant permanent
des Etats-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(signé) Henry Cabot LODGE

ANNEX

PROGRAMME FOR GENERAL AND COMPLETE DISARMAMENT UNDER EFFECTIVE INTERNATIONAL CONTROL (SUBMITTED BY THE UNITED STATES DELEGATION TO THE TEN-NATION COMMITTEE ON DISARMAMENT ON 27 JUNE 1960)

Introduction

The ultimate goal is a secure and peaceful world of free and open societies in which there shall be general and complete disarmament under effective international control and agreed procedures for the settlement of disputes in accordance with the principles of the United Nations Charter.

General and complete disarmament in a secure, free and peaceful world requires:

1. The disbanding, through progressive stages, of all armed forces of all States and the prohibition of their re-establishment in any form whatsoever, except for those contingents of agreed size required for the purpose of maintaining internal order and ensuring the personal security of citizens and for agreed contingents for the international peace force;
2. The cessation of the production of all kinds of armaments, including all means for delivering weapons of mass destruction, and their complete elimination from national arsenals, through progressive stages, except for those armaments agreed upon for use by an international peace force and agreed remaining national contingents;
3. Strict and effective international control, from beginning to end, of the carrying out of all disarmament measures, to ensure that there are no violations;
4. The establishment of effective means for enforcement of international agreements and for the maintenance of peace.

Controlling principles

1. Disarmament under effective international control shall be carried out in such a manner that at no time shall any State, whether or not a party to a treaty, obtain military advantage over other States as a result of the progress of disarmament.
2. General and complete disarmament shall proceed through three stages containing balanced, phased and safeguarded measures with each measure being carried out in an agreed and strictly defined period of time, under the supervision of an international disarmament control organization, within the framework of the United Nations.
3. Each measure within each stage shall be initiated simultaneously by all participating States upon completion of the necessary preparatory studies and upon establishment of the arrangements and procedures necessary for the international disarmament control organization to verify the measure on an initial and continuing basis.
4. Transition from one stage to the next shall be initiated when the Security Council of the United Nations agrees that all measures in the preceding stage have been fully implemented and effective verification is continuing, and that any additional verification arrangements and procedures required for measures in the next stage have been established and are ready to operate effectively.

ANNEXES

PROGRAMME DE DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET SOUS CONTRÔLE INTERNATIONAL EFFICACE (SOUMIS PAR LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU COMITÉ DES DIX PUISSANCES SUR LE DÉSARMEMENT LE 27 JUIN 1960)

Introduction

L'objectif ultime est un monde de sociétés libres et ouvertes jouissant de la sécurité et de la paix, monde dans lequel il y aura désarmement général et complet sous contrôle international efficace et où des procédures acceptées de tous assureront un règlement des différends conforme aux principes de la Charte des Nations Unies.

Le désarmement général et complet dans un monde où règnent la sécurité, la liberté et la paix appelle:

1. Le licenciement par étapes progressives de toutes les forces armées de tous les États et l'interdiction de les rétablir sous quelque forme que ce soit, à l'exception des contingents — dont le nombre sera fixé d'un commun accord — qui seront requis en vue de maintenir l'ordre interne et d'assurer la sécurité personnelle des citoyens, à l'exception également des contingents — déterminés d'un commun accord, — qui seront destinés à la force internationale de paix;
2. La cessation de la fabrication de toutes les catégories d'armement, y compris tous les véhicules d'armes de destruction massive, et leur complète élimination des arsenaux nationaux — et ce par étapes progressives —, à l'exception toutefois des armements qui auront été convenus pour l'équipement d'une force internationale de paix ainsi que des reliquats de contingents nationaux déterminés d'un commun accord;
3. Le contrôle international strict et efficace, du commencement à la fin, de l'exécution de toutes les mesures de désarmement afin de s'assurer qu'elles ne sont pas violées;
4. L'instauration de moyens efficaces assurant l'exécution des accords internationaux et le maintien de la paix.

Principes de contrôle

1. Le désarmement sous contrôle international efficace sera mis en œuvre de telle sorte qu'à aucun moment aucun État, qu'il soit ou non partie à un traité, ne puisse, du fait du processus de désarmement, obtenir un avantage militaire par rapport à d'autres États.
2. Le désarmement général et complet comportera trois étapes comprenant des mesures équilibrées, échelonnées et garanties, chaque mesure étant exécutée dans un laps de temps strictement défini sur lequel l'accord aura été réalisé, sous la surveillance d'un organisme international de contrôle du désarmement opérant dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.
3. Chaque mesure, à chaque étape, commencera d'être appliquée simultanément par tous les États participants après l'achèvement des études préparatoires nécessaires et après la mise en place des arrangements et des procédures nécessaires pour que l'organisme international de contrôle du désarmement puisse vérifier la mesure au stade initial et sur une base continue.
4. Le passage d'une étape à la suivante commencera de s'effectuer lorsque le Conseil de sécurité des Nations Unies aura décidé que toutes les mesures de l'étape précédente ont été pleinement exécutées, que la vérification effective se poursuit, et que les arrangements et procédures complémentaires de vérification requis pour les mesures de l'étape suivante ont été mis en place et sont prêts à fonctionner de manière efficace.

5. The treaties shall remain in force indefinitely subject to the inherent right of a party to withdraw and be relieved of obligations thereunder if the provisions of the treaty, including those providing for the timely installation and effective operation of the control system, are not being fulfilled and observed.

6. The international disarmament control organization shall comprise all participating States whose representatives shall meet as a conference periodically as required. There shall in addition be a control commission and a director general. The specific responsibility and authority of the conference, control commission and the director general, the staffing arrangements and criteria, the responsibilities of participating States to the organization, and provisions for any necessary preparatory or interim group to aid in the establishment of the organization shall be specified in the treaty.

7. The specific arrangements, procedures and means required for effective initial and continuing verification of satisfactory performance of each measure by the international disarmament control organization shall be specified in the treaties. These shall provide for all necessary means required for effective verification of compliance with each step of each measure. Verification of each agreed disarmament measure shall be accomplished in such a manner as to be capable of disclosing, to the satisfaction of all participating States, any evasion of the agreement. Specifically, from the initiation of implementation of each agreed disarmament measure, there shall be effective verification by the international disarmament control organization; verification shall be in no way dependent upon declarations by States for its effectiveness; verification shall include the capability to ascertain that not only do reductions of armed forces and armaments in agreed amounts take place, but also that retained armed forces and armaments do not exceed agreed levels at any stage.

Task of the Ten-Nation Committee on Disarmament

The task of the Ten-Nation Committee on Disarmament is to work out a treaty for general and complete disarmament under effective international control governed by the foregoing controlling principles as follows:

1. Negotiate and agree upon a treaty, to be acceded to in the first instance by States represented on the Ten-Nation Committee on Disarmament, embodying the first stage of the programme. This stage shall consist of those initial and controllable measures which can and shall be undertaken without delay by the States participating in the Committee to preclude the expansion of their armed forces; to bring to a halt the growth of their weapon stockpiles; to reduce the levels of their armed forces and armaments to the extent possible without jeopardy to their security; and to provide measures for protection against surprise attack.

2. In the course of negotiating such a treaty, arrange for and conduct the necessary technical studies to work out effective control arrangements for measures to be carried out in the programme. These studies shall provide an agreed basis for proceeding with implementation of the measure studied in the appropriate stage. Among the early studies shall be a technical examination of the measures necessary to verify control over, reduction and elimination of, agreed categories of nuclear delivery sys-

5. Les traités demeureront en vigueur indéfiniment, sous réserve du droit inhérent à toute partie de les dénoncer et d'être déliée des obligations contractées en vertu desdits traités, si les dispositions — y compris celles qui visent la mise en place en temps voulu et le fonctionnement efficace du système de contrôle — n'en sont pas respectées.

6. L'organisme international de contrôle du désarmement groupera tous les Etats participants, dont les représentants se réuniront périodiquement en conférence selon qu'il y aura lieu. Il y aura de plus une commission de contrôle et un directeur général. Le traité précisera la responsabilité particulière et les pouvoirs de la Conférence, de la Commission de contrôle et du Directeur général, les arrangements relatifs au personnel et les critères de son recrutement, les responsabilités des Etats adhérant à l'organisme et les dispositions qui permettront à tel groupe préparatoire ou intérimaire qui s'avérera nécessaire d'aider à la mise en place de cet organisme.

7. Les traités spécifieront les arrangements, procédures et moyens particuliers qui seront nécessaires pour la vérification efficace, tant initiale que continue, de l'exécution satisfaisante de chaque mesure par l'organisme international de contrôle du désarmement. Ces arrangements prévoiront tous les moyens indispensables requis pour la vérification efficace de l'exécution de chaque phase de chaque mesure. La vérification de chaque mesure de désarmement qui aura été convenue se fera de telle manière qu'elle puisse déceler, à la satisfaction de tous les Etats participants, toute violation de l'accord. En particulier, à partir du début de la mise en œuvre de chaque mesure de désarmement convenue, l'organisme international de contrôle du désarmement procédera à une vérification efficace; celle-ci ne dépendra aucunement, pour son efficacité, des déclarations des Etats; elle comprendra la possibilité de s'assurer que non seulement les réductions de forces armées et d'armements se font selon les quantités convenues, mais aussi que les forces armées et les armements retenus ne dépassent à aucune étape les niveaux convenus.

Mandat du Comité des dix puissances sur le désarmement

Le mandat du Comité des dix puissances sur le désarmement est d'élaborer un traité de désarmement général et complet sous contrôle international efficace régi par les principes de contrôle ci-dessus énoncés, cela de la manière suivante:

1. Il convient de négocier et de rédiger d'un commun accord un traité auquel adhéreront tout d'abord les Etats représentés au Comité des dix puissances sur le désarmement, traité qui réglera la première étape du programme. Cette étape comportera les mesures initiales et contrôlables qui peuvent être et seront mises en œuvre sans délai par les Etats participant aux travaux du Comité afin d'empêcher l'accroissement de leurs forces armées, d'arrêter l'augmentation de leurs stocks d'armes, de réduire le niveau de leurs forces armées et de leurs armements dans toute la mesure possible, sans toutefois mettre en péril leur sécurité, et de prévoir des mesures de protection contre une attaque par surprise.

2. Pendant la négociation d'un tel traité, il convient d'organiser et d'effectuer les études techniques nécessaires en vue de mettre au point des arrangements efficaces de contrôle pour les mesures appelées à être exécutées conformément au programme. Ces études permettront de trouver, d'un commun accord, une base pour l'exécution de la mesure étudiée au cours de l'étape appropriée. Une des premières études consistera dans l'examen technique des mesures requises pour vérifier le contrôle, la

tems, including missiles, aircraft, surface ships, submarines and artillery.

3. After reaching agreement on a treaty on the first stage of the programme, prepare for submission to a world disarmament conference an agreed draft treaty on the second and third stages of the programme as set forth below, in accordance with the foregoing controlling principles.

4. Thereupon, arrange for a world-wide conference of all States, to be held at the earliest possible time, for the following purposes:

(a) Accession to the treaty covering stage one by States which have not already done so;

(b) Accession to the treaty covering stages two and three by all States.

Stage one

1. An international disarmament control organization shall be established within the framework of the United Nations, and expanded as required by the progressive implementation of general and complete disarmament.

2. The placing into orbit or stationing in outer space of vehicles carrying weapons capable of mass destruction shall be prohibited.

3. To give greater protection against surprise attack, (a) prior notification to the international disarmament control organization of all proposed launchings of space vehicles and missiles and their planned tracks; (b) the establishment of a zone of aerial and ground inspection in agreed areas including the United States and the USSR; (c) exchange of observers on a reciprocal basis at agreed military bases, domestic and foreign.

4. Declaration of and institution of on-site inspection at mutually agreed operational air bases, missile launching pads, submarine and naval bases in order to establish a basis for controls over nuclear delivery systems in subsequent stages.

5. Initial force-level ceilings shall be established as follows; 2.5 million for the United States and the USSR and agreed appropriate force levels for certain other States. After the accession to the treaty of other militarily significant States and after these initial force levels have been verified, force levels of 2.1 million shall be established for the United States and the USSR and agreed appropriate force levels shall be established for other militarily significant States.

6. Agreed types and quantities of armaments in agreed relation to the established force levels shall be placed in storage depots by participating States within their own territories, under supervision by the international disarmament control organization pending their final destruction or conversion to peaceful uses.

7. The production of fissionable materials for use in weapons shall be stopped upon installation and effective operation of the control system found necessary to verify this step by prior technical study and agreed quantities of fissionable materials from past production shall be

réduction et l'élimination des catégories convenues de véhicules nucléaires, y compris les fusées, les avions, les navires de surface, les sous-marins et l'artillerie.

3. Après qu'un accord sera intervenu au sujet du traité relatif à la première étape, il conviendra d'élaborer, à l'intention d'une conférence mondiale du désarmement, un projet commun de traité relatif à la deuxième et à la troisième étape du programme, comme il est indiqué ci-après, conformément aux principes de contrôle énoncés ci-dessus.

4. Il conviendra d'organiser ensuite une conférence groupant l'ensemble des Etats du monde. Celle-ci devra se tenir le plus tôt possible pour régler les questions suivantes:

a) Adhésion au traité relatif à la première étape des Etats qui n'y ont pas encore adhéré;

b) Adhésion de tous les Etats au traité relatif aux deuxième et troisième étapes.

Première étape

1. Un organisme international de contrôle du désarmement sera instauré dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies; il sera élargi par la suite dans la mesure requise par l'exécution progressive du désarmement général et complet.

2. Il sera interdit de mettre sur orbite ou de placer dans l'espace extra-atmosphérique des véhicules transportant des armes de destruction massive.

3. Afin d'assurer une plus grande protection contre les risques d'attaque par surprise, a) tous les lancements envisagés de véhicules spatiaux ou de fusées ainsi que leurs trajectoires projetées devront être préalablement notifiés à l'Organisation internationale de contrôle du désarmement; b) une zone d'inspection aérienne et terrestre sera établie dans des régions convenues, y compris le territoire des Etats-Unis et celui de l'URSS; c) il sera procédé à des échanges d'observateurs, sur la base de la réciprocité, dans des bases militaires convenues, tant nationales qu'étrangères.

4. Il conviendra d'élaborer et d'instaurer un système d'inspection sur place des bases aériennes opérationnelles fixées d'un commun accord, des rampes de lancement de fusées, ainsi que des bases sous-marines et navales, en vue de créer les conditions nécessaires au contrôle des véhicules et des réseaux de lancement d'armes nucléaires au cours des étapes ultérieures.

5. Le plafond des forces armées sera établi, pour commencer, comme suit: 2.500.000 hommes pour les Etats-Unis et l'URSS et des effectifs appropriés, fixés d'un commun accord, pour certains autres Etats. Après l'adhésion au traité d'autres Etats ayant une importance militaire, et après que ces niveaux initiaux d'effectifs militaires auront été contrôlés, le niveau des forces armées sera ramené à 2.100.000 hommes pour les Etats-Unis et l'URSS, et des effectifs appropriés seront fixés d'un commun accord pour d'autres Etats ayant une importance militaire.

6. Des catégories et des quantités convenues d'armements en rapport avec le niveau fixé pour les forces armées seront placées par les Etats participants dans des dépôts sur leur propre territoire, sous la surveillance de l'organisme international de contrôle du désarmement, en attendant leur destruction finale ou leur conversion à des fins pacifiques.

7. La fabrication de matières fissiles destinées à des fins militaires cessera après l'installation et l'entrée effective en fonction du système de contrôle qui, à la suite d'une étude technique préalable, aura été jugé nécessaire pour assurer la vérification de cette mesure, et des quan-

transferred to non-weapons uses, including stockpiling for peaceful purposes, conditioned upon satisfactory progress in the field of conventional disarmament.

8. The submission by the various States to the international disarmament control organization of data relating to: the operation of their financial system as it affects military expenditures, the amount of their military expenditures, and the percentage of their gross national product earmarked for military expenditures. The data to be submitted will be drawn up in accordance with predetermined and mutually agreed criteria.

Stage two

1. Force levels shall be further reduced to 1.7 million for the United States and the USSR and to agreed appropriate levels for other States.

2. Quantities of all kinds of armaments of each State, including nuclear, chemical, biological and other weapons of mass destruction in existence and all means for their delivery, shall be reduced to agreed levels and the resulting excesses shall be destroyed or converted to peaceful uses. Agreed categories of missiles, aircraft, surface ships, submarines and artillery designed to deliver nuclear and other weapons of mass destruction shall be included in this measure.

3. Expenditures for military purposes shall be reduced in amounts bearing a relation to the agreed reductions in armed forces and armaments.

4. An international peace force, within the United Nations, shall be progressively established and maintained with agreed personnel strength and armaments sufficient to preserve world peace when general and complete disarmament is achieved.

Stage three

1. Forces and military establishments of all States shall be finally reduced to those levels required for the purpose of maintaining internal order and ensuring the personal security of citizens and of providing agreed contingents of forces to the international peace force.

2. The international peace force and remaining agreed contingents of national armed forces shall be armed only with agreed types and quantities of armaments. All other remaining armaments, including weapons of mass destruction and vehicles for their delivery and conventional armaments shall be destroyed or converted to peaceful uses.

3. Expenditures for military purposes by all States shall be further reduced in amounts bearing a relation to the agreed reductions in armed forces and armaments.

4. There shall be no manufacture of any armaments except for agreed types and quantities for use by the international peace force and agreed remaining national contingents.

Following completion of stage three, the programme for general and complete disarmament shall continue to be adhered to and verified.

tités convenues de matières fissiles provenant de la production passée seront transférées à des fins non militaires, y compris la création de stocks pour des fins pacifiques, sous réserve que des progrès satisfaisants aient été accomplis dans le domaine du désarmement du type classique.

8. Les divers Etats soumettront à l'organisme international de contrôle du désarmement les données concernant: le fonctionnement de leur organisation financière en tant qu'elle affecte les dépenses militaires, le montant de leurs dépenses militaires, et le pourcentage de leur revenu national brut affecté à des dépenses militaires; les données qui devront être fournies audit organisme seront établies sur la base de critères fixés d'avance d'un commun accord.

Deuxième étape

1. Les niveaux des forces armées subiront une nouvelle réduction et seront ramenés à 1.700.000 hommes pour les Etats-Unis et l'URSS, et à des effectifs appropriés convenus d'un commun accord pour les autres Etats.

2. Les quantités existantes de toutes les catégories d'armements, y compris les armes nucléaires, chimiques, biologiques et autres armes de destruction, ainsi que les véhicules de ces armes, seront, pour chaque Etat, ramenées à des niveaux fixés d'un commun accord, et les excédents résultant de cette réduction seront détruits ou convertis à des fins pacifiques. Cette mesure s'appliquera à des catégories convenues de fusées, d'avions, de navires de surface, de sous-marins et d'artillerie pouvant servir de véhicules d'armes nucléaires ou d'autres armes de destruction massive.

3. Les dépenses pour fins militaires seront ramenées à des montants en rapport avec les réductions convenues dans les forces armées et les armements.

4. Une force internationale de paix sera progressivement constituée dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies; elle sera dotée d'un effectif convenu et d'armements suffisants pour pouvoir assurer le maintien de la paix mondiale après la réalisation du désarmement général et complet.

Troisième étape

1. Les forces armées et les établissements militaires de tous les Etats seront finalement ramenés au niveau requis pour le maintien de l'ordre interne et pour la garantie de la sécurité personnelle des citoyens, ainsi que pour permettre aux Etats de fournir des contingents convenus à la force internationale de paix.

2. La force internationale de paix et les contingents convenus de forces nationales armées qui subsisteront ne seront armés que de types convenus d'armes, en quantités fixées d'un commun accord. Tous les autres armements, y compris les armes de destruction massive et leurs véhicules, ainsi que les armements de type classique, seront détruits ou convertis à des fins pacifiques.

3. Les dépenses pour fins militaires subiront dans tous les Etats une nouvelle réduction en rapport avec les réductions convenues des forces armées et des armements.

4. Il ne sera pas fabriqué d'armements, à l'exception des catégories et des quantités d'armes destinées à la force internationale de paix et aux contingents nationaux convenus qui subsisteront.

Après l'achèvement de la troisième étape, le programme de désarmement général et complet sera maintenu et continuera d'être contrôlé.

Letter dated 15 July 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Secretary-General, transmitting letters dated 27 June 1960 from the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the United States of America, the Prime Minister of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, the President of the French Republic and the Prime Minister of Canada, and a note dated 27 June 1960 from the Soviet Government to the Governments of all other countries

[Original text: Russian]
[25 July 1960]

In accordance with the instructions of the Government of the USSR, I request you to issue as documents of the General Assembly and of the United Nations Disarmament Commission the texts, attached hereto, of messages dated 27 June 1960 addressed by Mr. N. S. Khrushchev, Chairman of the Council of Ministers of the USSR, to Mr. D. Eisenhower, President of the United States of America, Mr. H. Macmillan, Prime Minister of the United Kingdom, Mr. C. de Gaulle, President of France, Mr. J. Diefenbaker, Prime Minister of Canada, and Mr. F. Tambroni, Chairman of the Council of Ministers of Italy, on the question of disarmament, together with the text of a note dated 27 June 1960 addressed by the Soviet Government of all other countries on that question.

(Signed) A. SOBOLEV
Permanent Representative of the Union
of Soviet Socialist Republics
to the United Nations

I

LETTER DATED 27 JUNE 1960 FROM MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS, TO MR. DWIGHT D. EISENHOWER, PRESIDENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA

Further to my letter of 2 June 1960,^a to which were appended the Soviet Government's proposals concerning the basic clauses of a treaty on general and complete disarmament, I feel it necessary to inform you of the following.

The situation which has arisen in the Ten-Nation Committee on Disarmament arouses the Soviet Government's serious concern.

During our conversations last autumn we observed that the question of general disarmament

* Also issued under the symbol A/4423.

Lettre, en date du 15 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et transmettant les lettres, en date du 27 juin 1960, adressées par le Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Président des Etats-Unis d'Amérique, au Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au Président de la République française, au Premier Ministre du Canada et au Président du Conseil des ministres d'Italie, ainsi qu'une note, en date du 27 juin 1960, adressée par le Gouvernement soviétique aux gouvernements de tous les autres pays

[Texte original en russe]
[25 juillet 1960]

D'ordre du Gouvernement de l'URSS, je vous serais obligé de bien vouloir faire publier comme documents de l'Assemblée générale et de la Commission du désarmement de l'ONU le texte ci-joint des messages que M. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS, a adressés le 27 juin 1960, sur la question du désarmement, à M. Eisenhower, président des Etats-Unis, à M. Macmillan, premier ministre du Royaume-Uni, à M. de Gaulle, président de la République française, à M. Diefenbaker, premier ministre du Canada, et à M. Tambroni, président du Conseil des ministres d'Italie, ainsi que le texte de la note que le Gouvernement soviétique a adressée le 27 juin 1960 aux gouvernements de tous les autres pays sur la même question.

Le représentant permanent
de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
(Signé) A. SOBOLEV

I

LETTRE, EN DATE DU 27 JUIN 1960, ADRESSÉE PAR M. N. S. KHRUSHCHEV, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, A M. DWIGHT EISENHOWER, PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Pour compléter ma lettre du 2 juin 1960^a qui accompagnait les propositions du Gouvernement soviétique concernant les dispositions fondamentales d'un traité de désarmement général et complet, j'estime nécessaire de vous faire connaître ce qui suit.

La situation qui s'est créée au Comité des dix puissances sur le désarmement inquiète vivement le Gouvernement soviétique.

Au cours de nos négociations de l'automne dernier, nous avons constaté que la question du désar-

* Distribué également sous la cote A/4423.

was the most serious one now confronting the world, and agreed that our two Governments would make every effort to achieve a constructive solution of that problem. It is a known fact that on matters of disarmament the Soviet Government has acted and continues to act in precisely this spirit.

On 18 September 1959 the Soviet Government introduced for examination by the United Nations a programme of general and complete disarmament.² The Supreme Soviet of the USSR, wishing to make a fresh contribution to the cause of ensuring peace and creating the most favourable conditions for the attainment of agreement on general and complete disarmament, passed on 15 January an Act providing for yet another considerable reduction of the Soviet armed forces, by 1.2 million men.

The Soviet Government, desiring as it does to reach a practical agreement on the pressing problem of disarmament as soon as possible, worked out, as a development of the disarmament programme it had proposed on 18 September 1959, and prepared for discussion at the meeting of the Heads of the four Powers, detailed proposals for the realization of general and complete disarmament. In these proposals we took into account the views advanced by the Western Powers on a number of important matters, in particular as regards the priority to be assigned to the prohibition and elimination of all means of delivering nuclear weapons, including the elimination of military bases, and the elaboration of detailed measures of control over disarmament and of measures to preserve peace and security in conditions of general and complete disarmament, etc.

Since, as a result of the intolerable actions undertaken by the United States of America against the Soviet Union, the Summit Conference was wrecked, the Soviet Government, believing that examination of the problem of disarmament brooked no delay, sent the proposals it had prepared to the Governments of all countries and introduced them for consideration by the Ten-Nation Committee. These proposals were supported by the representatives of Poland, Czechoslovakia, Romania and Bulgaria on the Committee, and by the Governments of various other countries.

It must be observed, however, that the delegations of the Western Powers, and first and foremost the delegation of the United States of America, adopted in the Committee a position calculated to achieve any imaginable purpose but progress in the cause of disarmament. Not content with doing nothing to facilitate the earliest possible attainment of agreement on disarmament, they appear to have made it their objective to do everything possible to prevent such agreement, to divert all the Committee's activity from solving the practical problems of disarmament, and to submerge the cause of disarmament in a sea of fruitless, interminable discussion on the subject of control without disarmament.

mement général est la plus importante à laquelle le monde ait à faire face à l'heure actuelle et nous sommes convenus que nos deux gouvernements feraient tout ce qui est en leur pouvoir pour parvenir à une solution constructive de ce problème. On sait que, en matière de désarmement, c'est précisément dans ce sens qu'a agi et qu'agit toujours le Gouvernement soviétique.

Le 18 septembre 1959, le Gouvernement soviétique a saisi l'Organisation des Nations Unies d'un programme de désarmement général et complet². Le Soviet suprême de l'URSS, désireux de contribuer encore à assurer la paix et à créer les conditions les plus favorables à la conclusion d'un accord sur le désarmement général et complet, a adopté le 15 janvier 1960 une loi prévoyant une nouvelle réduction importante — de 1.200.000 hommes — des forces armées soviétiques.

Soucieux de parvenir le plus rapidement possible à un accord pratique sur le problème urgent du désarmement, le Gouvernement soviétique, pour développer le programme de désarmement qu'il avait déposé le 18 septembre 1959, a élaboré et préparé, à l'intention de la Conférence des chefs d'État ou de Gouvernement des quatre puissances, des propositions détaillées concernant l'exécution d'un désarmement général et complet. Dans ces propositions, nous avons tenu compte des arguments que les puissances occidentales avaient avancés sur plusieurs questions importantes, notamment sur la priorité à donner à l'interdiction et à l'élimination de tous les véhicules d'armes nucléaires, y compris la suppression des bases militaires, sur les détails du contrôle du désarmement, sur les mesures à prendre pour maintenir la paix et la sécurité une fois réalisé le désarmement général et complet, etc.

La Conférence au sommet ayant échoué par suite des actes inadmissibles des États-Unis d'Amérique à l'égard de l'Union soviétique, le Gouvernement soviétique, considérant que l'examen du problème du désarmement ne souffre aucun retard, a adressé les propositions qu'il avait élaborées aux gouvernements de tous les pays et en a saisi le Comité des dix puissances. Ces propositions ont reçu l'appui des Gouvernements polonais, tchécoslovaque, roumain et bulgare, qui participaient aux travaux du Comité, ainsi que celui des gouvernements de plusieurs autres pays.

Force est néanmoins de constater que les délégations des puissances occidentales, et avant tout celle des États-Unis, ont pris, au Comité, une position visant à tout ce que l'on veut sauf à assurer le succès de la cause du désarmement. Non seulement ces délégations ne font-elles rien pour faciliter la conclusion, dans les plus brefs délais, d'un accord sur le désarmement, mais il semble encore qu'elles se soient fixé pour but de tout faire pour rendre cet accord impossible, pour détourner tout le travail du Comité du règlement des problèmes pratiques que pose le désarmement et pour noyer la question du désarmement dans des discussions stériles et interminables axées sur le thème du contrôle sans désarmement.

It is now more than three months since the Ten-Nation Committee began its work at Geneva. The Soviet Union presented for its examination specific and detailed plans for disarmament under effective international control, and at the same time expressed its readiness to examine any constructive ideas put forward by other members of the Committee with a view to the attainment of general disarmament. But the Western Powers, whose Governments had only recently voted in favour of the General Assembly resolution on general and complete disarmament, in effect refused in the Committee to examine any specific disarmament proposals.

For their part, the United States of America, the United Kingdom, France, Italy and Canada, put forward in the Committee a plan which, with the best will in the world, cannot be regarded as a plan for disarmament. If anything, it is a plan for control without disarmament, i.e., for legalized military espionage, which some people in the United States would apparently not be averse to using to supplement the practice of intruding for espionage purposes into the air space of other countries which the United States Government recently proclaimed to be the State policy of its country. In point of fact, the Western Powers are trying to reduce the whole matter to the establishment of control over inter-continental ballistic rockets and artificial earth satellites. It is not difficult to guess the purpose of such a plan: it is an attempt to secure unilateral military advantages for the NATO Powers to the prejudice of the security of the Soviet Union. On such a basis, naturally agreement is impossible. Apparently the endeavour to prevent the attainment of agreement on disarmament questions is in fact the aim which the United States Government and the other Western Powers have set themselves in their participation in the Ten-Nation Committee. These Powers are using the Committee as a screen behind which they are trying to hide their unwillingness to disarm.

The same line is still being followed by the delegations of the United States and the other Western States in the Ten-Nation Committee at the present time, since the Committee resumed its work at the beginning of June. This clearly shows that the United States did not intend at the Summit Conference either to adopt a position which would have made it possible to remove the disarmament question from the deadlock created through the fault of the Western Powers, in particular the United States.

As the actual talks in the Ten-Nation Committee showed, the Governments of the Western States participating in the Committee's work clearly do not desire the prohibition and destruction of those terrible means of mass destruction, atomic and hydrogen weapons. Nor do they desire the liquidation of armed forces and conventional armaments. On one or another pretext, the representatives of the Western Powers systematically reject all specific proposals on these matters and bury them in fruitless discussions.

Plus de trois mois se sont écoulés depuis le début des travaux du Comité des dix à Genève. L'Union soviétique a saisi ce Comité de plans concrets et détaillés de désarmement sous contrôle international efficace et elle s'est déclarée disposée à examiner toute suggestion constructive que les autres participants aux travaux du Comité pourraient faire en vue de réaliser le désarmement général. Or les puissances occidentales, dont les gouvernements, récemment encore, avaient voté pour la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relative au désarmement général et complet, éludent en fait, au Comité, l'examen de toute proposition concrète touchant le désarmement.

Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et le Canada ont, de leur côté, déposé au Comité des dix un plan qu'avec la meilleure volonté nous ne pouvons considérer comme un plan de désarmement. C'est bien plutôt un plan de contrôle sans désarmement, c'est-à-dire d'espionnage militaire légalisé, que d'aucuns aux Etats-Unis seraient, semble-t-il, tout disposés à appliquer pour compléter leur pratique d'intrusion dans l'espace aérien d'autres pays à des fins d'espionnage, pratique que le Gouvernement américain a récemment proclamée comme politique officielle des Etats-Unis. En fait, les puissances occidentales s'efforcent de ramener tout le problème à l'établissement d'un contrôle des fusées balistiques intercontinentales et des satellites artificiels de la Terre. L'objet de ce plan est facile à deviner: il s'agit d'obtenir des avantages militaires pour les seules puissances de l'OTAN au détriment de la sécurité de l'Union soviétique. De toute évidence, il est impossible de s'entendre sur une telle base. Apparemment, la volonté d'empêcher une entente sur les questions du désarmement est précisément le but que se sont fixé le Gouvernement des Etats-Unis et les autres puissances occidentales au Comité des dix. Ces puissances se servent du Comité comme d'un écran pour dissimuler leur répugnance à désarmer.

Les délégations des Etats-Unis d'Amérique et des autres pays occidentaux au Comité des dix s'entendent à cette attitude depuis la reprise des travaux du Comité au début de juin. Cela montre clairement que les Etats-Unis n'avaient pas d'avantage l'intention d'adopter à la Conférence au sommet une position qui aurait permis de faire sortir la question du désarmement de l'impasse où elle se trouve par la faute des puissances occidentales, et avant tout des Etats-Unis.

L'expérience des négociations au Comité des dix a montré que les gouvernements des pays occidentaux qui participent aux travaux de ce Comité ne veulent manifestement ni l'interdiction ni la destruction de ces terribles engins d'extermination que sont les armes atomiques et à hydrogène. Ils ne veulent pas non plus la suppression des forces armées et des armements de type classique. Les représentants des puissances occidentales rejettent systématiquement, sous un prétexte ou un autre, toutes les propositions concrètes sur ces questions et les noient dans une discussion stérile.

Instead of considering specific disarmament measures, the representatives of the Western States, especially the United States of America, are endeavouring to justify their military preparations and the existence of the extensive network of bases which they have set up in foreign territories.

I should be lacking in frankness if I omitted to say in this letter that the main responsibility for the situation which has arisen in the Ten-Nations Committee and for the fact that the Western Powers' position makes it impossible to take even a single step towards solving the problem of disarmament falls on the Government of the United States of America. As a matter of fact, that is not concealed by the NATO allies of the United States either, whether represented in the Ten-Nation Committee or not. It is precisely the Government of the United States which heaps one obstacle on another in the examination of disarmament problems, whether in connexion with conventional arms or with nuclear and rocket weapons.

Every time a proposal introduced by the Soviet Government for consideration by its partners in the negotiations improves the prospects for agreement and takes into account one or other desire of the Western Powers, it is at once declared unacceptable, and discussion of the problem of disarmament is thrown back to its starting point. More than once in the past we have witnessed such tactics, which may perhaps suit the purposes of those who fear the very idea of disarmament, but which prevent any progress in the examination, let alone the solution, of the problem of disarmament. All this, unfortunately, is confirmed also by the behaviour of the United States representative at Geneva.

Looking at matters realistically, the conclusion is inescapable that, as the result of the position taken by the Western Powers, the Ten-Nation Committee's work has come to a dead end, degenerated into a fruitless exchange of idle words, and that the Committee itself has become anything but a body promoting the cause of disarmament. Apparently, there are in the West influential forces which are not interested in the realization of disarmament and which are obstructing agreement on disarmament by every possible means; and these forces have succeeded in setting their stamp on the position of the Western Powers in the Ten-Nation Committee. The Committee is indeed not merely failing to advance the cause of disarmament; on the contrary, it is doing that cause considerable harm, since it misleads the peoples by creating the illusion that something is being done in the disarmament field, whereas in reality the Western Powers are again intensifying the arms race which day by day increases the danger of the outbreak of a disastrous nuclear-rocket war.

The Soviet Government cannot reconcile itself to such a state of affairs. It cannot allow participation in the Ten-Nation Committee by the Soviet Union, whose sincere desire for agreement on disarmament is well known, to be used as a screen to

Au lieu de discuter de mesures concrètes de désarmement, les représentants des puissances occidentales, et en particulier ceux des Etats-Unis, s'efforcent de justifier leurs préparatifs militaires et l'existence du vaste réseau de bases qu'ils ont créé en territoire étranger.

Je manquerais de franchise en ne disant pas dans cette lettre que si une telle situation s'est créée au Comité des dix et si la position des puissances occidentales ne permet pas de faire un seul pas vers la solution du problème du désarmement, la responsabilité en incombe surtout au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. D'ailleurs, les alliés des Etats-Unis au sein de l'OTAN ne le cachent pas, qu'ils soient ou non représentés au Comité des dix. C'est bien le Gouvernement des Etats-Unis qui accumule les obstacles lors de l'examen des questions de désarmement, qu'il s'agisse des armements de type classique ou des armes nucléaires ou à hydrogène.

Aussitôt qu'une proposition soumise par le Gouvernement soviétique à l'examen des autres parties aux négociations accroît les possibilités d'accord et prend en considération tel ou tel vœu des puissances occidentales, cette proposition est déclarée inacceptable et la discussion des questions de désarmement se trouve reportée à son point de départ. Plus d'une fois déjà nous avons pu voir employer une telle tactique, qui, même si elle fait l'affaire de ceux qu'effraie l'idée même du désarmement, empêche tout progrès dans la discussion et *a fortiori* vers la solution du problème du désarmement. Tout cela, malheureusement, trouve une confirmation dans la conduite des représentants américains à Genève.

Si l'on veut être réaliste, on est obligé de constater que, par suite de la position prise par les puissances occidentales, le travail du Comité des dix se trouve dans une impasse, a dégénéré en vaine logomachie et que le Comité lui-même est devenu tout ce que l'on veut sauf un organe qui s'emploie en faveur du désarmement. Apparemment, il existe en Occident des forces influentes que le désarmement n'intéresse pas, et qui font obstacle par tous les moyens à un accord sur le désarmement, et ces forces ont réussi à donner leur empreinte à la position des puissances occidentales au Comité des dix. Car ce Comité, loin de servir la cause du désarmement, lui porte un tort non négligeable, puisqu'il induit en erreur les peuples en donnant l'illusion que l'on fait quelque chose dans le domaine du désarmement, alors qu'en réalité les puissances occidentales intensifient de nouveau la course aux armements, qui accroît de jour en jour le danger du déclenchement d'une guerre meurtrière où seraient employés fusées et engins nucléaires.

Le Gouvernement soviétique ne peut se résigner à un tel état de choses. Il ne peut accepter que la participation au Comité des dix de l'Union soviétique, dont le désir sincère de voir se réaliser un accord sur le désarmement est bien connu, serve

conceal activity which has nothing to do with genuine disarmament.

To judge by all the evidence, the United States Government's position on the question of disarmament is determined by the general line in international affairs which the United States is now pursuing and which led to the collapse of the Summit Conference, having made it impossible for the Heads of the four States to hold a fruitful discussion on the most important international problems.

I must tell you quite frankly, Mr. President, that the Soviet Government, having considered the situation in the Ten-Nation Committee, came to the conclusion that the Western Powers, to judge from the position taken by their representatives at Geneva, do not wish to conduct serious negotiations on disarmament. They clearly have in mind their own special considerations, considerations which have nothing to do with the tasks of disarmament. This is reflected in the arms race which is still being pursued by the Western Powers, as also in the fact that during the discussion of disarmament questions in the Committee those Powers have sought to create merely the appearance of negotiation and thus to deceive the peoples, whose sincere desire is that a solution should be found to the disarmament problem.

In view of all the foregoing, the Government of the USSR came to the conclusion that it was necessary to suspend its participation in the Ten-Nation Committee's fruitless discussion, with a view to submitting to the United Nations General Assembly, for consideration at its regular session, the question of disarmament and the situation with regard to the fulfilment of the General Assembly resolution of 20 November 1959 [1378 (XIV)] on the question of disarmament. Clearly, the question of the Committee's composition also arises in this connexion.

The Soviet Government is firmly convinced that the question of disarmament, on which the issue of peace or war depends, can and must find a practical solution, and that no contrived obstacle and no procrastination in this great cause can be tolerated.

Such are the views on the question of disarmament which I have felt it my duty to communicate to you.

II

LETTER DATED 27 JUNE 1960 FROM MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS, TO MR. HAROLD MACMILLAN, PRIME MINISTER OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND

I received your letter of 6 June 1960, and must tell you frankly, without equivocation, that we are seriously concerned about the state of affairs in the Ten-Nation Committee on Disarmament.

As you will recall, during our conversations in Moscow early in 1959 we agreed that progress

d'écran pour masquer une activité qui n'a rien de commun avec un désarmement véritable.

Somme toute, la position du Gouvernement des Etats-Unis sur la question du désarmement est conforme à l'attitude générale de ce gouvernement dans les affaires internationales, qui a conduit à l'échec de la Conférence au sommet, rendant impossible une discussion féconde des principaux problèmes internationaux par les chefs des quatre Etats.

Je vous dirai très franchement, Monsieur le Président, que le Gouvernement soviétique, après avoir examiné la situation qui s'est créée au Comité, est arrivé à la conclusion que les puissances occidentales, à en juger par la position de leurs représentants à Genève, ne veulent pas discuter sérieusement du désarmement. Elles ont manifestement leurs propres raisons, qui n'ont rien à voir avec le problème du désarmement. Témoin la course aux armements que poursuivent ces puissances; témoin aussi le fait que, lors de la discussion des questions de désarmement au Comité, ces puissances s'efforcent de donner l'illusion de négocier et ainsi de tromper les peuples qui désirent sincèrement voir résoudre le problème du désarmement.

Pour toutes ces raisons, le Gouvernement de l'URSS est parvenu à la conclusion qu'il lui faut cesser de prendre part aux discussions stériles au Comité des dix afin de saisir l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa prochaine session, de la question du désarmement et de la situation relative à l'application de la résolution adoptée à ce sujet par l'Assemblée générale le 20 novembre 1959 [résolution 1378 (XIV)]. Il semble bien que la question de la composition du Comité doive également se poser alors.

Le Gouvernement soviétique est fermement convaincu que la question du désarmement, clé de la paix ou de la guerre, peut et doit trouver une solution pratique, et l'on ne saurait admettre dans cette noble entreprise aucune entrave artificielle, aucun atermoiement.

Telles sont les considérations dont j'ai estimé de mon devoir de vous faire part sur la question du désarmement.

II

LETTRE, EN DATE DU 27 JUIN 1960, ADRESSÉE PAR M. N. S. KHRUCHTCHEV, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, A M. HAROLD MACMILLAN, PREMIER MINISTRE DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

J'ai bien reçu votre lettre du 6 juin 1960. Je dois vous dire franchement et sans détour que la situation au Comité des dix puissances sur le désarmement nous inquiète vivement.

Vous vous souviendrez, Monsieur le Premier Ministre, qu'au cours de nos entretiens à Moscou

towards the solution of the problem of disarmament would be a substantial contribution to the maintenance of peace and would help to strengthen international trust and decrease the burden of military expenditure, and we recognized that it was essential to continue our efforts to make headway in this field. The Soviet Union, as you know, has acted precisely in this spirit.

On 18 September 1959 the Soviet Government introduced for examination by the United Nations a programme of general and complete disarmament.² The Supreme Soviet of the USSR, wishing to make a fresh contribution to the cause of ensuring peace and creating the most favourable conditions for the attainment of agreement on general and complete disarmament, passed, on 15 January 1960, an Act providing for yet another considerable reduction of the Soviet armed forces, by 1.2 million men. These facts offer sufficiently conclusive evidence that in the matter of disarmament our country is closely following the line which found partial expression in the Soviet-United Kingdom communiqué of 3 March 1959.

The Soviet Government, desiring as it does to reach a practical agreement on the pressing problem of disarmament as soon as possible, worked out, as a development of the disarmament programme it had proposed on 18 September 1959, and prepared for discussion at the meeting of the Heads of the four Powers, detailed proposals for the realization of general and complete disarmament. In these proposals we took into account the views advanced by the Western Powers on a number of important matters, in particular as regards the priority to be assigned to the prohibition and elimination of all means of delivering nuclear weapons, including the elimination of military bases, and the elaboration of detailed measures of control over disarmament and of measures to preserve peace and security in conditions of general and complete disarmament.

Since as a result of the provocative actions undertaken by the United States of America against the Soviet Union, the Summit Conference was wrecked, the Soviet Government, believing that examination of the problems of disarmament brooked no delay, sent the proposals it had prepared to the Governments of all countries and introduced them for consideration by the Ten-Nation Committee. These proposals were supported by the representatives of Poland, Czechoslovakia, Romania and Bulgaria on the Committee, and by the Governments of various other countries.

In sending you our letter of 2 June 1960, we hoped that the United Kingdom Government, in conformity with the spirit of the Soviet-United Kingdom communiqué of 3 March 1959 and with its own repeated declarations about the need for achieving general and complete disarmament, would show an understanding attitude towards the new Soviet proposals on disarmament and would make efforts to secure progress in the work of the Ten-Nation Committee on Disarmament.

au début de 1959 nous étions convenus qu'un progrès vers la solution du problème du désarmement contribuerait beaucoup au maintien de la paix et aiderait à affermir la confiance internationale et à réduire la charge des dépenses militaires; nous avons reconnu indispensable de poursuivre nos efforts en vue de progresser dans cette voie. L'Union soviétique, vous le savez, a précisément agi dans ce sens.

Le 18 septembre 1959, le Gouvernement soviétique a saisi l'Organisation des Nations Unies d'un programme de désarmement général et complet². Le Soviet suprême de l'URSS, désireux de contribuer encore à assurer la paix et à créer les conditions les plus favorables à la conclusion d'un accord sur le désarmement général et complet, a adopté le 15 janvier 1960 une loi prévoyant une nouvelle réduction importante — de 1.200.000 hommes — des forces armées soviétiques. C'est là une preuve assez convaincante que notre pays s'en tient strictement à la politique en matière de désarmement qui a trouvé en partie son expression dans le communiqué soviéto-britannique du 3 mars 1959.

Soucieux de parvenir le plus rapidement possible à un accord pratique sur le problème urgent du désarmement, le Gouvernement soviétique, pour développer le programme de désarmement qu'il avait déposé le 18 septembre 1959, a élaboré et préparé, à l'intention de la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des quatre puissances, des propositions détaillées concernant l'exécution d'un désarmement général et complet. Dans ces propositions, nous avons tenu compte des arguments que les puissances occidentales avaient avancés sur plusieurs questions importantes, notamment sur la priorité à donner à l'interdiction et à l'élimination de tous les véhicules d'armes nucléaires, y compris la suppression des bases militaires, sur les détails du contrôle du désarmement, sur les mesures à prendre pour maintenir la paix et la sécurité une fois réalisé le désarmement général et complet, etc.

La Conférence « au sommet » ayant échoué par suite des actes provocateurs du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à l'égard de l'Union soviétique, le Gouvernement soviétique, considérant que l'examen du problème du désarmement ne souffre aucun retard, a adressé les propositions qu'il avait élaborées aux gouvernements de tous les pays et en a saisi le Comité des dix puissances. Ces propositions ont reçu l'appui des Gouvernements polonais, tchécoslovaque, roumain et bulgare, qui participaient aux travaux du Comité, ainsi que celui des gouvernements de plusieurs autres pays.

En vous adressant notre lettre du 2 juin 1960, nous espérons que le Gouvernement britannique, fidèle à l'esprit du communiqué soviéto-britannique du 3 mars 1959 et à celui des nombreuses déclarations qu'il a faites sur la nécessité de parvenir à un désarmement général et complet, accueillerait avec compréhension les nouvelles propositions soviétiques sur le désarmement et s'efforcerait de faire progresser les travaux du Comité des dix puissances sur le désarmement.

It must be observed, however, that the delegations of the Western Powers, including the United Kingdom, adopted in the Committee a position calculated to achieve any imaginable purpose but progress in the cause of disarmament. Not content with doing nothing to facilitate the earliest possible attainment of agreement on disarmament, they appear to have made it their objective to do everything possible to present such agreement, to divert all the Committee's activity from solving the practical problem of disarmament, and to drown the cause of disarmament in a sea of fruitless, interminable discussion on the subject of control without disarmament.

It is now more than three months since the Ten-Nation Committee began its work at Geneva. The Soviet Union presented for its examination specific and detailed plans for disarmament under effective international control, and at the same time expressed its readiness to examine any constructive ideas put forward by other members of the Committee with a view to the attainment of general disarmament. But the Western Powers, whose Governments had only recently voted in favour of the General Assembly resolution on general and complete disarmament, in effect refused in the Committee to examine any specific disarmament proposals.

For their part, the United Kingdom, the United States of America, France, Italy and Canada put forward in the Committee a plan which, with the best will in the world, cannot be regarded as a plan for disarmament. If anything it is a plan for control without disarmament, i.e., for legalized military espionage — an idea which, as you well know, is very much to the liking of certain circles in the West. In point of fact, the Western Powers are trying to reduce the whole matter to the establishment of control over inter-continental ballistic rockets and artificial earth satellites. It is not difficult to guess the purpose of such a plan: it is an attempt to secure unilateral military advantages for the NATO Powers to the prejudice of the security of the Soviet Union. On such a basis, naturally, agreement is impossible. Apparently, the endeavour to prevent the attainment of agreement on disarmament questions is in fact the aim which the Western Powers have set themselves in their participation in the Ten-Nation Committee. These Powers are using the Committee as a screen behind which they are trying to hide their unwillingness to disarm.

As the actual talks in the Ten-Nation Committee showed, the Governments of the Western States participating in the Committee's work clearly do not desire the prohibition and destruction of those terrible means of mass destruction, atomic and hydrogen weapons. Nor do they desire the liquidation of armed forces and conventional armaments. On one or another pretext, the representatives of the Western Powers systematically reject all specific proposals on these matters and bury them in fruitless discussions. This situation causes us serious alarm.

Force est néanmoins de constater que les délégations des puissances occidentales, y compris celle du Royaume-Uni, ont pris, au Comité, une position visant à tout ce que l'on veut sauf à assurer le succès de la cause du désarmement. Non seulement ces délégations ne font-elles rien pour faciliter la conclusion, dans les plus brefs délais, d'un accord sur le désarmement, mais il semble encore qu'elles se soient fixé pour but de tout faire pour rendre cet accord impossible, pour détourner tout le travail du Comité du règlement des problèmes pratiques que pose le désarmement et pour noyer la question du désarmement dans des discussions stériles et interminables sur le thème du contrôle sans désarmement.

Plus de trois mois se sont écoulés depuis le début des travaux du Comité des dix puissances à Genève. L'Union soviétique a saisi ce Comité de plans concrets et détaillés de désarmement sous contrôle international efficace et elle s'est déclarée disposée à examiner toute suggestion constructive que les autres participants aux travaux du Comité pourraient faire en vue de réaliser le désarmement général. Or les puissances occidentales, dont les gouvernements, récemment encore, avaient voté pour la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relative au désarmement général et complet, éludent en fait, au Comité, l'examen de toute proposition concrète touchant le désarmement.

Le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la France, l'Italie et le Canada ont, de leur côté, déposé au Comité des dix un plan qu'avec la meilleure volonté nous ne pouvons considérer comme un plan de désarmement. C'est bien plutôt un plan de contrôle sans désarmement, c'est-à-dire d'espionnage militaire légalisé qui, nul ne l'ignore, plaît fort à certains milieux en Occident. En fait, les puissances occidentales s'efforcent de ramener tout le problème à l'établissement d'un contrôle des fusées balistiques intercontinentales et des satellites artificiels de la Terre. L'objet de ce plan est facile à deviner: il s'agit d'obtenir des avantages militaires pour les seules puissances de l'OTAN au détriment de la sécurité de l'Union soviétique. De toute évidence, il est impossible de s'entendre sur une telle base. Apparemment, la volonté d'empêcher une entente sur les questions du désarmement est précisément le but que se sont fixé les puissances occidentales au Comité des dix. Ces puissances se servent du Comité comme d'un écran pour dissimuler leur répugnance à désarmer.

L'expérience des négociations au Comité des dix puissances a montré que les gouvernements des pays occidentaux qui participent aux travaux de ce Comité ne veulent manifestement ni l'interdiction ni la destruction de ces terribles engins d'extermination que sont les armes atomiques et à hydrogène. Ils ne veulent pas non plus la suppression des forces armées et des armements de type classique. Les représentants des puissances occidentales rejettent systématiquement, sous un prétexte ou un autre, toutes les propositions concrètes sur ces questions et les noient dans une discussion stérile. Une telle situation nous inquiète vivement.

Instead of considering specific disarmament measures, the representatives of the Western States are endeavouring to justify their military preparations and the existence of the extensive network of bases which they have set up in foreign territories.

Consider the matter for yourself: what opinion can we form of the United Kingdom position, for example, when the United Kingdom representative in the Committee speaks as defender of the system of United States military bases, bases which have been set up in foreign territories as a threat to other States and are already being used for aggressive activities of the kind we witnessed in April and May of this year. It verges on the absurd: the United Kingdom representative tries to prove to us that United States military bases located in Turkey, near the Soviet frontiers, and the defensive measures carried out by the Soviet Union on its own soil are one and the same thing. What point can there be in carrying on talks when such positions are adopted on so important a problem as disarmament?

Looking at matters realistically, the conclusion is inescapable that, as a result of the position taken by the Western Powers, the Ten-Nation Committee's work has come to a dead end, degenerated into a fruitless exchange of idle words, and that the Committee itself has become anything but a body promoting the cause of disarmament. Apparently, there are in the West influential forces which are not interested in the realization of disarmament and which are obstructing agreement on disarmament by every possible means, forces which have set themselves the purpose of reducing the Committee's work to idle debate. These forces have succeeded in setting their stamp on the position of the Western Powers in the Ten-Nation Committee. The Committee is indeed not merely failing to advance the cause of disarmament; on the contrary, it is doing that cause considerable harm, since it misleads the peoples by creating the illusion that something is being done in the disarmament field, whereas in reality the Western Powers are again intensifying the arms race which day by day increases the danger of the outbreak of a disastrous nuclear-rocket war.

The Soviet Government cannot reconcile itself to such a state of affairs. It cannot allow participation in the Ten-Nation Committee by the Soviet Union, whose sincere desire for agreement on disarmament is well known, to be used as a screen to conceal activity which has nothing to do with genuine disarmament.

I must tell you, frankly and openly, that recent events have caused us serious doubts as to the intentions of the United Kingdom Government in the sphere of disarmament. Worthy of particular note are reports of the recent visit of Mr. Watkinson, United Kingdom Minister of Defence, to the United States to agree on deliveries to the United Kingdom of new types of offensive rocket attack, as also the news of plans for joint round-the-clock flights by British and American bombers carrying

Au lieu de discuter de mesures concrètes de désarmement, les représentants des puissances occidentales s'efforcent de justifier les préparatifs militaires et l'existence d'un vaste réseau de bases en territoire étranger.

Jugez par vous-même, Monsieur le Premier Ministre. Que devons-nous penser de l'attitude du Royaume-Uni, alors que le représentant de ce pays au Comité des dix se fait le défenseur du système des bases militaires américaines établies en territoire étranger pour menacer les autres Etats et déjà utilisées pour des actes agressifs comme ceux dont nous avons été témoins en avril et en mai 1960? Cela frise le ridicule: le représentant du Royaume-Uni s'efforce de nous démontrer que les bases militaires américaines créées en Turquie à proximité des frontières soviétiques et les mesures de défense que prend l'Union soviétique sur son propre sol sont choses à mettre sur le même pied! A quoi sert-il, de poursuivre, dans ces conditions, des négociations sur un problème aussi important que celui du désarmement?

Si l'on veut être réaliste, on est obligé de constater que, par suite de la position prise par les puissances occidentales, le travail du Comité des dix se trouve dans une impasse, a dégénéré en vaine logomachie et que le Comité lui-même est devenu tout ce que l'on veut sauf un organe qui s'emploie en faveur du désarmement. Apparemment, il existe en Occident des forces influentes que le désarmement n'intéresse pas et qui font obstacle par tous les moyens à un accord sur le désarmement, et ces forces se sont fixé pour but de réduire les travaux du Comité à de stériles discussions. Elles ont réussi à donner leur empreinte à la position des puissances occidentales au Comité des dix. Car ce Comité, loin de servir la cause du désarmement, lui porte un tort non négligeable, puisqu'il induit en erreur les peuples en donnant l'illusion que l'on fait quelque chose dans le domaine du désarmement, alors qu'en réalité les puissances occidentales intensifient de nouveau la course aux armements, qui accroît de jour en jour le danger du déclenchement d'une guerre meurtrière où seraient employés fusées et engins nucléaires.

Le Gouvernement soviétique ne peut se résigner à un tel état de choses. Il ne peut accepter que la participation au Comité des dix de l'Union soviétique, dont le désir sincère de voir se réaliser un accord sur le désarmement est bien connu, serve d'écran pour masquer une activité qui n'a rien de commun avec un désarmement véritable.

Je dois vous dire franchement et sans détour que les événements récents nous font sérieusement douter des intentions du Gouvernement britannique en matière de désarmement. Signalons notamment l'information selon laquelle M. Watkinson, Ministre de la défense du Royaume-Uni, s'est rendu récemment aux Etats-Unis pour négocier la livraison au Royaume-Uni des derniers modèles de fusées offensives, et l'annonce de plans de vols en permanence faits en commun par des bombardiers britanniques

nuclear weapons. It is absolutely obvious that such plans in themselves constitute a serious threat and in no way improve conditions for disarmament negotiations.

All this cannot fail to prompt the legitimate question: what are the aims of the policy being pursued by the United Kingdom Government, and does not that policy reflect the influence of the line being pursued in international affairs by the Government of the United States, a line which has prevented any fruitful discussion of the most important international problems by the Heads of the four States? This question is further justified by the position taken by the United Kingdom representative in the Ten-Nation Committee. We should like to believe that the position which the United Kingdom representative is now taking in the Ten-Nation Committee is not the United Kingdom's last word. We should like to hope that the United Kingdom Government which has frequently stressed the importance and urgency of the problem of disarmament, will very seriously reconsider the position which has come about in the Ten-Nation Committee on Disarmament.

I must tell you quite frankly, Mr. Prime Minister, that the Soviet Government, having considered the situation in the Ten-Nation Committee, came to the conclusion that the Western Powers, to judge from the position taken by their representatives at Geneva, do not wish to conduct serious negotiations on disarmament. They clearly have in mind their own special considerations, considerations which have nothing to do with the task of disarmament. This is reflected in the arms race which is still being pursued by the Western Powers, as also in the fact that during the discussion of disarmament questions in the Committee those Powers have sought to create merely the appearance of negotiation and thus to deceive the peoples, whose sincere desire is that a solution should be found to the disarmament problem.

In view of all the foregoing, the Government of the USSR came to the conclusion that it was necessary to suspend its participation in the Ten-Nation Committee's fruitless discussion, with a view to submitting to the United Nations General Assembly, for consideration at its regular session, the question of disarmament and the situation with regard to the fulfilment of the General Assembly resolution of 20 November 1959 [1378 (XIV)] on the question of disarmament. Clearly, the question of the Committee's composition also arises in this connexion.

The Soviet Government is firmly convinced that the question of disarmament, on which the issue of peace or war depends, can and must find a practical solution, and that no contrived obstacle and no procrastination in this great cause can be tolerated.

Such, sir, are the views on the question of disarmament which I have felt it my duty to communicate to you. I should like you to consider my observations with your usual realism, taking due account of the seriousness of the disarmament

et américains porteurs d'armes nucléaires. De toute évidence, de tels plans présentent un grave danger et n'améliorent nullement le climat des négociations sur les questions du désarmement.

Dans ces conditions, on ne peut manquer de se poser la question suivante: quelles fins poursuit le Gouvernement britannique en pratiquant une telle politique? Celle-ci n'est-elle pas influencée par la politique étrangère du Gouvernement américain, qui a empêché les chefs des quatre Etats de procéder à un examen fructueux des principaux problèmes internationaux? La position du Gouvernement du Royaume-Uni au Comité des dix donne de nouvelles raisons de se poser la question. Nous aimerions à croire que la position actuelle du représentant du Royaume-Uni au Comité des dix ne représente pas le dernier mot de son pays. Nous voudrions espérer que le Gouvernement britannique, qui a souligné à maintes reprises l'importance et l'urgence du problème du désarmement, examinera très sérieusement la situation qui s'est créée au Comité des dix puissances sur le désarmement.

Je vous dirai très franchement, Monsieur le Premier Ministre, que le Gouvernement soviétique, après avoir examiné la situation qui s'est créée au Comité, est arrivé à la conclusion que les puissances occidentales, à en juger par la position de leurs représentants à Genève, ne veulent pas discuter sérieusement du désarmement. Elles ont manifestement leurs propres raisons particulières, qui n'ont rien à voir avec le problème du désarmement. Témoin la course aux armements que poursuivent ces puissances; témoin aussi le fait que, lors de la discussion des questions de désarmement au Comité, ces puissances s'efforcent de donner l'illusion de négocier et ainsi de tromper les peuples qui désirent sincèrement voir résoudre le problème du désarmement.

Pour toutes ces raisons, le Gouvernement de l'URSS est parvenu à la conclusion qu'il lui faut cesser de prendre part aux discussions stériles au Comité des dix afin de saisir l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa prochaine session, de la question du désarmement et de la situation relative à l'application de la résolution adoptée à ce sujet par l'Assemblée générale le 20 novembre 1959 [résolution 1378 (XIV)]. Il semble bien que la question de la composition du Comité doive également se poser alors.

Le Gouvernement soviétique est fermement convaincu que la question du désarmement, clé de la paix ou de la guerre, peut et doit trouver une solution pratique, et l'on ne saurait admettre dans cette noble entreprise aucune entrave artificielle, aucun atermoiement.

Telles sont, Monsieur le Premier Ministre, les considérations dont j'ai estimé de mon devoir de vous faire part sur le problème du désarmement. J'aimerais que vous les examiniez avec le réalisme qui vous est propre et en tenant compte de la gra-

question, which cannot fail to exercise all men on earth today who are really concerned, not superficially but in fact, for the fate of the world.

III

LETTER DATED 27 JUNE 1960 FROM MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS, TO MR. CHARLES DE GAULLE, PRESIDENT OF THE FRENCH REPUBLIC

I have received your letter of 11 June 1960. In this letter you set forth your views on the Soviet Government's proposals concerning the basic clauses of a treaty on general and complete disarmament, which were sent to you on 2 June⁶ and then submitted by us to the Ten-Nation Disarmament Committee at Geneva for its consideration.

I must state frankly that I found your reply somewhat puzzling and, what is more, disappointing. It is difficult to escape the impression that France's position on the vital contemporary problem of disarmament has recently undergone substantial modifications, modifications which, moreover, are not in the interests of disarmament and of a genuine relaxation of tension.

When you and I discussed this question during my visit to France in the spring of this year, we both subscribed to the view that the question of disarmament was the most serious and urgent of our time, and that the Ten-Nation Committee should reach an agreement on measures of general and complete disarmament under effective international control.

In the course of our conversations you expressed the view that disarmament should be started with the destruction of the means of delivering nuclear weapons, including rockets, aircraft and so forth, as also military bases. At the same time, you stressed that the destruction of these means of delivering nuclear weapons was in your opinion the only practical measure which could facilitate a settlement of the disarmament problem.

This exchange of views showed that our positions on this question were fundamentally in agreement. As you will recall, I observed at that time that disarmament could be initiated in the manner you had proposed, that is, with the destruction of the means of delivering nuclear weapons.

I also agreed with your view that the question of nuclear disarmament and the elimination of the means of delivering nuclear weapons should be raised frankly at the Summit Conference.

Having regard to this identity of views, and desiring to reach a practical agreement on the pressing problem of disarmament as soon as possible, the Soviet Government worked out, as a development of the disarmament programme it had proposed on 18 September 1959,² and prepared for discussion at the meeting of the Heads of the four Powers detailed proposals for the realization of

vité du problème du désarmement, qui ne peut manquer, aujourd'hui, d'inquiéter tout homme vraiment soucieux des destinées du monde.

III

LETTRE, EN DATE DU 27 JUIN 1960, ADRESSÉE PAR M. N. S. KHRUCHTCHEV, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, A M. CHARLES DE GAULLE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

J'ai bien reçu votre lettre du 11 juin 1960 dans laquelle vous exposez votre point de vue sur les propositions du Gouvernement soviétique concernant les dispositions fondamentales d'un traité de désarmement général et complet, propositions qui vous ont été adressées le 2 juin⁶ et que nous avons ensuite soumises, à Genève, à l'examen du Comité des dix puissances sur le désarmement.

Franchement, votre réponse m'a laissé quelque peu perplexe et m'a même chagriné. On ne peut s'empêcher d'avoir l'impression que la position de la France sur cette question fondamentale de notre époque qu'est la question du désarmement a beaucoup changé ces derniers temps, ce qui du reste n'a guère servi la cause du désarmement ni celle d'une véritable détente.

Lorsque nous avons discuté ce problème au cours de mon séjour en France, au printemps dernier, nous étions convenus que le désarmement était la question la plus importante et la plus urgente de notre époque et que le Comité des dix devrait s'entendre sur des mesures de désarmement général et complet sous contrôle international efficace.

Au cours de nos conversations, vous avez exprimé l'idée que le désarmement devrait commencer par la destruction des véhicules d'armes nucléaires, y compris les fusées, les avions, etc., sans oublier les bases militaires. A ce sujet, vous avez souligné qu'à votre avis la destruction des véhicules et installations précités était la seule mesure pratique propre à favoriser la solution du problème du désarmement.

Notre échange de vues a montré que sur ce point nos positions concordaient dans l'ensemble. J'ai alors fait observer, vous vous en souviendrez, que l'on pouvait amorcer le désarmement de la manière que vous aviez proposée, c'est-à-dire en détruisant les véhicules d'armes nucléaires.

J'ai aussi pensé, comme vous, qu'il fallait carrément saisir la Conférence au sommet de la question du désarmement nucléaire et de l'élimination des véhicules d'armes nucléaires.

Etant donné cette concordance de vues, et soucieux de parvenir le plus tôt possible à un accord pratique sur le problème urgent du désarmement, le Gouvernement soviétique, pour développer le programme de désarmement qu'il avait déposé le 18 septembre 1959², a élaboré et préparé, à l'intention de la conférence des chefs d'Etat ou de Gouvernement des quatre puissances, des propositions

general and complete disarmament. In these proposals we took fully into account the views you had expressed concerning the priority to be assigned to the prohibition and elimination of all means of delivering nuclear weapons, including the elimination of military bases. We also took into account a number of other proposals put forward by our partners in the negotiations, including those relating to the organization of control over disarmament and measures to preserve peace and security in conditions of general and complete disarmament, etc.

Since, as a result of the intolerable actions undertaken by the Government of the United States of America against the Soviet Union, the Summit Conference was wrecked, the Soviet Government, believing that examination of the problems of disarmament brooked no delay, sent the proposals it had prepared to the Governments of all countries and introduced them for consideration by the Ten-Nation Committee. These proposals were supported by the representatives of Poland, Czechoslovakia, Romania and Bulgaria on the Committee, and by the Governments of various other countries.

Yet in reply to these proposals, which to a considerable extent originated in the mutual understanding reached at the time of our conversations, you have sent me a letter which says nothing at all about the destruction of the means of delivering nuclear weapons and the elimination of military bases, but gives central importance to "control" over such means of delivery and such bases.

It is hardly necessary to demonstrate at length that the destruction of the means by which weapons of mass destruction can be delivered to their targets and the establishment of mere control over such means, without their actual elimination, are two completely different things, having nothing at all in common.

It is one thing to destroy military aircraft, ships and rockets capable of delivering atomic and hydrogen weapons and to eliminate the foreign military bases established for the purpose of threatening the security of other States, and thereby to give the peoples full protection against the danger of surprise attack and the outbreak of a nuclear war; it is quite another to preserve intact all these means of nuclear attack and to be content with discussions about control — which, unlike real measures for disarmament and the destruction of weapons, will not only contribute nothing to the cause of peace but, on the contrary, can only increase suspicion and aggravate relations between States.

I need not say that this departure from the spirit of the conversations which you and I had on disarmament questions can result only in blocking the way to agreement which was on the point of opening up. This is also confirmed by the position taken by the French representative on the Ten-Nation Committee.

It must be observed that the delegations of the Western Powers, not content with doing nothing

détaillées concernant l'exécution d'un désarmement général et complet. Dans ces propositions, nous avons pleinement tenu compte de vos observations touchant la priorité à donner à l'interdiction et à l'élimination de tous les véhicules d'armes nucléaires, y compris la suppression des bases militaires. Nous avons également pris en considération un certain nombre d'autres propositions formulées par nos interlocuteurs au cours des négociations, notamment sur l'organisation du contrôle du désarmement, les mesures à prendre pour maintenir la paix et la sécurité une fois réalisé le désarmement général et complet, etc.

La Conférence au sommet ayant échoué par suite des actes inadmissibles du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à l'égard de l'Union soviétique, le Gouvernement soviétique, considérant que l'examen du problème du désarmement ne souffre aucun retard, a adressé les propositions qu'il avait élaborées aux gouvernements de tous les pays et en a saisi le Comité des dix puissances. Ces propositions ont reçu l'appui des Gouvernements polonais, tchécoslovaque, roumain et bulgare, qui participaient aux travaux du Comité, ainsi que celui des gouvernements de plusieurs autres.

Or, en réponse à ces propositions, issues en grande partie de l'entente à laquelle nous étions parvenus au cours de nos conversations, vous nous adressez une lettre où il n'est absolument pas question de la destruction des véhicules d'armes nucléaires ni de la suppression des bases militaires, et qui met l'accent sur le « contrôle » des véhicules et des bases.

Il n'est guère besoin de démontrer longuement que détruire les véhicules d'armes d'extermination est une chose et établir simplement un contrôle de ces véhicules sans les détruire effectivement en est une autre tout à fait différente.

C'est une chose de détruire les engins de guerre — avions, navires et fusées capables de porter l'arme atomique ou à hydrogène —, de supprimer les bases militaires créées en territoire étranger pour menacer la sécurité d'autres Etats, et de mettre ainsi les peuples entièrement à l'abri du danger d'une attaque par surprise et du déclenchement d'une guerre nucléaire; c'en est une toute différente de maintenir intacts tous les moyens pouvant servir à une attaque nucléaire en se bornant à parler du contrôle, qui, sans mesures réelles de désarmement et sans destruction des armes, loin de favoriser la paix, ne peut qu'augmenter la suspicion et envenimer les relations entre Etats.

Il n'est pas besoin de dire qu'en s'écartant de l'esprit de nos conversations sur le désarmement, on ne peut qu'empêcher l'accord qui allait s'ébaucher. C'est ce que confirme la position prise par le représentant de la France au Comité des dix puissances.

Force est de constater que les délégations des puissances occidentales, et avant tout celle des

to facilitate the earliest possible attainment of agreement on disarmament, appear to have made it their objective to do everything possible to prevent such agreement, to divert all the Committee's activity from solving the practical problems of disarmament, and to submerge the cause of disarmament in a sea of fruitless, interminable discussion on the subject of control without disarmament.

In the light of the foregoing, how is the position of the French Government to be judged? It must inevitably be concluded that France has decided to make concessions to its Western partners and has retreated from its position as set forth to me in our conversations. Perhaps it did so in order not to offend France's partners. I, however, must state categorically that this position of the French Government is not the position which was set forth by you previously on behalf of France but an entirely different one.

All things considered, it appears that the Government of France does not consider it necessary to help direct the work of the Ten-Nation Committee into channels of constructive negotiation. In actual fact, France is acting in the Committee in concert with those who have brought the work of the Ten-Nation Disarmament Committee to a deadlock.

It is now more than three months since the Ten-Nation Committee began its work at Geneva. The Soviet Union presented for its examination specific and detailed plans for disarmament under effective international control, and at the same time expressed its readiness to examine any constructive ideas put forward by other members of the Committee with a view to the attainment of general and complete disarmament. But the Western Powers, whose Governments had only recently voted in favour of the General Assembly resolution on general and complete disarmament, in effect refused in the Committee to examine any specific disarmament proposals.

For their part, France, the United Kingdom, the United States of America, Italy and Canada put forward in the Committee a plan which, with the best will in the world, cannot be regarded as a plan for disarmament. If anything, it is a plan for control without disarmament, i.e., for legalized military espionage, which serves the interests only of those who are maturing plans for aggression — and of such people, as experience has shown, there is no lack. In point of fact the Western Powers are trying to reduce the whole matter to the establishment of control over intercontinental ballistic rockets and artificial earth satellites. It is not difficult to guess the purpose of such a plan: it is an attempt to secure unilateral military advantages for the NATO Powers to the prejudice of the security of the Soviet Union. On such a basis, naturally, agreement is impossible. Apparently, the endeavour to prevent the attainment of agreement on disarmament questions is in fact the aim which the

Etats-Unis, ont pris au Comité une position visant à tout ce que l'on veut sauf à assurer le succès de la cause du désarmement. Non seulement ces délégations ne font-elles rien pour faciliter la conclusion, dans les plus brefs délais, d'un accord sur le désarmement, mais il semble encore qu'elles se soient fixé pour but de tout faire pour rendre cet accord impossible, pour détourner tout le travail du Comité du règlement des problèmes pratiques que pose le désarmement et pour noyer la question du désarmement dans des discussions stériles et interminables axées sur le thème du contrôle sans désarmement.

Dans ces conditions, que devons-nous penser de la position du Gouvernement français? Une conclusion s'impose: la France a fait des concessions à ses partenaires occidentaux et a renié la position que vous m'aviez exposée au cours de nos entretiens. Peut-être l'a-t-elle fait pour ne pas offenser ses partenaires. Mais je le dis nettement: cette position, loin d'être celle que vous m'aviez exposée précédemment au nom de la France, est une position entièrement différente.

Selon toute apparence, le Gouvernement français ne juge pas utile de contribuer à ce que les travaux du Comité des dix donnent lieu à des pourparlers féconds. En fait, au Comité des dix, la France fait cause commune avec ceux qui ont amené ce Comité dans une impasse.

Plus de trois mois se sont écoulés depuis le début des travaux du Comité des dix à Genève. L'Union soviétique a saisi ce Comité de plans concrets et détaillés de désarmement sous contrôle international efficace et elle s'est déclarée disposée à examiner toute suggestion constructive que les autres participants aux travaux du Comité pourraient faire en vue de réaliser le désarmement général. Or les puissances occidentales, dont les gouvernements, récemment encore, avaient voté pour la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relative au désarmement général et complet, éludent en fait, au Comité, l'examen de toute proposition concrète touchant le désarmement.

La France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Italie et le Canada ont, de leur côté, déposé au Comité des dix un plan qu'avec notre meilleure volonté nous ne pouvons considérer comme un plan de désarmement. C'est bien plutôt un plan de contrôle sans désarmement, c'est-à-dire d'espionnage militaire légalisé, qui fait seulement le jeu de ceux qui nourrissent des plans d'agression et qui, comme le montre l'expérience, sont loin d'avoir disparu. En fait, les puissances occidentales s'efforcent de ramener tout le problème à l'établissement d'un contrôle des fusées balistiques intercontinentales et des satellites artificiels de la Terre. L'objet de ce plan est facile à deviner: il s'agit d'obtenir des avantages militaires pour les seules puissances de l'OTAN au détriment de la sécurité de l'Union soviétique. De toute évidence, il est impossible de s'entendre sur une telle base. Apparemment, la volonté d'empêcher une entente sur les questions du désarmement est précisément le

United States Government and the other Western Powers have set themselves in their participation in the Ten-Nation Committee. These Powers are using the Committee as a screen behind which they are trying to hide their unwillingness to disarm.

As the actual talks in the Ten-Nation Committee showed, the Governments of the Western States participating in the Committee's work clearly do not desire the prohibition and destruction of those terrible means of mass destruction, atomic and hydrogen weapons. Nor do they desire the liquidation of armed forces and conventional armaments. This is the only explanation for the fact that the representatives of the Western Powers systematically reject, on one or another pretext, all specific proposals on these matters. It must be observed that as a result of the position taken by the Western Powers, the Ten-Nation Committee's work has come to a dead end, degenerated into a fruitless exchange of idle words, and that the Committee itself has become anything but a body promoting the cause of disarmament. Apparently, there are in the West influential forces which are not interested in the realization of disarmament and which are obstructing agreement on disarmament by every possible means; and these forces have succeeded in setting their stamp on the position of the Western Powers in the Ten-Nation Committee. Indeed, the Committee is in fact misleading the peoples, creating the illusion that something is being done in the disarmament field, whereas in reality the Western Powers are again intensifying the arms race which day by day increases the danger of the outbreak of a disastrous nuclear-rocket war.

The Soviet Government cannot allow participation in the Ten-Nation Committee by the Soviet Union, whose sincere desire for an agreement on disarmament is well known, to be used as a screen to conceal activity which has nothing to do with genuine disarmament.

We should like to believe that the position now being taken by the French representative on the Ten-Nation Committee is not France's last word. We should like to hope that the French Government will most seriously consider the situation which has come about in the Ten-Nation Committee on Disarmament.

I must tell you quite frankly, Mr. President, that the Soviet Government, having considered the situation in the Committee, came to the conclusion that the Western Powers, to judge from the position taken by their representatives at Geneva, do not wish to conduct serious negotiations on disarmament. They clearly have in mind their own special considerations, considerations which have nothing to do with the task of disarmament. This is reflected in the arms race which is still being pursued by the Western Powers, as also in the fact that during the discussion of disarmament questions in the Committee those Powers have sought to create merely the appearance of negotiation and thus to deceive the peoples, whose sincere desire is

but que se sont fixé le Gouvernement des Etats-Unis et les autres puissances occidentales au Comité des dix puissances. Ces puissances se servent du Comité comme d'un écran pour dissimuler leur répugnance à désarmer.

L'expérience des négociations au Comité des dix puissances a montré que les gouvernements des pays occidentaux qui participent aux travaux de ce Comité ne veulent manifestement ni l'interdiction ni la destruction de ces terribles engins d'extermination que sont les armes atomiques et à hydrogène. Ils ne veulent pas non plus la suppression des forces armées et des armements de type classique. C'est la seule façon d'expliquer que les représentants des puissances occidentales rejettent systématiquement, sous un prétexte ou un autre, toutes les propositions concrètes concernant ces questions. On est obligé de constater que, par suite de la position prise par les puissances occidentales, le travail du Comité des dix se trouve dans une impasse, a dégénéré en vaine logomachie et que le Comité lui-même est devenu tout ce que l'on veut sauf un organe qui s'emploie en faveur du désarmement. Apparemment, il existe en Occident des forces influentes que le désarmement n'intéresse pas et qui font obstacle par tous les moyens à un accord sur le désarmement, et ces forces ont réussi à donner leur empreinte à la position des puissances occidentales au Comité des dix. Le fait est que ce Comité induit les peuples en erreur, en donnant l'illusion que l'on fait quelque chose dans le domaine du désarmement, alors qu'en réalité les puissances occidentales intensifient de nouveau la course aux armements, qui accroît de jour en jour le danger du déclenchement d'une guerre meurtrière où seraient employés fusées et engins nucléaires.

Le Gouvernement soviétique ne peut accepter que la participation au Comité des dix de l'Union soviétique, — dont le désir sincère de voir se réaliser un accord sur le désarmement est bien connu, — serve d'écran pour masquer une activité qui n'a rien de commun avec un désarmement véritable.

Nous aimons à croire que la position actuelle du représentant de la France au Comité des dix ne représente pas le dernier mot de son pays. Nous voudrions espérer que le Gouvernement français examinera très sérieusement la situation qui s'est créée au Comité des dix puissances sur le désarmement.

Je vous dirai très franchement, Monsieur le Président, que le Gouvernement soviétique, après avoir examiné la situation qui s'est créée au Comité, est arrivé à la conclusion que les puissances occidentales, à en juger par la position de leurs représentants à Genève, ne veulent pas discuter sérieusement du désarmement. Elles ont manifestement leurs propres raisons particulières, qui n'ont rien à voir avec le problème du désarmement. Témoin la course aux armements que poursuivent ces puissances; témoin aussi le fait que, lors de la discussion des questions de désarmement au Comité, ces puissances s'efforcent de donner l'illusion de négocier et ainsi de tromper les peuples qui désirent sincèrement voir résoudre le problème du désarmement.

that a solution should be found to the disarmament problem.

In view of all the foregoing, the Government of the USSR came to the conclusion that it was necessary to suspend its participation in the Ten-Nation Committee's fruitless discussion, with a view to submitting to the United Nations General Assembly, for consideration at its regular session, the question of disarmament and of the situation with regard to the fulfilment of the General Assembly resolution of 20 November 1959 [1378 (XIV)] on the question of disarmament. Clearly, the question of the Committee's composition also arises in this connexion.

The Soviet Government is firmly convinced that the question of disarmament, on which the issue of peace or war depends, can and must find a practical solution, and that no contrived obstacle and no procrastination in this great cause can be tolerated.

Such are the views on the question of disarmament which I have felt it my duty to communicate to you. Knowing the breadth of your views on major international problems and the interest which you have repeatedly shown in the problem of disarmament, I should like to hope that you will consider the ideas I have expressed with understanding and without prejudice.

IV

LETTER DATED 27 JUNE 1960 FROM MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS, TO MR. JOHN G. DIEFENBAKER, PRIME MINISTER OF CANADA

I have received your letter of 6 June 1960. I must tell you that the state of affairs in the Ten-Nation Committee on Disarmament causes us serious concern.

As you know, on 18 September 1959 the Soviet Government introduced for examination by the United Nations a programme of general and complete disarmament.² The Supreme Soviet of the USSR, wishing to make a fresh contribution to the cause of ensuring peace and creating the most favourable conditions for the attainment of agreement on general and complete disarmament, passed on 15 January 1960 an Act providing for yet another considerable reduction of the Soviet armed forces, by 1.2 million men.

The Soviet Government, desiring as it does to reach a practical agreement on the pressing problem of disarmament as soon as possible, worked out, as a development of the disarmament programme it had proposed on 18 September 1959, and prepared for discussion at the meeting of the Heads of the four Powers, detailed proposals for the realization of general and complete disarmament. In these proposals we took into account the views advanced by the Western Powers on a number of important matters, in particular as regards the

Pour toutes ces raisons, le Gouvernement de l'URSS est parvenu à la conclusion qu'il lui faut cesser de prendre part aux discussions stériles au Comité des dix afin de saisir l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa prochaine session, de la question du désarmement et de la situation relative à l'application de la résolution adoptée à ce sujet par l'Assemblée générale le 20 novembre 1959 [résolution 1378 (XIV)]. Il semble bien que la question de la composition du Comité doive également se poser alors.

Le Gouvernement soviétique est fermement convaincu que la question du désarmement, clé de la paix ou de la guerre, peut et doit trouver une solution pratique, et l'on ne saurait admettre dans cette noble entreprise aucune entrave artificielle, aucun attermoisement.

Telles sont, Monsieur le Président, les considérations dont j'ai estimé de mon devoir de vous faire part sur la question du désarmement. Connaissant votre largeur de vues sur les questions internationales importantes et le vif intérêt que vous avez manifesté à maintes reprises pour la question du désarmement, je veux espérer que vous accueillerez ces considérations avec compréhension et sans parti pris.

IV

LETTRE, EN DATE DU 27 JUIN 1960, ADRESSÉE PAR M. N. S. KHRUSHCHTCHEV, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, À M. JOHN G. DIEFENBAKER, PREMIER MINISTRE DU CANADA

J'ai bien reçu votre lettre du 6 juin 1960. Je dois vous dire que la situation au Comité des dix puissances sur le désarmement nous inquiète vivement.

Comme vous le savez, le 18 septembre 1959, le Gouvernement soviétique a saisi l'Organisation des Nations Unies d'un programme de désarmement général et complet². Le Soviet suprême de l'URSS, désireux de contribuer encore à assurer la paix et à créer les conditions les plus favorables à la conclusion d'un accord sur le désarmement général et complet, a adopté, le 15 janvier 1960, une loi prévoyant une nouvelle réduction importante — de 1.200.000 hommes — des forces armées soviétiques.

Soucieux de parvenir le plus rapidement possible à un accord pratique sur le problème urgent du désarmement, le Gouvernement soviétique, pour développer le programme de désarmement qu'il avait déposé le 18 septembre 1959, a élaboré et préparé, à l'intention de la Conférence des chefs d'Etat ou de Gouvernement des quatre puissances, des propositions détaillées concernant l'exécution d'un désarmement général et complet. Dans ces propositions, nous avons tenu compte des arguments que les puissances occidentales avaient avan-

priority to be assigned to the prohibition and elimination of all means of delivering nuclear weapons, including the elimination of military bases; the elaboration of detailed measures of control over disarmament; measures to preserve peace and security in conditions of general and complete disarmament, etc.

Since, as a result of the provocative actions undertaken by the United States Government against the Soviet Union, the Summit Conference was wrecked, the Soviet Government, believing that examination of the problem of disarmament brooked no delay, sent the proposals it had prepared to the Governments of all countries and introduced them for consideration by the Ten-Nation Committee. These proposals were supported by the Governments of Poland, Czechoslovakia, Romania and Bulgaria on the Committee and by the Governments of various other countries.

We sent you our letter of 2 June 1960⁶ in the hope that the Canadian Government, in conformity with its repeated statements on the need to attain general and complete disarmament, would receive the new Soviet disarmament proposals with understanding and would endeavour to achieve progress in the work of the Ten-Nation Committee on Disarmament.

It must be observed, however, that the delegations of the Western Powers, including Canada, adopted in the Committee a position calculated to achieve any imaginable purpose but progress in the cause of disarmament. Not content with doing nothing to facilitate the earliest possible attainment of agreement on disarmament, they appear to have made it their objective to do everything possible to prevent such agreement, to divert all the Committee's activity from solving the practical problems of disarmament, and to submerge the cause of disarmament in a sea of fruitless, interminable discussion on the subject of control without disarmament.

It is now more than three months since the Ten-Nation Committee began its work at Geneva. The Soviet Union presented for its examination specific and detailed plans for disarmament under effective international control, and at the same time expressed its readiness to examine any constructive ideas put forward by other members of the Committee with a view to the attainment of general and complete disarmament. But the Western Powers, whose Governments had only recently voted in favour of the General Assembly resolution on general and complete disarmament, in effect refused in the Committee to examine any specific disarmament proposals.

For their part, Canada, the United States of America, the United Kingdom, France and Italy put forward in the Committee a plan which, with the best will in the world, cannot be regarded as a plan for disarmament. If anything it is a plan for control without disarmament, i.e., for legalized military espionage which, as we know, is very much to the

cés sur plusieurs questions importantes, notamment sur la priorité à donner à l'interdiction et à l'élimination de tous les véhicules d'armes nucléaires, y compris la suppression des bases militaires, sur les détails du contrôle du désarmement, sur les mesures à prendre pour maintenir la paix et la sécurité une fois réalisé le désarmement général et complet, etc.

La Conférence au sommet ayant échoué par suite des actes provocateurs des Etats-Unis d'Amérique à l'égard de l'Union soviétique, le Gouvernement soviétique, considérant que l'examen du problème du désarmement ne souffre aucun retard, a adressé les propositions qu'il avait élaborées aux gouvernements de tous les pays et en a saisi le Comité des dix puissances. Ces propositions ont reçu l'appui des Gouvernements polonais, tchécoslovaque, roumain et bulgare, qui participaient aux travaux du Comité, ainsi que celui des gouvernements de plusieurs autres pays.

En vous adressant notre lettre du 2 juin 1960⁶, nous espérions que le Gouvernement canadien, conformément aux déclarations qu'il a faites à maintes reprises sur la nécessité de parvenir à un désarmement général et complet, accueillerait avec compréhension les nouvelles propositions soviétiques de désarmement et s'efforcerait de faire progresser les travaux du Comité des dix puissances sur le désarmement.

Force est néanmoins de constater que les délégations des puissances occidentales, y compris le Canada, ont pris au Comité une position visant à tout ce que l'on veut sauf à assurer le succès de la cause du désarmement. Non seulement ces délégations ne font-elles rien pour faciliter la conclusion, dans les plus brefs délais, d'un accord sur le désarmement, mais il semble encore qu'elles se soient fixé pour but de tout faire pour rendre cet accord impossible, pour détourner tout le travail du comité du règlement des problèmes pratiques que pose le désarmement et pour noyer la question du désarmement dans des discussions stériles et interminables axées sur le thème du contrôle sans désarmement.

Plus de trois mois se sont écoulés depuis le début des travaux du Comité des dix à Genève. L'Union soviétique a saisi ce Comité de plans concrets et détaillés de désarmement sous contrôle international efficace et elle s'est déclarée disposée à examiner toute suggestion constructive que les autres participants aux travaux du Comité pourraient faire en vue de réaliser le désarmement général et complet. Or les puissances occidentales, dont les gouvernements, récemment encore, avaient voté pour la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relative au désarmement général et complet, éludent en fait, au Comité, l'examen de toute proposition concrète touchant le désarmement.

Le Canada, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Italie ont, de leur côté, déposé au Comité des dix un plan qu'avec la meilleure volonté nous ne pouvons considérer comme un plan de désarmement. C'est bien plutôt un plan de contrôle sans désarmement, c'est-à-dire d'espionnage militaire légalisé, qui, nul ne l'ignore, plaît fort à certains

liking of certain circles in the West. In point of fact, the Western Powers are trying to reduce the whole matter to the establishment of control over intercontinental ballistic rockets and artificial earth satellites. It is not difficult to guess the purpose of such a plan: it is an attempt to secure unilateral military advantages for the NATO Powers to the prejudice of the security of the Soviet Union. On such a basis, naturally, agreement is impossible. It is evident that the endeavour to prevent the attainment of agreement on disarmament questions is in fact the aim which the Western Powers have set themselves in their participation in the Ten-Nation Committee. These Powers are using the Committee as a screen behind which they are trying to hide their unwillingness to disarm.

As the actual talks in the Ten-Nation Committee showed, the Governments of the Western States participating in the Committee's work clearly do not desire the prohibition and destruction of those terrible means of mass destruction, atomic and hydrogen weapons. Nor do they desire the liquidation of armed forces and conventional armaments. On one or another pretext, the representatives of the Western Powers systematically reject all specific proposals on these matters and bury them in fruitless discussion.

Instead of considering specific disarmament measures, the Western representatives are endeavouring to justify military preparations and the existence of an extensive network of bases in foreign territories.

I must tell you frankly that the Canadian representative in the Ten-Nation Committee is no exception in this respect. The position taken by the Canadian representative in the Ten-Nation Committee is such that one may legitimately ask whether it does not reflect the influence of the line being pursued in international affairs by the United States Government — a line which prevented any fruitful discussion of the most important international problems by the Heads of the four States.

Looking at matters realistically, the conclusion is inescapable that, as the result of the position taken by the Western Powers, the Ten-Nation Committee's work has come to a dead end, degenerated into a fruitless exchange of idle words, and that the Committee itself has become anything but a body promoting the cause of disarmament. Apparently there are in the West influential forces which are not interested in the realization of disarmament and which are obstructing agreement on disarmament by every possible means; and these forces have succeeded in setting their stamp on the position of the Western Powers in the Ten-Nation Committee. The Committee is indeed not merely failing to advance the cause of disarmament; on the contrary, it is doing that cause considerable harm, since it misleads the peoples by creating the illusion that something is being done in the disarmament field, whereas in reality the Western Powers are again intensifying the arms race, which day by day increases the danger of the outbreak of a disastrous nuclear-rocket war.

milieux en Occident. En fait, les puissances occidentales s'efforcent de ramener tout le problème à l'établissement d'un contrôle des fusées balistiques intercontinentales et des satellites artificiels de la Terre. L'objet de ce plan est facile à deviner: il s'agit d'obtenir des avantages militaires pour les seules puissances de l'OTAN au détriment de la sécurité de l'Union soviétique. De toute évidence, il est impossible de s'entendre sur une telle base. Apparemment, la volonté d'empêcher une entente sur les questions du désarmement est précisément le but que se sont fixé les puissances occidentales au Comité des dix. Ces puissances se servent du Comité comme d'un écran pour dissimuler leur répugnance à désarmer.

L'expérience des négociations au Comité des dix a montré que les gouvernements des pays occidentaux qui participent aux travaux de ce Comité ne veulent manifestement ni l'interdiction ni la destruction de ces terribles engins d'extermination que sont les armes atomiques et à hydrogène. Ils ne veulent pas non plus la suppression des forces armées et des armements de type classique. Les représentants des puissances occidentales rejettent systématiquement, sous un prétexte ou un autre, toutes les propositions concrètes sur ces questions et les noient dans une discussion stérile.

Au lieu de discuter de mesures concrètes de désarmement, les représentants occidentaux s'efforcent de justifier les préparatifs militaires et l'existence d'un vaste réseau de bases en territoire étranger.

Je dois vous dire franchement, Monsieur le Premier Ministre, que le représentant du Canada au Comité des dix ne fait pas exception à cet égard. La position adoptée par le représentant du Canada au Comité des dix permet à juste titre de se demander si elle n'est pas influencée par la politique étrangère du Gouvernement des Etats-Unis, qui a empêché les chefs des quatre Etats de procéder à un examen fructueux des principaux problèmes internationaux.

Si l'on veut être réaliste, on est obligé de constater que, par suite de la position prise par les puissances occidentales, le travail du Comité des dix se trouve dans une impasse, a dégénéré en vaine logomachie et que le Comité lui-même est devenu tout ce que l'on veut sauf un organe qui s'emploie en faveur du désarmement. Apparemment, il existe en Occident des forces influentes que le désarmement n'intéresse pas et qui font obstacle par tous les moyens à un accord sur le désarmement, et ces forces ont réussi à donner leur empreinte à la position des puissances occidentales au Comité des dix. Car ce Comité, loin de servir la cause du désarmement, lui porte un tort non négligeable, puisqu'il induit les peuples en erreur en donnant l'illusion que l'on fait quelque chose dans le domaine du désarmement, alors qu'en réalité les puissances occidentales intensifient de nouveau la course aux armements, qui accroît de jour en jour le danger du déclenchement d'une guerre meurtrière où seraient employés fusées et engins nucléaires.

The Soviet Government cannot reconcile itself to such a state of affairs. It cannot allow participation in the Ten-Nation Committee by the Soviet Union, whose sincere desire for agreement on disarmament is well known, to be used as a screen to conceal activity which has nothing to do with genuine disarmament.

We should like to believe that the position which the Canadian representative in the Ten-Nation Committee is taking at the present time does not represent the Canadian Government's last word. We venture to hope that the Canadian Government, whose leaders — including yourself, Mr. Prime Minister — have repeatedly recognized the need to solve the disarmament problem, will examine with the utmost seriousness the situation which has arisen in the Ten-Nation Committee on Disarmament.

I must tell you quite frankly that the Soviet Government, having considered the situation in the Ten-Nation Committee, came to the conclusion that the Western Powers, to judge from the position taken by their representatives at Geneva, do not wish to conduct serious negotiations on disarmament. They clearly have in mind their own special considerations, considerations which have nothing to do with the tasks of disarmament. This is reflected in the arms race which is still being pursued by the Western Powers, as also in the fact that during the discussion of disarmament questions in the Committee those Powers have sought to create merely the appearance of negotiation and thus to deceive the peoples whose sincere desire is that a solution should be found to the disarmament problem.

In view of all the foregoing, the Government of the USSR came to the conclusion that it was necessary to suspend its participation in the Ten-Nation Committee's fruitless discussion, with a view to submitting to the United Nations General Assembly, for consideration at its regular session, the question of disarmament and the situation with regard to the fulfilment of the General Assembly resolution of 20 November 1959 [1378 (XIV)] on the question of disarmament. Clearly, the question of the Committee's composition also arises in this connexion.

The Soviet Government is firmly convinced that the question of disarmament, on which the issue of peace or war depends, can and must find a practical solution, and that no contrived obstacle and no procrastination in this great cause can be tolerated.

Such are the views on the question of disarmament which I have felt it my duty to communicate to you.

V

LETTER DATED 27 JUNE 1960 FROM MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS, TO MR. FERNANDO TAMBRONI, PRIME MINISTER OF ITALY

Le Gouvernement soviétique ne peut se résigner à un tel état de choses. Il ne peut accepter que la participation au Comité des dix de l'Union soviétique, dont le désir sincère de voir se réaliser un accord sur le désarmement est bien connu, serve d'écran pour masquer une activité qui n'a rien de commun avec un désarmement véritable.

Nous aimons à croire que la position actuelle du représentant du Canada au Comité des dix puissances ne représente pas le dernier mot du Gouvernement canadien. Nous voudrions espérer que ce gouvernement, dont les dirigeants — et vous-même, Monsieur le Premier Ministre — ont reconnu à maintes reprises la nécessité de régler les problèmes du désarmement, examinera très sérieusement la situation qui s'est créée au Comité des dix puissances sur le désarmement.

Je vous dirai très franchement, Monsieur le Premier Ministre, que le Gouvernement soviétique, après avoir examiné la situation qui s'est créée au Comité, est arrivé à la conclusion que les puissances occidentales, à en juger par la position de leurs représentants à Genève, ne veulent pas discuter sérieusement du désarmement. Elles ont manifestement leurs propres raisons particulières qui n'ont rien à voir avec le problème du désarmement. Témoin la course aux armements que poursuivent ces puissances; témoin aussi le fait que, lors de la discussion des questions de désarmement au Comité, ces puissances s'efforcent de donner l'illusion de négocier et ainsi de tromper les peuples qui désirent sincèrement voir résoudre le problème du désarmement.

Pour toutes ces raisons, le Gouvernement de l'URSS est parvenu à la conclusion qu'il lui faut cesser de prendre part aux discussions stériles au Comité des dix afin de saisir l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa prochaine session, de la question du désarmement et de la situation relative à l'application de la résolution adoptée à ce sujet par l'Assemblée générale le 20 novembre 1959 [résolution 1378 (XIV)]. Il semble bien que la question de la composition du Comité doive également se poser alors.

Le Gouvernement soviétique est fermement convaincu que la question du désarmement, clef de la paix ou de la guerre, peut et doit trouver une solution pratique, et l'on ne saurait admettre dans cette noble entreprise aucune entrave artificielle, aucun attermolement.

Telles sont, Monsieur le Premier Ministre, les considérations dont j'ai estimé de mon devoir de vous faire part sur la question du désarmement.

V

LETTRE, EN DATE DU 27 JUIN 1960, ADRESSÉE PAR M. N. S. KHRUSHCHCHEV, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, A M. FERNANDO TAMBRONI, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES D'ITALIE

I have studied your letter of 7 June acknowledging receipt of the Soviet Government's proposals concerning the basic clauses of a treaty on general and complete disarmament.

I must inform you forthwith that the situation with regard to the disarmament negotiations and, in particular, the position adopted by the Western States in the Ten-Nation Committee on Disarmament, arouse the Soviet Government's serious concern.

In your letter you refer to the good will of the Italian Government and to the importance which any progress towards an agreement on disarmament will have for international peace. This would have appeared to support the assumption that the Italian Government would act accordingly and, in particular, that the Italian delegation to the Ten-Nation Committee would seek to secure progress in the work of that Committee and would make a constructive contribution to the solution of the disarmament problem.

What is the actual position ?

It must be observed that, in point of fact, the delegations of the Western Powers, including that of Italy, adopted in the Committee a position which made it impossible to take even a single step forward in the matter of disarmament. Not content with doing nothing to facilitate the earliest possible attainment of agreement on disarmament, they appear to have made it their objective to do everything possible to prevent such agreement, to divert all the Committee's activity from solving the practical problems of disarmament, and to submerge the cause of disarmament in a sea of fruitless, interminable discussion on the subject of control without disarmament. In many ways all this is reminiscent of the 1930s, when the representatives of the West submerged any disarmament proposal in a flood of empty declarations, thus destroying the cause of disarmament and rendering a service to the aggressors.

The Soviet Government, desiring as it does to reach a practical agreement on the pressing problem of disarmament as soon as possible, worked out as a development of the disarmament programme it had proposed on 18 September 1959,² and prepared for discussion at the meeting of the Heads of the four Powers, detailed proposals for the realization of general and complete disarmament. In these proposals we took into account a series of proposals advanced by our fellow participants during the negotiations, in particular as regards the organization of control over disarmament, measures to preserve peace and security in conditions of general and complete disarmament.

Since, as a result of the provocative actions undertaken by the Government of the United States of America against the Soviet Union, the Summit Conference was wrecked, the Soviet Government, believing that examination of the problems of disarmament brooked no delay, sent the

J'ai pris connaissance de votre lettre du 7 juin dans laquelle vous accusez réception des propositions du Gouvernement soviétique relatives aux dispositions fondamentales d'un traité de désarmement général et complet.

Je dois vous dire dès l'abord que l'état des négociations sur le désarmement et, notamment, la position des puissances occidentales au Comité des dix nous préoccupent vivement.

Dans votre lettre, vous faites état de la bonne volonté du Gouvernement italien et de l'importance qu'aurait pour la cause de la paix internationale le moindre progrès vers un accord sur le désarmement. Cela laisserait supposer que le Gouvernement italien agirait en conséquence et, notamment, que la délégation italienne au Comité des dix s'efforcerait de faire progresser les travaux de cet organe et contribuerait de façon constructive au règlement du problème du désarmement.

Or qu'en est-il en fait ?

Force nous est de constater que les délégations des puissances occidentales, et notamment celle de l'Italie, ont pris au Comité, sur le fond de la question, une position qui ne permet aucun progrès vers le désarmement. Non seulement ces délégations ne font-elles rien pour faciliter la conclusion, dans les plus brefs délais, d'un accord sur le désarmement, mais il semble encore qu'elles se soient fixé pour but de tout faire pour rendre cet accord impossible, pour détourner tout le travail du Comité du règlement des problèmes pratiques que pose le désarmement et pour noyer la question du désarmement dans des discussions stériles et interminables sur le thème du contrôle sans désarmement. Cette situation rappelle à maints égards celle des années trente, où les représentants occidentaux noyaient dans des déclarations creuses toute proposition visant au désarmement, portant ainsi un coup fatal à la cause du désarmement et faisant le jeu des agresseurs.

Soucieux de parvenir le plus rapidement possible à un accord pratique sur le problème urgent du désarmement, le Gouvernement soviétique, pour développer le programme de désarmement qu'il avait déposé le 18 septembre 1959, a élaboré et préparé, à l'intention de la Conférence des chefs d'État ou de gouvernement des quatre puissances, des propositions détaillées concernant l'exécution d'un désarmement général et complet².

Dans ces propositions, nous avons tenu compte d'un certain nombre de suggestions que nos interlocuteurs avaient présentées au cours des négociations, notamment sur l'organisation du contrôle du désarmement et sur les mesures à prendre pour maintenir la paix et la sécurité une fois réalisé le désarmement général et complet.

La Conférence « au sommet » ayant échoué par suite des actes provocateurs des États-Unis d'Amérique à l'égard de l'Union soviétique, le Gouvernement soviétique, considérant que l'examen du problème du désarmement ne souffre aucun retard, a adressé les propositions qu'il avait élaborées aux

proposals it had prepared to the Governments of all countries and introduced them for consideration by the Ten-Nation Committee. These proposals were supported by the representatives of Poland, Czechoslovakia, Romania and Bulgaria on the Committee, and by the Governments of various other countries.

It is now more than three months since the Ten-Nation Committee began its work at Geneva. The Soviet Union presented for its examination specific and detailed plans for general and complete disarmament under effective international control, and at the same time expressed its readiness to examine any constructive ideas put forward by other parties directed towards the attainment of general disarmament. But the Western Powers, whose Governments had only recently voted in favour of the General Assembly resolution on general and complete disarmament, in effect refused, in the Committee, to examine any specific disarmament proposals.

For their part, Italy, France, the United Kingdom, the United States of America and Canada put forward in the Committee a plan which, with the best will in the world, cannot be regarded as a plan for disarmament. If anything it is rather a plan for control without disarmament, i.e., for legalized military espionage. In point of fact, the Western Powers are trying to reduce the whole matter to the establishment of control over intercontinental ballistic rockets and artificial earth satellites. It is not difficult to guess the purpose of such a plan: it is an attempt to secure unilateral military advantages for the NATO Powers to the prejudice of the security of the Soviet Union. On such a basis, naturally, agreement is impossible. It is evident that the endeavour to prevent attainment of agreement on disarmament questions is the aim which the Western Powers have set themselves in their participation in the Ten-Nation Committee. These Powers are using the Committee as a screen behind which they are trying to hide their unwillingness to disarm.

As the actual talks in the Ten-Nation Committee showed, the Governments of the Western States participating in the Committee's work clearly do not desire the prohibition and destruction of those terrible means of mass destruction known as atomic and hydrogen weapons. Nor do they desire the liquidation of armed forces and conventional armaments. On one or another pretext the representatives of the Western Powers systematically reject all specific proposals on these matters.

With regard to the position adopted by the Italian representative in the Ten-Nation Committee, it is obvious that Italy also refuses to consider the substance of the Soviet proposals on disarmament. Although the Italian representative admitted that the Soviet proposals went half-way to meet the Western Powers, he for his part made no attempt to meet the Soviet proposals half-way. Further, in the Committee, the Italian representative essentially upheld the need to preserve the existing level

gouvernements de tous les pays et en a saisi le Comité des dix puissances. Ces propositions ont reçu l'appui des Gouvernements polonais, tchécoslovaque, roumain et bulgare, qui participaient aux travaux du Comité, ainsi que celui des gouvernements de plusieurs autres pays.

Plus de trois mois se sont écoulés depuis le début des travaux du Comité des dix puissances à Genève. L'Union soviétique a saisi ce Comité de plans concrets et détaillés de désarmement général et complet sous contrôle international efficace et elle s'est déclarée disposée à examiner toute autre suggestion constructive que les autres participants aux travaux du Comité pourraient faire en vue de réaliser le désarmement général. Or les puissances occidentales, dont les gouvernements, récemment encore, avaient voté pour la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relative au désarmement général et complet, éludent en fait, au Comité, l'examen de toute proposition concrète touchant le désarmement.

L'Italie, la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Canada ont, de leur côté, déposé au Comité des dix un plan qu'avec la meilleure volonté nous ne pouvons considérer comme un plan de désarmement. C'est bien plutôt un plan de contrôle sans désarmement, c'est-à-dire d'espionnage militaire légalisé. En fait, les puissances occidentales s'efforcent de ramener tout le problème à l'établissement d'un contrôle des fusées balistiques intercontinentales et des satellites artificiels de la Terre. L'objet de ce plan est facile à deviner: il s'agit d'obtenir des avantages militaires pour les seules puissances de l'OTAN au détriment de la sécurité de l'Union soviétique. De toute évidence, il est impossible de s'entendre sur une telle base. Apparemment, la volonté d'empêcher une entente sur les questions du désarmement est précisément le but que se sont fixé les puissances occidentales au Comité des dix. Ces puissances se servent du Comité comme d'un écran pour dissimuler leur répugnance à désarmer.

L'expérience des négociations au Comité des dix a montré que les gouvernements des pays occidentaux qui participent aux travaux de ce Comité ne veulent manifestement ni l'interdiction ni la destruction de ces terribles engins d'extermination que sont les armes atomiques et à hydrogène. Ils ne veulent pas non plus la suppression des forces armées et des armements de type classique. Les représentants des puissances occidentales rejettent systématiquement, sous un prétexte ou un autre, toutes les propositions concrètes sur ces questions.

En ce qui concerne la position adoptée par le représentant de l'Italie au Comité des dix, on est obligé de constater que l'Italie élude, elle aussi, l'examen au fond des propositions soviétiques de désarmement. Bien que le représentant de l'Italie ait reconnu que les propositions soviétiques vont à la rencontre des puissances occidentales, il n'a pour sa part fait aucun effort pour se rapprocher des propositions soviétiques. Qui plus est, le représentant de l'Italie a défendu en fait, au Comité des dix, la

of armaments, urging the retention of foreign military bases and foreign troops in the territories of other States. All this prompts the legitimate question: does not the policy adopted by the Italian representative in the Ten-Nation Committee reflect the influence of the line being pursued in international affairs by the Government of the United States, a line which has prevented any fruitful discussion of the most important international problems by the Heads of the four States?

The conclusion is inescapable that, as the result of the position taken by the Western Powers, the Ten-Nation Committee's work has come to a dead end, degenerated into a fruitless exchange of idle words, and that the Committee itself has become anything but a body promoting the cause of disarmament. Apparently, there are in the West influential forces which are not interested in the realization of disarmament and which are obstructing agreement on disarmament by every possible means; and these forces have succeeded in setting their stamp on the position of the Western Powers in the Ten-Nation Committee. The Committee is indeed not merely failing to advance the cause of disarmament; on the contrary, it is doing that cause considerable harm, since it misleads the peoples by creating the illusion that something is being done in the disarmament field, whereas in reality the Western Powers are again intensifying the arms race which day by day increases the danger of the outbreak of a disastrous nuclear-rocket war.

The Soviet Government cannot reconcile itself to such a state of affairs. It cannot allow participation in the Ten-Nation Committee by the Soviet Union, whose sincere desire for agreement on disarmament is well known, to be used as a screen to conceal activity which has nothing to do with genuine disarmament.

You will, of course, recall that, in the joint Soviet-Italian *communiqué* on the visit of the President of the Italian Republic, Mr. Gronchi, to the USSR in February 1960, both parties expressed their firm conviction that general and complete disarmament under appropriate control was the most reliable means of preserving and strengthening peace, and that the achievement of practical results in the matter of disarmament would contribute to the strengthening of confidence among States and bring about a substantial reduction in the burden of military expenditure.

We should like to hope that the Italian Government will very seriously consider the situation which has come about in the Ten-Nation Committee on Disarmament.

I must tell you quite frankly, Mr. Prime Minister, that the Soviet Government, having considered the situation in the Ten-Nation Committee, came to the conclusion that the Western Powers, to judge from the position taken by their representatives at Geneva, do not wish to conduct serious negotiations on disarmament. They clearly have in mind their own special considerations, considerations which have nothing to do with the tasks of disarmament. This is reflected in the arms race which is

nécessité de maintenir les armements à leur niveau actuel, préconisant le maintien des bases militaires et des forces armées en territoire étranger. Tout cela permet à juste titre de se demander si la position du représentant de l'Italie au Comité des dix n'est pas influencée par la politique étrangère du Gouvernement des Etats-Unis, qui a empêché les chefs des quatre Etats de procéder à un examen fructueux des principaux problèmes internationaux.

On est obligé de constater que, par suite de la position prise par les puissances occidentales, le travail du Comité des dix se trouve dans une impasse, a dégénéré en vaine logomachie et que le Comité lui-même est devenu tout ce que l'on veut sauf un organe qui s'emploie en faveur du désarmement. Apparemment, il existe en Occident des forces influentes que le désarmement n'intéresse pas, et qui font obstacle par tous les moyens à un accord sur le désarmement, et ces forces ont réussi à donner leur empreinte à la position des puissances occidentales au Comité des dix. Car ce Comité, loin de servir la cause du désarmement, lui porte un tort non négligeable, puisqu'il induit en erreur les peuples en donnant l'illusion que l'on fait quelque chose dans le domaine du désarmement, alors qu'en réalité les puissances occidentales intensifient de nouveau la course aux armements, qui accroît de jour en jour le danger du déclenchement d'une guerre meurtrière où seraient employés fusées et engins nucléaires.

Le Gouvernement soviétique ne peut se résigner à un tel état de choses. Il ne peut accepter que la participation au Comité des dix de l'Union soviétique — dont le désir sincère de voir se réaliser un accord sur le désarmement est bien connu de tous — serve d'écran pour masquer une activité qui n'a rien de commun avec un désarmement véritable.

Vous vous souvenez sans doute, Monsieur le Président, que dans le communiqué soviéto-italien publié à l'issue du séjour que M. Gronchi, président de la République italienne, a fait en Union soviétique en février 1960, les deux parties se sont déclarées fermement convaincues que le moyen le plus sûr de maintenir et de renforcer la paix est le désarmement général et complet sous contrôle approprié, et que des résultats concrets dans le domaine du désarmement contribueront à renforcer la confiance entre Etats et à réduire sensiblement le fardeau des dépenses militaires.

Nous aimons à espérer que le Gouvernement italien examinera très sérieusement la situation qui s'est créée au Comité des dix puissances sur le désarmement.

Je vous dirai très franchement, Monsieur le Président, que le Gouvernement soviétique, après avoir examiné la situation qui s'est créée au Comité, est arrivé à la conclusion que les puissances occidentales, à en juger par la position de leurs représentants à Genève, ne veulent pas discuter sérieusement du désarmement. Elles ont manifestement leurs propres raisons particulières qui n'ont rien à voir avec le problème du désarmement. Témoin la course aux armements que poursuivent ces puis-

still being pursued by the Western Powers as also in the fact that during the discussion of disarmament questions in the Committee those Powers have sought to create merely the appearance of negotiation and thus to deceive the peoples, whose sincere desire is that a solution should be found in the disarmament problem.

In view of all the foregoing, the Government of the USSR came to the conclusion that it was necessary to suspend its participation in the Ten-Nation Committee's fruitless discussion with a view to submitting to the United Nations General Assembly, for consideration at its regular session, the question of disarmament and the situation with regard to the fulfilment of the General Assembly resolution of 20 November 1959 [1378 (XIV)] on the question of disarmament. Clearly, the question of the Committee's composition also arises in this connexion.

The Soviet Government is firmly convinced that the question of disarmament, on which the issue of peace or war depends, can and must find a practical solution, and that no contrived obstacle and no procrastination in this great cause can be tolerated.

Such are the views on the question of disarmament which I have felt it my duty to communicate to you.

VI

NOTE DATED 27 JUNE 1960 FROM THE SOVIET GOVERNMENT TO THE GOVERNMENTS OF ALL OTHER COUNTRIES

The Soviet Government regards it as its duty to draw attention to the manifestly unsatisfactory situation that has come about in connexion with the disarmament negotiations which in recent months, in accordance with a decision of the United Nations General Assembly, have centred in the Ten-Nation Committee on Disarmament. It addresses itself on this subject to the Governments of all the countries of the world, in the awareness that disarmament is the most urgent, the most vital problem now confronting all States — whatever their size and wherever they may be situated on the globe — and that a continuation of the armaments race may ultimately have tragic consequences for all mankind.

As is known, in September 1959 the Soviet Union presented to the United Nations a programme of disarmament² the implementation of which would have meant the liquidation of all means of waging war and would thereby have ensured inviolable peace on earth.

After consideration of the Soviet proposals, the General Assembly, on 20 November 1959, unanimously approved a resolution [1378 (XIV)] calling upon Governments to make every effort to achieve a constructive solution of the problem of general and complete disarmament, thus giving ground for the hope that concrete results would at long last be achieved in the sphere of disarmament.

sances; témoin aussi le fait que, lors de la discussion des questions de désarmement au Comité ces puissances s'efforcent de donner l'illusion de négocier et ainsi de tromper les peuples qui désirent sincèrement voir résoudre le problème du désarmement.

Pour toutes ces raisons, le Gouvernement de l'URSS est parvenu à la conclusion qu'il lui faut cesser de prendre part aux discussions stériles au Comité des dix afin de saisir l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa prochaine session, de la question du désarmement et de la situation relative à l'application de la résolution adoptée à ce sujet par l'Assemblée générale le 20 novembre 1959 [résolution 1378 (XIV)]. Il semble bien que la question de la composition du Comité doive également se poser alors.

Le Gouvernement soviétique est fermement convaincu que la question du désarmement, clé de la paix ou de la guerre, peut et doit trouver une solution pratique, et l'on ne saurait admettre dans cette noble entreprise aucune entrave artificielle, aucun attermolement.

Telles sont, Monsieur le Président, les considérations dont j'ai estimé de mon devoir de vous faire part sur la question du désarmement.

VI

NOTE, EN DATE DU 27 JUIN 1960, ADRESSÉE PAR LE GOUVERNEMENT SOVIÉTIQUE AUX GOUVERNEMENTS DE TOUS LES AUTRES PAYS

Le Gouvernement soviétique juge de son devoir de signaler la situation manifestement peu satisfaisante à laquelle ont abouti les négociations sur le désarmement, dont le Comité des dix puissances sur le désarmement a été le centre, ces derniers mois, conformément à la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies. A ce sujet, il s'adresse aux gouvernements de tous les pays du monde, car le désarmement est le principal problème, le problème essentiel, qui se pose à tous les Etats, grands et petits, où qu'ils se trouvent sur le globe, et la continuation de la course aux armements risque d'entraîner en fin de compte des conséquences tragiques pour toute l'humanité.

En septembre 1959, on le sait, l'Union soviétique a présenté à l'Organisation des Nations Unies un programme de désarmement² dont l'exécution signifierait la suppression de tous les moyens de guerre et assurerait donc une paix durable dans le monde.

Ayant examiné les propositions soviétiques, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté à l'unanimité, le 20 novembre 1959, une résolution [1378 (XIV)] invitant les gouvernements à ne négliger aucun effort pour parvenir à une solution constructive du problème du désarmement général et complet, ce qui permettrait d'espérer enfin des résultats concrets en matière de désarmement.

It must be stressed that the Soviet Union not only put forward a plan which showed clearly the way to the final solution of the disarmament problem, but also made a substantial and practical contribution to the cause of disarmament. Without awaiting the conclusion of an international agreement on disarmament, the Soviet Union decided early in 1960 to make a further major unilateral reduction in its armed forces, amounting to one-third. This decision is at present being put into effect. Thus the Soviet Union, for its part, has done everything possible to help to carry into effect the General Assembly resolution on disarmament and to create a more favourable atmosphere for successful negotiations in the Ten-Nation Committee on Disarmament.

Unfortunately, however, the negotiations of the Ten-Nation Committee have not justified the hopes placed in them by the peoples. What is the reason for the situation?

The reason is that, as the entire course of the negotiations shows, the Governments of the United States of America and the other Western Powers, acting in concert, showed no desire to come to agreement on the implementation of any real measures of disarmament. Instead, they drew the Committee into a discussion of their own proposals on control and inspection without disarmament. What the Western Powers represented in the Ten-Nation Committee thus sought to achieve was not disarmament under international control, as proposed by the USSR and other socialist countries, but control over armaments. But no matter how closely armaments may be controlled, the threat of war will not be diminished in the slightest. What is more, control over armaments would only increase mistrust and strain relations among States. Control without disarmament means intelligence activities and espionage, something to which no Government concerned with safeguarding the security of its people can assent. Although they voted for the resolution of the United Nations General Assembly on general and complete disarmament in November 1959, the Western Powers in the Ten-Nation Committee have in reality done everything in their power to nullify this United Nations decision and consign it to oblivion.

The position adopted by the representatives of the United States and the other Western Powers in the Ten-Nation Committee on Disarmament make it quite evident that if these States — members of NATO — are indeed desirous of achieving any practical results at all from the disarmament negotiations, it is only such results as would give unilateral military advantages to themselves and to the military alliances they lead. How else can we interpret, for example, the fact that the United States has laid special stress on the establishment of control over military space rockets, i.e., over the type of weapon in which the USSR has a generally recognized lead, while at the same time they would not even hear of eliminating the military bases they have set up close to the frontiers of the Soviet Union and other peace-loving countries. This utter-

L'Union soviétique, il faut le souligner, n'a pas seulement présenté un plan qui exposait clairement la manière de résoudre définitivement le problème du désarmement; elle a aussi, sur le plan pratique, apporté une contribution substantielle au désarmement. Sans attendre la conclusion d'un accord international de désarmement, elle a décidé, au début de 1960, de réduire encore une fois unilatéralement ses forces armées dans une forte proportion, à savoir d'un tiers. A l'heure actuelle, elle met cette décision à exécution. Ainsi, l'Union soviétique, quant à elle, a tout mis en œuvre pour faciliter l'application de la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement et pour créer des conditions favorables au succès des négociations du Comité des dix puissances sur le désarmement.

Malheureusement, ces négociations n'ont pas justifié les espoirs que les peuples avaient placés en elles. Quelle en est la raison?

La voici: comme il ressort de tout le cours des pourparlers, le Gouvernement des Etats-Unis et les gouvernements des autres puissances occidentales, qui agissaient de concert avec lui, n'ont pas témoigné du désir d'arriver à une entente sur la mise en œuvre de mesures réelles de désarmement. Ils ont préféré entraîner le Comité dans une discussion de leurs propositions tendant à établir un contrôle et une inspection sans désarmement. Les puissances occidentales représentées au Comité des dix ont donc cherché à obtenir non un désarmement sous contrôle international, comme le proposent l'URSS et les autres pays socialistes, mais un contrôle des armements. Or, on peut contrôler les armements autant que l'on veut, la menace de guerre ne s'en trouvera pas diminuée le moins du monde. Bien plus, le contrôle des armements ne ferait qu'augmenter la suspicion et envenimer les relations entre Etats. Contrôle sans désarmement signifie recherche de renseignements, espionnage, et aucun gouvernement soucieux de garantir la sécurité de son peuple ne peut y consentir. Après avoir voté, en novembre 1959, pour la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement général et complet, les puissances occidentales ont tout fait, au Comité des dix, pour édulcorer et enterrer cette décision de l'ONU.

Il ressort clairement de la position prise par les représentants des Etats-Unis et des autres pays occidentaux au Comité des dix que si ces pays — qui sont membres de l'OTAN — attendent des résultats pratiques des négociations sur le désarmement, il s'agit uniquement de résultats qui ne donneraient d'avantages militaires qu'à eux-mêmes et aux blocs militaires qu'ils dirigent. Sinon, comment comprendre, par exemple, que les Etats-Unis aient particulièrement insisté pour établir un contrôle des fusées cosmiques militaires, c'est-à-dire du type d'arme pour lequel l'URSS possède une supériorité incontestée, mais qu'ils n'aient même pas voulu entendre parler de la suppression des bases militaires qu'ils ont construites près des frontières de l'Union soviétique et d'autres pays pacifiques? Cette attitude dépourvue d'objectivité et

ly unobjective and manifestly unethical approach can only set up additional barriers to the achievement of agreement on disarmament.

Wishing to bring about a turning-point in the solution of the disarmament problem, the Soviet Government, in development of the programme it presented in the United Nations General Assembly in September 1959, prepared for the Paris Summit Conference a new series of proposals on general and complete disarmament.

The Soviet Union met the desires of the Western Powers on a number of important points. In particular, it unreservedly accepted France's view that the means of delivering nuclear weapons should be prohibited and destroyed first. Although the Soviet Union has an advantage in possessing the most up-to-date and effective means of delivering nuclear weapons, it declared itself willing to prohibit and destroy all means of delivering nuclear weapons, including intercontinental ballistic missiles, at the very first stage of disarmament and under appropriate international control.

The Soviet Union has always stood for the adoption of immediate measures to eliminate the threat of rocket and nuclear warfare. It is for this very reason that the Soviet Government raised the question of destroying all means of delivering atomic and hydrogen weapons without exception, simultaneously with the liquidation of military bases on foreign territory and the withdrawal of foreign troops from such territory. The implementation of these measures would make an atomic attack virtually impossible.

However, after the Soviet Union had submitted its proposal on the destruction of the means of delivering nuclear weapons, the Western members of the Ten-Nation Committee on Disarmament retreated from their position.

The situation is no better as regards the reduction of armed forces and conventional armaments. When, for instance, the Soviet Union proposed the reduction and liquidation of armed forces and conventional armaments in the first and second stages of the disarmament programme, the Western Powers objected. In its new proposals the Soviet Union took account of the wishes of these same Powers and suggested deferring the implementation of this measure to the second and third stages of the programme of general and complete disarmament. But the Western Powers raised objections to this proposal, too.

In its desire to meet the wishes of the Western Powers, the Soviet Union set forth in detail in its new proposals provisions relating to the organization of effective international control over disarmament measures. The Soviet Government also took into account the ideas put forward by the other parties in the negotiations on the subject of measures for the preservation of peace and security in conditions of general and complete disarmament.

manifestement contraire à toute équité ne pouvait manquer de créer de nouveaux obstacles sur la voie d'un accord de désarmement.

Soucieux de donner une impulsion nouvelle à l'examen du problème du désarmement, le Gouvernement soviétique, développant le programme qu'il avait présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1959, a préparé de nouvelles propositions de désarmement général et complet pour la Conférence au sommet de Paris.

L'Union soviétique a accédé aux désirs des puissances occidentales sur un certain nombre de points importants. En particulier, elle a pleinement tenu compte du souhait de la France, qui voulait interdire et détruire en premier lieu les véhicules de l'arme nucléaire. Malgré sa supériorité dans le domaine des véhicules les plus modernes et les plus efficaces de ce genre, l'Union soviétique s'est déclarée prête à interdire et à détruire dès la première étape du désarmement tous les véhicules de l'arme nucléaire, y compris les fusées balistiques intercontinentales, sous contrôle international approprié.

L'Union soviétique a toujours préconisé l'adoption de mesures immédiates visant à écarter la menace d'une guerre où seraient employés fusées et engins nucléaires. C'est précisément la raison pour laquelle le Gouvernement soviétique a soulevé la question de la destruction de tous les véhicules d'armes atomiques et à hydrogène sans exception et, simultanément, de la suppression des bases militaires en territoire étranger et du retrait des troupes étrangères qui y sont stationnées. L'application de ces mesures rendrait une attaque atomique pratiquement impossible.

Cependant, après que l'Union soviétique eut présenté sa proposition visant à la destruction des véhicules d'armes nucléaires, les membres occidentaux du Comité des dix sur le désarmement ont fait machine arrière.

Pour ce qui est de la réduction des forces armées et des armements de type classique, la situation n'est pas meilleure. Quand, par exemple, l'Union soviétique a proposé de réduire et de supprimer les forces armées et les armements de type classique à la première et à la deuxième étapes du programme de désarmement, les puissances occidentales ont soulevé des objections. Dans ses nouvelles propositions, l'Union soviétique, tenant compte des vœux des puissances occidentales elles-mêmes, a proposé de reporter l'exécution de cette mesure à la deuxième et à la troisième étapes du programme de désarmement général et complet. Mais les puissances occidentales ont aussi trouvé à redire à cette proposition.

Pour donner satisfaction aux puissances occidentales, l'Union soviétique a inséré dans ses nouvelles propositions des dispositions détaillées sur l'organisation d'un contrôle international efficace des mesures de désarmement. Le Gouvernement soviétique a également tenu compte des considérations que les autres gouvernements représentés au Comité ont formulées au sujet des mesures propres à maintenir la paix et la sécurité dans le cadre du désarmement général et complet.

The new Soviet disarmament proposals addressed to the Governments of all countries on 2 June⁶ after it had proved impossible through the fault of the United States Government to hold a Summit Conference received the widest support throughout the world. They were fully endorsed by the Governments of all socialist States and also met with a favourable response from the Governments of many other countries, as indicated *inter alia* by the replies of the Heads of these Governments to the messages of 2 June 1960 from Mr. N. S. Khrushchev, the Chairman of the Council of Ministers of the USSR. The public in all countries, including the Western States, regarded the new initiative of the Soviet Government as a further proof of the Soviet Union's desire to find ways of reaching an agreement on disarmament, and as another important and constructive step paving the way for a generally acceptable solution to the problem of disarmament.

What was the answer the Western Powers represented in the Ten-Nation Committee to the Soviet Union's new proposals?

The United States and the other Western Powers not only failed to take a single step to meet the Soviet Union's position, but did everything in their power to prevent any practical discussion of the new Soviet proposals, which in great measure meet the desires of the Western Powers themselves. What is more, by resorting to endless procrastination and evading any discussion of the substance of disarmament problems, they clearly adopted the course of torpedoing the negotiations in the Committee.

Experience of the work of the Ten-Nation Committee has shown that the United States of America and the other Western Powers participating in the negotiations in the Committee manifestly have no desire for the prohibition and destruction of nuclear weapons, the liquidation of armies or the liquidation of military bases on foreign territory.

Thus, the position of the Western Powers doomed the work of the Ten-Nation Committee to complete futility.

In these circumstances, Mr. N. S. Khrushchev, Chairman of the Council of Ministers of the USSR, addressed to the Heads of Government of the United Kingdom, France, the United States of America, Italy and Canada personal messages urgently appealing for the most serious examination of the situation in the Ten-Nation Committee. It was intolerable, the Head of the Soviet Government pointed out to the Governments of these countries, that a Committee instructed to examine the paramount and most urgent problem of contemporary international relations should have worked for a considerable period to no purpose and should be unable to resolve a single practical issue of disarmament.

The Western Powers, particularly the United States of America, while carrying on disarmament talks in the Ten-Nation Committee, made constant

Les nouvelles propositions soviétiques de désarmement, envoyées aux gouvernements de tous les pays le 2 juin 1960⁶, après que l'attitude du Gouvernement des Etats-Unis eut rendu impossible la Conférence au sommet, ont reçu le plus large appui dans le monde entier. Elles ont été appuyées sans réserve par les gouvernements de tous les Etats socialistes. Elles ont reçu également un accueil favorable de la part des gouvernements d'un grand nombre de pays, comme le montrent notamment les réponses des chefs de ces gouvernements aux messages que M. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS, leur avait adressés le 2 juin 1960. Dans tous les pays, y compris les Etats occidentaux, les milieux officiels ont vu dans la nouvelle initiative du Gouvernement soviétique une autre preuve de son désir de parvenir à un accord sur le désarmement, un autre grand pas constructif, qui rend possible une solution mutuellement acceptable du problème du désarmement.

Comment les puissances occidentales représentées au Comité des dix ont-elles accueilli les nouvelles propositions de l'Union soviétique ?

Les Etats-Unis et les autres puissances occidentales, loin de faire un pas pour se rapprocher de la position de l'Union soviétique, ont tout fait pour empêcher un examen sérieux des nouvelles propositions soviétiques, lesquelles tiennent largement compte des vœux de ces mêmes puissances occidentales. Qui plus est, en recourant à d'innombrables manœuvres dilatoires et en éludant un examen des questions de désarmement quant au fond, ils ont cherché de toute évidence à torpiller les négociations au Comité.

L'expérience des travaux du Comité des dix puissances a montré que les Etats-Unis et les autres puissances occidentales qui participent aux négociations au sein de cet organe ne désirent manifestement ni l'interdiction ni la destruction des armes nucléaires, pas plus que le licenciement des armées ou la suppression des bases militaires en territoire étranger.

Ainsi la position des puissances occidentales a condamné les travaux du Comité des dix à rester parfaitement stériles.

Dans ces conditions, M. N. S. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS, a adressé aux chefs des Gouvernements du Royaume-Uni, de la France, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Italie et du Canada un message personnel dans lequel il les priait d'examiner très sérieusement la situation qui s'était créée au Comité des dix puissances. Le chef du Gouvernement soviétique a appelé l'attention des gouvernements de ces Etats sur cet état de choses inadmissible: un comité chargé d'examiner le problème le plus important et le plus urgent qui se pose actuellement sur le plan des relations internationales se trouve travailler à vide depuis longtemps, sans pouvoir régler une seule question pratique en matière de désarmement.

Les puissances occidentales, et avant tout les Etats-Unis d'Amérique, alors même qu'elles participaient aux négociations sur le désarmement au

new efforts to intensify the armaments race, to conclude new military pacts and to stimulate the activity of the aggressive military blocs NATO, SEATO, CENTO, and so on. These actions make it quite obvious that the position of the Western States represented in the Ten-Nation Committee was actually subordinated to the tasks of the aggressive foreign policy of the United States, a policy which has found expression, notably, in the perpetration as a matter of State policy of incursions into the airspace of other countries.

Quite obviously, the Soviet Government could not allow participation in the Ten-Nation Committee by the Soviet Union, whose sincere desire for disarmament is universally known, to be used as a screen to conceal from the peoples the real concern of the Western Powers, which have nothing to do with disarmament.

The Soviet Union and the other socialist countries participating in the work of the Ten-Nation Committee were brought face to face with the fact that the Western participants in the Committee plainly did not wish to conduct serious negotiations on disarmament or to solve the problem of disarmament. The question arose: could it be tolerated that negotiations — or, to be more accurate, the appearance of negotiations — on a problem so important to all peoples as disarmament should be used as a screen to conceal the policy of military preparations and intensified rearmament pursued by military circles in some Western countries? The Soviet Government cannot reconcile itself to the use of the Ten-Nation Committee for such purposes, for to do so would be tantamount to complicity in deceiving the peoples. Accordingly, the Soviet Government suspended its participation in the fruitless discussion in the Ten-Nation Committee and requested the Secretary-General of the United Nations to place the question of disarmament and the situation with regard to the fulfilment of the General Assembly resolution on disarmament of 20 November 1959 [1378 (XIV)] before the United Nations General Assembly for consideration at its regular session.

The Soviet Union has been and remains a consistent advocate of negotiations between States on disarmament and is still prepared to participate in negotiations. But it stands for negotiations of such a kind as to promote the serious and fruitful examination of the disarmament problem, and not for mere idle debate.

The Soviet Union still considers that equal representation of representatives of the socialist and Western States in the negotiations is a factor calculated to improve conditions for the consideration of the problem of disarmament. At the same time, the question arises whether it would not be desirable, in the interest of the cause, to draw some other States, in addition to those represented in the Ten-Nation Committee, into the negotiations.

The Soviet Government expresses the hope that the discussion of the problem of disarmament at the regular session of the United Nations General Assembly, the forum in which the resolution on

Comité des dix, multipliaient les efforts pour accélérer la course aux armements, conclure de nouveaux traités militaires et intensifier l'activité des blocs militaires agressifs que sont l'OTAN, l'OTASE, le CENTO, etc. Ces actes montrent très clairement que la position des puissances occidentales qui prennent part aux travaux du Comité des dix est en fait subordonnée aux objectifs de la politique étrangère agressive des Etats-Unis, qui ont notamment érigé en politique d'Etat l'intrusion dans l'espace aérien d'autres pays.

Il est tout à fait naturel que le Gouvernement soviétique ne puisse accepter que la participation aux travaux du Comité des dix de l'Union soviétique — dont tout le monde sait qu'elle souhaite sincèrement le désarmement — serve de paravent qui masque aux peuples les actions véritables des puissances occidentales, actions qui n'ont rien de commun avec le désarmement.

L'Union soviétique, ainsi que les autres pays socialistes qui ont participé aux travaux du Comité des dix, se sont heurtés au fait que les puissances occidentales ne désiraient manifestement pas mener de négociations sérieuses sur le désarmement, ni régler le problème du désarmement. Une question s'est posée: peut-on admettre que des négociations sur un problème aussi important pour tous les peuples que celui du désarmement — ou, pour être plus précis, l'apparence de telles négociations — servent de paravent pour masquer la politique de préparatifs militaires et d'accélération de la course aux armements que mènent les milieux militaristes de certains pays occidentaux? Le Gouvernement soviétique ne peut consentir à ce que le Comité des dix soit utilisé à de telles fins, car ce serait se rendre complice de ceux qui veulent tromper les peuples. C'est pourquoi le Gouvernement soviétique a cessé de participer aux discussions stériles du Comité des dix et a demandé au Secrétaire général de l'ONU d'inscrire à l'ordre du jour de la quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies la question du désarmement et de la situation relative à l'application de la résolution [1378 (XIV)] à ce sujet par l'Assemblée générale le 20 novembre 1959.

L'Union soviétique a été et demeure un partisan fidèle des négociations entre Etats sur le désarmement, et elle est prête à participer à l'avenir à de telles négociations. Mais elle préconise des négociations qui soient propices à un examen sérieux et fructueux des problèmes du désarmement et ne soient pas une vaine logomachie.

L'Union soviétique continue à penser que la participation paritaire aux négociations de représentants de pays socialistes et de représentants de pays occidentaux est un élément propice à l'examen favorable du problème du désarmement. On peut, d'autre part, se demander s'il ne serait pas souhaitable, dans l'intérêt de la paix de faire participer aux négociations quelques autres Etats qui ne sont pas représentés au Comité des dix.

Le Gouvernement soviétique exprime l'espoir que l'examen du problème du désarmement à la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies — enceinte où a été adoptée la réso-

general and complete disarmament was adopted, will help the noble idea of disarmament to bear fruit at last in the form of specific deeds.

The problem of disarmament affects the vital interests of all peoples, large and small, and of all States, irrespective of their social relations and way of life. On its solution depends the direction of world development — towards peace or towards war. That is why the overwhelming majority of the world's population desire disarmament. It is the Soviet Government's profound conviction that disarmament in our day is not only vitally necessary but also entirely feasible, provided that the necessary efforts are made to that end.

The obstacles and artificial barriers which certain Western Powers are endeavouring to erect in order to impede disarmament can no longer be tolerated. Men and women throughout the world desire to live without fear for the future, to cast off the heavy burden of military expenditure, and they are entitled to expect that their Governments will find a way to meet these aspirations of the peoples.

So far as the USSR Government is concerned, it will not slacken its efforts to help to bring the armament race to an end and to deliver mankind for all time from the threat of devastating wars.

The Soviet Government hopes that Governments will give due regard to the considerations set out in this note and that they will make their contribution to the noble and humanitarian cause of disarmament.

lution sur le désarmement général et complet, — contribuera à ce que la noble idée du désarmement se traduise enfin par des actes concrets.

Le problème du désarmement touche les intérêts vitaux de tous les peuples, petits et grands, de tous les Etats, quels que soient leur régime politique et leur mode de vie. De sa solution dépend l'évolution de la situation internationale, vers la guerre ou vers la paix. Voilà pourquoi, dans une écrasante majorité, les peuples du monde aspirent au désarmement. Le Gouvernement soviétique est profondément convaincu que, de nos jours, le désarmement est non seulement absolument indispensable, mais parfaitement réalisable si l'on fait les efforts voulus.

Les obstacles et les barrières artificielles que certaines puissances occidentales s'efforcent de dresser sur la voie du désarmement ne sauraient être tolérés plus longtemps. Les peuples du monde entier veulent vivre sans crainte pour leur avenir; ils veulent rejeter de leurs épaules le lourd fardeau des dépenses militaires; ils sont en droit d'attendre des gouvernements qu'ils trouvent le moyen de satisfaire leurs aspirations.

Pour ce qui est du Gouvernement soviétique, il ne relâchera pas ses efforts pour faire cesser la course aux armements et libérer à jamais l'humanité de la menace de guerres meurtrières.

Le Gouvernement soviétique espère que les gouvernements accorderont toute l'attention voulue aux considérations exposées dans la présente note et qu'ils contribueront de leur côté à faire progresser cette cause noble et humanitaire qu'est le désarmement.

DOCUMENT DC/156

Letter dated 25 July 1960 from the representative of Canada to the Chairman of the Disarmament Commission

*[Original text: English]
[28 July 1960]*

I have the honour, on instructions from the Canadian Government, to express the following views in support of an early meeting of the United Nations Disarmament Commission.

In the light of the importance which my Government attaches to the pursuit of disarmament negotiations, it was profoundly distressed when the work of the Ten-Nation Committee on Disarmament was unexpectedly suspended at a moment when the two sides seemed to be moving toward one another. Having in mind Assembly resolutions 1378 (XIV) of 20 November 1959 and 1403 (XIV) of 21 November 1959 and the Security Council resolution of 27 May 1960,¹ and consistent with Canada's full recognition of the primary responsibility of the United Nations in the disarmament field, Canada is firmly of the opinion that the Disarmament Commission should convene.

It is my understanding that a formal request for an early meeting of the Commission has already

Lettre, en date du 25 juillet 1960, adressée par le représentant du Canada au Président de la Commission du désarmement

*[Texte original en anglais]
[28 juillet 1960]*

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire part des raisons pour lesquelles j'appuie la proposition tendant à convoquer prochainement une réunion de la Commission du désarmement des Nations Unies.

Mon gouvernement, vu l'importance qu'il attache à la poursuite des négociations sur le désarmement, a été vivement affligé de voir les travaux du Comité des dix puissances sur le désarmement interrompus de façon inattendue au moment où les deux camps semblaient se rapprocher. Tenant compte des résolutions 1378 (XIV) et 1403 (XIV) de l'Assemblée générale, du 20 et du 21 novembre 1959 respectivement, et de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité le 27 mai 1960,¹ et pleinement conscient, comme par le passé, de la responsabilité primordiale des Nations Unies dans le domaine du désarmement, le Canada se déclare fermement convaincu que la Commission du désarmement doit se réunir.

J'ai appris que vous aviez reçu une demande formelle en vue d'une réunion de la Commission à

been sent to you. I simply wish, on behalf of the Canadian Government, to assure you of our earnest hope that the Commission will be able to give a much needed stimulus to negotiations which are far too important to be allowed to falter at this time.

As the body exercising the responsibilities of the United Nations in this field, it is appropriate and desirable that the Commission be fully apprised of the present delay in negotiations in order that it may have the opportunity of expressing itself on the procedural situation and of exercising its influence in favour of the earliest possible resumption of the Geneva talks.

(Signed) C. S. A. RITCHIE
Permanent Representative
of Canada to the United Nations

brève échéance. Au nom de mon gouvernement, je tiens simplement à vous assurer que nous espérons sincèrement que la Commission pourra relancer des négociations qui sont bien trop importantes pour que nous leur permettions d'échouer maintenant.

La Commission est l'organe qui exerce les responsabilités des Nations Unies dans ce domaine et à ce titre il est juste et souhaitable qu'elle soit pleinement informée de la suspension actuelle des négociations, afin qu'elle ait la possibilité de donner son avis sur le problème de procédure qui se pose et d'user de son influence en faveur de la reprise des entretiens de Genève à une date aussi proche que possible.

Le représentant permanent du Canada
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) C. S. A. RITCHIE

DOCUMENT DC/157

Letter dated 29 July 1960 from the Chairman of the Disarmament Commission to the members of the Commission

[Original text: Spanish]
[29 July 1960]

I have the honour to recall resolution 1403 (XIV) adopted by the General Assembly at its fourteenth session on the report of the Disarmament Commission transmitting to the said Commission "all the documents, proposals and records of discussions relating to disarmament at the fourteenth session of the General Assembly". In said resolution the report of the Disarmament Commission was noted with approval, including its resolution adopted on 10 September 1959 [DC/146] which, *inter alia*, recommended to the General Assembly "that the Disarmament Commission as set up in General Assembly resolution 1252 D (XIII) of 4 November 1958 should continue in being and be convened whenever deemed necessary".

I interpret this resolution of the General Assembly to imply that the Disarmament Commission should meet in advance of the opening of the fifteenth session of the General Assembly.

In a letter dated 22 July 1960 [DC/154], the Permanent Representative of the United States of America to the United Nations requested me to convene early in August a meeting of the Disarmament Commission.

On the basis of wide oral consultations which I have already undertaken, I would suggest that a meeting of the Disarmament Commission be convened on 15 August 1960. In my final decision regarding the date of the meeting, I will be guided by the reactions of the members of the Commission and would be grateful, therefore, to receive at your earliest convenience your views regarding this matter. I would also appreciate it if at the same

Lettre, en date du 29 juillet 1960, adressée aux membres de la Commission du désarmement par le Président de la Commission

[Texte original en espagnol]
[29 juillet 1960]

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la résolution 1403 (XIV), relative au rapport de la Commission du désarmement, par laquelle l'Assemblée générale, à sa quatorzième session, a transmis à ladite Commission « tous les documents, propositions et comptes rendus des délibérations de la quatorzième session de l'Assemblée générale relatifs au désarmement ». Dans cette même résolution, l'Assemblée prenait acte avec satisfaction du rapport de la Commission du désarmement, y compris la résolution du 10 septembre 1959 par laquelle la Commission recommandait à l'Assemblée générale « que la Commission du désarmement telle que l'a créée la résolution 1252 (XIII) de l'Assemblée générale soit maintenue en fonctions et convoquée chaque fois qu'il sera jugé nécessaire ».

J'interprète cette résolution de l'Assemblée générale comme signifiant que la Commission du désarmement devrait se réunir avant l'ouverture de la quinzième session de l'Assemblée.

Dans une lettre du 22 juillet 1960 [DC/154], le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies m'a prié de convoquer au début d'août une réunion de la Commission du désarmement.

Me fondant sur les nombreuses conversations que j'ai eues à ce sujet, je propose que la Commission du désarmement se réunisse le 15 août 1960. Avant de fixer définitivement la date de cette réunion, je prendrai en considération l'opinion des membres de la Commission; je vous saurais donc gré de me faire connaître la vôtre dès que cela vous sera possible. Je vous serais obligé de bien vouloir également indiquer au Secrétaire général le nom du

time you could inform the Secretary-General of the name of your Government's representative to the Disarmament Commission.

(Signed) Luis PADILLA NERVO
Chairman of the Disarmament Commission

représentant de votre gouvernement à la Commission du désarmement.

Le Président de la Commission du désarmement
(Signé) Luis PADILLA NERVO

DOCUMENT DC/158

Letter dated 31 July 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Chairman of the Disarmament Commission

[Original text: Russian]
[1 August 1960]

In connexion with the proposal by the representative of the United States of America to the United Nations that a meeting of the United Nations Disarmament Commission should be convened, I am instructed to inform you of the following on behalf of the Government of the USSR.

The first point to be considered is that the letter from the Permanent Representative of the United States of America to the United Nations, requesting that the United Nations Disarmament Commission should be convened, distorts the real state of affairs that led to the collapse of the work of the Ten-Nation Committee on Disarmament and, despite the facts, attempts to justify the position adopted by the Government of the United States of America in the course of the negotiations.

As we know, the Ten-Nation Committee was called upon, in accordance with the General Assembly resolution of 20 November 1959 [1378 (XIV)] on general and complete disarmament, to examine specific proposals designed to attain that goal. From the very outset of the Ten-Nation Committee's work, the Governments of the United States and the other Western Powers participating in the Committee refused, on various pretexts, to examine in substance the proposal advanced by the USSR in the United Nations General Assembly on 18 September 1959.² The Soviet Government, desiring to promote progress in the work of the Committee, in which the peoples had placed great hopes, and taking into account the course of the discussion on the disarmament problem, introduced for the Committee's consideration on 2 June 1960 a new proposal⁶ concerning the basic provisions of a treaty on general and complete disarmament. The Soviet Government hoped that this new proposal on its part, which went a long way towards meeting the wishes of the Western Powers, would afford a sound basis for negotiation in the Committee on the working out of a programme of general and complete disarmament.

Throughout the entire period of negotiations, however, the Western Powers on the Committee, instead of working towards the preparation of a disarmament treaty, engaged in fruitless exchanges of words that made their disinclination for a serious

Lettre en date du 31 juillet 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques

[Texte original en russe]
[1^{er} août 1960]

D'ordre du Gouvernement de l'URSS, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit au sujet de la proposition du représentant des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies tendant à convoquer la Commission du désarmement des Nations Unies.

Il convient de signaler d'abord que, dans sa lettre demandant la convocation de la Commission du désarmement, le représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'ONU déforme la situation qui a amené l'échec des travaux du Comité des dix puissances sur le désarmement, et en dépit des faits, cherche à justifier la position que son gouvernement a prise au cours des négociations.

On sait que le Comité des dix puissances a été appelé à examiner, conformément à la résolution que l'Assemblée générale a adoptée le 20 novembre 1959 [1378 (XIV)], sur le désarmement général et complet, des propositions concrètes visant à mener cette tâche à bien. Dès le début des travaux du Comité des dix, les Gouvernements des Etats-Unis et des autres puissances occidentales représentées au Comité ont refusé sous divers prétextes d'examiner quant au fond la proposition que l'URSS avait déposée le 18 septembre 1959² à l'Assemblée générale des Nations Unies. Désireux de contribuer au succès des travaux du Comité, sur lesquels les peuples fondaient de grands espoirs, le Gouvernement soviétique, tenant compte de la façon dont se déroulait l'examen du problème du désarmement, a présenté le 2 juin 1960⁶ au Comité une nouvelle proposition concernant les dispositions fondamentales d'un traité de désarmement général et complet. Le Gouvernement soviétique espérait que cette nouvelle proposition, qui répondait dans une large mesure aux vœux des puissances occidentales, serait une base satisfaisante pour les négociations menées au Comité sur l'élaboration d'un programme de désarmement général et complet.

Cependant, pendant toute la durée des négociations, les puissances occidentales représentées au Comité des dix n'ont pas cherché à élaborer un traité de désarmement mais se sont livrées à des discussions stériles qui ont nettement montré

discussion of real disarmament measures plain for all to see.

The negotiations in the Ten-Nation Committee bear witness to the fact that the United States of America and the other participating Western Powers opposed not merely general and complete disarmament but any disarmament whatsoever. This is confirmed by the Western Powers' proposal of 16 March 1960, which was designed not to solve the disarmament problem but merely to further the aim of instituting control without applying any disarmament measures whatever. It stands to reason that a proposal of this kind from the Western Powers could not afford a basis for agreement on disarmament.

In these circumstances, continuation of the Ten-Nation Committee's work would have misled world public opinion; it would have created a false impression that the Committee was engaged in serious negotiations on the disarmament question, whereas in reality there had been no progress at all and the Ten-Nation Committee was being used as a screen to cover the arms race conducted by the United States of America and its partners in military blocs. In view of the attitude taken by the United States and the other Western Powers in the Ten-Nation Committee, that body was in no position to agree on a single issue connected with the disarmament problem. For that specific reason, the Soviet Government has suspended its participation in the Committee's work and submitted the question of disarmament for examination by the General Assembly.

The fully justified nature of this step by the USSR Government is confirmed by the whole content of the so-called "new" proposal which was introduced by the United States of America on 27 June, after the Committee's work had been halted, and which is referred to by the United States representative in his letter; it marks no change in that country's position on disarmament matters. Like the Western Powers' proposal of 16 March, this proposal makes no provision for any real disarmament measures whatever but reduces the whole issue to the institution of control without disarmament, i.e., of measures to legalize an extensive system of espionage on an international scale.

One may wonder what aim the United States is pursuing in proposing that the United Nations Commission on Disarmament be convened on the eve of a session of the General Assembly.

In proposing the convening of the Disarmament Commission, the United States Government is plainly engaging in a manoeuvre dictated by considerations of expediency connected with the domestic situation in the United States. The United States Government needs a meeting of the Commission, not in order to make progress in solving the problem of disarmament, but in order to cloak its unwillingness to reach agreement on that subject. The United States Government's assertions that it is a supporter of disarmament stand in flat contradiction to its entire policy on disarmament matters, a policy which is reflected in the arms race,

qu'elles ne souhaitent pas examiner sérieusement des mesures réelles de désarmement.

Il ressort des négociations au Comité des dix puissances que les Etats-Unis et les autres puissances occidentales représentées à cet organe se sont prononcés non seulement contre un désarmement général et complet mais contre tout désarmement. Témoin la proposition des puissances occidentales déposée le 16 mars 1960, qui visait non pas à régler le problème du désarmement mais uniquement à établir un contrôle sans aucune mesure de désarmement. Il va de soi que cette proposition des puissances occidentales ne pouvait servir de base à un accord sur le désarmement.

Dans ces conditions, la poursuite des travaux du Comité des dix aurait désorienté l'opinion publique mondiale et aurait laissé l'impression fausse que des négociations sérieuses avaient lieu sur le désarmement alors qu'en réalité il n'y avait aucun progrès, le Comité des dix servant à dissimuler la course aux armements menée par les Etats-Unis d'Amérique et leurs partenaires au sein des blocs militaires. Etant donné la position que les Etats-Unis et les autres puissances occidentales ont prise au Comité des dix, il a été impossible de s'y entendre sur un seul aspect du problème du désarmement. C'est pour cette raison précisément que le Gouvernement soviétique a cessé de participer aux travaux du Comité et a soumis la question du désarmement à l'examen de l'Assemblée générale.

Le bien-fondé de cette décision du Gouvernement de l'URSS se trouve confirmé par la teneur de la prétendue « nouvelle » proposition que les Etats-Unis d'Amérique ont déposée le 27 juin, c'est-à-dire après la cessation des travaux du Comité; cette proposition, que le représentant des Etats-Unis mentionne dans sa lettre, ne modifie en rien la position de son pays en matière de désarmement. De même que la proposition des puissances occidentales datée du 16 mars, elle ne prévoit aucune mesure réelle de désarmement et ramène tout à l'établissement d'un contrôle sans désarmement, c'est-à-dire à des mesures qui légaliseraient un vaste système d'espionnage à l'échelle mondiale.

On se demande quel but est le dessein que poursuivent les Etats-Unis en proposant de convoquer la Commission du désarmement des Nations Unies à la veille de la session de l'Assemblée générale.

En proposant la convocation de la Commission du désarmement, le Gouvernement des Etats-Unis a manifestement recours à une manoeuvre de circonstance dictée par la situation intérieure aux Etats-Unis. Le Gouvernement des Etats-Unis a besoin de faire convoquer la Commission, non pas pour faire progresser le règlement du problème du désarmement, mais pour dissimuler sa répugnance à parvenir à un accord sur ce problème. Les affirmations du Gouvernement des Etats-Unis selon lesquelles il serait partisan du désarmement sont expressément contredites par toute la politique de ce gouvernement en matière de désarmement, poli-

the inflation of the military budgets of the States participating in NATO, in which the United States plays a leading role, and the application of various other military measures that conflict with the purposes of disarmament.

In view of the adoption of such a position by the United States of America and the States which support it — its partners in military alliances — discussion of the disarmament problem in the Disarmament Commission could not have been expected to yield any positive results, despite the fact that, as the Soviet Government is profoundly convinced, many States which are members of that Commission are sincerely striving for a solution of that problem.

The Soviet Government considers that to convene the Disarmament Commission in present circumstances on the eve of the session of the United Nations General Assembly, which has to undertake a thorough examination of the disarmament problem, may merely exacerbate the situation and prevent a fruitful discussion of this most important contemporary problem at the forthcoming session of the General Assembly.

The Soviet Government accordingly considers it inadvisable to convene the United Nations Disarmament Commission at the present juncture and is opposed to the Commission being convened.

All attempts to abuse the sincere desire of the peoples for a solution of the disarmament problem and to take advantage of this desire in order to further the opportunist designs of certain circles in the United States of America merely create additional obstacles to the solution of the disarmament problem. The nature of the divergencies between the positions on disarmament question of the socialist countries on the one hand and the Western Powers on the other is so grave that the discussion of this whole problem should take place in the General Assembly; the problem should, moreover, receive full and comprehensive discussion.

Such a discussion at the General Assembly session is particularly necessary, because the General Assembly adopted at its last session a resolution endorsing the idea of general and complete disarmament [resolution 1378 (XIV)] and calling upon Governments to make every effort to achieve a constructive solution of this problem. Discussion of the disarmament question in the General Assembly is also necessary in order to ensure that this discussion takes place at the appropriate level and with the greatest possible success. In the opinion of the Soviet Government, this objective would best be served by the personal participation of the Heads of Government of States Members of the United Nations in the consideration of the disarmament problem in the General Assembly. It would be of great importance for individual States and for the Secretary-General to take the initiative in the matter of inviting Heads of Government to the session of the General Assembly, as the participation of Heads of Government, particularly of the States possessing the greatest military power, would do much to facilitate the successful consid-

erations which find their expression in the race for armaments, in the inflation of military budgets of the States members of the OTAN, organisation in which the United States play a dominant role, and in several other measures of military order which are contrary to the aims of disarmament.

Etant donné cette position des Etats-Unis et de leurs partenaires au sein des blocs militaires, on ne saurait attendre de résultat positif de la discussion du problème du désarmement à la Commission du désarmement, encore que de nombreux Etats membres de cette Commission — le Gouvernement soviétique en est profondément convaincu — cherchent sincèrement à résoudre ce problème.

Le Gouvernement soviétique estime que la convocation de la Commission du désarmement dans les conditions actuelles, à la veille de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies — où le problème du désarmement doit être examiné sous tous ses aspects —, ne peut qu'envenimer la situation et contrarier un examen fécond de ce problème extrêmement important de notre époque à la prochaine session de l'Assemblée.

Pour ces raisons, le Gouvernement soviétique juge peu rationnel de convoquer à l'heure actuelle la Commission du désarmement des Nations Unies et se prononce contre cette mesure.

Chercher à abuser du désir sincère des peuples de résoudre le problème du désarmement et à exploiter ce désir pour les raisons d'opportunité qui inspirent certains milieux des Etats-Unis ne fait que mettre de nouveaux obstacles sur la voie du règlement du problème du désarmement. Les divergences de vues entre les pays socialistes et les puissances occidentales sur le fond des questions de désarmement sont si profondes que l'examen de tout le problème doit avoir lieu à l'Assemblée générale; et cet examen doit, au surplus, être complet et approfondi.

Un examen du problème par l'Assemblée générale est d'autant plus nécessaire que c'est précisément l'Assemblée qui, à sa dernière session, a adopté une résolution [1378 (XIV)] approuvant l'idée d'un désarmement général et complet et invitant les gouvernements à ne négliger aucun effort pour parvenir à une solution constructive de ce problème. Il est également indispensable d'examiner la question du désarmement à l'Assemblée afin que la discussion ait lieu à l'échelon voulu et qu'elle ait les plus grandes chances d'aboutir. De l'avis du Gouvernement soviétique, la meilleure manière d'atteindre ce but serait de faire participer personnellement les chefs de gouvernement des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies à l'examen du problème du désarmement à l'Assemblée générale. Une initiative des Etats dans ce sens ainsi qu'une initiative du Secrétaire général, qui pourrait inviter les chefs de gouvernement à la session de l'Assemblée, présenteraient un grand intérêt, car la participation des chefs de gouvernement, notamment pour ce qui est des Etats les plus puissants du point de vue militaire, aiderait beau-

ration of the disarmament problem and of a number of other important political problems, and would thereby contribute to the easing of international tension and the improvement of the international situation as a whole.

I would ask you to circulate this letter as a document of the United Nations Disarmament Commission.

(Signed) P. MOROZOV
Acting Permanent Representative of the
Union of Soviet Socialist Republics
to the United Nations

coup au succès du débat sur le désarmement ainsi que sur certains autres problèmes politiques importants, ce qui contribuerait à atténuer la tension dans le monde et à assainir l'atmosphère internationale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de la Commission du désarmement des Nations Unies.

Le représentant permanent par intérim
de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) P. MOROZOV

DOCUMENT DC/159

Letter dated 1 August 1960 from the representative of Bulgaria to the Chairman of the Disarmament Commission

[Original text: French]
[1 August 1960]

I have the honour to acknowledge receipt of your letter of 29 July 1960 [DC/157], requesting my views on the advisability of convening a meeting of the Disarmament Commission on 15 August 1960, and asking me to inform you of the name of my Government's representative to that Commission.

With reference to the interview which you kindly granted me on 27 July 1960 and to the statement which I made to you at that time, I wish to reconfirm that my Government does not consider that a meeting of the Disarmament Commission before the opening of the fifteenth session of the General Assembly would serve any useful purpose, in view of the fact that the Secretary-General has already included in the provisional agenda of that session the question of the situation with regard to the fulfilment of General Assembly resolution 1378 (XIV) of 20 November 1959. Such a meeting appears to me to be all the more inadvisable in that, as you informed me on 27 July, it is not intended that its agenda should include either a discussion of the substance of the disarmament problem or an investigation of the causes of and the responsibility for the failure of the negotiations of the Ten-Nation Committee on Disarmament at Geneva.

Yet another reason has now been added to those which I gave you at our interview: Mr. Kuznetsov, the Deputy Minister for Foreign Affairs of the USSR, has informed me that his Government, which also considers that, for reasons which seem to be most pertinent, it would be inadvisable to hold a meeting of the Disarmament Commission before the session of the General Assembly, has suggested that the disarmament problem should be discussed in substance at the fifteenth session of the General Assembly, with the participation of the Heads of Government of Member States.

Lettre, en date du 1^{er} août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Bulgarie

[Texte original en français]
[1^{er} août 1960]

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 29 juillet 1960 [DC/157], me demandant mon avis sur le point de savoir s'il serait opportun de convoquer une réunion de la Commission du désarmement pour le 15 août 1960, ainsi que de vous communiquer le nom du représentant de mon gouvernement à ladite Commission.

Me référant à l'entretien que vous avez bien voulu m'accorder le 27 juillet et à la déclaration que j'ai eu l'honneur de vous faire lors de cet entretien, je me dois de vous confirmer une fois de plus que mon gouvernement ne voit point l'utilité d'une réunion de la Commission du désarmement avant l'ouverture de la quinzième session de l'Assemblée générale, étant donné que le Secrétaire général avait déjà inscrit à l'ordre du jour provisoire de la session la question de l'exécution de la résolution [1378 (XIV)] du 20 novembre 1959, adoptée lors de la quatorzième session. Une telle réunion me semble d'autant moins opportune que, comme Votre Excellence a bien voulu me le déclarer le 27 juillet, elle n'envisage de faire figurer à l'ordre du jour de cette réunion ni une discussion de fond du problème du désarmement, ni la recherche des causes et responsabilités de l'insuccès des pourparlers du Comité des dix puissances sur le désarmement qui ont eu lieu à Genève.

Une raison de plus est venue s'ajouter à celles que je vous exposais lors dudit entretien: M. Kouznetsov, ministre adjoint des Affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, m'a fait savoir que son gouvernement, estimant lui aussi, pour des raisons qui semblent bien pertinentes, inopportune une réunion de la Commission du désarmement avant la session de l'Assemblée générale, avait suggéré que le problème du désarmement fût discuté au fond à la quinzième session de l'Assemblée générale avec la participation des chefs de gouvernement des Etats Membres.

I am authorized to inform you that my Government fully supports this proposal and hopes that it will meet with the approval of the Governments of all Member States.

(Signed) Yordan CHOBANOV
Permanent Representative of Bulgaria
to the United Nations

Je suis autorisé à vous faire savoir que mon gouvernement appuie entièrement cette proposition et serait heureux qu'elle trouvât l'approbation des gouvernements de tous les Etats Membres.

Le représentant permanent de la Bulgarie
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Yordan TCHOBANOV

DOCUMENT DC/160

Letter dated 29 July 1960 from the representative of Poland to the Chairman of the Disarmament Commission

[Original text: English]
[1 August 1960]

In connexion with the letter dated 22 July 1960 from the Permanent Representative of the United States of America to the United Nations addressed to your Excellency as the Chairman of the Disarmament Commission [DC/154], I have the honour to inform your Excellency that I have been instructed by my Government to state the following:

The delegation of the Polish People's Republic to the Ten-Nation Committee on Disarmament, acting together with other delegations of Socialist States, has interrupted its participation in the work of the Ten-Nation Committee because the delegations of Western Powers, represented in this Committee, had avoided constructive negotiations on implementation of the United Nations General Assembly resolution of 20 November 1959 [1378 (XIV)] concerning general and complete disarmament.

The unfounded charge, made by the representative of the United States, that the representative of the Polish People's Republic, acting on 27 June 1960 as the Chairman of the Ten-Nation Committee, has allegedly denied the requests of the representatives of Western Powers to speak, has to be rejected. After the statements of five representatives of the Socialist States in which they announced the interruption of their participation in the work of the Ten-Nation Committee, the office of the Chairman of that Committee was terminated since the work of that Committee itself had been interrupted. In such circumstances the Polish representative could neither give nor refuse the floor to anyone.

With regard to the substance of the matter referred to in the letter of the Permanent Representative of the United States dated 22 July 1960, the Polish delegation will have an opportunity to pronounce its position during the forthcoming fifteenth session of the United Nations General Assembly.

I would be obliged to your Excellency for circulating this letter among all members of the United Nations Disarmament Commission.

(Signed) BOHDAN LEWANDOWSKI
Permanent Representative
of Poland to the United Nations

Lettre, en date du 29 juillet 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Pologne

[Texte original en anglais]
[1^{er} août 1960]

Me référant à la lettre que le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies vous a adressée le 22 juillet 1960 en votre qualité de Président de la Commission du désarmement [DC/154], j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que mon gouvernement m'a chargé de déclarer ce qui suit:

La délégation de la République populaire polonaise au Comité des dix puissances sur le désarmement, agissant de concert avec les délégations des autres Etats socialistes, a interrompu sa participation aux travaux du Comité des dix parce que les délégations des puissances occidentales représentées à ce Comité avaient évité des négociations constructives sur l'application de la résolution [1378 (XIV)] adoptée le 20 novembre 1959 par l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet du désarmement général et complet.

Il faut rejeter l'accusation sans fondement du représentant des Etats-Unis selon laquelle le représentant de la République populaire polonaise, qui présidait la séance du Comité des dix le 27 juin 1960, aurait refusé de donner la parole aux représentants des puissances occidentales. Les représentants des cinq Etats socialistes ayant annoncé qu'ils interrompaient leur participation aux travaux du Comité des dix, les fonctions du Président de ce Comité étaient terminées puisque les travaux du Comité lui-même avaient cessé. Dans ces conditions, le représentant de la Pologne ne pouvait ni donner ni refuser la parole à personne.

En ce qui concerne le fond de la question traitée dans la lettre du 22 juillet 1960 du représentant permanent des Etats-Unis, la délégation polonaise aura l'occasion de faire connaître sa position prochainement, à la quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre à tous les membres de la Commission du désarmement des Nations Unies.

Le représentant permanent de la Pologne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Bohdan LEWANDOWSKI

Letter dated 1 August 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Secretary-General, transmitting letters dated 23 July 1960 from the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics to the Prime Minister of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, the President of the French Republic and the Prime Minister of Canada, and a note dated 25 July 1960 from the Soviet Government to the United States Government

[Original text: Russian]
[3 August 1960]

In accordance with the instructions of the Government of the USSR, I request you to issue as documents of the General Assembly and of the United Nations Disarmament Commission the texts, attached hereto, of messages dated 23 July 1960 addressed by Mr. N. S. Khrushchev, Chairman of the Council of Ministers of the USSR, to Mr. H. Macmillan, Prime Minister of the United Kingdom, Mr. C. de Gaulle, President of France, and Mr. J. Diefenbaker, Prime Minister of Canada, on the question of disarmament, together with the text of a note dated 25 July 1960 from the Soviet Government to the United States Government on that question.

(Signed) P. MOROZOV
Deputy Permanent Representative
of the Union of Soviet Socialist Republics
to the United Nations

I

LETTER DATED 23 JULY 1960 FROM MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS, TO MR. HAROLD MACMILLAN, PRIME MINISTER OF THE UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND

The contents of your message of 29 June 1960 [DC/150] prompt me to make a further statement on the problems of disarmament.

I noted that you emphasize your fervent desire to secure agreement on disarmament. However, that assurance does not unfortunately accord with the contents of your message.

I must inform you that my colleagues and I were greatly surprised by the statement in your message that the work of the Ten-Nation Committee on Disarmament had been broken off through the fault of the Soviet Government. It is obvious to any impartial observer even broadly acquainted with the Committee's work that such an assertion is manifestly at variance with the facts.

Lettre, en date du 1^{er} août 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et transmettant les lettres, en date du 23 juillet 1960, adressées par le Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au Président de la République française et au Premier Ministre du Canada, ainsi qu'une note en date du 25 juillet 1960, adressée par le Gouvernement soviétique au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique

[Texte original en russe]
[1^{er} août 1960]

D'ordre du Gouvernement de l'URSS, je vous serais obligé de bien vouloir faire publier comme documents de l'Assemblée générale et de la Commission du désarmement de l'ONU le texte ci-joint des messages que M. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS, a adressés le 23 juillet 1960, sur la question du désarmement, à M. Macmillan, premier ministre du Royaume-Uni, à M. de Gaulle, président de la République française, et à M. Diefenbaker, Premier ministre du Canada, ainsi que le texte de la note que le Gouvernement soviétique a adressée le 25 juillet 1960 au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique sur la même question.

Le représentant permanent par intérim
de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) P. MOROZOV

I

LETTRE, EN DATE DU 23 JUILLET 1960, ADRESSÉE PAR M. N. S. KHRUSHCHEV, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, A M. HAROLD MACMILLAN, PREMIER MINISTRE DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Votre message du 29 juin 1960 [DC/150] m'incite à vous exposer une fois de plus mon point de vue sur le problème du désarmement.

J'ai constaté que vous soulignez votre vif désir d'aboutir à un accord sur le désarmement. Malheureusement, ces assurances ne correspondent pas au contenu de votre message.

Je ne vous cacherai pas que mes collègues et moi avons été très surpris par le passage où vous affirmez que les travaux du Comité des dix puissances sur le désarmement ont été interrompus par la faute du Gouvernement soviétique. Toute personne non prévenue qui a une connaissance ne fût-ce que générale des travaux du Comité des dix sait parfaitement qu'une telle affirmation est manifestement contraire à la réalité.

As we know, the Committee was called upon to examine specific proposals designed to achieve general and complete disarmament. Wishing to promote the success of the Committee's work, on which the nations had placed such high hopes, the Soviet Government submitted for the Committee's consideration its new plan of 2 June 1960⁶ which made many concessions to the wishes of the Western Powers. The Soviet Government hoped that its proposal would enable the Ten-Nation Committee to continue its work and to set about carrying out its principal task in a business-like manner.

Unfortunately, these hopes on the part of the Soviet Union were not justified, and for almost an entire month the Western Powers in the Committee engaged in fruitless verbalistic disputes instead of discussing in specific terms the new Soviet proposals concerning the basic clauses of a treaty on general and complete disarmament which were before the Committee; thus they demonstrated once again their unwillingness to enter into a serious discussion of specific problems of disarmament. Now they are trying to create the impression that the Soviet Union wished to avoid discussion of the proposals put forward by the United States representative on 27 June 1960 [DC/154, annex] after the work of the Ten-Nation Committee had been discontinued. In view of your statements regarding those proposals, it seems necessary to say a few words on the subject.

It is evident from a first perusal of the United States document, presented under the impressive title of "A programme of general and complete disarmament with effective international control", that these "new" proposals are to all intents and purposes no more than a slightly modified version of the Western Powers' old proposals of 16 March, whose inadequacy and unacceptability were demonstrated at the first stage of the Ten-Nation Committee's work in March and April of this year.

Indeed, in the United States plan, as in the Western Powers' proposals of 16 March, all attention is concentrated from the very first stage on instituting broad control measures without the execution of disarmament measures of any kind, and what is proposed is, in effect, the conclusion of an agreement based purely on this first phase.

These proposals envisage neither the elimination of the means of delivering nuclear weapons nor the prohibition of these weapons themselves. Nor do they contain any provision for the elimination of foreign military bases in the territory of other countries or for the withdrawal of foreign troops from those countries.

Without proposing any reduction in armed forces in the first stage, the United States is nevertheless trying to place all the armed forces and armaments of the USSR and other States under foreign control. This is, however, purely and simply an attempt to carry out espionage under the guise of international control and is something to which, of course, no State that is concerned with its security could agree.

Instead of a genuine reduction and elimination of armaments, the United States proposes that

Nul n'ignore que le Comité a été chargé d'examiner des propositions concrètes visant à un désarmement général et complet. Voulant contribuer au succès des travaux du Comité des dix, dans lesquels les peuples mettaient tant d'espoirs, le Gouvernement soviétique a saisi cet organe, le 2 juin 1960⁶, d'un nouveau plan qui, sur de nombreux points, répondait aux désirs des puissances occidentales. Il espérait que cette proposition permettrait au Comité des dix de poursuivre ses travaux et d'aborder sérieusement sa tâche essentielle.

Malheureusement, les espoirs de l'Union soviétique ont été déçus; pendant presque un mois, les puissances occidentales représentées au Comité des dix, au lieu d'examiner réellement les nouvelles propositions soviétiques dont ils étaient saisis, concernant les dispositions fondamentales d'un traité de désarmement général et complet, se sont livrées à des discussions stériles qui ont montré une fois de plus leur répugnance à débattre sérieusement les problèmes concrets du désarmement. Maintenant, on essaie de faire croire que l'Union soviétique a cherché à éluder l'examen des propositions que le représentant des Etats-Unis avait faites le 27 juin 1960 [DC/154, annexe], c'est-à-dire après l'arrêt des travaux du Comité des dix. Etant donné l'opinion que vous avez exprimée au sujet de ces propositions, force m'est de m'y arrêter quelque peu.

A première vue, il ressort du document américain, qui s'intitule pompeusement « Programme de désarmement général et complet sous contrôle international efficace », que ces « nouvelles » propositions ne sont en fait qu'une version légèrement retouchée des anciennes propositions des puissances occidentales datées du 16 mars, dont les défauts et l'inadmissibilité ont été démontrés dès la première phase des travaux du Comité des dix, en mars et avril derniers.

En effet, le plan américain, comme les propositions des puissances occidentales datées du 16 mars, est entièrement consacré, dès la première étape, à l'établissement d'un vaste système de contrôle sans la moindre mesure de désarmement, tout le problème se ramenant à la conclusion d'un accord sur cette seule première étape.

Ces propositions ne prévoient ni l'élimination des véhicules d'armes nucléaires ni l'interdiction de ces armes elles-mêmes. Elles ne contiennent non plus aucune disposition sur la suppression des bases militaires en territoire étranger ni sur l'évacuation des troupes étrangères qui s'y trouvent.

Tout en ne proposant aucune réduction des forces armées au cours de la première étape, les Etats-Unis cherchent à soumettre à un contrôle étranger la totalité des effectifs et des armements de l'URSS et d'autres Etats. Cela revient, en fait, à une tentative d'espionnage sous le couvert d'un contrôle international, ce que ne saurait évidemment accepter aucun Etat soucieux de sa sécurité.

Au lieu d'une réduction et d'une élimination réelles des armements, les Etats-Unis proposent

specific quantities of armaments should be placed, under the supervision of international inspectors, in storage depots situated in the territory of the States concerned. However, it should be apparent to everyone that a State which wished to use these weapons for aggressive purposes could at any time remove the inspectors, take these weapons from the depots and put them to use.

The proposal for halting the production of fissionable materials for use in weapons also has no practical bearing on the solution of the problem of banning nuclear weapons. It is common knowledge that the stockpiles of atomic and hydrogen bombs which have already been accumulated are large enough to destroy whole States. Thus, the implementation of this measure would in no way eliminate the danger that an aggressor might launch an atomic war, particularly when it is borne in mind that existing nuclear weapons and nuclear materials are easy to conceal, even if an attempt were to be made to find them.

As for the disarmament measures envisaged for the second and third stages of the disarmament programme, the United States plan is drafted in such a way that these measures will never be carried out, since no specific time-limits are given for their implementation and the transition from the first stage of disarmament to the second and third is made contingent on the fulfilment of a set of further conditions.

It is quite clear from all that I have said that the purpose of the so-called new United States proposals is not genuine disarmament, but the deception of world public opinion. Obviously those proposals could not serve as a basis for negotiation or promote the success of the Committee's work.

In your message you tried to draw a parallel between the military preparations conducted by the United Kingdom Government jointly with the United States Government and the defence measures taken by the Soviet Union. You state that there is nothing provocative in the collective military measures you are taking in conjunction with the United States and that the Soviet Union is doing the same.

The whole world knows, however, that it is not the Soviet Union which sends military reconnaissance aircraft into the air space of foreign States, encircles other countries with its military bases and dispatches bombers carrying nuclear weapons in the direction of those countries, but the United States of America, acting with the approval and support of its allies, and in some cases with their direct participation.

It is not the Soviet Union that is intensifying the armaments race by increasing military appropriations and stepping up the construction of nuclear missile bases in foreign territory, nor is it the Soviet Union which pursues a policy of open incitement of the German militarists and revanchists, equipping the Bundeswehr with nuclear weapons, granting the Federal Republic of Germany military bases on its territory and collaborating closely with it in

que les Etats placent des quantités données d'armements dans des dépôts situés sur leur propre territoire, sous la surveillance de contrôleurs internationaux. Mais n'est-il pas évident que le pays qui voudrait employer ces armes à des fins agressives pourrait à tout moment éloigner les contrôleurs, retirer les engins des dépôts et s'en servir ?

De même, la proposition tendant à interdire la fabrication de matières fissiles à des fins militaires ne présente aucun intérêt pratique pour le règlement du problème de l'interdiction des armes nucléaires. Nul n'ignore que, d'ores et déjà, les stocks de bombes atomiques et à hydrogène suffisent pour anéantir des Etats entiers. Ainsi donc cette mesure, surtout si l'on tient compte du fait que les armes et les matières nucléaires fabriquées sont faciles à dissimuler, quand bien même on aurait essayé de les divulguer, n'écarterait nullement la menace d'une agression atomique.

Pour ce qui est des mesures de désarmement prévues au cours des deuxième et troisième étapes du programme de désarmement, le plan américain est ainsi conçu que, de toute manière, on n'en viendra jamais à les appliquer, aucun délai précis n'étant fixé pour leur exécution et le passage de la première aux deuxième et troisième étapes du désarmement étant subordonné à une série d'autres conditions.

Il ressort de tout ce qui précède que les prétendues nouvelles propositions américaines ne tendent nullement à un désarmement réel mais visent à tromper l'opinion mondiale. De toute évidence, ces propositions ne sauraient servir de base aux négociations ni contribuer au succès des travaux du Comité.

Dans votre message, vous cherchez à établir un parallèle entre les préparatifs militaires que le Gouvernement britannique poursuit de concert avec le Gouvernement américain et les mesures de défense que prend l'Union soviétique. Vous écrivez que les mesures militaires que vous prenez conjointement avec les Américains n'ont rien de provocateur, et que l'Union soviétique en fait autant.

Cependant, le monde entier sait que ce n'est pas l'Union soviétique qui envoie ses avions militaires de reconnaissance dans l'espace aérien des autres Etats, qui encercle les autres pays de ses bases militaires et qui envoie vers ces pays des bombardiers porteurs d'armes nucléaires, mais que ce sont les Etats-Unis d'Amérique qui agissent ainsi, avec l'approbation et l'appui de leurs alliés et même, dans certains cas, avec leur complicité directe.

Ce n'est pas l'Union soviétique qui accélère la course aux armements en accroissant ses crédits militaires et en imposant l'établissement en territoire étranger de bases de fusées à tête nucléaire; ce n'est pas l'Union soviétique qui a pour politique de stimuler ouvertement les militaristes et les revanchards allemands en équipant le Bundeswehr d'armes nucléaires, en offrant sur son territoire des bases militaires à la République fédérale d'Alle-

the joint manufacture of modern weapons, including various types of missiles capable of carrying nuclear warheads; all this is done by the Governments of the United Kingdom and its allies.

This simple comparison shows clearly which States are engaging in provocative activities, fraught with the most serious consequences.

We remain firmly convinced that progress in the disarmament negotiations can be assured only if all participants in those negotiations, not only the Soviet Union and the countries friendly to it, strive to accomplish effective measures of disarmament in accordance with the resolution on general and complete disarmament which was adopted unanimously by the United Nations General Assembly on 20 November 1959 [resolution 1378 (XIV)].

So far, unfortunately, the Western Powers have refused to do this and — to speak frankly — have pursued a policy of obstruction in matters of disarmament.

The Soviet Government, which throughout the work of the Ten-Nation Committee patiently and persistently strove to bring about genuine negotiations on disarmament, was forced to the conclusion that the Western Powers do not desire serious negotiations and that in practice the Ten-Nation Committee was being used to deceive the peoples. Naturally, the Ten-Nation Committee's work could not continue in these conditions. The Soviet Union could not put itself in the position of an accomplice of those who were using the Committee as a screen to cover the arms race. For that very reason the Soviet Government, having been obliged, in the circumstances, to suspend its participation in the Committee's work, submitted a proposal that the question of disarmament and the situation with regard to the fulfilment of the General Assembly resolution of 20 November 1959 on that question should be considered at the next session of the United Nations General Assembly. This clearly raises the additional question of the Committee's composition and that of drawing into the negotiations, in the interests of the cause, other States besides those represented in the Ten-Nation Committee.

The Soviet Government expresses the conviction that discussion of the disarmament question at the next session of the United Nations General Assembly, that is to say, in the forum in which the resolution on general and complete disarmament was adopted, will contribute towards a constructive solution to the disarmament problem.

The Soviet Government continues to attach cardinal importance to the disarmament problem and will do everything in its power to bring about a constructive solution of this problem. I should like to believe that the United Kingdom, whose interest in attaining agreement on disarmament should be no less than that of the Soviet Union, will make a real contribution to the solution of this urgent problem.

magne et en collaborant étroitement avec elle à la fabrication de l'armement le plus moderne, y compris divers modèles de fusées capables de porter une charge nucléaire. Ce sont les Gouvernements du Royaume-Uni et de ses alliés qui agissent de la sorte.

Cette simple comparaison, Monsieur le Premier Ministre, montre clairement quels sont les Etats qui se livrent à des agissements provocateurs gros des conséquences les plus graves.

Nous sommes toujours fermement convaincus que les négociations sur le désarmement ne pourront être couronnées de succès que lorsque tous les participants, et non pas seulement l'Union soviétique et des puissances amies, chercheront à mettre en œuvre des mesures réelles de désarmement conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement général et complet, adoptée à l'unanimité le 20 novembre 1959 [résolution 1378 (XIV)].

Malheureusement, les puissances occidentales s'y sont refusées jusqu'à présent et, je le dirai franchement, appliquent une politique d'obstruction lorsqu'il s'agit du désarmement.

Le Gouvernement soviétique qui, pendant toute la durée des travaux du Comité des dix, a recherché patiemment et avec persévérance des négociations réelles sur le désarmement, a été obligé de constater que les puissances occidentales ne veulent pas de négociations sérieuses et que l'on se sert du Comité des dix pour tromper les peuples. Il va sans dire que, dans ces conditions, le Comité ne pouvait poursuivre ses travaux. L'Union soviétique ne pouvait se faire le complice de ceux qui se servent du Comité comme d'un écran pour masquer la course aux armements. C'est précisément pourquoi le Gouvernement soviétique, ainsi contraint de ne plus participer aux travaux du Comité, a proposé d'examiner à la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies la question du désarmement et de la situation relative à l'application de la résolution adoptée à ce sujet par l'Assemblée générale le 20 novembre 1959. Il semble bien que la question de la composition du Comité doive également se poser alors, ainsi que celle de la participation aux négociations, dans l'intérêt de la paix, d'autres Etats qui ne sont pas représentés au Comité des dix.

Le Gouvernement soviétique est convaincu que l'examen du problème du désarmement à la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies — enceinte où a été adoptée la résolution sur le désarmement général et complet — contribuera à la solution de ce problème.

Le Gouvernement soviétique attache, comme par le passé, la plus haute importance au problème du désarmement et fera tout ce qui est en son pouvoir pour parvenir à un règlement favorable de ce problème. J'aimerais croire que le Royaume-Uni, que la réalisation d'un accord sur le désarmement doit intéresser tout autant que l'Union soviétique, contribuera véritablement à la solution de ce problème pressant.

LETTER DATED 23 JULY 1960 FROM MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS, TO MR. CHARLES DE GAULLE, PRESIDENT OF THE FRENCH REPUBLIC

I have studied very carefully your reply [DC/152] to my message of 27 June 1960 [DC/155, sec. III] on the question of disarmament.

I must state frankly that that reply only confirms my impression that since the time of the conversations we held during the course of my visit to France in March-April 1960 the position of the French Government on the vital contemporary problem of disarmament has in fact undergone substantial modification.

As you will recall, in our conversation of 25 March you spoke in favour of initiating disarmament with the destruction of the means of delivering nuclear weapons: rockets and aircraft capable of carrying atomic bombs. I replied at the time that we shared your views on that question; and I added that the problems of disarmament could now, in our opinion, be settled in one of two ways: either our Western partners could accept our proposal, under which disarmament would be initiated with a substantial reduction in conventional armaments and specified steps in the field of nuclear disarmament, the prohibition and destruction of rockets being carried out at the final stage; or, if the Western countries did not accept our proposal, a beginning could be made in the manner proposed by you, i.e., with the destruction of the means of delivering nuclear weapons. In this connexion I made it clear that in the latter event disarmament should simultaneously be extended to aircraft, rocket-launching sites and military bases on foreign territory. In those circumstances conditions would be equal for both sides.

You said you regarded my statement as highly important; and at the conclusion of our talk you added that you considered the destruction of the means of delivery and of rocket-launching sites to be the only practical measure which could facilitate a settlement of the problem. I noted with satisfaction that our positions on this important question either fully coincided or were not far apart, and you raised no objection to that conclusion.

In our conversation of 1 April you said that the question of nuclear disarmament and the elimination of the means of delivering nuclear weapons, including floating and fixed bases, rocket bases etc., should be raised frankly at the Summit Conference. I replied that we were in favour of that proposal.

Summing up our exchange of views on the question of disarmament, you expressed satisfaction on 2 April that we had reached mutual understanding on this important question.

LETTRE, EN DATE DU 23 JUILLET 1960, ADRESSÉE PAR M. N. S. KHROUCHTCHEV, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, À M. CHARLES DE GAULLE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

J'ai étudié très attentivement votre réponse [DC/152] à mon message du 27 juin 1960 [DC/155, sect. III] concernant le désarmement.

Franchement, cette réponse n'a fait que confirmer mon impression, à savoir que, depuis les entretiens que nous avons eus au cours de mon séjour en France, en mars et en avril 1960, la position du Gouvernement français sur le désarmement, question fondamentale de notre époque, a effectivement beaucoup changé.

Au cours de notre conversation du 25 mars, vous vous en souviendrez, vous avez exprimé l'idée que le désarmement devrait commencer par la destruction des véhicules d'armes nucléaires: fusées et avions capables de porter des bombes atomiques. J'ai alors répondu que nous étions d'accord sur ce point et j'ai ajouté qu'à notre avis les problèmes du désarmement pouvaient actuellement être résolus de deux façons: ou bien nos partenaires occidentaux accepteraient nos propositions, en vertu desquelles le désarmement commencerait par une réduction importante des armements de type classique et par certaines mesures de désarmement nucléaire, les fusées étant interdites et détruites au cours de la dernière étape, ou bien, au cas où les pays occidentaux n'accéderaient pas à nos propositions, on pourrait commencer de la façon que vous proposez, c'est-à-dire par la destruction des véhicules d'armes nucléaires. J'ai précisé en outre que, dans ce dernier cas, le désarmement devrait porter simultanément sur l'aviation, les plates-formes de lancement de fusées et aussi les bases militaires en territoire étranger. Les conditions seraient alors les mêmes pour les deux parties.

Vous avez dit qu'à votre avis ma déclaration était extrêmement importante et, pour conclure l'entretien, vous avez ajouté que la destruction des véhicules et des plates-formes de lancement de fusées vous paraissait la seule mesure pratique propre à favoriser la solution du problème. J'ai noté avec satisfaction que, sur ce point important, nos positions ou bien coïncidaient ou bien étaient proches l'une de l'autre, et vous n'avez pas contesté ma conclusion.

Au cours de notre entretien du 1^{er} avril, vous avez déclaré qu'il fallait carrément saisir la Conférence au sommet de la question du désarmement nucléaire et de l'élimination des véhicules d'armes nucléaires, y compris les bases flottantes et permanentes, les bases de lancement des fusées, etc. J'ai répondu que nous étions en faveur de cette proposition.

Le 2 avril, résumant nos échanges de vues sur le désarmement, vous vous êtes dit satisfait de l'entente à laquelle nous étions parvenus sur cette question importante.

Thus, the course of our conversations showed us to be in agreement that disarmament should be initiated with the destruction of the means of delivering nuclear weapons. In our conversation of 25 March you referred to the fact that France had made its proposal for the destruction of the means of delivery in various international bodies; and, indeed, such a statement was made by the French representative to the United Nations at the fourteenth of the General Assembly session in October 1959.⁷

In your letters of 11 and 30 June, the primary emphasis has been shifted from the means of delivering nuclear weapons to the establishment of control over such weapons, while the question of their destruction is not touched upon. Those, however, are two completely different things. It is one thing to destroy the means of delivery and thereby to preclude the possibility of their use once and for all; it is quite another thing to be content merely with control over such means.

The great goal of which many generations of men have dreamed — to put an end to war, to eliminate war altogether from the life of human society — can be achieved only through the destruction of weapons of all types and the disbandment of all armies; in other words, through general and complete disarmament. This is the only really dependable basis on which, in the existing circumstances, a firm and inviolable peace among all States can rest.

If our goal is to achieve genuine disarmament, the question of the means of delivering nuclear weapons can be settled in one way only, namely, by their destruction. So long as the means of delivering nuclear weapons are preserved, no inspectors will be able to avert a surprise attack, for there will be nothing to prevent a State which contemplates such an attack from removing the inspectors at any time and setting the means of delivering nuclear weapons into motion for the purpose of committing aggression, a matter nowadays of minutes only. Indeed, what can inspectors really do to avert an attack if the control panels are not in their hands? Thus no matter how broad a control over the means of delivery were instituted, it would not of itself remove the threat of a nuclear-rocket war.

You also state that "it has already become difficult if not impossible to control the total elimination of nuclear warloads and bombs and their reconversion" inasmuch as "there are too many stocks in existence and it would be too easy to conceal all or part of them". I understand this position, for the establishment of control over the destruction of nuclear weapons is certainly made difficult by the fact that such weapons can be concealed. Your argument, however, simply confirms the necessity for the destruction of the means of delivering nuclear weapons. If the means of delivery are eliminated, then atomic weapons will lose all practical value, for it will be impossible to use

Ainsi, nos entretiens ont fait ressortir notre accord sur la nécessité de commencer le désarmement en détruisant les véhicules d'armes nucléaires. Lors de notre conversation du 25 mars, vous avez signalé que la France avait proposé devant divers organes internationaux de détruire les véhicules. Effectivement, le représentant de la France à la quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a fait des déclarations dans ce sens en octobre 1959.⁷

Dans vos lettres des 11 et 30 juin, vous mettez l'accent, en ce qui concerne les véhicules d'armes nucléaires, sur l'établissement d'un contrôle de ces véhicules, et vous laissez de côté la question de leur destruction. Pourtant, ce sont là deux choses totalement différentes. C'est une chose de détruire les véhicules et d'en rendre ainsi à tout jamais l'emploi impossible, c'en est une autre de se borner à les contrôler.

On ne peut atteindre le noble but auquel ont rêvé tant de générations — mettre fin à la guerre, exclure à jamais la guerre de la vie des hommes — qu'en détruisant tous les types d'armement et en licenciant toutes les armées, c'est-à-dire en procédant à un désarmement général et complet. Telle est la seule base réellement solide sur laquelle puisse reposer, dans les conditions actuelles, une paix durable et sûre entre tous les Etats.

Pour qui s'assigne comme but un désarmement véritable, il n'est qu'un seul moyen de régler la question des véhicules d'armes nucléaires : les détruire. Tant que l'on conservera ces véhicules, aucun contrôleur ne saura prévenir une attaque par surprise, car rien n'empêchera un Etat qui prépare une attaque de ce genre d'éloigner ce contrôleur à n'importe quel moment et de mettre en action, aux fins d'agression, les véhicules d'armes nucléaires, ce qui actuellement n'exige que quelques minutes. En effet, comment les contrôleurs pourraient-ils vraiment prévenir une attaque, alors que les tableaux de commande ne seraient pas entre leurs mains? Aussi étendu que soit le contrôle des véhicules, il ne saurait donc suffire pour écarter la menace d'une guerre menée avec des fusées et des engins nucléaires.

Vous dites également qu'« il est déjà devenu difficile, sinon impossible, de contrôler l'élimination totale des charges et des bombes nucléaires et leur reconversion », car « trop de stocks existent et il serait trop aisé d'en dissimuler tout ou partie ». Je comprends cette position; l'établissement d'un contrôle de la destruction des armes nucléaires présente effectivement des difficultés, puisque l'on peut cacher ces armes. Mais votre argument ne fait que militer en faveur de la nécessité de détruire les véhicules d'armes nucléaires. Si ces derniers sont éliminés, les armements atomiques perdront pratiquement toute leur valeur puisqu'il sera impossible de s'en servir et que la tentation de cacher des

⁷ *Official Records of the General Assembly, Fourteenth Session, First Committee, 1030th meeting.*

⁷ *Documents officiels de l'Assemblée générale, quatorzième session, Première Commission, 1030^e séance.*

them; and consequently the temptation to conceal stockpiles of such weapons will disappear. Atomic devices, after all, are not pocket weapons.

In your letter you propose as the decisive and almost the only possible measure "to prohibit rockets and 'strategic' aircraft from carrying nuclear warloads and bombs and from being equipped with the necessary devices for doing so". We are in favour of the prohibition of the means of delivering nuclear weapons, but that prohibition will be a reality only if such means are destroyed. What you propose does not solve the problem, for a potential aggressor will disregard the prohibition and remove the inspectors, and given the present level of technical development, will quickly and easily equip rockets and strategic aircraft once more for military use.

I agree with you that it would not be feasible "to destroy all rockets and all aircraft and to prevent the construction of others . . . in our century, which is in essence the century of aircraft, of rockets and — now — of satellites". Nor has anyone, to my knowledge, made such a proposal. In any event, the Soviet Union, whose role in marking out man's road into the cosmos is well known, has no such intention.

In our proposals of 2 June^o concerning the basic clauses of a treaty on general and complete disarmament, we referred, *inter alia*, to the destruction only of military rockets of all ranges, military aircraft, the military bases on which they are deployed, submarines and surface warships, artillery capable of firing nuclear warheads and all other means of delivering weapons of mass destruction to their targets. We propose to eliminate the means of military attack in order to free mankind from the fear of a new war and direct all its energies and resources towards peaceful, creative ends.

In our proposals on disarmament we took into account a number of ideas expressed by our partners in the negotiations, particularly by France. You yourself, Mr. President, acknowledge in your letter that the Soviet Government's action in bringing into the foreground the problems relating to the means of delivering nuclear weapons is in line with French ideas. Hence it appears to us that it would be possible to find a basis on which our positions could be brought closer together and thereby to facilitate a positive solution of this problem. It is therefore surprising that the French representative on the Ten-Nation Committee on Disarmament, instead of directing his main efforts towards a constructive elucidation of the points on which our positions coincide, should have concentrated on finding differences between them. In so doing, he was, in fact, supporting the line taken by the United States representative, or rather the Pentagon, the aim of which is to deflect the Ten-Nation Committee from its task, namely, the search for mutually acceptable decisions in the sphere of disarmament.

The Soviet Union did everything in its power to make the work of the Ten-Nation Committee suc-

stocks de ces engins disparaîtra. Car l'arme atomique n'est pas une arme de poche.

Dans votre lettre, vous proposez une mesure qui, semble-t-il, serait capitale et la seule possible: «interdire que les fusées et les avions 'stratégiques' transportent des charges et des bombes nucléaires et qu'ils comportent les dispositifs nécessaires à un tel transport». Nous sommes partisans de l'interdiction des véhicules d'armes nucléaires, mais cette interdiction ne sera réelle que si ces véhicules sont détruits. Ce que vous proposez ne résout pas la question, puisqu'un agresseur éventuel ne se souciera pas de cette interdiction, éloignera les contrôleurs et, grâce à la technique moderne, équipera à nouveau, rapidement et sans difficulté, les fusées et les avions stratégiques à des fins militaires.

Comme vous, j'estime qu'en notre siècle, qui est essentiellement «celui des avions, des fusées et, déjà, des satellites», il serait impossible de «détruire toutes les fusées et tous les avions et d'empêcher qu'on en construise d'autres». D'ailleurs, pour autant que je sache, nul n'a présenté de propositions de ce genre. En tout cas, l'Union soviétique — dont on sait qu'elle a frayé le chemin du cosmos à l'humanité — n'en a jamais eu l'intention.

Dans nos propositions du 2 juin^o concernant les dispositions fondamentales d'un traité de désarmement général et complet, nous avons notamment préconisé la destruction des seules fusées de guerre de tout rayon d'action et des avions militaires, ainsi que de leurs bases militaires de départ, des sous-marins et des navires de guerre, de l'artillerie capable d'envoyer des projectiles nucléaires et de tous les autres véhicules d'engins de destruction massive. Nous proposons d'éliminer les moyens de commettre une attaque par les armes, afin de débarrasser l'humanité de la peur d'une nouvelle guerre et d'orienter toutes ses énergies et toutes ses ressources vers des buts pacifiques et constructifs.

Dans nos propositions de désarmement, nous avons tenu compte de certaines idées énoncées par nos interlocuteurs, et notamment par la France. Comme vous le reconnaissez vous-même dans votre lettre, le fait que le Gouvernement soviétique ait mis en avant le problème des véhicules d'armes nucléaires correspond à la conception française. Ainsi nous pourrions, semble-t-il, trouver une base pour rapprocher nos positions et favoriser par là une solution de ce problème. C'est pourquoi nous sommes restés perplexes lorsque le représentant de la France au Comité des dix puissances sur le désarmement, loin de mettre en relief, dans un esprit constructif, les points sur lesquels nos positions coïncident, s'est ingénié avant tout à trouver des divergences. Ce faisant, il a soutenu en fait la ligne de conduite du représentant des Etats-Unis, ou plus exactement celle du Pentagone, qui visait à détourner le Comité des dix de sa tâche, c'est-à-dire de la recherche de décisions mutuellement acceptables dans le domaine du désarmement.

L'Union soviétique a fait tout ce qui était en son pouvoir pour que les travaux du Comité des dix

cessful and constructive and to that end it patiently explored possible means of reconciling the various positions.

With regard to your remark that the French representative in the Ten-Nation Committee did not receive a reply to his questions on control, I might point out that such replies were given, and on more than one occasion. In that connexion, the Soviet representative noted that we do not disagree with France concerning the need to include control provisions in the treaty, but he drew attention to the fact that the French representative was evading discussion of the substance of actual disarmament measures.

The statements of the representatives of the Western Powers in the Ten-Nation Committee degenerated into idle words and the Committee itself began to be used by the Western Powers as a screen behind which to conceal the arms race. Naturally, the Soviet Union could not accept that situation. In the interest of the cause, the Soviet Union proposed that the question of disarmament and of the situation with regard to the fulfilment of the General Assembly resolution of 20 November 1959 [1378 (XIV)] on that question should be discussed at the session of the United Nations General Assembly. Clearly, the question of the Committee's composition will also arise in the course of the discussion. In our opinion, it could only help matters if certain other interested States took part in the negotiations for the settlement of that urgent problem confronting mankind — disarmament.

The Soviet Government, as in the past, is firmly resolved to secure by every means the earliest possible attainment of an agreement on general and complete disarmament. It expresses the hope that the Government of France will make a constructive contribution to the solution of that problem.

III

LETTER DATED 23 JULY 1960 FROM MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS, TO MR. JOHN G. DIEFENBAKER, PRIME MINISTER OF CANADA

I have carefully read your message of 30 June 1960 [DC/151], and I must tell you that it confirmed once again the correctness of the Soviet Government's decision to suspend its participation in the work of the Ten-Nation Disarmament Committee and to refer the question of disarmament, together with the situation which has arisen in the Ten-Nation Committee, for consideration at the next session of the United Nations General Assembly.

Indeed, your message in effect repeats the standard contention of the opponents of disarmament, which is that the most recent actions of the Soviet Union have been intended to create differences among the Western Powers represented in the Ten-Nation Committee. It is scarcely necessary at this point to go into these assertions in detail once again,

soient féconds et couronnés de succès et, à cette fin, elle a recherché patiemment le moyen de rapprocher les points de vue.

D'après vous, le représentant de la France au Comité des dix puissances n'aurait pas reçu de réponse à ses questions concernant le contrôle; mais je pourrais montrer que ces réponses lui ont été fournies, et ce, à maintes reprises. Notre représentant a fait observer en outre qu'il n'existait aucune divergence de vues entre l'Union soviétique et la France quant à la nécessité d'inscrire dans le traité des dispositions relatives au contrôle, mais il a souligné que le représentant de la France refusait de se prononcer sur le fond des mesures de désarmement elles-mêmes.

Les interventions des représentants des puissances occidentales au Comité des dix ont dégénéré en discussions stériles, et les puissances occidentales ont commencé à se servir du Comité comme d'un écran pour masquer la course aux armements. L'Union soviétique ne pouvait évidemment l'accepter. Dans l'intérêt des négociations, elle a donc proposé que l'Assemblée générale des Nations Unies examine à sa prochaine session la question du désarmement et de la situation relative à l'application de la résolution [1378 (XIV)] adoptée à ce sujet par l'Assemblée générale le 20 novembre 1959. Il semble que la question de la composition du Comité doive également se poser alors. A notre avis, si quelques autres Etats intéressés participaient aux négociations sur le désarmement, problème que l'humanité doit résoudre sans tarder, on ne pourrait qu'y gagner.

Le Gouvernement soviétique, comme par le passé, est résolu à tout faire pour obtenir le plus tôt possible un accord de désarmement général et complet, et il exprime l'espoir que le Gouvernement français contribuera d'une manière constructive à la solution de ce problème.

III

LETTRE, EN DATE DU 23 JUILLET 1960, ADRESSÉE PAR M. N. S. KHROUCHTCHEV, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES, A M. JOHN G. DIEFENBAKER, PREMIER MINISTRE DU CANADA

J'ai lu attentivement votre message du 30 juin 1960 [DC/151], et je dois vous dire qu'il a confirmé une fois de plus le bien-fondé de la décision du Gouvernement soviétique de ne plus participer aux travaux du Comité du désarmement des dix puissances et de soumettre cette question, ainsi que la question de la situation existant au Comité des dix, à l'examen de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

En effet, dans votre message, vous répétez en fait ce que prétendent habituellement les adversaires du désarmement, à savoir que l'Union soviétique chercherait, par ses dernières initiatives, à susciter des divergences parmi les puissances occidentales représentées au Comité des dix. Il n'est guère besoin de s'attarder une fois de plus sur ces

since this has never been and is not now the aim of the Soviet Government.

Now a few observations on the substance of the matter. In submitting its proposals of 2 June 1960,⁶ the Soviet Government emphasized the great importance assumed by the question of disarmament after the collapse of the projected Summit Conference. It decided for that very reason to submit for consideration by the Ten-Nation Committee its new plan, which made many concessions to the wishes of the Western Powers, particularly in such matters as the prohibition and destruction of all means of delivering nuclear weapons, the maintenance of international peace in conditions of general and complete disarmament, the detailed presentation of provisions for the organization of an international control system, and so forth. Thus, it hoped that this Soviet proposal would enable the Committee to complete "the opening phases of the negotiations", as you put it in your message, and to set about carrying out its principal task in a businesslike manner.

Unfortunately, these hopes on the part of the Soviet Union were not justified, and for almost an entire month the Western Powers in the Ten-Nation Committee engaged in fruitless verbalistic disputes instead of discussing in specific terms the new Soviet proposals concerning the basic clauses of a treaty on general and complete disarmament which were before the Committee; thus, they demonstrated once again their unwillingness to enter into a serious discussion of specific problems of disarmament. Now they are trying to create the impression that the Soviet Union wished to avoid discussion of the proposals put forward by the United States representative on 27 June [DC/154, annex] after the work of the Ten-Nation Committee had been discontinued. Since the subject of these proposals has been brought up, let us turn to them for a moment.

It is evident from a first perusal of the United States document, presented under the impressive title of "A programme for general and complete disarmament under effective international control", that these "new" proposals are to all intents and purposes no more than a slightly modified version of the Western Powers' old proposals of 16 March, whose inadequacy and unacceptability were demonstrated at the first stage of the Ten-Nation Committee's work in March and April of this year.

Indeed, in the United States plan, as in the Western Powers' proposals of 16 March, all attention is concentrated from the very first stage on instituting broad control measures without the execution of disarmament measures of any kind, and what is proposed is, in effect, the conclusion of an agreement based purely on this first stage.

These proposals envisage neither the elimination of the means of delivering nuclear weapons nor the prohibition of those weapons themselves. Nor do they contain any provision for the elimination of foreign military bases in the territory of other countries or for the withdrawal of foreign troops from those countries.

assertions, puisque le Gouvernement soviétique n'a jamais eu une telle intention.

Je ferai maintenant quelques observations sur le fond de la question. En présentant ses propositions du 2 juin 1960⁶, le Gouvernement soviétique a souligné toute l'importance qu'a prise la question du désarmement du fait que la Conférence au sommet n'a pas eu lieu. C'est précisément pour cette raison qu'il a décidé de soumettre à l'examen du Comité des dix un nouveau plan qui, sur de nombreux points, répondait aux désirs des puissances occidentales, notamment en ce qui concerne l'interdiction et la destruction de tous les véhicules d'armes nucléaires, le maintien de la paix internationale dans le cadre du désarmement général et complet et l'énoncé détaillé de dispositions touchant l'organisation d'un contrôle international. Il espérait ainsi que cette proposition permettrait au Comité d'en finir, comme vous le dites dans votre message, « avec les préliminaires » des pourparlers et d'aborder sérieusement sa tâche essentielle.

Malheureusement, les espoirs de l'Union soviétique ont été déçus; pendant presque un mois, les puissances occidentales représentées au Comité des dix, au lieu d'examiner réellement les nouvelles propositions soviétiques dont elles étaient saisies, concernant les dispositions fondamentales d'un traité de désarmement général et complet, se sont livrées à des discussions stériles qui ont montré une fois de plus leur répugnance à débattre sérieusement les problèmes concrets du désarmement. Maintenant, on essaie de faire croire que l'Union soviétique a cherché à éluder l'examen des propositions que le représentant des Etats-Unis avait faites le 27 juin [DC/154, annexe], c'est-à-dire après l'arrêt des travaux du Comité des dix. Mais puisqu'il est question de ces propositions, étudions-les quelque peu.

A première vue, il ressort du document américain, qui s'intitule pompeusement « Programme de désarmement général et complet sous contrôle international efficace », que ces « nouvelles » propositions ne sont en fait qu'une version légèrement retouchée des anciennes propositions des puissances occidentales en date du 16 mars, dont les défauts et l'inadmissibilité ont été démontrés dès la première phase des travaux du Comité des dix, en mars et avril derniers.

En effet, le plan américain, comme les propositions des puissances occidentales en date du 16 mars, est entièrement consacré, dès la première étape, à l'établissement d'un vaste système de contrôle, sans la moindre mesure de désarmement, tout le problème se ramenant à la conclusion d'un accord sur cette seule première étape.

Ces propositions ne prévoient ni l'élimination des véhicules d'armes nucléaires ni l'interdiction de ces armes elles-mêmes. Elles ne contiennent non plus aucune disposition sur la suppression des bases militaires en territoire étranger ni sur l'évacuation des troupes étrangères qui s'y trouvent.

Without proposing any reduction in armed forces in the first stage, the United States is nevertheless trying to place all the armed forces and armaments of the USSR and other States under foreign control. This is, however, purely and simply an attempt to carry out espionage under the guise of international control and is something to which, of course, no State that is concerned with its security can agree.

Instead of genuine reduction and elimination of armaments, the United States proposes that specified quantities of armaments should be placed, under the supervision of international inspectors, in storage depots situated in the territory of the States concerned. However, it should be apparent to everyone that a State which wished to use these weapons for aggressive purposes could at any time remove the inspectors, take the weapons from the depots and put them to use.

The proposal for halting the production of fissionable materials for use in weapons also has no practical bearing on the solution of the problem of banning nuclear weapons. It is common knowledge that the stockpiles of atomic and hydrogen bombs which have already been accumulated are large enough to destroy whole States. Thus, the implementation of this measure would in no way eliminate the danger that an aggressor might launch an atomic war, particularly when it is borne in mind that existing nuclear weapons and nuclear materials are easy to conceal even if an attempt were to be made to find them.

As for the disarmament measures envisaged for the second and third stages of the disarmament programme, the United States plan is drafted in such a way that these measures will never be carried out, since no specific time-limits are given for their implementation and the transition from the first stage of disarmament to the second and third is made contingent on the fulfilment of a set of further conditions.

Thus, it becomes absolutely clear that these so-called new proposals of the United States do not pursue the objective of genuine disarmament, and consequently could not bring, to quote your words, "new life into the negotiations". On the basis of many years' experience of disarmament negotiations and the content of the above-mentioned United States proposals, we have every reason to assert that these proposals represent yet another attempt to deceive world public opinion and to make it easier for the proponents of the armaments race to continue to pile up arms, with all the hazardous consequences that this entails.

In your message you refer to a statement by the Canadian delegation in the Ten-Nation Committee on 24 June 1960, in which, as you say, the Canadian delegation made detailed suggestions designed to bring the Ten-Nation Committee "to grips with the task of real negotiation". Consequently, you yourself admit that up to 24 June the Ten-Nation Committee was not engaged in effective disarmament negotiations. But this was the very reason why the Soviet Union suspended its participation

Tout en ne proposant aucune réduction des forces armées au cours de la première étape, les Etats-Unis cherchent à soumettre à un contrôle étranger la totalité des effectifs et des armements de l'URSS et d'autres Etats. Or, cela revient, en fait, à une tentative d'espionnage sous le couvert d'un contrôle international, ce que ne saurait évidemment accepter aucun Etat soucieux de sa sécurité.

Au lieu d'une réduction et d'une élimination réelles des armements, les Etats-Unis proposent que les Etats placent des quantités données d'armements dans des dépôts situés sur leur propre territoire, sous la surveillance de contrôleurs internationaux. Mais n'est-il pas évident que le pays qui voudrait employer ces armes à des fins agressives pourrait à tout moment éloigner les contrôleurs, retirer les engins des dépôts et s'en servir ?

De même, la proposition tendant à interdire la fabrication de matières fissiles à des fins militaires ne présente aucun intérêt pratique pour le règlement du problème de l'interdiction des armes nucléaires. Nul n'ignore que, d'ores et déjà, les stocks de bombes atomiques et à hydrogène suffisent pour anéantir des Etats entiers. Ainsi donc cette mesure, surtout si l'on tient compte du fait que les armes et les matières nucléaires fabriquées sont faciles à dissimuler, quand bien même on aurait essayé de les divulguer, n'écarterait nullement la menace d'une agression atomique.

Pour ce qui est des mesures de désarmement prévues au cours des deuxième et troisième étapes du programme de désarmement, le plan américain est ainsi conçu que, de toute manière, on n'en viendra jamais à les appliquer, aucun délai précis n'étant fixé pour leur exécution et le passage de la première aux deuxième et troisième étapes du désarmement étant subordonné à une série d'autres conditions.

Ainsi, il est tout à fait clair que ces prétendues nouvelles propositions américaines ne tendent pas à un désarmement réel et qu'elles ne pouvaient donc permettre d'espérer, pour reprendre vos propres paroles, « que les négociations reprendraient avec une vigueur nouvelle ». Etant donné l'expérience acquise au cours de nombreuses années de négociations sur le désarmement, et la teneur desdites propositions américaines, nous sommes parfaitement fondés à soutenir que ces propositions ne sont qu'une nouvelle tentative pour tromper l'opinion mondiale et pour faciliter la tâche des partisans de la course aux armements qui entendent continuer à accumuler des armes, en dépit des graves conséquences que cela implique.

Dans votre message, vous vous référez à la déclaration faite le 24 juin 1960 au Comité des dix puissances par le représentant du Canada; d'après vous, la délégation canadienne a présenté des propositions détaillées dans l'espoir de voir le Comité des dix « en arriver enfin aux négociations véritables ». Vous avouez donc vous-même qu'avant le 24 juin, le Comité des dix n'avait entrepris aucune négociation réelle sur le désarmement. C'est précisément pour cette raison que l'Union soviétique a cessé de

in the work of the Ten-Nation Committee and proposed that discussion of the entire disarmament question and of the situation which has arisen in the Committee should be referred to the next session of the United Nations General Assembly. As regards the proposals put forward by the Canadian representative, he himself stated in the Committee that they deal only with the method of conducting negotiations, in other words, they are procedural in nature. Instead of embarking upon a concrete examination of the new Soviet proposals, the Canadian representative in the Ten-Nation Committee put forward some extremely vague ideas concerning "balanced concessions", thus diverting the Committee even further from practical negotiations on the substance of the new Soviet plan. Endless discussion of methods of conducting the negotiations cannot, however, take the place of actual negotiations on disarmament.

The Soviet Government, which throughout the Ten-Nation Committee's deliberations patiently and persistently strove to bring about genuine negotiations on disarmament, was forced to the conclusion that the Western Powers do not want serious negotiations but are attempting to use the Committee to deceive the peoples. The Ten-Nation Committee's work could not continue in these conditions. Hence, the Soviet Government, which was obliged in the circumstances to suspend its participation in the Committee's work, submitted a proposal that the question of disarmament and the situation with regard to the fulfilment of the General Assembly resolution of 20 November 1959 [1378 (XIV)] on that question should be considered at the next session of the United Nations General Assembly. Clearly, there also arises in this connexion the question of the Committee's composition and that of drawing some other States, in addition to those represented in the Ten-Nation Committee, into the negotiations.

The Soviet Government expresses the conviction that discussion of the disarmament question at the next session of the United Nations General Assembly, that is to say, in the forum in which the resolution on general and complete disarmament was adopted, will contribute towards a constructive solution of the disarmament problem.

The Soviet Government continues to attach cardinal importance to the disarmament problem and will do everything in its power to bring about a constructive solution of this problem. I should like to believe that Canada, which should be no less interested than the Soviet Union in the achievement of an agreement on disarmament, will make a real contribution to the solution of this urgent problem.

IV

NOTE DATED 25 JULY 1960 FROM THE SOVIET GOVERNMENT TO THE GOVERNMENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA

With reference to the United States Embassy's note of 2 July 1960 [see DC/149] the Ministry of

participer aux travaux du Comité des dix et a proposé de soumettre à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa prochaine session, l'ensemble de la question du désarmement et de la situation qui s'est créée au Comité. Quant aux propositions du représentant du Canada, ce dernier a déclaré lui-même au Comité qu'elles concernaient uniquement la manière de mener les pourparlers; en d'autres termes, il s'agissait de propositions de procédure. Au lieu d'aborder réellement la discussion des nouvelles propositions soviétiques, le représentant du Canada au Comité des dix s'est lancé dans des considérations très vagues sur le thème des « concessions équilibrées », détournant ainsi d'avantage encore le Comité des pourparlers concrets touchant le fond du nouveau plan soviétique. On ne saurait remplacer de véritables pourparlers sur le désarmement par une discussion sans fin sur la manière de mener ces pourparlers.

Le Gouvernement soviétique qui, pendant toute la durée des travaux du Comité des dix, a recherché patiemment et avec persévérance des négociations réelles sur le désarmement, a été obligé de constater que les puissances occidentales ne veulent pas de négociations sérieuses et qu'elles essaient de se servir du Comité pour tromper les peuples. Dans ces conditions, le Comité ne pouvait poursuivre ses travaux. C'est pourquoi le Gouvernement soviétique, contraint de ne plus participer aux travaux du Comité dans ces conditions, a proposé d'examiner à la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies la question du désarmement et de la situation relative à l'application de la résolution [1378 (XIV)] adoptée à ce sujet par l'Assemblée générale le 20 novembre 1959. Il semble que la question de la composition du Comité doive également se poser alors, ainsi que celle de la participation aux négociations, dans l'intérêt de la paix, d'autres Etats qui ne sont pas représentés au Comité des dix.

Le Gouvernement soviétique est convaincu que l'examen du problème du désarmement à la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies — enceinte où a été adoptée la résolution sur le désarmement général et complet — contribuera à la solution de ce problème.

Le Gouvernement soviétique attache, comme par le passé, la plus haute importance au problème du désarmement et fera tout ce qui est en son pouvoir pour parvenir à un règlement favorable de ce problème. J'aimerais croire que le Canada, que la réalisation d'un accord sur le désarmement doit intéresser tout autant que l'Union soviétique, contribuera véritablement à la solution de ce problème pressant.

IV

NOTE, EN DATE DU 25 JUILLET 1960, ADRESSÉE PAR LE GOUVERNEMENT SOVIÉTIQUE AU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

D'ordre du Gouvernement soviétique, le Ministère des affaires étrangères de l'Union des Répu-

Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics has the honour, on behalf of the Soviet Government, to make the following statement:

The Soviet Government made it clear in its letter of 27 June 1960 [DC/155, sec. I] that the Soviet Union no longer considers it possible to continue to take part in the fruitless discussions in the Ten-Nation Disarmament Committee, in view of the manifest refusal of the United States and the other Western Powers to work out a practical disarmament programme, and their unwillingness to negotiate on anything but separate measures of control without disarmament of any kind.

Although throughout the protracted work of the Ten-Nation Committee it submitted not a single specific proposal on disarmament, the United States Government nevertheless attempts, in its note of 2 July, to shift the responsibility for the breakdown of the negotiations in the Ten-Nation Committee from itself to the Soviet Union.

The Soviet Government categorically rejects this assertion on the part of the United States Government as entirely at variance with the obvious facts.

The USSR Government is compelled to note that, while it is doing everything possible to create conditions favourable for the success of the disarmament negotiations, the Government of the United States is stubbornly persisting on another course — one which has nothing in common with the cause of genuine disarmament.

As everyone knows, it was in fact the representative of the United States in the Ten-Nation Committee who, from the very outset of the Committee's resumed proceedings, opposed the basic proposals introduced by the Soviet Union, which offered a detailed programme of general and complete disarmament under effective international control, while submitting not a single constructive suggestion of his own on this programme and making no effort to formulate any measures of real disarmament. But this obstructionist position adopted by the United States representative was simply a continuation of the United States Government's earlier line on questions of disarmament. As is clear from the United States Embassy's note of 7 June 1960, the United States Government did not even give its representative in the Committee instructions to strive for constructive discussion of a programme of general and complete disarmament in accordance with the General Assembly's resolution of 20 November 1959 [1378 (XIV)] but concentrated simply on attempting to secure the establishment of control without disarmament.

As was shown by the discussions which took place in the Committee after the Soviet Union had introduced its new proposals in the formulation of which the wishes of the Western Powers themselves were taken into account, the United States and other Western Powers have not moved a step forward from their own position, which is aimed at the establishment of control without disarmament and the acquisition of one-sided military advantages

bliques socialistes soviétiques, se référant à la note de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique en date du 2 juillet 1960 [Voir DC/149], a l'honneur de communiquer ce qui suit:

Le Gouvernement soviétique a indiqué nettement, dans sa communication du 27 juin 1960 [DC/155, sect. I], que l'Union soviétique ne jugeait plus possible de continuer à participer aux discussions stériles du Comité des dix puissances sur le désarmement, les Etats-Unis et les autres puissances occidentales se refusant manifestement à élaborer un programme concret de désarmement et ne souhaitant poursuivre les négociations que sur des mesures de contrôle sans désarmement.

Le Gouvernement des Etats-Unis, qui n'a présenté au cours des longs travaux du Comité des dix aucune proposition concrète sur le désarmement, cherche néanmoins, dans sa note du 2 juillet, à rejeter sur l'Union soviétique la responsabilité de l'échec des négociations au Comité.

Le Gouvernement soviétique rejette catégoriquement pareilles assertions du Gouvernement des Etats-Unis, qui ne correspondent en rien aux faits patents.

Le Gouvernement de l'URSS est obligé de constater qu'alors qu'il prend toutes les mesures possibles pour créer des conditions favorables au succès des négociations sur le désarmement, le Gouvernement des Etats-Unis suit obstinément une toute différente voie diamétralement opposée à la cause d'un désarmement véritable.

On sait que c'est précisément le représentant des Etats-Unis au Comité des dix qui, dès la reprise des travaux de cet organe, s'est prononcé contre les propositions fondamentales de l'Union soviétique, qui constituaient un programme détaillé de désarmement général et complet sous contrôle international efficace; le représentant des Etats-Unis n'a, quant à lui, déposé aucune proposition constructive sur ce programme et n'a fait aucun effort pour mettre au point des mesures concrètes de désarmement véritable. Cette position d'obstruction du représentant des Etats-Unis était d'ailleurs en harmonie avec la ligne de conduite que le Gouvernement de son pays avait suivie jusqu'alors en matière de désarmement. En effet, comme le montre la note en date du 7 juin de l'Ambassade des Etats-Unis, le Gouvernement américain n'avait pas donné pour instruction à son représentant au Comité de rechercher un débat constructif sur un plan de désarmement général et complet conformément à la résolution [1378 (XIV)] de l'Assemblée générale en date du 20 novembre 1959, voulant ramener toute l'affaire à l'institution d'un contrôle sans désarmement.

Comme l'ont montré les discussions qui ont eu lieu au Comité après le dépôt des nouvelles propositions soviétiques, qui tenaient compte des vœux des puissances occidentales, les Etats-Unis et les autres puissances occidentales n'ont pas progressé d'un pas par rapport à leur position visant à établir un contrôle sans désarmement et à obtenir des avantages militaires pour eux-mêmes et pour leurs

for themselves and their military blocs to the prejudice of and in opposition to the very idea of disarmament. Because of the Western Powers' position, the discussion in the Ten-Nation Committee became quite pointless and resolved itself into an empty exchange of words.

Nor could the Soviet Government ignore the fact that the tactics of endlessly dragging out the disarmament negotiations pursued by the United States Government in the Ten-Nation Committee have been accompanied by the fanning of war hysteria in the United States itself and the intensification of military preparations through the aggressive blocs headed by the United States.

While the Soviet Union's efforts in the Ten-Nation Committee were directed to securing the adoption of proposals for the earliest possible effective solution of the problem of disarmament, and while the Soviet Union was unilaterally carrying out a substantial reduction of its armed forces, the foremost statesmen and political leaders of the United States were appealing for the intensification of the cold war, the resumption of nuclear weapons tests and the expansion of the military expenditure, armed forces and armaments of the United States.

In the atmosphere of military hysteria fomented by such appeals and by the statements of responsible leaders of the United States Government proclaiming the violation of the sovereignty of other States to be the national policy of the United States, the latter country, as if to mock the work of the Ten-Nation Disarmament Committee, substantially increased its appropriations for military purposes in comparison with the previous year, to a sum exceeding \$40,000 million.

The United States Government has also taken a number of foreign policy measures designed to increase international tension. It has been reported in the Western Press that in June the United States and United Kingdom military authorities jointly prepared a plan of round-the-clock patrol flights of English and American bombers carrying nuclear weapons.

The United States Government has at the same time continued to prepare the ground for arming its military block allies, in particular West Germany, with nuclear-rocket weapons. It is common knowledge that on his recent visit to Washington Mr. Strauss, Minister of Defence of the Federal Republic of Germany, "showed interest" in the United States Polaris ballistic missile, and now, as is shown by statements of Mr. Brucker, United States Secretary of the Army, who has been visiting Bonn to conduct negotiations with the Government of the Federal Republic of Germany, the United States is prepared to supply the West German army with Polaris rockets.

It is absolutely obvious that in these conditions the Ten-Nation Committee has ceased to serve any

blocs militaires, au détriment et au mépris de l'idée du désarmement. En raison de la position des puissances occidentales, les débats du Comité des dix sont manifestement devenus sans objet et ont dégénéré en vaine logomachie.

Le Gouvernement soviétique ne pouvait méconnaître non plus le fait que la tactique à laquelle le Gouvernement des Etats-Unis a eu recours au Comité des dix pour faire durer indéfiniment les négociations sur le désarmement s'est accompagnée d'une intensification de la psychose de guerre aux Etats-Unis même et d'un renforcement des préparatifs militaires au sein des blocs agressifs dirigés par les Etats-Unis.

Alors que l'Union soviétique s'efforçait, au Comité des dix puissances, de faire adopter des propositions visant à régler le problème du désarmement de façon efficace et dans les plus brefs délais et, alors qu'elle procédait unilatéralement à une réduction importante de ses forces armées, les hommes d'Etat et les personnalités politiques de premier plan des Etats-Unis lançaient des appels en vue d'intensifier la « guerre froide », de reprendre les essais d'armes nucléaires et d'accroître les dépenses militaires, les forces armées et les armements américains.

Dans l'atmosphère de psychose de guerre créée par des déclarations de ce genre et par les déclarations des dirigeants du Gouvernement américain qui érigeaient en politique nationale la violation de la souveraineté d'autres Etats, les Etats-Unis, faisant fi des travaux du Comité des dix, ont notablement augmenté leurs crédits militaires par rapport à l'exercice écoulé, les portant à plus de 40 milliards de dollars.

D'autre part, le Gouvernement des Etats-Unis a pris, dans le domaine de la politique extérieure, une série de mesures destinées à accroître la tension internationale. D'après la presse occidentale, les autorités militaires des Etats-Unis et du Royaume-Uni, ont, au mois de juin, élaboré de concert un plan selon lequel des bombardiers britanniques et américains chargés de bombes nucléaires effectueraient des patrouilles vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

En même temps, le Gouvernement des Etats-Unis a continué à préparer le terrain pour armer de fusées nucléaires ses alliés au sein des blocs militaires et, avant tout, l'Allemagne occidentale. On sait que, lorsqu'il s'est rendu récemment à Washington, M. Strauss, ministre de la défense de la République fédérale d'Allemagne, a « manifesté de l'intérêt » pour les fusées balistiques américaines du type « Polaris »; or, comme il ressort des déclarations de M. Brucker, secrétaire d'Etat américain à l'armée des Etats-Unis, qui s'est rendu à Bonn pour y mener des pourparlers avec le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, les Etats-Unis consentent à livrer des fusées du type « Polaris » à la Bundeswehr de l'Allemagne occidentale.

Il est tout à fait évident qu'en de telles circonstances le Comité des dix puissances a cessé de servir

useful purpose. Indeed, it has begun to do harm by engendering in the peoples the illusion that something is being done in the field of disarmament, whereas in fact disarmament has been used by the Western Powers as a cover for intensifying the arms race and as a means of deceiving the peoples.

In these circumstances, the Soviet Government considers that it is fully justified in putting forward for consideration by the United Nations General Assembly at its regular session the question of disarmament and of the unsatisfactory situation existing with regard to the fulfilment of the General Assembly resolution of 29 November 1959 on this question.

The Soviet Union's appeal to the United Nations in no way, of course, contradicts the Security Council's resolution of 27 May,¹ to which the United States Government refers. It may be recalled that this resolution was adopted after the Council's discussion of the aggressive activities of the United States Air Force, and that its primary content is an appeal for respect of the sovereignty and territorial integrity of other countries. We all know to whom this appeal of the Security Council was addressed. It was addressed to those who are conducting a dangerous policy of provocation regardless of the very serious consequences this policy may have for mankind.

The identity of the real culprit in the collapse of the Summit Conference, also, is well known. There are no particular illusions on that score even in the United States of America. To realize this we need only peruse the records of the inquiry carried out by a special committee of the United States Congress.

In its communication of 27 June, the Soviet Government showed that the United States Government's efforts to intensify the arms race and heighten international tension were incompatible with the tasks of genuine disarmament; it also analysed in detail the position of the United States and the other Western Powers, which doomed the negotiations in the Ten-Nation Committee to collapse.

The United States Government, however, has preferred to keep silent on the serious questions raised in the Soviet Government communication of 27 June. Instead, the United States Government merely proposes a resumption of the empty exchange of words in the Ten-Nation Committee, this time about a "new" United States plan.

What, then, does it amount to, this "new" plan which is presented under the high-sounding title of "Programme for general and complete disarmament under effective international control" ?

In essence, this "new" plan is merely a slightly embellished, hastily assembled variant of the previous Western plan presented to the Ten-Nation Committee on 16 March. It is the usual attempt to

des fins utiles. Ce comité a commencé au contraire à exercer une influence néfaste en donnant aux peuples l'illusion que l'on faisait quelque chose dans le domaine du désarmement alors qu'en réalité les puissances occidentales se servaient du Comité pour masquer la course aux armements et pour tromper les peuples.

Dans ces conditions, le Gouvernement soviétique estime qu'il était entièrement fondé à soumettre à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa prochaine session, la question du désarmement et de la situation peu satisfaisante qui existe en ce qui concerne l'application de la résolution adoptée à ce sujet par l'Assemblée le 20 novembre 1959.

Il va sans dire qu'en s'adressant à l'Organisation des Nations Unies, l'Union soviétique n'agit nullement à l'encontre de la résolution que le Conseil de sécurité a adoptée le 27 mai 1960¹ et que mentionne le Gouvernement des Etats-Unis. Il y a lieu de rappeler que cette résolution a été adoptée après que le Conseil de sécurité eut examiné la question des actes agressifs de l'aviation des Etats-Unis et que la disposition fondamentale de ce texte est celle qui invite les Etats à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des autres Etats. Chacun sait à qui a été adressé cet appel du Conseil de sécurité. Il a été lancé à ceux qui poursuivent une politique dangereuse de provocation, sans songer qu'une telle politique peut entraîner les conséquences les plus graves pour l'humanité.

On sait également fort bien quels sont les vrais responsables de l'échec de la Conférence au sommet. Même aux Etats-Unis on ne se fait guère d'illusions là-dessus. Il suffit, pour s'en rendre compte, de se reporter ne fût-ce qu'aux résultats de l'enquête effectuée par la Commission spéciale du Congrès des Etats-Unis.

Dans sa communication du 27 juin, le Gouvernement soviétique a montré que les mesures prises par le Gouvernement des Etats-Unis pour accélérer la course aux armements et envenimer la tension internationale sont incompatibles avec les efforts en vue d'un désarmement véritable, et il a aussi analysé en détail la position des Etats-Unis et des autres puissances occidentales qui a été à l'origine de l'échec des négociations au Comité des dix.

Cependant, le Gouvernement des Etats-Unis a préféré passer sous silence le fond des graves questions soulevées dans la communication du Gouvernement soviétique du 27 juin. Le Gouvernement des Etats-Unis se contente de proposer la reprise de discussions stériles au Comité des dix, cette fois-ci à propos d'un « nouveau » plan américain.

Qu'est-ce que ce « nouveau » plan que l'on nous présente sous le titre pompeux de « programme de désarmement général et complet sous contrôle international efficace » ?

Ce « nouveau » plan n'est en fait qu'une version légèrement retouchée et préparée à la hâte de l'ancien plan occidental déposé au Comité des dix le 16 mars. C'est une tentative pour induire les peuples

confuse the peoples; it is a screen to cover the United States Government's intention of continuing the arms race, nuclear weapons included.

Indeed, as is evident from a first perusal of the United States document, in this proposal, as in the Western Power's proposals of 16 March, all attention is concentrated, from the very first stage, on the institution of broad measures of control without disarmament, and the whole matter is reduced to the conclusion of an agreement on this first stage alone.

The United States, moreover, proposes no reduction of armed forces during the first stage, and at the same time seeks to place under foreign control all the armed forces and armaments of the USSR and other States. This, plainly, is nothing but a desire to use the screen of so-called international control for carrying out the collection of espionage information — something which, it is perfectly obvious, no State concerned with its security can accept.

Instead of any real reduction and elimination of armaments, the United States proposes that States should place in storage depots within their own territories specified quantities of armaments under supervision by international inspectors. But who can fail to see that a State which wanted to use these weapons for aggressive purposes could at any time remove the inspectors, take the weapons out of storage and put them to use? And putting modern weapons to use is a matter, not even of hours, but of minutes, as the United States Government well knows.

The United States proposals are completely silent on the question of liquidating foreign military bases in the territories of other States and withdrawing foreign troops from those territories. They provide neither for the destruction of the means of delivering nuclear weapons nor for the prohibition of these weapons themselves. In these circumstances, what practical significance for solving the problem of prohibiting nuclear weapons can be attached to the United States proposal to stop the production of fissionable materials for military purposes? Everyone knows that the stocks of atomic and hydrogen bombs already accumulated are sufficient to destroy whole States. Thus, the application of these measures — especially when it is considered that the nuclear weapons and nuclear materials already produced could easily be hidden even if an attempt was made to discover them — would do nothing to remove the threat that an aggressor might set off an atomic war.

As to the disarmament measures envisaged for the second and third stages of the disarmament programme, the United States plan is so drafted that the point of their practical application is never reached at all; for no specific time-limits are laid down for their completion, and the transition from the first to the second and third stages of disarmament is made dependent upon the fulfilment of various additional conditions: a situation which

en erreur, comme par le passé, un écran pour dissimuler les dispositions prises par le Gouvernement des Etats-Unis pour poursuivre la course aux armements, notamment dans le domaine des armes nucléaires.

En effet, un examen superficiel de la proposition des Etats-Unis montre que, de même que dans les propositions des puissances occidentales en date du 16 mars, toute l'attention, dès la première étape, est concentrée sur l'exécution de vastes mesures de contrôle sans désarmement et que l'affaire se ramène à la conclusion d'un accord portant uniquement sur cette première étape.

Par ailleurs, les Etats-Unis ne proposent aucune réduction des forces armées au cours de la première étape alors qu'ils cherchent à placer sous contrôle étranger toutes les forces armées et tous les armements de l'URSS et des autres Etats. Il est évident que, sous le couvert d'un prétendu contrôle international, on ne vise qu'à rassembler des données d'espionnage, ce qu'aucun Etat soucieux de sa propre sécurité ne peut manifestement accepter.

Au lieu d'une réduction et d'une élimination véritables des armements, les Etats-Unis proposent que les Etats placent des quantités données d'armements dans des dépôts situés sur leur propre territoire, sous la surveillance de contrôleurs internationaux. Mais n'est-il pas évident qu'un pays qui voudrait employer ces armes à des fins agressives pourrait à tout moment éloigner les contrôleurs, retirer les engins des dépôts et s'en servir? Or l'utilisation d'armes modernes n'est plus une question d'heures mais de minutes, et le Gouvernement des Etats-Unis le sait fort bien.

Dans les propositions des Etats-Unis, on passe entièrement sous silence la question de la suppression des bases militaires en territoire étranger et du retrait des troupes étrangères qui s'y trouvent. On n'y prévoit pas non plus la destruction des véhicules d'armes nucléaires, ni l'interdiction de ces armes elles-mêmes. Dans ces conditions, quel intérêt pratique pour le règlement de la question de l'interdiction des armes nucléaires peut présenter la proposition américaine visant à faire cesser la fabrication de matières fissiles à des fins militaires? Chacun sait que, d'ores et déjà, les stocks des bombes atomiques et à l'hydrogène suffisent pour anéantir des Etats entiers. Ainsi donc cette mesure, surtout si l'on songe que les armes et les matières nucléaires fabriquées sont faciles à dissimuler, quand bien même on aurait essayé de les divulguer, n'écarterait nullement la menace d'une agression atomique.

En ce qui concerne les mesures de désarmement prévues pour la deuxième et la troisième étape du programme de désarmement, le plan américain est ainsi conçu que, de toute manière, on n'en viendra jamais à les appliquer, aucun délai précis n'étant fixé pour leur exécution et le passage de la première aux deuxième et troisième étapes du désarmement étant subordonné à une série d'autres conditions, ce qui permettrait aux adversaires du désarme-

would simply allow the opponents of disarmament to spin out the implementation of the disarmament programme indefinitely.

All the foregoing leaves the USSR Government in no doubt that these so-called new United States proposals do not pursue the goal of real disarmament, but can only serve the purpose of deceiving world public opinion. If we face the facts, we must frankly say that these proposals could not afford a basis for negotiation or make for success in the work of the Committee.

The Soviet Government has always advocated negotiation on pressing international issues, and especially on an issue as urgent and vital as disarmament. It still considers that parity of representation is calculated to create favourable conditions for examination of the disarmament question. However, in view of the experience gained in discussing disarmament matters in the Ten-Nation Committee, the question arises whether some other countries, in addition to those already represented in the Committee, should not be brought into the negotiations.

The Soviet Government is firmly convinced that the problem of disarmament, on which the destiny of all mankind depends, must and can be solved. It hopes that this aim will be furthered by discussion of the disarmament problem at the forthcoming session of the United Nations General Assembly, the forum in which the resolution on general and complete disarmament was adopted.

It stands to reason that a practical solution to the disarmament problem will be possible only if the United States Government reviews its attitude to the solution of the problem and embarks on the course of serious negotiation on disarmament questions.

ment de faire durer indéfiniment l'exécution d'un programme de désarmement.

Tout ce qui précède ne laisse subsister dans l'esprit du Gouvernement de l'URSS aucun doute sur le fait que ces prétendues nouvelles propositions américaines ne visent pas à un désarmement véritable, mais qu'elles ne peuvent servir qu'à tromper l'opinion publique mondiale. Si l'on envisage la situation d'un point de vue réaliste, il convient de dire franchement que ces propositions ne pourraient servir de base à des négociations ni contribuer au succès des travaux du Comité.

Le Gouvernement soviétique s'est toujours prononcé en faveur de négociations concernant les problèmes internationaux pressants, et notamment une question aussi urgente et aussi vitale que celle du désarmement. Il considère comme par le passé qu'une représentation paritaire est de nature à faciliter un examen constructif de la question du désarmement. Cependant, si l'on tient compte de l'expérience acquise lors de l'examen des questions de désarmement au Comité des dix, on peut se demander s'il n'est pas souhaitable de faire participer aux négociations, à côté des pays qui ont déjà été représentés à ce Comité, un certain nombre d'autres pays.

Le Gouvernement soviétique est fermement convaincu que la question du désarmement, dont dépend le sort de l'humanité tout entière, peut et doit être résolue. Il espère que l'examen du problème du désarmement à la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans cette enceinte où a été adoptée la résolution relative à un désarmement général et complet, aidera à atteindre ce résultat.

Il va de soi qu'un règlement pratique du problème du désarmement n'est possible que si le Gouvernement des Etats-Unis reconsidère sa position sur ce problème et se décide à mener des négociations sérieuses sur les questions du désarmement.

DOCUMENT DC/161/Add.1 *

Letter dated 8 August 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Secretary-General, transmitting a note dated 2 August 1960 from the Soviet Government to the Government of Italy

[Original text: Russian]
[8 August 1960]

Further to my letter of 1 August 1960, I request you to issue as official documents of the General Assembly and the United Nations Disarmament Commission the text, attached hereto, of a note dated 2 August 1960 from the Soviet Government

Lettre, en date du 8 août 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et transmettant une note, en date du 2 août 1960, adressée au Gouvernement italien par le Gouvernement soviétique

[Texte original en russe]
[8 août 1960]

Pour compléter ma lettre du 1^{er} août 1960, je vous serais obligé de bien vouloir faire publier comme document officiel de l'Assemblée générale et de la Commission du désarmement des Nations Unies le texte ci-joint de la note du Gouvernement

* Incorporating document DC/161/Add./Corr.1.

to the Government of Italy on the question of disarmament.

(Signed) P. MOROZOV
Deputy Permanent Representative
of the Union of Soviet Socialist Republics
to the United Nations

NOTE DATED 2 AUGUST 1960 FROM THE SOVIET
GOVERNMENT TO THE GOVERNMENT OF ITALY

The Ministry of Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics presents its compliments to the Embassy of the Italian Republic and has the honour to make the following statement.

The Government of the Union of Soviet Socialist Republics has received a letter from the Italian Government, dated 15 July 1960 [DC/153], in reply to the message dated 27 June from Mr. N. S. Khrushchev, Chairman of the Council of Ministers of the USSR, on the question of disarmament [DC/135, sec. V]. It is compelled to note that this letter to all intents and purposes evades the serious question, raised by the Head of the Soviet Government, of the alarming situation brought about by the attitude of the Western Powers, including Italy, with regard to the cause of disarmament. In defiance of the obvious facts, the Italian Government is attempting to justify the policy followed by the five States members of NATO, a policy which is dooming the negotiations in the Ten-Nation Committee to futility and collapse.

There is no need to dwell once more on the details of the negotiations in the Committee, in the course of which the Soviet Union and the other socialist States did everything in their power to direct its work towards the preparation of a specific agreement on disarmament in accordance with the General Assembly resolution of 20 November 1959 on general and complete disarmament [resolution 1378 (XIV)].

The best testimony to the objectives pursued by the Soviet Government in the Ten-Nation Committee's negotiations is to be found in the specific, detailed and practical proposals of 18 September 1959² and 2 June 1960⁶ which it submitted for the Committee's consideration. It may be added that in the proposals put forward on 2 June 1960, the Soviet Government, as is well known, went a considerable way to meet the ideas advanced by France and the other Western Powers concerning such important aspects of the disarmament programme as the priority to be assigned to the prohibition and destruction of all means of delivering nuclear weapons, the method of organization of international control over disarmament measures, measures to ensure international peace in conditions of general and complete disarmament, etc.

The Soviet Government had every reason to expect that this new major effort on its part to meet the views of the Western Powers would enable the Ten-Nation Committee at long last to fulfil its

soviétique au Gouvernement italien, en date du 2 août 1960, sur la question du désarmement.

*Le représentant permanent par intérim
de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) P. MOROZOV*

NOTE, EN DATE DU 2 AOÛT 1960, ADRESSÉE AU
GOUVERNEMENT ITALIEN PAR LE GOUVERNEMENT
SOVIÉTIQUE

Le Ministère des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques présente ses compliments à l'Ambassade de la République italienne et a l'honneur de déclarer ce qui suit:

Le Gouvernement de l'URSS a reçu la lettre que le Gouvernement italien lui a adressée le 15 juillet 1960 [DC/153] en réponse au message de M. N. S. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS, daté du 27 juin, sur la question du désarmement [DC/155, sect. V]. Force lui est de constater que, dans cette lettre, le Gouvernement italien passe en fait sous silence la grave question soulevée par le Chef du Gouvernement soviétique, à savoir la situation inquiétante des négociations sur le désarmement, due à la position des puissances occidentales, y compris l'Italie. Contre toute évidence, le Gouvernement italien s'efforce de justifier l'attitude des cinq Etats membres de l'OTAN, qui a rendu vains les pourparlers du Comité des dix puissances et les a fait échouer.

Point n'est besoin de s'arrêter longuement, à nouveau, sur ces pourparlers, au cours desquels l'Union soviétique et d'autres Etats socialistes ont tout fait pour orienter les travaux du Comité vers la préparation d'un accord concret de désarmement conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies du 20 novembre 1959 relative au désarmement général et complet [résolution 1378 (XIV)].

Les objectifs visés par le Gouvernement soviétique pendant les négociations au Comité des dix ressortent nettement des propositions concrètes, détaillées et pratiques de désarmement déposées au Comité les 18 septembre 1959² et 2 juin 1960⁶. Dans ses propositions du 2 juin 1960, le Gouvernement soviétique, on le sait, a largement tenu compte des arguments avancés par la France et par d'autres puissances occidentales sur plusieurs aspects importants d'un programme de désarmement: nécessité d'accorder la priorité à l'interdiction et à la destruction de tous les véhicules d'armes nucléaires, modalités d'organisation du contrôle international des mesures de désarmement, mesures à prendre pour assurer la paix internationale une fois réalisé le désarmement général et complet, etc.

Le Gouvernement soviétique avait tout lieu d'espérer que cette nouvelle grande concession qu'il faisait aux puissances occidentales permettrait enfin au Comité des dix d'entreprendre sa tâche

primary task — the preparation of a specific agreement on disarmament.

That, however, was not what happened. The Government of Italy and its allies in the NATO military bloc once again evaded any business-like discussion of the Soviet Union's proposals, and tried their best to turn the disarmament negotiations into negotiations on control without disarmament, i.e., on some system of legalized espionage which could only increase tension in the relations between States and further intensify the armament race. The Italian representative, indeed, was particularly active in this connexion, calling for the establishment the Committee of a special working group to study the "principles of control".

At the same time, Italy not only showed no desire to facilitate agreement on any specific disarmament measures, but, on the contrary, tried and is still trying to prevent such agreement, not hesitating to distort grossly the meaning of the disarmament proposals put forward by the Soviet Union. This is done, for example, in the letter from the Head of the Italian Government dated 15 July. In this letter it is asserted that to put into effect the USSR proposal for the elimination of military bases established by States on foreign territory would cause "a serious upheaval in the present balance of forces in Europe" and would give one side "military advantages" at the expense of the other.

It will readily be seen that such an interpretation is completely at variance with the facts. The Soviet Union's proposals of 2 June 1960 provide at the very first stage of disarmament for the elimination of foreign military bases together with the prohibition and destruction of all means of delivering nuclear weapons, as the reliable way to remove, even while nuclear weapons themselves still exist, the danger of a nuclear war being launched against any country. It is perfectly obvious that to destroy such means of delivering nuclear weapons as intercontinental rockets while the United States still maintained a network of military bases near the borders of the USSR and other peaceful States of Europe, Asia, Africa and Latin America would be to give the United States one-sided military advantages over other countries such as the Pentagon can at the present time only dream of.

It is possible that that would in fact suit the Government of Italy, which has provided Italian territory for use as American military bases; but for those who wish disarmament to be achieved at long last, giving all States an equal measure of security, the Italian Government's position on the question of foreign bases must, of course, be unacceptable.

The Italian Government's objections to the elimination of military bases on foreign territory as a first step on the ground that this would allegedly cause an "upheaval in the . . . balance of forces in

essentielle, à savoir l'élaboration d'un accord concret de désarmement.

Cependant, il n'en a rien été. Le Gouvernement italien et les gouvernements de ses alliés du bloc militaire de l'OTAN se sont refusés cette fois encore à examiner sérieusement les propositions de l'Union soviétique et ont essayé par tous les moyens de transformer les négociations sur le désarmement en pourparlers sur le contrôle sans désarmement, c'est-à-dire sur un système d'espionnage légalisé ne pouvant qu'envenimer les relations entre Etats et stimuler encore la course aux armements. Le représentant de l'Italie a même fait preuve sur ce point d'une activité particulière en réclamant la création, au Comité, d'un nouveau groupe de travail spécial chargé d'étudier les « principes du contrôle ».

D'autre part, l'Italie, loin de chercher à hâter une entente sur des mesures concrètes de désarmement, s'est efforcée et s'efforce encore d'entraver cette entente, et elle n'hésite pas à déformer d'une manière flagrante le sens des propositions de désarmement présentées par l'Union soviétique. C'est ce qui ressort notamment de la lettre du Chef du Gouvernement italien en date du 15 juillet. Dans cette lettre, on affirme que la mise en œuvre de la proposition de l'URSS sur la suppression des bases militaires créées par certains Etats en territoire étranger aurait pour effet de « bouleverser l'équilibre actuel des forces en Europe » et aboutirait à conférer des « avantages militaires » à l'une des parties au détriment de l'autre.

Il n'est pas difficile de constater qu'une telle interprétation n'a rien à voir avec la réalité. Les propositions de l'Union soviétique en date du 2 juin 1960 prévoient dès la première étape du désarmement la suppression des bases militaires étrangères, ainsi que l'interdiction et la destruction de tous les véhicules d'armes nucléaires en tant que moyen efficace d'écarter le danger du déclenchement d'une guerre nucléaire contre n'importe quel pays, même pendant la période où l'arme nucléaire elle-même existerait encore. Il est évident qu'en détruisant des véhicules tels que les fusées intercontinentales, alors que les Etats-Unis conserveraient un réseau de bases militaires près des frontières de l'URSS et d'autres Etats pacifiques en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, on accorderait aux Etats-Unis d'Amérique, par rapport aux autres pays, des avantages militaires auxquels, pour le moment, le Pentagone ne peut que rêver.

Il est possible que cela convienne au Gouvernement italien, qui a mis son territoire à la disposition des Américains pour qu'ils y installent des bases militaires; mais pour qui veut que le désarmement soit enfin une réalité et assure la sécurité de tous les Etats dans la même mesure, le point de vue du Gouvernement italien sur la question des bases étrangères ne saurait évidemment être acceptable.

Les objections que le Gouvernement italien élève contre la nécessité de supprimer en priorité les bases situées en territoire étranger, et qui se fondent sur le prétendu risque d'une rupture de l'équilibre

Europe" are the more unconvincing in that the Italian Government and its Western partners, as is known, likewise withheld their support from the programme put before the United Nations by the Soviet Union in September 1959, in which it was proposed to initiate disarmament with an agreed reduction of armed forces and conventional weapons, the destruction of nuclear and rocket weapons and the application of other disarmament measures being left to subsequent stages. It is hard to escape the conclusion that the Government of Italy and its allies do not fear the alleged undesirable consequences of one or another disarmament time-table, but fear and wish to evade disarmament itself.

Although throughout the protracted proceedings of the Ten-Nation Committee it submitted not a single specific proposal on disarmament, the Government of Italy, following the lead of its NATO partners, is now trying to shift the responsibility for the breakdown of the negotiations in that Committee to the Soviet Union, and is presuming to assert that the Soviet Government "does not show the necessary interest" in the attainment of the goals of disarmament. The USSR Government categorically rejects such assertions, which are a complete travesty of the facts.

While the Soviet Union is doing everything it can to create favourable conditions for the success of disarmament negotiations, submitting specific proposals on the subject and unilaterally putting into effect a substantial reduction in its armed forces, the Government of Italy, together with the Governments of the United States and the other Western Powers, is stubbornly deflecting the negotiations into a course which has nothing to do with genuine disarmament, and is playing not the least significant role in the military preparations for a nuclear-rocket war which are being carried out by the NATO bloc under the leadership of the United States, with the active participation of the revanchist and militaristic forces of West Germany.

It is quite obvious that with the Western Powers adopting such a position the work of the Ten-Nation Committee not only ceased to serve any useful purpose but actually began to do harm by engendering in people the illusion that something was being done in the sphere of disarmament whereas in reality the negotiations in the Committee were being used by the NATO Powers simply as a means of deceiving the peoples, as a cover for intensifying the arms race. To pretend in such circumstances that everything was normal would have been to mislead the peoples and compromise the very idea of disarmament. That was why the Soviet Government, supported by the Governments of the other socialist States represented in the Ten-Nation Committee, felt it necessary to suspend its participation in the work of the Ten-Nation Committee and put before the United Nations General Assembly the question of disar-

des forces en Europe, sont d'autant moins convaincantes que le Gouvernement italien et ses alliés occidentaux, on le sait, n'ont pas appuyé non plus le programme présenté devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1959 par l'Union soviétique, tendant à commencer le désarmement par une réduction convenue des effectifs des forces armées et des armements de type classique, et à assurer au cours des étapes suivantes la destruction des armes nucléaires et des fusées ainsi que la mise en œuvre d'autres mesures de désarmement. Il est difficile de ne pas en conclure que le Gouvernement italien et ses alliés craignent non pas les prétendues conséquences défavorables de tel ou tel ordre d'exécution du désarmement, mais le désarmement lui-même, qu'ils veulent éviter.

Le Gouvernement italien, qui, au cours des longs travaux du Comité des dix, n'a pas présenté une seule proposition concrète de désarmement, s'efforce maintenant, à la suite de ses partenaires de l'OTAN, de rejeter la responsabilité de l'échec des négociations au Comité sur l'Union soviétique et se permet d'affirmer que le Gouvernement soviétique « n'attache pas l'intérêt voulu » à la réalisation des objectifs du désarmement. Le Gouvernement de l'URSS rejette catégoriquement une telle affirmation, qui n'a rien à voir avec la réalité.

Alors que l'Union soviétique prend toutes les mesures possibles pour créer une atmosphère favorable au succès des négociations sur le désarmement, en présentant des propositions concrètes à ce sujet et en effectuant unilatéralement une réduction importante de ses forces armées, le Gouvernement italien, de concert avec les Gouvernements des Etats-Unis et des autres puissances occidentales, persiste à orienter les pourparlers dans une voie qui n'a rien de commun avec un véritable désarmement, et il n'est pas le dernier à prendre part aux préparatifs militaires auxquels se livre le bloc de l'OTAN sous la direction des Etats-Unis, avec la participation active des revanchards et des militaristes de l'Allemagne occidentale, en vue d'une guerre où seraient employés fusées et engins nucléaires.

Il est évident que, du fait de cette position des puissances occidentales, les travaux du Comité des dix, loin d'être utiles, sont devenus nuisibles en donnant au monde l'illusion que l'on faisait quelque chose dans le domaine du désarmement alors qu'en réalité les membres de l'OTAN se servaient uniquement des négociations du Comité pour tromper les peuples, pour masquer l'accélération de la course aux armements. Faire semblant, dans ces conditions, que tout se passe normalement équivaldrait à induire les peuples en erreur et à compromettre l'idée même du désarmement. C'est pourquoi le Gouvernement soviétique, avec l'appui des gouvernements des autres Etats socialistes représentés au Comité des dix, a jugé nécessaire de ne plus participer aux travaux de cet organisme et de soumettre à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies la question du désarmement et de la situation peu satisfaisante qui existe en ce qui concerne

mament and the unsatisfactory situation with regard to the fulfilment of its resolution of 20 November 1959 on that question.

The Italian Government's letter speaks of "new proposals" which the Western delegations were about to present in the Ten-Nation Committee. This is apparently a reference to the document published by the United States representative on behalf of his country on 27 June [DC/154], after the proceedings of the Ten-Nation Committee had been suspended. Perusal of that document shows that the "new" proposals which it sets forth are nothing but a slightly modified version of the Western Powers' earlier plan submitted to the Ten-Nation Committee on 16 March. These, then, are proposals whose inadequacy had been demonstrated at the earliest stage of the Committee's work. Their manifest unacceptability was, of course, entirely apparent to those who, for purely propagandist purposes, thought that they could once again drag out this screen, with some minor external embellishments, and use it, obviously, to conceal the true policy of the present Government of the United States, aimed at aggravating the international situation and intensifying the armaments race.

As in the Western Powers' proposals of 16 March, in the United States document of 27 June all attention is concentrated, from the very first stage, on the institution of broad measures of control without disarmament; and to all intents and purposes, the entire process is reduced to this first stage. While it proposes no reduction of armed forces during this stage, the United States seeks at the same time to place under foreign control all the armed forces and armaments of the USSR and other States. This, therefore, is plainly an attempt to institute the collection of espionage information under the guise of "international control" — something which no State concerned with its security can accept.

Instead of any real reduction and elimination of armaments, the United States proposes that States should place in storage depots within their own territories specified quantities of armaments under supervision by international inspectors. But it is clear that a State which wanted to use these weapons for aggressive purposes could at any time remove the inspectors, take the weapons out of storage and put them to use.

The "new" United States proposals are completely silent on the question of eliminating military bases maintained by States on foreign territory. Similarly, it would be vain to try to find in them any provision for eliminating the means of delivering nuclear weapons and prohibiting these weapons themselves; such measures are not envisaged in the United States plan. In these circumstances, no practical significance for a solution of the problem of prohibiting nuclear weapons can be attached to the United States proposal to stop the production of fissionable materials for military purposes. It is well known that the stocks of atomic and hydrogen bombs already accumulated are sufficient to destroy whole States. To stop the production of

l'application de la résolution adoptée à ce sujet par l'Assemblée le 20 novembre 1959.

Dans la lettre du Gouvernement italien, il est question des « nouvelles propositions » que les puissances occidentales avaient l'intention de présenter au Comité des dix. Il s'agit sans doute du document que le représentant des États-Unis a publié au nom de son gouvernement le 27 juin [DC 154, Annexe] après l'arrêt des travaux du Comité. Un examen de ce texte montre que les « nouvelles » propositions qu'il contient ne sont qu'une version légèrement modifiée du plan précédent des puissances occidentales, déposé le 16 mars au Comité des dix. Ce sont donc des propositions dont les défauts ont été prouvés dès la première étape des travaux du Comité. Bien entendu, leur inadmissibilité manifeste apparaissait clairement à ceux qui ont jugé possible, à des fins de pure propagande, de recourir de nouveau à cet écran, légèrement retouché à l'extérieur, dans l'espoir, évidemment, de dissimuler la politique véritable du Gouvernement actuel des États-Unis, qui vise à envenimer la situation internationale et à accélérer la course aux armements.

Comme les propositions des puissances occidentales en date du 16 mars, le document américain du 27 juin est entièrement consacré, dès la première étape, à l'établissement d'un vaste système de contrôle sans désarmement; or, toute l'affaire se ramène en fait à cette première étape. Tout en ne proposant aucune réduction des forces armées au cours de cette étape, les États-Unis cherchent à placer sous contrôle étranger la totalité des effectifs et des armements de l'URSS et d'autres États. Cela revient manifestement à faire de l'espionnage sous le couvert d'un « contrôle international », ce que ne saurait évidemment accepter aucun État soucieux de sa sécurité.

Au lieu d'une réduction et d'une élimination réelles des armements, les États-Unis proposent que les États placent des quantités données d'armements dans des dépôts situés sur leur propre territoire, sous la surveillance de contrôleurs internationaux. Il est évident toutefois qu'un État qui voudrait employer ces armes à des fins agressives pourrait à tout moment éloigner les contrôleurs, retirer les engins des dépôts et s'en servir.

Dans les « nouvelles » propositions des États-Unis, on passe entièrement sous silence la question de la suppression des bases militaires des États en territoire étranger. Il serait également vain d'y chercher une disposition sur la destruction des véhicules d'armes nucléaires et sur l'interdiction de ces armes elles-mêmes; le plan américain ne prévoit pas de telles mesures. Dans ces conditions, la proposition tendant à faire cesser la fabrication de matières fissiles à des fins militaires ne présente, elle aussi, aucun intérêt pratique pour le règlement du problème de l'interdiction des armes nucléaires. On sait que, d'ores et déjà, les stocks de bombes atomiques et à l'hydrogène suffisent pour anéantir des États entiers. La cessation de la fabrication de

fissionable materials would do nothing to remove the threat that an aggressor might set off an atomic war — especially when the nuclear weapons and nuclear materials already produced could easily be hidden even if an attempt were made to discover them.

As to the disarmament measures envisaged for the second and third stages of the disarmament programme, the United States plan is so drafted that these measures will never be carried out, since no specific time-limits are laid down for their implementation, and the transition from the first to the second and third stages of disarmament is made contingent upon the fulfilment of various additional conditions, a situation which would simply give the opponents of disarmament grounds for spinning out the implementation of the disarmament programme indefinitely.

It is quite clear from the foregoing that these so-called "new" United States proposals to which the Government of Italy refers add nothing new to the position of the Western Powers on the question of disarmament. They in no way pursue the goal of real disarmament, but serve only to deceive public opinion. Such proposals obviously could not afford a basis for negotiations or make for success in the work of the Ten-Nation Committee.

All this emphasizes once more the desirability of drawing the attention of the entire world to the situation which has arisen with regard to the question of disarmament, and of discussing the question again in that same forum in which, on 20 November 1959, the resolution on general and complete disarmament was unanimously adopted by the States Members of the United Nations.

The Soviet Government is still warmly in favour of disarmament negotiations, but it wishes them to be honest, business-like negotiations, leading to practical disarmament measures, and not a deceptive pretence. It still considers that parity of representation is calculated to create favourable conditions for examination of the disarmament question. However, in view of the experience gained in the work of the Ten-Nation Committee, the question arises whether some other countries, in addition to those already represented in the Committee, should not be brought into the negotiations.

The Soviet Government is firmly convinced that the problem of disarmament, on which the destiny of all mankind depends, must and can be solved. It hopes that this aim will be furthered by the forthcoming discussion of this question at the fifteenth session of the United Nations General Assembly.

It stands to reason that if we are to advance at long last, in the sphere of disarmament, from words to the concrete deeds which all the peoples are impatiently awaiting, it will be essential for the Western Powers, including Italy, to review their attitude towards the solution of this problem to give up the policy of intensifying the armaments race and to embark on the course of serious negotiations on disarmament questions.

matières fissiles n'écarterait nullement la menace d'une agression atomique, surtout si l'on songe que les armes et les matières nucléaires déjà existantes sont faciles à dissimuler, quand bien même on aurait essayé de les divulguer.

En ce qui concerne les mesures de désarmement prévues pour les deuxième et troisième étapes du programme de désarmement, le plan américain est ainsi conçu que, de toute manière, on n'en viendra jamais à les appliquer, aucun délai précis n'étant fixé pour leur exécution et le passage de la première aux deuxième et troisième étapes du désarmement étant subordonné à une série d'autres conditions, ce qui donnerait aux adversaires du désarmement le prétexte de faire durer indéfiniment l'exécution d'un programme de désarmement.

Il ressort de tout ce qui précède que ces prétendues « nouvelles » propositions américaines que mentionne le Gouvernement italien n'ajoutent rien de nouveau à la position des puissances occidentales en matière de désarmement. Ces propositions ne visent nullement à un désarmement véritable et ont uniquement pour but de tromper l'opinion publique. Il va de soi que ces propositions ne sauraient servir de base aux négociations ni contribuer au succès des travaux du Comité des dix.

Tout cela fait ressortir une fois de plus la nécessité d'appeler l'attention du monde entier sur la situation qui s'est créée en ce qui concerne la question du désarmement, et d'examiner à nouveau cette question dans l'enceinte où, le 20 novembre 1959, les Etats Membres des Nations Unies ont adopté à l'unanimité la résolution sur le désarmement général et complet.

Le Gouvernement soviétique demeure un partisan convaincu de négociations sur le désarmement, mais il voudrait que ces négociations soient honnêtes et sérieuses, qu'elles mènent à des mesures pratiques de désarmement, au lieu de ne donner qu'une apparence trompeuse de négociations. Il considère comme par le passé qu'une représentation paritaire est de nature à faciliter un examen constructif du problème du désarmement. Cependant, si l'on tient compte de l'expérience des travaux du Comité des dix, on peut se demander s'il n'est pas souhaitable de faire participer aux négociations, à côté des pays qui ont déjà été représentés à ce Comité, un certain nombre d'autres pays.

Le Gouvernement soviétique est fermement convaincu que la question du désarmement, dont dépend le sort de l'humanité tout entière, peut et doit être résolue. Il espère que l'examen de cette question à la quinzième session de l'Assemblée générale y contribuera.

Bien entendu, pour que l'on puisse, dans le domaine du désarmement, passer enfin des paroles aux actes que tous les peuples attendent avec impatience, il faut que les puissances occidentales, et notamment l'Italie, revoient leur attitude à l'égard de ce problème, renoncent à miser sur une accélération de la course aux armements et se décident à mener des négociations sérieuses sur les questions du désarmement.

Letter dated 2 August 1960 from the representative of Czechoslovakia to the Chairman of the Disarmament Commission

*[Original text: English]
[3 August 1960]*

I have the honour to confirm the receipt of your letter of 29 July 1960 [DC/157] concerning your suggestion to convene the United Nations Disarmament Commission on 15 August 1960.

Upon the instruction of the Government of the Czechoslovak Socialist Republic I have been authorized to communicate to you the following:

The Government of the Czechoslovak Socialist Republic considers it unfounded to convene the United Nations Disarmament Commission at present and objects to its convocation. This view is based on the following considerations:

It is a well known fact that the representatives of the Czechoslovak Socialist Republic participating in the Ten-Nation Committee on Disarmament in Geneva together with the representatives of other socialist countries made every effort to achieve a constructive solution of the burning problem of disarmament having in view the General Assembly resolution of 20 November 1959 [1378 (XIV)] on general and complete disarmament.

However, the delegations of the Western Powers, and first and foremost the delegation of the United States of America, adopted in the Committee a position diverting all the Committee's activity from solving the practical problems of disarmament, reducing its activities to interminable discussion on control without disarmament. These Powers were using the Committee as a screen behind which they were trying to hide their unwillingness to disarm. This is clearly reflected in the arms race and stimulation of the activities of military blocs, especially NATO, a policy which is still pursued by the Western Powers.

In view of these facts, the Czechoslovak Government came to the conclusion that it was necessary to suspend its participation in the Ten-Nation Committee's fruitless discussion, in order not to assist in creating the appearance that something was being done for achieving disarmament, thus deceiving the peoples, whose sincere desire is the solution of the disarmament problem.

With all these circumstances in mind, the present request of the United States to convene a meeting of the Disarmament Commission early in August must be looked upon as another manoeuvre of the United States Government aimed at abusing the desire of the world public to achieve general and complete disarmament. It is also obvious that impending political events in the United States have played their role in submitting this request. But such a procedure cannot lead to any positive

Lettre, en date du 2 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Tchécoslovaquie

*[Texte original en anglais]
[3 août 1960]*

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 29 juillet 1960 [DC/157] où vous proposez de convoquer la Commission du désarmement des Nations Unies pour le 15 août 1960.

D'ordre du Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque, je suis autorisé à vous communiquer ce qui suit:

Le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque estime qu'il n'y a pas lieu de convoquer maintenant la Commission du désarmement des Nations Unies, et il est opposé à sa convocation. Cette manière de voir repose sur les considérations suivantes:

Il est notoire que les représentants de la République socialiste tchécoslovaque qui participaient aux travaux du Comité des dix puissances sur le désarmement, à Genève, ainsi que les représentants des autres pays socialistes, n'ont ménagé aucun effort pour parvenir à une solution constructive du grave problème du désarmement, eu égard à la résolution adoptée le 20 novembre 1959 par l'Assemblée générale sur le désarmement général et complet [résolution 1378 (XIV)].

Cependant, les délégations des puissances occidentales, et tout particulièrement la délégation des Etats-Unis d'Amérique, ont pris au Comité une position telle que toute l'activité de cet organisme s'est détournée de la solution des problèmes pratiques du désarmement et s'est réduite à une discussion interminable sur un contrôle sans désarmement. Les puissances en question se servaient du Comité comme d'un écran pour dissimuler leur répugnance à désarmer. Témoin la course aux armements et l'encouragement donné aux activités des blocs militaires, surtout de l'OTAN, politique que poursuivent encore les puissances occidentales.

En conséquence, le Gouvernement tchécoslovaque est arrivé à la conclusion qu'il lui fallait suspendre sa participation aux débats stériles du Comité des dix, afin de ne pas aider à donner l'illusion que l'on faisait quelque chose pour réaliser le désarmement, trompant ainsi les peuples, lesquels désirent sincèrement le règlement du problème du désarmement.

Pour toutes ces raisons, la demande actuelle des Etats-Unis tendant à convoquer la Commission du désarmement vers le début du mois d'août doit être considérée comme une nouvelle manœuvre du Gouvernement américain visant à abuser l'opinion qui, dans le monde entier, désire un désarmement général et complet. Il est en outre évident que les événements politiques qui vont se dérouler prochainement aux Etats-Unis ont joué un rôle dans la présentation de cette demande. Or cette façon de pro-

results and can only aggravate the situation on the eve of the fifteenth session of the General Assembly, and hinder the fruitful discussion of the question of disarmament.

It is the Czechoslovak Government's conviction that the forthcoming fifteenth session of the General Assembly, on the provisional agenda of which the problem of disarmament has been placed at the request of the Union of Soviet Socialist Republics, is a proper and representative forum for further disarmament negotiations.

The Government of the Czechoslovak Socialist Republic has always been and remains a consistent advocate of further negotiations between States on disarmament. But these negotiations must promote a fruitful and serious examination of the disarmament problem. Having in view the opinion of the Soviet Government expressed in the letter by the USSR Acting Permanent Representative to the United Nations dated 31 July 1960 to the Chairman of the Disarmament Commission that the discussion of the problem of disarmament at the forthcoming General Assembly should be brought to the proper level in order to achieve most successful results, the Czechoslovak Government shares the belief that personal participation of the Heads of Governments of Member States of the United Nations in the General Assembly discussion would largely contribute to the success in the consideration of the disarmament problem, as well as of some other important issues.

(Signed) Karel KURKA
Permanent Representative of Czechoslovakia
to the United Nations

DOCUMENT DC/164/Rev.1

Letter dated 1 August 1960 from the representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the Chairman of the Disarmament Commission

[Original text: English]
[3 August 1960]

In the absence of Sir Pierson Dixon from New York I have the honour to reply to your letter to the members of the Disarmament Commission [DC/157], in which you suggested that a meeting of the Disarmament Commission should be convened on 15 August 1960.

Her Majesty's Government in the United Kingdom are ready to agree that a meeting of the Disarmament Commission should be held at that time, though for practical reasons they would prefer the meeting to begin on 16 August.

In accordance with your request, the Secretary-General will be informed of the name of the United

Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to be invited to attend the meeting. It is the conviction of the Government of the United Kingdom that the meeting should be held at the highest possible level and should be attended by the Heads of Governments of the Member States of the United Nations. It is the conviction of the Government of the United Kingdom that the meeting should be held at the highest possible level and should be attended by the Heads of Governments of the Member States of the United Nations. It is the conviction of the Government of the United Kingdom that the meeting should be held at the highest possible level and should be attended by the Heads of Governments of the Member States of the United Nations.

Le Gouvernement tchécoslovaque est persuadé que l'Assemblée générale, qui sera saisie à sa quinzième session du problème du désarmement inscrit à l'ordre du jour provisoire sur la demande de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, est un organe approprié et représentatif pour la poursuite des négociations sur le désarmement.

Le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque a toujours été et demeure fermement partisan de la poursuite des négociations entre les Etats sur le désarmement. Toutefois, il faut que ces négociations favorisent l'examen sérieux et fructueux du problème. Eu égard à l'opinion du Gouvernement soviétique, exprimée dans la lettre que le représentant permanent par intérim de l'URSS auprès de l'Organisation des Nations Unies a adressée le 31 juillet 1960 au Président de la Commission du désarmement, et selon laquelle l'examen du problème du désarmement à la prochaine session de l'Assemblée générale devrait avoir lieu à l'échelon voulu pour produire les meilleurs résultats, le Gouvernement tchécoslovaque partage la conviction que la participation personnelle des chefs de gouvernement des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies au débat de l'Assemblée générale contribuerait grandement au succès de l'examen du problème du désarmement et de certaines autres questions importantes.

Le représentant permanent de la Tchécoslovaquie
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Karel KURKA

DOCUMENT DC/164

Lettre, en date du 1^{er} août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

[Texte original en anglais]
[3 août 1960]

Sir Pierson Dixon étant absent de New York, c'est à moi qu'échoit l'honneur de répondre à la lettre que vous avez adressée aux membres de la Commission du désarmement [DC/157] et dans laquelle vous proposez que cette Commission se réunisse le 15 août 1960.

Le Gouvernement de Sa Majesté britannique dans le Royaume-Uni est prêt à donner son accord pour que la Commission du désarmement se réunisse à cette époque; pour des raisons pratiques, il préférerait toutefois que la première séance n'ait lieu que le 16 août.

Conformément à votre demande, le nom du représentant du Royaume-Uni à la Commission du

Kingdom representative to the Disarmament Commission as soon as possible.

(Signed) Harold BEELEY
Acting Permanent Representative
of the United Kingdom
of Great Britain and Northern Ireland
to the United Nations

désarmement sera communiqué aussitôt que possible au Secrétaire général.

Le représentant permanent par intérim
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) H. BEELEY

DOCUMENT DC/167

Letter dated 2 August 1960 from the representative of Poland to the Chairman of the Disarmament Commission

[Original text: English]
[3 August 1960]

I have the honour to acknowledge receipt of your letter of 29 July 1960 [DC/157] concerning the proposal to convene a meeting of the Disarmament Commission. On instructions of my Government I wish to transmit the following reply:

The United Nations General Assembly at its fourteenth session having considered the question of disarmament unanimously adopted, on 20 November 1959, a resolution [1378 (XIV)] authorizing the Ten-Nation Committee on Disarmament to work out the solution of the problem of general and complete disarmament. This authorization was given by the General Assembly in the conviction that the Ten-Nation Committee will consider this problem thoroughly and in a matter of fact manner.

The discussions held at the Ten-Nation Committee did not bring, however, the results that were expected by all nations of the world, due to the known tactics of the Western Powers participating at the meetings of that Committee.

In these circumstances the only proper step to take in this matter is to transmit the problem of disarmament back to the General Assembly where this question of paramount importance for the future destinies of mankind should be considered thoroughly and in detail at an appropriate level of representation.

These reasons prompt the Polish Government to support fully the proposal of the Union of Soviet Socialist Republics to discuss the problem of disarmament at the fifteenth session of the United Nations General Assembly with the personal participation of the Heads of Governments of States Members of the United Nations.

The consideration of the disarmament problem by the Disarmament Commission when existing divergency of position is so great could only result in further aggravation of the international atmosphere while our task should be to create the best possible climate for fruitful consideration of this problem by the General Assembly, which soon will convene its regular session.

Lettre, en date du 2 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Pologne

[Texte original en anglais]
[3 août 1960]

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 29 juillet 1960 [DC/157], relative à la proposition de convoquer la Commission du désarmement. D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous transmettre la réponse suivante:

L'Assemblée générale des Nations Unies ayant, à sa quatorzième session, examiné la question du désarmement, a adopté à l'unanimité, le 20 novembre 1959, une résolution par laquelle elle autorisait le Comité des dix puissances sur le désarmement à rechercher la solution du problème du désarmement général et complet [résolution 1378 (XIV)]. Ce faisant, l'Assemblée était convaincue que le Comité des dix examinerait la question d'une manière approfondie et efficace.

Toutefois, en raison des tactiques bien connues des puissances occidentales représentées au Comité des dix, les débats de ce Comité n'ont pas produit les résultats qu'en attendaient toutes les nations du monde.

Dans ces conditions, la seule chose à faire est de renvoyer le problème du désarmement, qui revêt une importance capitale pour l'avenir de l'humanité, à l'Assemblée générale, pour qu'elle l'examine d'une manière approfondie et détaillée à l'échelon voulu de représentation.

Pour ces raisons, le Gouvernement polonais appuie sans réserve la proposition de l'Union des Républiques socialistes tendant à ce que le problème du désarmement soit examiné à la quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies avec la participation personnelle des chefs de gouvernement des Etats Membres de l'Organisation.

L'examen du problème du désarmement par la Commission de désarmement au moment où les divergences de vues sont si grandes ne pourrait qu'envenimer encore l'atmosphère internationale, alors que notre tâche doit être de créer le meilleur climat possible pour l'examen fructueux de ce problème par l'Assemblée générale, dont la session ordinaire se tiendra prochainement.

The Polish Government therefore considers it inappropriate to transfer the discussions on disarmament to the Disarmament Commission.

(Signed) Bohdan LEWANDOWSKI
Permanent Representative
of Poland to the United Nations

Le Gouvernement polonais estime donc qu'il n'y a pas lieu de déferer l'examen de la question du désarmement à la Commission du désarmement.

Le représentant permanent de la Pologne
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Bodhan LEWANDOWSKI

DOCUMENT DC/168

Letter dated 1 August 1960 from the representative of Italy to the Chairman of the Disarmament Commission

[Original text: English]
[4 August 1960]

I wish to thank you for the kind letter of 29 July 1960 [DC/157], with which you informed the Permanent Mission of Italy of your proposal that the Disarmament Commission should be convened on 15 August 1960.

In the light of the importance with which my Government views the pursuing of all efforts intended to continue the disarmament negotiations, and considering that disarmament is a question of vital importance to all States Members of the United Nations, I feel that in the present circumstances the convening of the Disarmament Commission appears indeed desirable.

In this respect I have the honour to inform you, upon instructions of my Government, that we are in full agreement with the date proposed by you. Naturally, we would not have objections to possible minor variations in this date which you might deem advisable after having completed your consultations.

(Signed) Eugenio PLAJA
Deputy Permanent Representative
of Italy to the United Nations

Lettre, en date du 1^{er} août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de l'Italie

[Texte original en anglais]
[4 août 1960]

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 29 juillet 1960 [DC/157] par laquelle vous avez informé la mission permanente d'Italie de votre proposition tendant à convoquer la Commission du désarmement pour le 15 août 1960.

Attendu qu'il convient, selon mon gouvernement, de ne ménager aucun effort pour poursuivre les négociations sur le désarmement, et considérant que la question du désarmement est extrêmement importante pour tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, j'estime que, dans les circonstances actuelles, la convocation de la Commission du désarmement semble en effet souhaitable.

A cet égard, j'ai l'honneur de vous informer, d'ordre de mon gouvernement, que nous approuvons sans réserve la date que vous proposez. Il va sans dire que nous ne serions pas opposés à ce que cette date soit légèrement modifiée si vous le jugez utile après avoir terminé vos consultations.

Le représentant permanent adjoint de l'Italie
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Eugenio PLAJA

DOCUMENT DC/171

Letter dated 5 August 1960 from the representative of the United States of America to the Chairman of the Disarmament Commission

[Original text: English]
[5 August 1960]

I have the honour to reply to your letter of 29 July 1960 [DC/157] in which you ask my views regarding the suggestion that the Disarmament Commission be convened on 15 August.

It is well known that the United States favours an early meeting of the Disarmament Commission. We are therefore fully in accord with the proposal that the Disarmament Commission should meet on or about 15 August.

Lettre, en date du 5 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant des Etats-Unis d'Amérique

[Texte original en anglais]
[5 août 1960]

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 29 juillet 1960 [DC/157] dans laquelle vous me demandiez mon opinion sur la proposition tendant à réunir le 15 août la Commission du désarmement.

On sait que les Etats-Unis sont d'avis de réunir rapidement la Commission du désarmement. Nous souscrivons donc sans réserve à la proposition tendant à ce que cette réunion ait lieu le 15 août, ou aux alentours de cette date.

The convening of a Disarmament Commission meeting is, of course, thoroughly in accord with the *communiqué* issued by the Governments of France, the Union of Soviet Socialist Republics, the United Kingdom and the United States on 7 September 1959 which stated that "It is the intention of the four Governments that the United Nations Disarmament Commission will be kept appropriately informed of the progress of the deliberations of the Committee. For this purpose, the four Governments have agreed that the Committee will present reports on its work to the United Nations Disarmament Commission and, through it, to the General Assembly and the Security Council" [DC/144].

Moreover, and particularly in light of recent developments, an early meeting of the Disarmament Commission is entirely consistent with and responsive to the resolution adopted by the Commission at its last meeting on 10 September 1959 [DC/145] which "welcomes the declared intention of the countries concerned to keep the Disarmament Commission appropriately informed of the progress of their deliberations", and its recommendation that it "be convened whenever deemed necessary".

I know that you regard the scope of the meeting of the Disarmament Commission as a matter for the members of the Commission themselves to decide. The United States requested this meeting to provide opportunity to report on the discussions which took place in Geneva, and at the same time intends to inform the Disarmament Commission of its proposals which were made at the Ten-Nation Committee on Disarmament at Geneva and which, together with other proposals, provide a basis for further negotiation. It is not the intention of the United States at this meeting to request the Disarmament Commission to make decisions regarding specific measures of disarmament. We believe that the most constructive outcome of the Disarmament Commission meeting would be a resolution which registers the common desire for prompt resumption of negotiations.

(Signed) Henry Cabot LODGE
Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations

La convocation de la Commission du désarmement est, cela va de soi, entièrement conforme au communiqué publié le 7 septembre 1959 par les Gouvernements des Etats-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, où il était dit: « Il est de l'intention des quatre gouvernements que la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies soit tenue informée de manière appropriée des progrès réalisés dans les débats du Comité. A cette fin, les quatre gouvernements se sont mis d'accord pour que le Comité présente des rapports sur son travail à la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies et, par elle, à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité » [DC/144].

En outre, surtout si l'on tient compte des événements récents, la convocation à bref délai de la Commission du désarmement est entièrement conforme à la résolution qu'elle a elle-même adoptée à sa dernière réunion, le 10 septembre 1959 [DC/146], par laquelle elle « accueille avec satisfaction l'intention exprimée par les pays intéressés de tenir la Commission du désarmement informée, de manière appropriée, des progrès réalisés dans leur délibérations » et recommande qu'elle soit « convoquée chaque fois qu'il sera jugé nécessaire ».

Je sais qu'à votre avis il appartient aux membres de la Commission de décider eux-mêmes sur quoi portera la réunion. Les Etats-Unis ont demandé cette réunion pour qu'il soit possible de faire rapport sur les débats qui ont eu lieu à Genève; d'autre part, ils entendent faire connaître à la Commission du désarmement les propositions qu'ils ont présentées, à Genève, au Comité des dix puissances sur le désarmement, et qui, avec d'autres suggestions, constituent une base pour des négociations futures. Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de demander à cette réunion que la Commission du désarmement prenne des décisions sur des mesures de désarmement déterminées. A notre avis, le résultat le plus constructif qu'aurait la réunion de la Commission du désarmement serait une résolution où s'exprimerait le désir commun d'une prompte reprise des négociations.

Le représentant permanent
des Etats-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Henry Cabot LODGE

DOCUMENT DC/172

Letter dated 5 August 1960 from the representative of Romania to the Chairman of the Disarmament Commission

[Original text: English]
[8 August 1960]

I have the honour to confirm the receipt of your letter of 29 July 1960 [DC/157].

Lettre, en date du 5 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Roumanie

[Texte original en anglais]
[8 août 1960]

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 29 juillet 1960 [DC/157].

Upon the instructions of the Government of the Romanian People's Republic, I have been authorized to communicate to you the following:

As a participant in the Ten-Nation Committee on Disarmament, Romania has made every effort to engage the discussion and negotiations on disarmament on a constructive pattern. According to the instructions of my Government, the Romanian representative in the Committee has persistently acted for the working out of a programme of general and complete disarmament in conformity with the spirit of General Assembly resolution 1378 (XIV) of 20 November 1959.

Thus, the Romanian Government is in a position to state that the allegations contained in the letter of the United States Permanent Representative to the United Nations, dated 22 July 1960 [DC/154], concerning the reasons which brought about the suspension of the Committee's work, fall short of reality.

The truth is that the negative and obstructive position, both on the principle of general and complete disarmament and on resolution 1378 (XIV) of the General Assembly, adopted by the United States and its allies in the Ten-Nation Committee has blocked any progress whatever towards disarmament agreements.

It became obvious that the Western Powers have been using the Geneva negotiations just to throw dust in the people's eyes in order to prevent them from seeing the new steps taken in the meantime by the United States and its partners to speed up the arms race.

Certainly, the Romanian Government could not accept to be a partaker in such manoeuvres. Therefore, the Romanian Government decided to suspend its participation in the Committee's work and to support the Soviet initiative to submit the question of disarmament for examination by the General Assembly, at its forthcoming session.

Under these circumstances, the letter of the Permanent Representative of the United States requesting you to convene a meeting of the United Nations Disarmament Commission raises the following question: what is the use of convening such a meeting right on the eve of the General Assembly, at a time when Member States are preoccupied with the thorough preparation of their responsible participation in the debate of the major issues inscribed on the agenda of the fifteenth session?

After all, nothing new happened with the position of the United States and its Western allies on disarmament, a position which has blocked any progress in the Ten-Nation Committee. As to the so-called "new" proposals submitted by the United States on 27 June [DC/154, annex] and mentioned by the United States representative in his letter, they are nothing but a reaffirmation of that country's old and well known position, i.e., control without disarmament.

D'ordre du Gouvernement de la République populaire roumaine, je suis autorisé à vous communiquer ce qui suit:

Membre du Comité des dix puissances sur le désarmement, la Roumanie n'a ménagé aucun effort pour donner aux discussions et aux négociations sur le désarmement un caractère constructif. Fidèle aux instructions de mon gouvernement, le représentant de la République roumaine qui a participé aux débats du Comité a travaillé sans relâche à l'élaboration d'un programme de désarmement général et complet conforme à l'esprit de la résolution 1378 (XIV) adoptée par l'Assemblée générale le 20 novembre 1959.

Aussi le Gouvernement roumain est-il en mesure de déclarer que les allégations contenues dans la lettre en date du 22 juillet 1960 du représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies [DC/154] au sujet des raisons qui ont amené le Comité à suspendre ses travaux, ne reflètent pas la situation réelle.

En réalité, c'est l'attitude négative et la tactique d'obstruction qu'ont adoptées les Etats-Unis et leurs alliés au sein du Comité des dix puissances, tant en ce qui concerne le principe du désarmement général et complet qu'à l'égard de la résolution 1378 (XIV) de l'Assemblée générale, qui ont empêché tout progrès vers la conclusion d'accords sur le désarmement.

Il est clair que les puissances occidentales se sont servies des négociations de Genève uniquement pour « jeter de la poudre aux yeux » et dissimuler les nouvelles mesures prises, dans l'intervalle, par les Etats-Unis et leurs associés en vue d'accélérer la course aux armements.

Le Gouvernement roumain ne pouvait, manifestement, accepter de se faire le complice de telles manoeuvres. Aussi a-t-il décidé de suspendre sa participation aux travaux du Comité et d'appuyer la proposition soviétique tendant à soumettre la question du désarmement à l'examen de l'Assemblée générale, lors de sa prochaine session.

Dans ces conditions, la lettre par laquelle le représentant permanent des Etats-Unis vous a prié de convoquer une réunion de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies nous oblige à poser la question suivante: quelle utilité y a-t-il à convoquer cette réunion à la veille même de la session de l'Assemblée générale, à un moment où les Etats Membres doivent se préparer assidûment à assumer leur responsabilité lors des débats qui auront lieu sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de la quinzième session?

En fait, rien n'est venu modifier la position qu'ont adoptée les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux sur la question du désarmement, et qui a empêché tout progrès lors des réunions du Comité des dix puissances. Pour ce qui est des prétendues « nouvelles » propositions présentées par les Etats-Unis le 27 juin [DC/154, annexe] et mentionnées dans la lettre du représentant des Etats-Unis, elles ne font que réaffirmer la position bien connue de ce pays, qui préconise depuis longtemps un contrôle sans désarmement.

The Romanian Government considers that the only logical conclusion to be drawn from the request hastily to convene the Disarmament Commission is that this course is taken not in order to make progress in the solution of the disarmament problem — which under given conditions the Disarmament Commission could not even facilitate — but in order to find a new way of covering the arms race policy behind the "desire-for-negotiations" screen.

This being the case, the Romanian Government cannot agree to the convening of the Disarmament Commission.

The Romanian Government has always been and remains a consistent advocate of negotiations between States on disarmament.

If serious and fruitful negotiations on disarmament are really desired, then one must acknowledge that the best way of achieving this goal is provided precisely by the Soviet proposal regarding the personal participation of the Heads of Government of States Members of the United Nations in the consideration of the disarmament problem in the General Assembly. This will indeed create the opportunity for a fruitful and constructive discussion on disarmament in an adequate framework.

Therefore, the Romanian Government strongly supports this initiative and feels that it constitutes under present conditions the best possible way of moving the disarmament question out of the deadlock.

(Signed) Silviu BRUCAN
Permanent Representative
of Romania to the United Nations

De l'avis du Gouvernement roumain, la seule conclusion logique que l'on puisse tirer de la proposition des Etats-Unis tendant à convoquer précipitamment la Commission du désarmement est celle-ci: en agissant de la sorte, les Etats-Unis ne cherchent pas à progresser sur la voie d'un règlement du problème du désarmement, règlement que la Commission du désarmement ne serait même pas en mesure de faciliter dans les circonstances actuelles; ils veulent, en fait, trouver un nouveau moyen de dissimuler leur politique de course aux armements derrière l'écran du « désir de négocier ».

Dans ces conditions, le Gouvernement roumain ne peut se déclarer en faveur d'une convocation de la Commission du désarmement.

Le Gouvernement roumain a toujours été et demeure fermement partisan de négociations entre les Etats sur le désarmement.

Si l'on veut réellement que des négociations sérieuses et fructueuses sur le désarmement aient lieu, on doit reconnaître que la proposition soviétique tendant à ce que les chefs des gouvernements des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies participent en personne à l'examen du problème du désarmement à l'Assemblée générale constitue la meilleure façon d'y parvenir. Les débats sur le désarmement pourront ainsi avoir lieu dans un cadre adéquat et se dérouler dans une atmosphère fructueuse et constructive.

Le Gouvernement roumain est donc fermement partisan de cette proposition qui lui paraît être, dans les conditions actuelles, la meilleure façon de faire sortir la question du désarmement de l'impasse où elle est engagée.

Le représentant permanent de la Roumanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Silviu BRUCAN

DOCUMENT DC/176

Letter dated 9 August 1960 from the Chairman of the Disarmament Commission to the Secretary-General

[Original text: Spanish]
[9 August 1960]

I have the honour to refer to the letter dated 29 July 1960 which I addressed to the members of the United Nations Disarmament Commission [DC/157], in which I stated the following:

" On the basis of wide oral consultations which I have already undertaken, I would suggest that a meeting of the Disarmament Commission be convened on 15 August 1960. In my final decision regarding the date of the meeting, I will be guided by the reactions of the members of the Commission and would be grateful, therefore, to receive at your earliest convenience your views regarding this matter."

In accordance with the opinion expressed by the great majority of the members of the Commission,

Lettre, en date du 9 août 1960, adressée au Secrétaire général par le Président de la Commission du désarmement

[Texte original en espagnol]
[9 août 1960]

J'ai l'honneur de me référer à la lettre que j'ai adressée le 29 juillet 1960 aux membres de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies [DC/157], et dans laquelle j'écrivais:

" Me fondant sur les nombreuses conversations que j'ai eues à ce sujet, je propose que la Commission du désarmement se réunisse le 15 août 1960. Avant de fixer définitivement la date de cette réunion, je prendrai en considération l'opinion des membres de la Commission; je vous saurais donc gré de me faire connaître la vôtre dès que cela vous sera possible. "

Etant donné l'opinion exprimée par la grande majorité des membres de la Commission, j'estime

I consider it advisable that the Disarmament Commission should be convened on Tuesday, 16 August 1960, at 3 p.m.

I would therefore appreciate it if you would so inform all the members of the Disarmament Commission.

(Signed) Luis PADILLA NERVO
Chairman of the Disarmament Commission

qu'il convient de réunir la Commission du désarmement le mardi 16 août 1960, à 15 heures.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir communiquer la présente convocation à tous les membres de la Commission du désarmement.

Le représentant permanent du Mexique
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Luis PADILLA NERVO

DOCUMENT DC/177

Letter dated 13 August 1960 from the First Deputy Minister for Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics to the Chairman of the Disarmament Commission, transmitting the replies given by Mr. N. S. Khrushchev, Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics, to questions put by the editors of *Pravda* on the disarmament question

[Original text: Russian]
[13 August 1960]

The Permanent Mission of the USSR to the United Nations has received a cable dated 11 August 1960 from the Secretary-General, in which he states that you have decided to convene a meeting of the Disarmament Commission at 3 p.m. on 16 August. In this connexion, the Permanent Mission considers it necessary to point out that the position of the USSR Government on the question of convening the United Nations Disarmament Commission was set out in its statement on this question which was transmitted in my letter of 31 July 1960 [DC/158] to the Chairman of the Disarmament Commission, as well as in the replies given by Mr. N. S. Khrushchev, Chairman of the Council of Ministers of the USSR, to questions put by the newspaper *Pravda* on 9 August 1960.

As is evident from these statements, the Soviet Government considers it inadvisable to convene the United Nations Disarmament Commission at the present time and is opposed to its being convened.

I would ask you to circulate this letter and its enclosure as a document of the United Nations Disarmament Commission.

(Signed) V. KUZNETSOV
First Deputy Minister for Foreign Affairs
of the Union of Soviet Socialist Republics

Lettre, en date du 13 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le Premier Vice-Ministre des affaires étrangères de l'URSS et transmettant les réponses données par M. N. S. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS, aux questions posées par le journal *Pravda* touchant la question du désarmement

[Texte original en russe]
[13 août 1960]

La Mission permanente de l'URSS auprès de l'Organisation des Nations Unies a reçu un télégramme du Secrétaire général daté du 11 août 1960 où il est indiqué que vous avez décidé de convoquer une réunion de la Commission du désarmement le 16 août, à 15 heures. A cet égard, la Mission juge nécessaire de signaler que la position du Gouvernement de l'URSS sur la question de la convocation de la Commission du désarmement des Nations Unies a été exposée dans la déclaration qu'il a faite à ce sujet et que j'ai communiquée par ma lettre du 31 juillet 1960 [DC/158] au Président de la Commission du désarmement, ainsi que dans les réponses données le 9 août 1960 par M. N. S. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS, aux questions posées par le journal *Pravda*.

Comme il ressort des déclarations précitées, le Gouvernement soviétique ne juge pas souhaitable de convoquer actuellement la Commission du désarmement de l'ONU, et est opposé à sa convocation.

Je vous prie de faire publier la présente lettre et l'annexe qui y est jointe comme document de la Commission du désarmement des Nations Unies.

Le Premier Vice-Ministre
des affaires étrangères
de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) V. KOUZNETSOV

ANNEX

REPLIES GIVEN BY MR. N. S. KHRUSHCHEV, CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF MINISTERS OF THE UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS, TO QUESTIONS PUT BY THE EDITORS OF *Pravda* ON THE DISARMAMENT QUESTION

Question: Could you say what considerations motivated the Soviet Government in putting forward the proposal that the question of disarmament should be discussed at the forthcoming fifteenth session of the United Nations General Assembly with the participation of the Heads of Government of the States Members of the United Nations?

Answer: Our proposal stems directly from the alarming situation which has at present come about, through the fault of the United States and other Western Powers, in regard to the talks on disarmament, which is universally admitted to be the most important and urgent question of our time.

It is known that negotiations on disarmament did not start today or yesterday. Even if we were to disregard the negotiations on this question before the Second World War and in the first post-war decade, it would be impossible to overlook the work of the London Disarmament Sub-Committee, because what happened there throws much light on the position of the Western Powers, a position to which they are still stubbornly clinging.

The London Sub-Committee, composed of representatives of the USSR, the United States of America, the United Kingdom, France and Canada, was in session from April 1954 till September 1957. All its work was done behind closed doors, in private, representatives of the Press being excluded. And we agreed to the Sub-Committee's work being conducted *in camera*, believing that this would create a situation of greater confidence, that the parties to the talks would not feel constrained, that they would not fear that some slip of the tongue or inaccuracy might be used against one side or the other. Briefly, in this respect, the Soviet Government went a long way towards meeting the wishes of the Governments of the Western Powers in order to create conditions conducive to the earliest possible achievement of agreement on disarmament.

The Sub-Committee held no fewer than 157 meetings. And what was the result? The longer the talks continued, the more complete the deadlock. It became increasingly clear that the United States had no desire to reach agreement on disarmament, that it had its own views on the matter, views which had no connexion with the interests of disarmament. True, the Government of the United States could not completely disregard international public opinion. The public exerted pressure on the Governments conducting the disarmament talks, relying on the wisdom of the statesmen in whom the peoples had placed their trust. Already at that time, the peoples were seriously concerned over the state of tension that prevailed in relations among States and the possibility of military conflicts involving the use of the most destructive modern types of weapon.

In these conditions, the Government of the United States was compelled to manoeuvre. Although it did not in fact desire disarmament and was doing its utmost to prevent the attainment of agreement on the subject, it constantly reiterated in its statements, just as it is doing at present, its concern for the strengthening of peace, the solution of the disarmament problem, etc.

The Soviet Union — and not the Soviet Union alone — came to the conclusion that, in view of this position of the

ANNEXES

RÉPONSES DE M. N. S. KHRUSHCHÉV, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'URSS, AUX QUESTIONS POSÉES PAR LE JOURNAL *Pravda* TOUCHANT LA QUESTION DU DÉSARMEMENT

Question: Pouvez-vous indiquer les raisons qui ont amené le Gouvernement soviétique à proposer que la question du désarmement soit examinée à la quinzième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, avec la participation des chefs de gouvernement des Etats Membres de l'ONU?

Réponse: Notre proposition est dictée directement par la tournure alarmante que prennent actuellement, par la faute des Etats-Unis d'Amérique et des autres puissances occidentales, les négociations sur la question du désarmement qui, de l'aveu général, est la plus importante et la plus brûlante de notre époque.

Les pourparlers sur le désarmement, on le sait, n'ont pas commencé hier. On peut passer sous silence les négociations dont cette question a fait l'objet avant la seconde guerre mondiale et pendant les 10 années qui ont suivi la guerre, mais on ne saurait manquer de mentionner les travaux du Sous-Comité du désarmement de Londres, car ils éclairent sur bien des points la position des puissances occidentales, position que ces puissances maintiennent opiniâtrement aujourd'hui encore.

Le Sous-Comité de Londres, composé des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques, des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la France et du Canada, a siégé du mois d'avril 1954 au mois de septembre 1957. Tous ses travaux ont eu lieu en séance privée, en tête à tête, sans la présence des représentants de la presse. Nous avons accepté que le Sous-Comité se réunisse à huis-clos, pensant que la confiance s'en trouverait accrue et que les participants aux négociations ne se sentiraient pas gênés et ne craindraient pas de voir exploiter au détriment de l'une quelconque des parties un lapsus ou une formule peu précise. Bref, à cet égard, le Gouvernement soviétique a accédé dans une large mesure aux désirs des gouvernements des puissances occidentales, afin de créer des conditions permettant de réaliser le plus tôt possible un accord de désarmement.

Le Sous-Comité n'a pas tenu moins de 157 séances. Qu'en est-il résulté? Plus les pourparlers se prolongeaient, plus on s'enfonçait dans l'impasse. De jour en jour, il apparaissait plus clairement que les Etats-Unis ne voulaient pas souscrire au désarmement et qu'ils avaient sur ce point leur opinion particulière, qui n'a rien à voir avec la cause du désarmement. Certes, le Gouvernement des Etats-Unis ne pouvait pas méconnaître entièrement l'opinion publique internationale. Celle-ci exerçait une pression sur les gouvernements parties aux négociations sur le désarmement, comptant sur la sagesse des hommes d'Etat qui jouissent de la confiance de leurs peuples. Dès cette époque, les peuples s'inquiétaient vivement de la tension qui caractérisait les relations entre Etats et de la possibilité de conflits armés où seraient utilisés les types d'armes modernes les plus destructeurs.

Dans ces conditions, le Gouvernement des Etats-Unis a été obligé de louvoyer. Il ne désirait pas véritablement le désarmement et faisait tout pour empêcher un accord de désarmement, mais il répétait constamment dans ses déclarations, tout comme aujourd'hui, qu'il tenait à renforcer la paix, à régler les problèmes du désarmement, etc.

L'Union soviétique est parvenue à la conclusion — et elle n'a pas été la seule — qu'étant donné cette position

United States, the talks in the Sub-Committee served no useful purpose. Incidentally, the same conclusion was in effect reached by Mr. Stassen, the United States representative on the London Sub-Committee, who resigned from his post in that Sub-Committee. I met Mr. Stassen in London in 1956 and we had some quite lengthy talks. I gained the impression that if the United States Government had shared Mr. Stassen's views on the question of disarmament at that time, there might have been hope of achieving an appropriate agreement.

And now I should like to retrace the course of events after the work of the London Disarmament Sub-Committee had ended in failure.

The Soviet Union was obliged to transfer the question of disarmament to the United Nations General Assembly. Acting on the instructions of my Government, I submitted on behalf of the Soviet Union proposals for general and complete disarmament at the fourteenth session of the General Assembly in September 1959. These proposals were widely supported by world public opinion. In these circumstances, it was difficult for the United States to object to the idea of general and complete disarmament and, at the fourteenth session, it therefore supported the resolution on general and complete disarmament [resolution 1378 (XIV)] which called upon the Governments to exert every effort to achieve a constructive solution of this problem.

The Assembly referred the Soviet proposals to the Ten-Nation Committee on Disarmament for detailed discussion. The Committee was composed, it will be recalled, of five capitalist and five socialist countries. We considered that this form of organization was also possible in the interests of expediting agreement. There was reason to hope that this Committee would work out, for the benefit of the United Nations, an agreed practical solution of the question of general and complete disarmament.

But when the Ten-Nation Committee convened, it became clear that the participants not only spoke different languages both in the literal and figurative sense of the term, but adopted different approaches to the substance of the matter.

The Soviet Union, like the Governments of the other socialist States participating in this Committee, genuinely stood, and stands, for general and complete disarmament. This is why, throughout the entire period of the Committee's work, the Soviet Government consistently pressed for the elaboration of decisions of principle, providing for the complete destruction of armaments and the elimination of armed forces together with the establishment of strict international control. We proceeded from the assumption that the States signing the treaty on general and complete disarmament should implement it honestly, without equivocation or evasiveness. And their honesty should be judged by reference not only to the statements of the Governments themselves, but also to the findings of international controllers discharging their duties with all the requisite thoroughness and objectivity.

The Western Powers, however, assumed a directly opposite position in the Committee. It soon became clear that, on this occasion, too, the United States and its allies did not want disarmament and that they were preventing the Committee from adopting decisions in conformity with the General Assembly resolution. Instead of drafting a treaty on general and complete disarmament, they tried to steer the talks into a false channel and to reduce matters to control without disarmament, which would mean the legalization of international espionage.

Whenever the discussion turned to the question of

des Etats-Unis, les pourparlers de Londres étaient infructueux. M. Stassen, le représentant des Etats-Unis au Sous-Comité de Londres, il faut le dire, a en fait abouti lui aussi à la même conclusion et a démissionné de son poste. J'ai rencontré M. Stassen à Londres en 1956, et nous avons eu d'assez longues conversations. J'ai eu l'impression que si, à l'époque, le Gouvernement des Etats-Unis avait partagé le point de vue de M. Stassen sur le désarmement, on aurait pu espérer parvenir à l'entente voulue.

Je voudrais maintenant rappeler le cours des événements survenus après l'échec des travaux du Sous-Comité du désarmement de Londres.

L'Union soviétique a dû porter la question du désarmement devant l'Assemblée générale des Nations Unies. A la quatorzième session de l'Assemblée générale, en septembre 1959, j'ai été chargé par le Gouvernement soviétique de présenter en son nom nos propositions bien connues de désarmement général et complet. L'opinion publique mondiale s'est largement prononcée en faveur de ces propositions. Dans ces conditions, il était difficile aux Etats-Unis de s'opposer à l'idée d'un désarmement général et complet. C'est pourquoi ils ont appuyé, à la quatorzième session, la résolution relative au désarmement général et complet [résolution 1378 (XIV)], où l'Assemblée invitait les gouvernements à ne négliger aucun effort pour parvenir à une solution constructive de ce problème.

L'Assemblée a transmis les propositions soviétiques au Comité des dix puissances sur le désarmement, pour examen approfondi. Comme on le sait, ce Comité se composait de cinq pays capitalistes et de cinq pays socialistes. Nous pensions que cette forme d'organisation permettait elle aussi de hâter la réalisation d'une entente. On pouvait espérer que ce Comité préparerait à l'intention de l'Organisation des Nations Unies, d'un commun accord, une solution concrète du problème du désarmement général et complet.

Mais, lorsque le Comité des dix puissances s'est réuni, on a constaté que ses participants non seulement parlaient des langues différentes — au sens propre et au sens figuré — mais encore envisageaient le fond de la question d'une manière différente.

L'Union soviétique, comme les gouvernements des autres pays socialistes membres du Comité, préconisait sincèrement, et préconise toujours, un désarmement général et complet. C'est pourquoi le Gouvernement soviétique a recherché avec insistance et persévérance, tout au long des travaux du Comité des dix, la mise au point de décisions de principe prévoyant la destruction complète des armements et la suppression des forces armées sous contrôle international rigoureux. Selon nous, les Etats qui signeront l'accord de désarmement général et complet devront le respecter honnêtement, sans adopter une attitude équivoque ou évasive. D'ailleurs, pour juger de leur honnêteté, il faudrait se fonder non pas seulement sur les déclarations des gouvernements eux-mêmes, mais aussi sur les indications fournies par des inspecteurs internationaux exerçant leurs fonctions avec toute la rigueur et toute l'objectivité voulues.

Cependant, les puissances occidentales ont adopté au Comité une attitude diamétralement opposée. Très vite, il est apparu que cette fois encore, les Etats-Unis et leurs alliés ne voulaient pas de désarmement et empêchaient le Comité de prendre des décisions conformes à la résolution de l'Assemblée générale. Au lieu de mettre au point un traité de désarmement général et complet, ils ont cherché à engager les pourparlers sur une mauvaise voie et à ramener toute l'affaire à un contrôle sans désarmement, ce qui équivaudrait à légaliser l'espionnage international.

Dès qu'il s'agissait de mesures pratiques de désarme-

practical measures of disarmament and to control over these measures, the representatives of the Western Powers, and especially of the United States of America, resorted to their favourite argument that the Soviet Union is trying to put the cart before the horse. But if we are to use this metaphor, it must be pointed out that, in the present instance, it is the question of disarmament that is the horse, and not control.

It would be more apt to liken control measures to a whip. We might then say that the Western Powers would like to wield the whip before they have bought the horse. Our proposal is to buy the horse, that is, to solve the disarmament problem, and only then to start using the whip to spur on those who shirk the disarmament commitments they have assumed.

As a result of the position of the Western Powers, the Ten-Nation Committee came to a deadlock. It became quite obvious that the talks had no prospect of success and that the United States of America, the United Kingdom and France were using them only to lull the vigilance of the public and to gain time.

We have no wish to serve these ends nor do we wish to be an accessory to the use of such futile talks on disarmament as a screen for the actual continuance of the arms race and for the perpetuation of the danger of nuclear war. This is why the Soviet Government decided to suspend its participation in the work of the Ten-Nation Committee. This step was taken not only by the Soviet Union but also by the other socialist countries — Poland, Czechoslovakia, Romania and Bulgaria.

We have now placed the question of disarmament and the situation with regard to the fulfilment of the General Assembly resolution on general and complete disarmament on the agenda of the fifteenth session of the Assembly, where it can receive extensive discussion. The Soviet Government considers that it would be extremely helpful if the Heads of Government of the States Members of the United Nations were to participate in the discussion of this question.

All peoples and governments admit that the disarmament question is crucial, that it is the key issue. And if this question is recognized as crucial, which is indeed the case, it would be logical for the most responsible statesmen to head the delegations of their countries to the General Assembly and to take a direct part in the search for a solution of this question which has such importance for the future of all mankind.

It is, however, in the United States of America that the most objections are being raised to discussion of this question by the General Assembly. Why? Is it not a fact that the present President of the United States has repeatedly declared that, in the interests of peace, he was prepared to go anywhere and meet the statesmen of other countries?

Question: Are there any differences in the position of the Western Powers on disarmament? In particular, what can you say, for instance, about France's position on this question?

Answer: At one time it seemed that France was taking a more realistic position on disarmament. As you know, President de Gaulle made a statement to the effect that disarmament should begin with the destruction of the means of delivering nuclear weapons. We reached the conclusion that this proposal was sound and reasonable. During my talks with President de Gaulle in Paris in April 1960 I formed the impression that the positions of our countries coincided or nearly coincided. The Soviet Government revised its programme to take account of

ment et du contrôle de ces mesures, les représentants des puissances occidentales, et notamment ceux des Etats-Unis, recouraient à leur argument favori, d'après lequel l'Union soviétique chercherait, comme on dit, à « mettre la charrue avant les bœufs ». Mais si l'on veut employer cette expression imagée, il convient de dire qu'en l'espèce, ce qu'il faut mettre en avant, c'est la question du désarmement et non pas le contrôle.

On pourrait d'ailleurs comparer les mesures de contrôle à un fouet, et l'on constaterait que les puissances occidentales veulent brandir le fouet avant même d'acquiescer le bœuf. Nous proposons, quant à nous, d'acheter le bœuf, c'est-à-dire de régler la question du désarmement, puis de commencer à utiliser le fouet pour stimuler ceux qui éluderont les engagements qu'ils auront assumés en matière de désarmement.

En raison de la position des puissances occidentales au Comité des dix, nous nous sommes trouvés dans une impasse; aucun doute n'était plus permis: les pourparlers n'avaient aucune chance d'aboutir et les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France se servaient des négociations uniquement pour endormir la vigilance de l'opinion publique et pour gagner du temps.

Nous ne voulons pas que l'on nous utilise à servir ces fins; nous ne voulons pas qu'avec notre aide, on se serve de ces négociations stériles sur le désarmement comme d'un écran, tandis qu'en fait, la course aux armements se poursuivrait et que le danger d'une guerre nucléaire persisterait. C'est pourquoi le Gouvernement soviétique a décidé de ne plus participer aux travaux du Comité des dix. Les autres pays socialistes — la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Bulgarie — ont fait de même.

Maintenant, nous avons soumis à l'examen de l'Assemblée générale, à sa quinzième session, la question du désarmement et de la situation relative à l'application de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement général et complet. Elle pourra y être débattue à fond. Aux yeux du Gouvernement soviétique, il serait très utile que les chefs de gouvernement des pays membres de l'Organisation des Nations Unies participent à la discussion de cette question.

Tous les peuples et tous les gouvernements reconnaissent que le désarmement est la question la plus importante, la question vitale. Si cette question est véritablement considérée comme la plus importante, et c'est le cas, il est logique que les hommes d'Etat du rang le plus élevé prennent la tête des délégations de leurs pays à l'Assemblée générale et participent directement à la recherche d'une solution de cette question, qui présente tant d'importance pour l'avenir de l'humanité tout entière.

Cependant, c'est précisément aux Etats-Unis que l'on s'élève le plus contre l'examen de ce problème par l'Assemblée générale. Pourquoi? L'actuel Président des Etats-Unis a déclaré à maintes reprises qu'il était prêt, dans l'intérêt de la paix, à aller n'importe où et à rencontrer les hommes d'Etat des autres pays.

Question: Existe-t-il des différences entre les positions des puissances occidentales sur la question du désarmement? En particulier, que peut-on dire, par exemple, de la position de la France sur ce point?

Réponse: Il a semblé un moment que la France avait adopté une position plus réaliste sur la question du désarmement. On sait que le président de Gaulle a émis l'opinion qu'il faudrait commencer le désarmement en détruisant les véhicules d'armes nucléaires. Nous avons estimé que cette proposition était juste et raisonnable. A l'époque où je me suis entretenu avec le président de Gaulle à Paris, en avril 1960, j'ai eu l'impression que, sur cette question, les positions de nos pays concordaient, ou presque. Le Gouvernement soviétique a remanié son pro-

the position of France. We wished to submit our proposals for discussion in Paris during the meeting of Heads of Government. But, as everyone knows, the Conference was torpedoed by the United States of America. Consequently, we submitted our proposals to the Ten-Nation Committee.

The Soviet Government hoped that this would end the deadlock. It was logical to expect that the French representative in the Ten-Nation Committee would be instructed by his Government to support the revised Soviet proposals. But when the new Soviet proposals which took the French position more fully into account came up for discussion, it turned out that not only the United States of America and the United Kingdom, but also France itself, refused to support these proposals and raised objections to them. Apparently, the United States and the United Kingdom forced France to adopt the same position as theirs.

How otherwise can one explain the fact that after we had submitted our new proposals, the French representative no longer spoke of the destruction of the means of delivering nuclear weapons but only of establishing control over them? It is quite obvious that this is an entirely different question, because the retention of the means of delivery, and particularly of such means of the delivery of nuclear weapons as missiles, aircraft and submarines, even if control were instituted over them, would mean that those possessing such means of delivery would in no way be precluded from using them whenever they found this convenient. Attempts to represent control over the means of delivering nuclear weapons as a solution to the problem of their elimination is merely empty talk designed to mislead world public opinion.

Question: What do you think about the aims pursued by the United States Government in suggesting the convening of the United Nations Disarmament Commission?

Answer: I must admit we were surprised that the United States should have chosen this moment, when we are so close to the opening of the fifteenth session of the United Nations General Assembly, to put forward the proposal to convene the United Nations Commission, in which all Members of the United Nations are represented, to consider the question of disarmament.

The Soviet Union supported the idea of establishing a United Nations Disarmament Commission with a wide membership. We would be ready to participate in the work of this Commission had it not been for our experience of the work of the Ten-Nation Committee and had not the positions of the United States, the United Kingdom and France been revealed in the Committee.

But now we know the position of the Western countries. The United States of America, which opposed the establishment of a Disarmament Commission with a broad membership, is now pressing for this question to be discussed precisely by such a Commission. This at once arouses suspicion. Apparently, the United States now wishes to exert pressure on States with a view to involving them once again in a fruitless discussion of these questions in the Commission and to excluding the possibility of a broad discussion of the disarmament problem by the General Assembly.

It would appear that this manoeuvre of convening the United Nations Disarmament Commission was necessary to the aggressive forces of the United States, because it made it easier to deceive the voters in the forthcoming presidential elections. These forces want to give the impression that they are champions of disarmament — and even that they are taking an initiative of some kind in the matter — in the hope that the voters will not hit

gramme compte tenu de la position de la France. Nous voulions présenter nos propositions à Paris pour qu'elles soient examinées au moment de la rencontre des chefs d'Etat. Mais comme chacun sait, cette conférence a été torpillée par les Etats-Unis d'Amérique. C'est pourquoi nous avons soumis nos propositions à l'examen du Comité des dix.

Le Gouvernement soviétique espérait, en agissant ainsi, faire sortir les négociations de l'impasse. Il eût été logique de s'attendre à ce que le Gouvernement français donnât pour instructions à son représentant au Comité d'appuyer les propositions remaniées de l'Union soviétique. Mais, lorsqu'on a abordé l'examen des nouvelles propositions soviétiques qui tenaient davantage compte de la position de la France, il s'est trouvé que non seulement les Etats-Unis et le Royaume-Uni, mais la France elle-même, ont refusé d'appuyer ces propositions et s'y sont opposés. Apparemment, les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni ont obligé la France à adopter leur propre position.

Comment expliquer autrement qu'après que nous eûmes présenté nos nouvelles propositions, le représentant de la France se soit mis à parler non plus de la destruction des véhicules d'armes nucléaires mais uniquement de l'établissement d'un contrôle de ces armes? Il est clair pour tout le monde que c'est là une question entièrement différente; en effet, le maintien des véhicules, et, qui plus est, des véhicules d'armes nucléaires tels que les fusées, les avions, les sous-marins, etc., même si ceux-ci faisaient l'objet d'un contrôle, n'empêcherait nullement ceux qui disposent de ces véhicules de s'en servir lorsqu'ils le jugeront possible. Lorsque l'on cherche à faire croire que le contrôle des véhicules d'armes nucléaires règle le problème que pose leur élimination, on se livre à des discussions futiles dont l'objet est d'abuser l'opinion mondiale.

Question: Quelle est votre opinion sur les buts que cherche à atteindre le Gouvernement des Etats-Unis en proposant de convoquer la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies?

Réponse: Nous avons été surpris d'apprendre, je l'avoue, que maintenant, au moment où les travaux de la quinzième session de l'Assemblée générale sont pour ainsi dire sur le point de commencer, le Gouvernement des Etats-Unis a proposé de convoquer la Commission du désarmement où tous les Etats Membres sont représentés pour examiner la question du désarmement.

L'Union soviétique a été en faveur de la création d'une commission du désarmement de l'ONU où un grand nombre d'Etats seraient représentés. Nous aurions été prêts à participer aux travaux d'une telle commission si nous n'avions pas eu l'expérience des travaux du Comité des dix et si les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France n'avaient pas précisé leur position à ce Comité.

Maintenant nous connaissons les positions des puissances occidentales. Les Etats-Unis d'Amérique, qui étaient opposés à la création d'une vaste commission de désarmement, insistent maintenant eux-mêmes pour que cette question soit examinée précisément à cette Commission. Cette attitude suscite immédiatement la méfiance. Apparemment, les Etats-Unis veulent à présent exercer une pression sur les Etats pour les entraîner à nouveau dans une discussion stérile de ces questions au sein de la Commission et pour empêcher que le problème du désarmement soit largement discuté à l'Assemblée générale.

Les éléments agressifs des Etats-Unis ont sans doute eu besoin de recourir à la manoeuvre consistant à convoquer la Commission du désarmement des Nations Unies pour tromper plus facilement les électeurs aux prochaines élections présidentielles. On veut se montrer favorable au désarmement, on manifeste même quelque initiative sur cette question, dans l'espoir que les électeurs ne comprendront pas de quoi il s'agit au juste et ne verront pas que

on the truth, will not realize that this "initiative" is aimed only at the indefinite postponement of a solution of the disarmament problem. Proof of this is provided by the fact that the arms race has in reality become the key election slogan in the United States.

The election slogans put forward are the domestic concern of the United States. Americans are free to act as they see fit. But as far as the Soviet Union is concerned, it will take no part in misleading world opinion and will not serve as a blind for anyone.

In suggesting a full-dress discussion of the disarmament problem by the General Assembly, the Soviet Union's objective is that the General Assembly should recognize general and complete disarmament as a pivotal issue and should draw up fuller and more specific recommendations. In the first place, it is essential for the General Assembly to rule that disarmament must be complete, that all armaments must be destroyed and all armed forces disbanded. When measures of general and complete disarmament have been agreed upon, a control organ must be set up so that the destruction of the means of warfare and the disbandment of armies should proceed under strict international control.

Such is our position. It is absolutely clear and fully meets the interests of the speediest possible practical solution of the disarmament problem.

If the United States of America succeeds in securing the consent of other States to the convening of the United Nations Disarmament Commission, this will only be a matter for regret, because it will in no way promote the cause of disarmament.

In suggesting the convening of the United Nations Commission, the United States would like to reduce matters to pure formalities: it would like a situation, for instance, in which the Commission would be working, resolutions of all kinds would be submitted, some points would be accepted and others rejected. Essentially, however, it wants no progress in the solution of the main task of achieving agreement on disarmament at the earliest possible date. The aggressive forces of the United States want neither agreement, nor disarmament itself, nor the destruction of armaments. Moreover, certain allies of the United States, to which the latter has addressed a confidential message, have in their turn confidentially informed us that the United States intends to confine the work of the United Nations Commission to purely formal and procedural matters.

Question: Much is written in the United States Press to the effect that the Soviet Union is interested not so much in disarmament as in releasing resources for the fulfilment of the Seven-Year Plan. It is also claimed that if no agreement is reached on disarmament, fulfilment of the Seven-Year Plan would be frustrated. What do you think about such claims?

Answer: Yes, I am aware of such statements by the United States Press. But this is a stupid point of view! Apparently, time has not yet taught some people to think realistically. In the West, there are still political fossils who for years, ever since the first Five-Year Plan, have been predicting the failure of our national economic plans. They are unabashed by the fact that they get a hard knock whenever the time-limit for a plan expires, because all our plans are invariably fulfilled and overfulfilled. It is possible, however, that such people do not desist from their prophecies not because they are not afraid of making fools of themselves but because they fear successes in the construction of socialism and communism so much that they banish the very thought of the possibility of any

cette « initiative » vise uniquement à renvoyer le règlement de la question du désarmement aux calendes grecques. On peut en voir également la preuve dans le fait qu'en réalité la course aux armements est devenue le principal slogan électoral aux Etats-Unis.

L'adoption de tel ou tel slogan électoral relève des affaires intérieures des Etats-Unis, et les Américains sont libres d'agir comme bon leur semble. En ce qui concerne l'Union soviétique, elle n'aidera pas à induire en erreur l'opinion mondiale et ne servira pas de paravent à qui que ce soit.

En proposant que l'Assemblée générale examine à fond la question du désarmement, l'Union soviétique souhaite que l'Assemblée générale reconnaisse l'importance primordiale d'un désarmement général et complet et élabore des recommandations plus complètes et plus concrètes. Avant tout, l'Assemblée générale devra préciser que le désarmement doit être complet et que l'on doit éliminer tous les armements et licencier toutes les forces armées. Lorsque les mesures relatives à un désarmement général et complet seront arrêtées d'un commun accord, il faudra créer un organe de contrôle pour que l'élimination des moyens utilisés pour faire la guerre et le licenciement des armées s'effectuent sous un contrôle international rigoureux.

Telle est notre position. Elle est extrêmement claire et répond entièrement aux intérêts d'un règlement pratique et aussi rapide que possible du problème du désarmement.

Si les Etats-Unis réussissent à obtenir l'accord des autres Etats pour la convocation de la Commission du désarmement des Nations Unies, on ne pourra que le regretter, car la cause du désarmement ne s'en trouvera nullement favorisée.

En proposant de convoquer la Commission du désarmement de l'ONU, les Etats-Unis voudraient ramener toute l'affaire à une formalité vide de sens: la Commission travaillerait, on présenterait toutes sortes de résolutions dont les unes seraient adoptées et les autres rejetées, mais en réalité les Etats-Unis ne veulent admettre aucun progrès vers le règlement du problème essentiel, à savoir la réalisation, dans les plus brefs délais, d'un accord de désarmement. Les milieux agressifs des Etats-Unis ne veulent ni un accord, ni même le désarmement, pas plus que l'élimination des armements. Qui plus est, certains alliés des Etats-Unis auxquels ceux-ci ont adressé un message confidentiel nous ont fait savoir, à titre également confidentiel, que les Etats-Unis ont l'intention de réduire les travaux de la Commission du désarmement à l'examen de questions de pure forme et de procédure.

Question: Dans la presse des Etats-Unis on dit souvent que l'Union soviétique s'intéresse moins au désarmement proprement dit qu'à la possibilité de libérer les crédits nécessaires à l'exécution du plan septennal. On soutient également que si un accord sur le désarmement n'est pas réalisé, l'exécution du plan septennal sera compromise. Que pensez-vous de ces assertions?

Réponse: Ces assertions, que l'on trouve dans la presse des Etats-Unis, me sont familières. Mais c'est là un point de vue absurde. Il semble que, malgré les années qui passent, d'aucuns n'aient pas encore appris à penser en réalistes. Il existe encore en Occident des fossiles politiques qui depuis de nombreuses années — et dès le premier plan quinquennal — prédisent l'échec de nos plans économiques nationaux. Ils ne sont guère troublés par le fait qu'à l'expiration des délais prévus pour l'exécution de nos plans, force leur est, à chaque fois, de reconnaître qu'ils se sont trompés, puisque nos plans sont toujours menés à bien et les normes fixées, à chaque fois dépassées. Il est possible cependant que ces personnes continuent à se livrer à des prophéties non pas parce que, étant peu intel-

successes in this construction in the Soviet Union and other socialist countries.

I can assure all those who indulge in such writing that this time, too, another failure is in store for them. Regardless of whether disarmament is achieved in the current seven-year period, our vast Seven-Year Plan will be fulfilled and the Soviet people will thus take another stride towards its great goal. What is more, we are drawing up a long-term plan on an even larger scale, the realization of which would mean that the building of a communist society had largely been completed.

Neither the "cold war" nor the arms race can now arrest the economic development of the Soviet Union. It may be that some hotheads are counting on direct military intervention in our affairs. But to risk starting a war against the Soviet Union at present would be suicidal, as is shown by the example of Hitler, who started a war, plunged countries into a fearful conflagration and himself perished in it. The same fate will overtake all who follow his example. It is for this reason, to rule out the possibility of a madman again plunging the peoples into a Third World War, that we must do everything in our power, sparing no effort, to achieve an agreement on disarmament, on the destruction of armaments and the disbandment of armies. Then realistic conditions will have been created for averting a third world war.

In submitting a programme of general and complete disarmament, the Soviet Union proceeds above all from humanitarian considerations. It is guided by the interests of all peoples, of all mankind. All the peoples, irrespective of the social system in any particular State, want peace and, in the cause of securing peace, the Soviet Government is making unstinting efforts to bring about agreement on disarmament and its practical implementation. This is essential to enable the peoples to live at peace and to solve all their internal political problems as they themselves choose, without interference in their affairs by other States and with full recognition of the sovereignty and integrity of all States.

Question: Could you say who will lead the Soviet delegation to the fifteenth session of the United Nations General Assembly?

Answer: The Soviet Government has not yet considered the composition of the Soviet delegation to the General Assembly, but it follows from the Soviet Union's proposal that, during the discussion of the question of disarmament, the delegations of States will be led by the Heads of State or Heads of Government. It is possible that the Soviet Government would entrust me, as the Chairman of the Council of Ministers of the USSR, with the task of leading the delegation of the Soviet Union. I would consider myself greatly honoured to represent the Soviet Union in the General Assembly during the discussion of a question of such importance to all mankind as that of disarmament.

ligentes elles ne craignent pas de se tromper, mais parce qu'elles redoutent fort les succès obtenus dans l'édification du socialisme et du communisme et qu'elles écartent jusqu'à l'idée que l'on puisse obtenir quelque succès que ce soit dans ce domaine tant en Union soviétique que dans les autres pays socialistes.

Je puis assurer à ceux qui exercent ainsi leur plume qu'ils vont une fois de plus au devant d'un échec. Que le désarmement soit ou non réalisé au cours de cette période de sept années, notre grandiose plan septennal sera exécuté, et le peuple soviétique fera, une fois de plus, un grand pas en avant vers le noble but que nous nous sommes assigné. Bien plus, nous élaborons actuellement un plan à long terme encore plus grandiose dont l'exécution signifiera que l'édification de la société communiste a, dans l'ensemble, été menée à bien. A l'heure actuelle, ni la « guerre froide » ni la course aux armements ne sauraient interrompre le développement économique de l'Union soviétique. Quelques têtes chaudes comptent peut-être sur une intervention militaire directe dans nos affaires. Mais seul un candidat au suicide peut, à l'heure actuelle, commencer une guerre contre l'Union soviétique; il suffit de rappeler l'exemple d'Hitler qui, en déclenchant la guerre, a entraîné les pays dans une conflagration terrible pour aller à sa propre perte. Ceux qui suivent l'exemple d'Hitler connaîtront le même sort. Aussi, pour qu'aucun insensé ne soit à même d'entraîner à nouveau les peuples dans une troisième guerre mondiale, nous ne devons ménager aucun effort pour arriver à un accord sur le désarmement, la destruction des moyens d'armement et le licenciement des armées. Alors seulement il existera des prémisses permettant réellement de prévenir une troisième guerre mondiale.

En présentant un programme de désarmement général et complet, l'Union soviétique se fonde avant tout sur des considérations humanitaires et s'inspire d'intérêts communs à tous les peuples, à toute l'humanité. Tous les peuples, indépendamment de la structure sociale de l'Etat, veulent la paix, et le Gouvernement soviétique, soucieux d'assurer cette paix, n'épargne aucun effort dans sa lutte pour la réalisation d'une entente sur le désarmement et la mise en œuvre concrète du désarmement. Cela est nécessaire pour que les peuples puissent vivre en paix et régler tous leurs problèmes intérieurs comme ils l'entendent, sans que d'autres Etats s'immiscent dans leurs affaires intérieures, la souveraineté et l'intégrité de tous les Etats étant pleinement reconnues.

Question: Pouvez-vous nous dire qui dirigera la délégation soviétique à la quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies?

Réponse: Le Gouvernement soviétique n'a pas encore étudié la composition de sa délégation à l'Assemblée générale, mais d'après les propositions de l'Union soviétique, les délégations des différents Etats, lors des débats sur le désarmement, auraient à leur tête des chefs d'Etat ou de gouvernement. On peut supposer que le Gouvernement soviétique me confiera, en tant que Président du Conseil des ministres de l'URSS, le soin de diriger la délégation de l'Union soviétique. Je serai très honoré de représenter l'Union soviétique à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera la question du désarmement qui revêt une telle importance pour l'humanité tout entière.

DOCUMENT DC/178

Letter dated 11 August 1960 from the representatives of Canada, France, Italy, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of Ame-

Lettre, en date du 11 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par les représentants du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de

rica to the Chairman of the Disarmament Commission, transmitting a report to the Commission prepared by the Governments of those countries

[Original text: English]
[15 August 1960]

We have the honour, on instructions from our Governments, to transmit to you the enclosed text of a report to the Disarmament Commission prepared by the Governments of Canada, France, Italy, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America.

We should be grateful if this letter and its enclosure could be circulated as a document of the Disarmament Commission.

(Signed) J. H. G. HALSTEAD
Acting Permanent Representative
of Canada to the United Nations

(Signed) A. BÉRARD
Permanent Representative
of France to the United Nations

(Signed) E. ORTONA
Permanent Representative
of Italy to the United Nations

(Signed) H. BEELEY
Acting Permanent Representative
of the United Kingdom of Great Britain
and Northern Ireland to the United Nations

(Signed) H. C. LODGE
Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations

ANNEX

REPORT TO THE DISARMAMENT COMMISSION BY THE GOVERNMENTS OF CANADA, FRANCE, ITALY, THE UNITED KINGDOM AND THE UNITED STATES OF AMERICA

1. In establishing the Ten-Nation Committee on Disarmament in 1959, the responsibility of the United Nations in the field of disarmament was recognized. The nations concerned pledged to keep the United Nations Disarmament Commission informed of the progress of its deliberations. The Governments of Canada, France, Italy, the United Kingdom and the United States, therefore, wish to inform the members of the Disarmament Commission of the events connected with the disruption of the work of the Conference of the Ten-Nation Committee on Disarmament, a Conference to which they attached great importance.

2. The Conference of the Ten-Nation Committee convened on 15 March 1960 in Geneva and recessed during the period of 29 April through 7 June. During the first part of the proceedings (15 March-29 April), a plan submitted by the allied delegations on 16 March was before the Conference. The Soviet delegation rejected this plan and insisted that the discussions be based on the general concepts advanced by the Soviet Union at the United Nations General Assembly in September 1959.² The goal

l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et transmettant un rapport à la Commission préparé par les gouvernements en question

[Texte original en anglais]
[15 août 1960]

D'ordre de nos gouvernements, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte d'un rapport que les Gouvernements du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont préparé à l'intention de la Commission du désarmement.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire publier le texte de la présente lettre et de son annexe comme documents de la Commission du désarmement.

*Le représentant permanent par intérim du Canada
auprès de l'Organisation des Nations Unies,*
(Signé) J. G. H. HALSTEAD

*Le représentant permanent de la France
auprès de l'Organisation des Nations Unies,*
(Signé) A. BÉRARD

*Le représentant permanent de l'Italie
auprès de l'Organisation des Nations Unies,*
(Signé) E. ORTONA

*Le représentant permanent par intérim
du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies,*
(Signé) H. BEELEY

*Le représentant permanent
des Etats-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation des Nations Unies,*
(Signé) H. C. LODGE

ANNEXES

RAPPORT ADRESSÉ À LA COMMISSION DU DÉSARMEMENT PAR LES GOUVERNEMENTS DU CANADA, DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, DE LA FRANCE, DE L'ITALIE ET DU ROYAUME-UNI

1. Lorsqu'on a créé en 1959 le Comité des dix puissances sur le désarmement, on a reconnu la responsabilité de l'ONU dans le domaine du désarmement. Les nations intéressées se sont engagées à tenir la Commission du désarmement des Nations Unies au courant de la marche de leurs délibérations. En conséquence, les Gouvernements du Canada, des Etats-Unis, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni tiennent à informer les membres de la Commission du désarmement des événements liés à la rupture des travaux de la Conférence du Comité des dix puissances sur le désarmement, conférence à laquelle ils attachaient une grande importance.

2. La Conférence du Comité des dix puissances s'est réunie à Genève le 15 mars 1960 et a suspendu ses travaux du 29 avril au 7 juin. Pendant la première partie de ses délibérations (du 15 mars au 29 avril), le Comité a été saisi d'un plan que les délégations alliées ont présenté le 16 mars. La délégation soviétique a rejeté ce plan et a insisté pour que l'on prenne pour base des discussions les conceptions générales que l'Union soviétique a fait valoir à l'Assemblée générale des Nations Unies en sep-

of general and complete disarmament was common to both plans; what was at issue was the question of how to reach that goal. The readily attainable measures set forth in the first two stages of the Western plan of 16 March would have served as practical and constructive steps toward the disbandment of the armed forces of all States and the prohibition of their re-establishment in any form whatsoever.

3. On 7 June, the Soviet delegation and its associates laid before the Conference a revision of its disarmament plan. Just three weeks later, on 28 June, the Western delegations were obliged to adjourn the Conference. The delegations of the Eastern European countries, led by the Soviet Union, walked out of the Conference room on 27 June, without warning. It will be seen from the available verbatim record of this meeting that the Chairman at that time, the Polish delegate, denied the repeated requests of the Western delegates for the right to speak in disregard of all accepted rules of procedure and practice and, without authority to do so, attempted to declare the Conference ended.

4. Despite this action on the part of the Soviet delegation and its associates, the Western Powers, being intensely aware of the seriousness of the disarmament question, instructed their delegations to remain in Geneva to be available to resume negotiations. The five Western Powers each dispatched communications to the Soviet Government, asking that it reconsider its decision to break off the disarmament negotiations. Thus far, there has been no indication that the Soviet Union is prepared to resume negotiations. Nevertheless, the Western nations are determined to persevere in their efforts toward the successful outcome of disarmament negotiations, in the belief that such negotiations must not be allowed to come to an end. Although a serious difference of view prevailed in the Ten-Nation Committee, the Western nations believe it is imperative to carry out further discussion which may permit a reconciliation of differences, which could, in turn, lead to important agreements.

5. In abruptly breaking off negotiations, the Soviet Union and its associates have gone against the wishes of the General Assembly, as expressed in resolution 1378 (XIV) which called upon "Governments to make every effort to achieve a constructive solution of this problem", and the wishes of the Security Council, as expressed in the resolution of 27 May, which requested the "Governments concerned to continue their efforts to achieve a constructive solution of the question of general and complete disarmament under effective international control in accordance with resolution 1378 (XIV) of the General Assembly". It is difficult to explain the reasons for this decision in view of repeated avowals on the part of the USSR of the importance of disarmament negotiations.

6. The proposals advanced by the Western Powers in the negotiations contained a comprehensive programme consisting of concrete measures which if negotiated and put into effect would lead to general, complete and verified disarmament. Just prior to the Soviet bloc's walkout, the United States representative informed the Soviet delegate that further constructive proposals were soon to be made. These facts refute the Soviet contention that the Western Powers were not willing to negotiate. If the USSR had remained at the table, the Ten-Nation Committee could have produced important agreement in the areas of conventional and nuclear arms reduction, surprise attack and outer space controls. This would have resulted in streng-

tembre 1959². L'objectif d'un désarmement général et complet était commun aux deux plans; c'est sur la manière de parvenir à cet objectif que les opinions différaient. Les mesures facilement applicables prévues pour les deux premières phases du plan occidental du 16 mars auraient été un moyen pratique et constructif d'amener le licenciement des forces armées de tous les Etats, de même que l'interdiction de leur reconstitution sous une forme quelconque.

3. Le 7 juin, la délégation soviétique et celles qui lui sont associées ont déposé à la Conférence une version remaniée de leur plan de désarmement. Exactement trois semaines plus tard, le 28 juin, les délégations occidentales ont été obligées de suspendre les réunions: le 27 juin, les délégations des pays de l'Europe orientale, l'Union soviétique en tête, ont quitté, sans avertissement, la salle de séances. Le compte rendu sténographique de cette réunion montre que le Président, qui était alors le représentant de la Pologne, a refusé de faire droit aux demandes répétées des représentants occidentaux de prendre la parole, au mépris de toutes les règles de procédure et de pratique admises, et sans y être aucunement autorisé, a essayé de déclarer la Conférence close.

4. Malgré cette décision prise par la délégation soviétique et celles qui lui sont associées, les puissances occidentales, profondément conscientes du sérieux de la question du désarmement, ont donné pour instructions à leurs délégations de demeurer à Genève afin qu'elles soient à même de reprendre les négociations. Chacune des cinq puissances occidentales a adressé au Gouvernement soviétique une communication le priant de reconsidérer sa décision de rompre les négociations sur le désarmement. Jusqu'ici, rien n'indique que l'Union soviétique soit disposée à reprendre les négociations. Néanmoins, les nations occidentales sont résolues à poursuivre leurs efforts en vue d'arriver à une issue favorable des négociations sur le désarmement, car elles sont convaincues que l'on ne doit pas laisser ces négociations prendre fin. Bien que d'importantes divergences de vues se soient fait jour au Comité des dix puissances, les nations occidentales estiment qu'il est essentiel de mener de nouvelles discussions qui pourraient amener un rapprochement des points de vues, lequel pourrait conduire à son tour à d'importants accords.

5. En rompant abruptement les négociations, l'Union soviétique et les pays qui lui sont associés ont agi contrairement aux vœux que l'Assemblée générale a exprimés dans sa résolution 1378 (XIV), où elle invitait « les gouvernements à ne négliger aucun effort pour parvenir à une solution constructive de ce problème » et aux vœux que le Conseil de sécurité a exprimés dans la résolution du 27 mai qui invitait les « gouvernements intéressés à poursuivre leurs efforts en vue d'une solution constructive de la question du désarmement général et complet sous un contrôle international efficace conformément à la résolution 1378 (XIV) de l'Assemblée générale »¹. Il est difficile d'expliquer les raisons qui ont motivé cette décision, si l'on songe aux déclarations réitérées qu'a faites l'URSS sur l'importance des négociations sur le désarmement.

6. Les propositions présentées par les puissances occidentales au cours des négociations comprenaient un vaste programme prévoyant des mesures concrètes qui, si elles étaient négociées et appliquées, conduiraient à un désarmement général, complet et vérifié. Immédiatement avant que les délégations du bloc soviétique ne quittent la conférence, le représentant des Etats-Unis avait fait savoir au représentant de l'Union soviétique que de nouvelles propositions constructives allaient bientôt être présentées. Ces faits démentent l'assertion soviétique selon laquelle les puissances occidentales n'étaient pas disposées à négocier. Si la délégation soviétique n'avait pas rompu les négociations, la Conférence du Comité des dix puissances

thening world security without creating military advantages to any party, and would have begun the advance toward the goal of general, complete and verified disarmament.

7. The desire of the Western Powers to make progress was, however, frustrated by the rigid attitude of the Soviet Union. The behaviour of the Soviet delegate and his associates implied that the entire Soviet programme of disarmament had to be accepted or there would be no disarmament at all. Such a position is contrary to the spirit and purpose of any meaningful negotiations and indeed does not accord with the Soviet Government's own statement, in its most recent proposals on disarmament, that " it was prepared to take into account any constructive considerations and desires of other participants in the negotiations, that will contribute to the achievement of an agreement on the practical implementation of disarmament ". Throughout the short period of just three weeks between the submission of the new Soviet proposals and the withdrawal of the East European delegations those delegations displayed reluctance and impatience over reasonable requests for elaboration of their proposals. It could hardly be expected that the problem of disarmament could be solved in so short a time.

8. In their abrupt break-off of the negotiations, the Soviet delegation and its associates did not co-operate in fulfilling the obligation to bring the records of the proceedings of the Conference to the United Nations Disarmament Commission. Consequently, at the final meeting on 28 June, which was not attended by the Soviet and East European delegations, the Western delegations gave authorization for this to be done. The present report is an introductory explanation of these records.

9. In conclusion, the Governments of Canada, France, Italy, the United Kingdom and the United States reaffirm that they are prepared to direct their delegations to return to Geneva at any time the Soviet Union is prepared to resume these important discussions in the Ten-Nation Committee. The Western nations hope that the Disarmament Commission will be instrumental in reactivating disarmament negotiations without delay, and pledge to the Commission their earnest co-operation in its deliberations.

aurait pu parvenir à un accord important dans le domaine de la réduction des armements de type classique et des armes nucléaires, de la prévention d'une attaque par surprise et des contrôles dans le domaine extra-atmosphérique. Il en serait résulté un renforcement de la sécurité dans le monde sans qu'aucune des parties se trouve avantagée du point de vue militaire, et on aurait commencé à réaliser des progrès vers l'objectif d'un désarmement complet et vérifié.

7. Le désir qu'ont les puissances occidentales de réaliser des progrès a cependant été contrarié par l'attitude rigide de l'Union soviétique. Il ressortait de l'attitude du représentant de l'Union soviétique et des représentants des délégations qui lui sont associées qu'il fallait accepter le programme soviétique de désarmement dans sa totalité ou renoncer au désarmement. Une telle position est contraire à l'esprit et à l'objectif de toute négociation sérieuse et ne cadre certes pas avec la déclaration du Gouvernement soviétique contenue dans ses dernières propositions sur le désarmement et selon laquelle « il est disposé à prendre en considération tous les arguments et souhaits constructifs des autres parties aux négociations s'ils peuvent faciliter un accord sur la réalisation pratique du désarmement ». Pendant la brève période de trois semaines seulement qui s'est écoulée entre le dépôt des nouvelles propositions soviétiques et la date où les délégations des pays de l'Europe orientale ont quitté la Conférence, ces délégations ont fait montre de mauvaise volonté et d'impatience devant les demandes raisonnables qui leur étaient faites de fournir des détails sur leurs propositions. On ne peut guère s'attendre à ce que le problème du désarmement soit résolu si rapidement.

8. Rompant abruptement les négociations, la délégation soviétique et les délégations qui lui sont associées se sont refusées à s'acquitter de l'obligation de transmettre les comptes rendus de la Conférence à la Commission du désarmement. En conséquence, à la dernière réunion qui s'est tenue le 28 juin et à laquelle les délégations de l'Union soviétique et des pays de l'Europe orientale n'ont pas participé, les délégations occidentales ont donné leur autorisation en vue de l'envoi de ces documents. Le présent rapport est une introduction explicative de ces comptes rendus.

9. Pour conclure, les Gouvernements du Canada, des Etats-Unis, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni réaffirment qu'ils sont prêts à donner pour instruction à leurs délégations de retourner à Genève dès que l'Union soviétique sera disposée à reprendre ces importantes discussions au Comité des dix puissances. Les nations occidentales espèrent que la Commission du désarmement aidera à faire reprendre sans délai les négociations sur le désarmement et assurent la Commission qu'elles apporteront toute leur coopération à ces débats.

DOCUMENT DC/179

Letter dated 11 August 1960 from the representatives of Canada, France, Italy, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America addressed to the Secretary-General, transmitting the statements made by their delegations on 21 and 28 June to the Ten-Nation Committee on Disarmament

[Original text: English]
[15 August 1960]

Lettre, en date du 11 août 1960, adressée au Secrétaire général par les représentants du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et transmettant le texte des déclarations faites par leurs délégations les 27 et 28 juin, devant le Comité des dix puissances sur le désarmement

[Texte original en anglais]
[15 août 1960]

The Governments of Canada, France, Italy, the United Kingdom and the United States believe that the Disarmament Commission, in its consideration of the proceedings of the Ten-Nation Committee on Disarmament, should have before it the records of all meetings of this group held between 15 March and 28 June 1960. These Governments therefore favour the circulation of all documents and reports resulting from these meetings.

It is recognized, however, that the USSR and four other participants dispute the legality of meetings conducted after that point during the forty-seventh meeting on 27 June at which these five delegates walked out of the Ten-Nation Committee.

In light of this situation we understand that all undisputed provisional verbatim records of the Ten-Nation Committee on Disarmament, that is to say, the records of those meetings up to the time that the Soviet and four other representatives left the conference room, will be circulated as a document of the United Nations Disarmament Commission.

In order that members of the United Nations Disarmament Commission shall have before them the complete record, including subsequent statements by the representatives of Canada, France, Italy, the United Kingdom and the United States, we attach herewith the texts of those statements which were made following the departure of the other five representatives. We request that this letter and the attached record be circulated as a document of the United Nations Disarmament Commission.

*(Signed) J. G. H. HALSTEAD
Acting Permanent Representative
of Canada to the United Nations*

*(Signed) A. BÉRARD
Permanent Representative
of France to the United Nations*

*(Signed) E. ORTONA
Permanent Representative
of Italy to the United Nations*

*(Signed) H. BEELEY
Acting Permanent Representative
of the United Kingdom to the United Nations*

*(Signed) H. Cabot LODGE
Permanent Representative
of the United States to the United Nations*

STATEMENTS MADE BY THE REPRESENTATIVES OF CANADA, FRANCE, ITALY, THE UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND AND THE UNITED STATES OF AMERICA TO

Les Gouvernements du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord estiment que la Commission du désarmement, lorsqu'elle examinera les travaux du Comité des dix puissances sur le désarmement, devrait être saisie des comptes rendus de toutes les séances que cet organe a tenues du 15 mars au 28 juin 1960. Ils désirent donc que soient communiqués tous les documents et rapports publiés à l'occasion de ces séances.

Ils reconnaissent toutefois que l'URSS et quatre autres participants contestent la légalité des séances tenues après le moment où, à la quarante-septième séance, le 27 juin, ces cinq délégations ont quitté la salle de réunion du Comité des dix puissances sur le désarmement.

Cela étant, nous croyons savoir que tous les comptes rendus sténographiques provisoires des séances du Comité des dix puissances sur le désarmement dont la légalité n'est pas contestée, c'est-à-dire de celles qui ont eu lieu jusqu'au moment où le représentant de l'Union soviétique et quatre autres représentants ont quitté la salle de conférence, seront distribués comme document de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies.

Afin que les membres de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies puissent disposer des actes complets de la session, y compris les dernières déclarations des représentants du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, nous communiquons ci-joint le texte des déclarations faites après le départ des cinq autres représentants, en demandant que la présente lettre et le compte rendu y annexé soient distribués comme document de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies.

*Le représentant permanent par intérim du Canada
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) J. G. H. HALSTEAD*

*Le représentant permanent de la France
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) A. BÉRARD*

*Le représentant permanent de l'Italie
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) E. ORTONA*

*Le représentant permanent par intérim
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) H. BEELEY*

*Le représentant permanent
des Etats-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) H. Cabot LODGE*

DÉCLARATIONS DES REPRÉSENTANTS DU CANADA, DES ETATS-UNIS, DE LA FRANCE, DE L'ITALIE ET DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD FAITES DEVANT LE

[After the departure of the representatives of Bulgaria, Czechoslovakia, Poland, Romania, and the USSR, the representative of the United Kingdom, Mr. Ormsby-Gore, took the chair. Members of the Press were admitted. The Chairman stated that there had been no agreement that the Conference should be discontinued, that question never having been put to the Conference. Those who wished to continue the Conference had therefore the right to remain.]

Mr. EATON (United States of America): This is a sad moment. The Soviets have broken off the discussions. In spite of our request that they stay here and hear us through in the hope that they might change their minds, they walked from the room. Just a short time after resumption of our talks they decided to break it off. They seek to justify this disheartening disregard for the hopes of mankind by blaming the allied countries for the lack of progress in our negotiations.

The Soviet representative claims that the allied Governments are not really in favour of general and complete disarmament, or any disarmament at all. Neither he believes this, nor does anyone at this table believe this, nor does the world believe this. On false and flimsy grounds, Mr. Zorin has summarily halted these negotiations which are so vital to the world. This includes the people of the Soviet Union and the communist bloc.

What is the Soviet purpose in torpedoing this Conference? The purpose is now clear. The Soviet sent their delegation back to Geneva, as the Soviets went to Paris, determined not to negotiate, but to forestall negotiations; not to reach agreements, but to prevent agreements. Just as Mr. Khushchev torpedoed the Summit Conference, the Soviets have torpedoed the Ten-Nation Conference. Clearly they seem determined to frustrate any serious discussion in which differences might be resolved.

This Soviet action today, this refusal to continue the discussions is convincing proof that the present Soviet motivation is propaganda, pure propaganda. I have never before made this charge; I have been reluctant to make it until now. I took on this task in the belief that the Soviets wished to reach some agreement on disarmament. I had hoped we could find some area of common interest in which the Soviets and we on the allied side could reach agreement. It is abundantly clear now that I was wrong. The Soviets have not from the very beginning had any intention of reaching agreement on disarmament.

[Après le départ des représentants de la Bulgarie, de la Pologne, de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie et de l'URSS, le représentant du Royaume-Uni, M. Ormsby-Gore, a pris la présidence. Les représentants de la presse ont été admis. Le Président a constaté qu'il n'y avait pas eu d'accord pour interrompre la conférence, la question n'ayant jamais été posée à ses membres. Les représentants désireux de la poursuivre étaient donc en droit de le faire.]

M. EATON (Etats-Unis d'Amérique) *[traduit de l'anglais]*: Nous vivons de tristes moments. Les Soviétiques ont interrompu les discussions. Bien que nous leur ayons demandé de rester et de nous écouter, dans l'espoir de les faire changer d'idée, ils ont quitté la salle. Quelques instants à peine après avoir repris nos pourparlers, ils ont décidé de les interrompre. Ils cherchent à justifier ce manque navrant d'égards pour les espoirs de l'humanité en rejetant sur les pays alliés la responsabilité de la lenteur de nos négociations.

Le délégué soviétique prétend que les gouvernements alliés ne défendent pas vraiment l'idée d'un désarmement général et complet, ni même d'un désarmement quelconque. En fait, il ne le croit pas lui-même. Personne d'ailleurs, à cette table, n'en croit rien. Le monde non plus n'en croit rien. Sous des prétextes faux et sans consistance, M. Zorine a sommairement interrompu ces négociations qui sont de tant d'importance pour le sort du monde. Le sort du monde est également celui de l'Union soviétique et du bloc communiste.

Quel est le but des Soviétiques en torpillant cette conférence? Ce but est dorénavant clair. Les Soviétiques ont renvoyé leur délégation à Genève — de même que les Soviétiques se sont rendus à Paris — déterminés, non point à négocier, mais bien à paralyser les négociations; non point à arriver à des accords, mais bien à les empêcher. Exactement comme M. Khrouchtchev a torpillé la Conférence au sommet, les Soviétiques ont torpillé la Conférence du Comité des dix puissances. De toute évidence, ils semblent déterminés à rendre vaine toute discussion sérieuse qui pourrait permettre de régler les différends.

Le geste soviétique dont nous avons été témoins aujourd'hui, ce refus de continuer la discussion, nous donne la preuve palpable des vrais motifs soviétiques de l'heure, à savoir la propagande, et rien que la propagande. Jamais auparavant je n'avais proféré cette accusation; j'ai toujours hésité à le faire, jusqu'à présent. Si je me suis chargé de la tâche de participer à cette conférence, c'est parce que je croyais que les Soviétiques désiraient arriver à un accord dans la question du désarmement. J'espérais qu'il nous serait possible de trouver une zone d'intérêt commun dans laquelle les Soviétiques, d'une part, et nous du côté allié, d'autre part, pourrions nous entendre. Il n'est maintenant que trop évident que je me suis trompé. Jamais, dès le début, les Soviétiques n'ont eu la moindre intention d'arriver à un accord sur le désarmement.

We have heard harsh and brutal words today from the Soviet representative, dutifully parroted by each representative of the other Soviet bloc countries. We have heard distortions of our position and untruthful assertions regarding our motives. I will not respond to Mr. Zorin with that same disregard for the facts of international life and for the hopes of mankind that he, upon instructions, has demonstrated today. The United States, a mature and powerful nation, believes that the responsibilities which the major Powers of the world bear to reduce the dangers of war through controlled disarmament are too great for this sort of conduct. I, therefore, will speak in the same spirit that has motivated our attendance at this Conference — that is, a serious desire to engage in realistic negotiations.

It was in this spirit, when we resumed our meetings on 7 June, that we did not inject the unpleasantness of the Paris meetings into our discussions, but rather attempted to explore the revised Soviet proposals of 2 June. We did this because we were determined to make use of any opportunity that might give promise of forward steps in disarmament. To this end, the United States delegation expressed its readiness to examine the Soviet proposals in the hope that they might represent a genuine Soviet desire to negotiate. This hope has proved unfounded.

What we found, in the limited opportunity afforded us, were principally changes in form, rather than in substance. The movement toward practical allied suggestions, which the Soviets claimed they had made, were either illusory or tied to impossible conditions. The Soviets appeared to be giving greater recognition to the need to deal with the problem of modern means of delivery of nuclear weapons. What in fact the Soviets proposed was something they know the free world cannot accept — to commit itself as a first step to destroy within a matter of months its essential means of collective self-defence. The Soviets would have us abandon our existing means of defending ourselves and our allies against communist aggression. The Soviets advocate this radical step instead of progressive and controlled reductions of armaments and armed forces.

What of the critical question of control? While the Soviet Union in its 2 June document gave more space to control than in its previous proposals, our discussions here showed the Soviet delegation was unwilling to accept, even in principle, that international inspectors would have the right to determine whether clandestine installations or hidden forces still existed. For example, they would limit inspectors merely to counting the number of troops reduced. They would not permit us to determine the number of troops before reductions and after reductions. The record of this Conference will show this.

Nous avons entendu, aujourd'hui, de dures et brutales paroles du délégué soviétique, que chacun des représentants de chacun des pays du bloc soviétique a répétées comme un perroquet bien dressé. Nous avons entendu des versions déformées de nos propres positions et des affirmations contraires à la vérité concernant nos motifs. Je ne suivrai pas M. Zorine dans le mépris pour les faits mêmes de la vie internationale et pour les espoirs de l'humanité, dont il a fait montre aujourd'hui, sur ordre. Les Etats-Unis, une nation puissante et mûre, estiment que la responsabilité qui incombe aux grandes puissances du monde de réduire les dangers de guerre par le moyen d'un désarmement contrôlé est une responsabilité trop grave pour permettre ce genre de conduite. Je parlerai donc dans l'esprit même qui nous a menés à cette Conférence: le désir réel d'engager des négociations réalistes.

C'est dans cet esprit que nous n'avons pas, lorsque nous avons repris nos séances, le 7 juin, introduit l'élément pénible des rencontres de Paris dans nos discussions; nous avons préféré nous efforcer d'examiner les propositions soviétiques révisées du 2 juin. Nous avons agi de la sorte parce que nous étions décidés à exploiter la moindre possibilité permettant d'espérer quelque progrès dans le sens du désarmement. A cette fin, la délégation des Etats-Unis s'est déclarée disposée à examiner les propositions soviétiques, dans l'espoir d'y trouver de la part de la délégation soviétique un désir réel de négocier. Cet espoir s'est révélé vain.

Dans le peu de temps dont nous avons disposé, nous n'avons trouvé que des changements de forme plutôt que des modifications de fond. Le geste dans le sens des suggestions pratiques des Alliés que les Soviétiques prétendent avoir fait était soit illusoire soit lié à des conditions impossibles. Les Soviétiques avaient, semble-t-il, mieux reconnu la nécessité de traiter le problème des véhicules modernes de l'arme nucléaire. Ce qu'en fait ils ont proposé, les Soviétiques savent que le monde libre ne peut l'accepter, à savoir, s'engager, dans une première mesure, à détruire en quelques mois ses moyens essentiels de légitime défense collective. Les Soviétiques voudraient que nous abandonnions les moyens dont nous disposons actuellement pour nous défendre nous-mêmes et nos alliés contre une agression communiste. Les Soviétiques préconisent cette mesure radicale au lieu de réductions progressives et contrôlées des armements et des forces armées.

Quelle est la situation en ce qui concerne la question vitale du contrôle? Alors que l'Union soviétique, dans son document du 2 juin, accordait plus de place au contrôle que dans ses propositions antérieures, nos discussions dans cette salle montraient que la délégation soviétique n'était pas disposée à accepter, ne fût-ce qu'en principe, que des inspecteurs internationaux eussent le droit de déterminer s'il existait encore des installations clandestines ou des forces cachées. Par exemple, la proposition soviétique limitait le rôle des inspecteurs à dénombrer simplement les forces armées réduites; elle ne nous aurait pas permis de connaître les effectifs de

The Soviets have insisted that no specific control measures can be discussed until all elements of a disarmament programme have been worked out and agreed. This serves for them the purpose of avoiding any real test of what would be permitted in the vital field of verification. The Soviets call control — two-sided control which affects us exactly as it affects them — espionage. The charge of espionage is the cloak behind which they hide. They call it espionage when we seek means of verifying disarmament agreements. We found that the basic approach of the Soviet Government to the substance of disarmament has not changed one iota since the period of the recess.

The Soviet demand for the liquidation of all allied collective security arrangements as a first step indicates that the Soviet Government still does not accept the generally-recognized concept that disarmament should proceed in a manner that does not endanger the security of any State or group of States.

The Soviets insist that disarmament must be negotiated in detail at this table and approved by all nations of the world at a conference to be called some time in the distant future, before any real measure of disarmament is undertaken. The present weapons which we seek to bring under control would be as obsolete as tomahawks are today before this entire process could be carried out. In other words, the Soviets want to postpone any useful action in the disarmament field to the indefinite future. This approach is a fraud, and we are not willing to be parties to it.

Now today, the Soviet delegation charges the allied nations with lack of good faith because we do not embrace their approach without question. Who will believe this? When we raised questions about the Soviet proposal, we were charged immediately with lack of good faith, lack of serious purpose, lack of flexibility. There is no way of conducting serious discussion under these conditions. The moment we questioned anything in the Soviet plan, as the records kept by the United Nations will show, we were charged with not being interested in disarmament. If this is a method of serious negotiation, it is a method foreign to the whole free world.

On the other hand, the United States and its partners have sought without success to get the Soviet Union and its allies to show the same willingness to discuss the Western proposals as we have shown with respect to theirs. We have repeatedly sought to have this Conference get down to business in drafting not generalities about Utopia, but agreement on specific, controlled measures of

ces forces armées avant et après les réductions. Les procès-verbaux de la Conférence en feront foi.

Les Soviétiques n'ont pas admis que des mesures de contrôle spécifiques puissent être discutées avant que tous les éléments d'un programme de désarmement aient été élaborés et acceptés. Cette attitude leur permet d'éviter l'épreuve réelle: jusqu'où seraient-ils disposés à aller dans le domaine, vital, des vérifications. Le contrôle — ce contrôle bilatéral qui nous affecte exactement dans la même mesure qu'eux-mêmes — les Soviétiques l'appellent espionnage. Cette accusation d'espionnage, c'est la cape derrière laquelle ils se cachent. Lorsque nous cherchons les moyens de vérifier les accords sur le désarmement, ils appellent cela de l'espionnage. Nous avons pu nous convaincre que l'attitude de base du Gouvernement soviétique à l'égard du fond de la question n'a pas changé d'un iota depuis la suspension de nos séances.

L'insistance des Soviétiques sur la liquidation, à titre de premier pas, de toutes les mesures de sécurité collective des alliés, montre bien que le Gouvernement soviétique n'accepte toujours pas de concept généralement reconnu selon lequel le désarmement devrait se dérouler sans mettre en danger la sécurité d'aucun Etat ni d'aucun groupe d'Etats.

Les Soviétiques persistent à demander que le désarmement soit discuté en détail à cette table de conférence et approuvé par toutes les nations du monde à une conférence qui serait convoquée dans un avenir éloigné avant qu'aucune mesure de désarmement réelle ne soit entreprise. Avant que toute cette procédure puisse être menée à bien, les armes actuelles que nous cherchons à contrôler seraient aussi périmées que le tomahawk l'est aujourd'hui. Autrement dit, les Soviétiques veulent remettre toutes les mesures utiles en matière de désarmement à un avenir indéfini. Cette attitude ne dénote que mauvaise foi, et nous ne sommes pas disposés à nous prêter à ce jeu.

Et voici qu'aujourd'hui la délégation soviétique accuse les nations alliées de manquer de bonne foi parce que nous n'acceptons pas sans hésitation leur façon de voir. Mais qui croirait cela? Lorsque nous émettions des doutes au sujet de la proposition soviétique, on nous accusait immédiatement de manquer de bonne volonté, de manquer de sérieux, de manquer de souplesse. Il est impossible de négocier sérieusement dans ces conditions. Dès que nous mettions en doute le moindre élément du plan soviétique, comme le montreront les procès-verbaux des débats aux Nations Unies, on nous accusait de ne pas nous intéresser au désarmement. Si c'est là une méthode sérieuse de négocier, c'est une méthode que l'on ne connaît pas dans le monde libre.

D'autre part, les Etats-Unis et leurs partenaires ont cherché sans succès à amener l'Union soviétique et ses alliés à faire preuve d'une égale bonne volonté à discuter les propositions occidentales que celle qu'ils ont montrée à discuter les leurs. Nous avons à maintes fois cherché, au cours de cette Conférence, à nous attaquer au cœur du problème, à rédiger non point des généralités utopiques, mais

disarmament. This would enable us to get started toward the goal of general and complete disarmament, while we then went on and continued our negotiations on later stages and in order to reach agreement on an eventual treaty which would bring into being an international peace force to preserve permanently the peace of the world, and thus prevent disagreements that will always exist from threatening the peace of the world.

The programme which was presented by the allied delegations here was a programme of action, not of words — a programme of action which can be taken now and not in the distant future. We have proposed reductions in force levels and armaments. We have sought an agreement to halt the build-up of nuclear weapons stockpiles and to start the reduction of existing stocks. We were never given an opportunity to discuss our views on the quantities which should be transferred to peaceful uses. The Soviets refused to join in on any discussion on the quantities of nuclear material to be taken out of weapons stockpiles now and thus start the disarmament process in a real sense.

We have volunteered to reduce our stockpiles but the Soviets would not even discuss a cut-off of production. We have sought to prevent, by an inspected agreement, weapons of mass destruction from ever being placed in outer space.

We have sought here today to stop nuclear weapons from going into outer space before the point of no return — a phrase used by Mr. Moch in 1951. This is a very important phrase and one we should bear in mind. Such weapons should be stopped before they start.

We have sought an agreement to give advance notification of the launching of space vehicles and to ensure prior notification of missile launchings in order to prevent miscalculation and thus lessen the danger of war.

We have sought agreement to establish measures to increase protection against surprise attack and thus increase confidence and security throughout the world.

We have sought agreement to exchange data on military establishments and military expenditures in order to facilitate verification.

We have sought agreement to begin the improvement of international peacekeeping machinery in order to create conditions that would facilitate the achievement of comprehensive disarmament.

We have invited the Soviet Union to choose any one of these suggestions as a basis for initial discussion and negotiation.

In all this, we have met with that same inflexibility of refrain which the Soviet Union nearly

des accords sur des mesures de contrôle spécifiques de désarmement. Cela nous aurait permis de nous engager dans la voie du désarmement général et complet, tout en continuant nos négociations sur les étapes suivantes pour arriver à un accord sur un futur traité qui créerait une force armée internationale de la paix destinée à sauvegarder la paix du monde sur une base permanente et à prévenir ainsi les désaccords qui découleront toujours des menaces à la paix du monde.

Le programme présenté ici par les délégations alliées était un programme d'action, non pas un programme de mots, un programme d'action à entreprendre d'ores et déjà et non point dans un avenir éloigné. Nous avons proposé des réductions des effectifs et des armements. Nous avons cherché un accord visant à arrêter l'accumulation des armes nucléaires et à commencer la réduction des stocks existants. Nous n'avons jamais eu l'occasion de discuter nos points de vue sur les quantités qui pourraient être transférées à des utilisations pacifiques. Les Soviétiques se sont refusés à se joindre à nous dans toute discussion portant sur la quantité de matériel nucléaire qui serait prélevée maintenant sur les stocks d'armes pour entamer le processus d'un vrai désarmement.

Nous avons proposé de réduire nos stocks, mais les Soviétiques n'ont pas même voulu discuter un arrêt de la production. Nous avons cherché à prévenir, par un accord sujet à contrôle, l'envoi possible d'armes de destruction massive dans l'espace extra-atmosphérique.

Nous avons encore essayé, aujourd'hui même, d'élaborer des mesures en vue d'empêcher les armes nucléaires de pénétrer dans l'espace extra-atmosphérique avant qu'il ne soit trop tard et que l'on ait atteint le 'point de non-retour', pour reprendre une expression courante employée par M. Moch en 1951. L'expression est de la plus haute importance et nous devons nous en souvenir. Il s'agit d'arrêter le processus avant même l'apparition de ces armes.

Nous avons cherché à obtenir un accord prévoyant des notifications préalables du lancement de véhicules spatiaux et du lancement des fusées, afin d'éviter des erreurs d'interprétation et de diminuer ainsi le danger de guerre.

Nous avons cherché des accords prévoyant des mesures permettant d'augmenter la protection contre les attaques par surprise, afin d'accroître la confiance et la sécurité du monde entier.

Nous avons cherché des accords sur des échanges de données relatives à l'organisation et aux dépenses militaires, afin de faciliter les vérifications.

Nous avons cherché des accords améliorant le mécanisme international du maintien de la paix, afin de créer des conditions qui faciliteraient la réalisation d'un désarmement général.

Nous avons invité l'Union soviétique à choisir entre toutes ces suggestions pour trouver une base et un point de départ de discussion et de négociation.

Dans tous nos efforts, nous nous sommes heurtés à cette même inflexibilité que l'Union soviétique

always uses when its thoughts are on propaganda and not serious negotiation. That response has been that no start can be made until we agree on a complete detailed treaty of general and complete disarmament — this in spite of the fact that in fifteen years of negotiations since the war nations have been unable to agree even on initial measures.

In spite of the lack of progress that had marked our negotiations up to this time, the United States and its allies at this table had not given up hope that further discussions might open up possible areas of agreement. As I have said, my country regards its responsibility to humanity as too great to permit my delegation to abandon its efforts to reach agreement. The action by the Soviet delegation today, however, is not the action of a delegation whose country is seriously interested in negotiation.

Nevertheless, we had not given up hope at this table. A week ago Friday morning I walked over to Mr. Zorin, who at that time sat on the opposite side of the table from where I am sitting now. I told Mr. Zorin privately that, in response to his request that we urgently answer the questions he had put to us, I was going to Washington to discuss the views that had been expressed here, the views of our allies at this table, and the views of our own delegation. I had found that the status of these negotiations and the magnitude of the problems with which we were faced warranted my going back to Washington in order to give my Government a first-hand report on the atmosphere in Geneva. It was my purpose to convey to my Government the views of our allies and to obtain at the earliest possible moment a position which would reflect these views as well as our own.

I returned to Geneva yesterday. I sat down with our allies and presented to them the paper prepared by my Government in Washington. I found a very warm response to this paper. We immediately set out to put the paper in shape for prompt tabling as an agreed Western position later this week.

When I came into the Conference this morning, I went to Mr. Zorin and told him privately that my discussions in Washington had been very fruitful; that I had returned with a positive approach which I felt sure would advance our discussions here and which I would be prepared to table here in Geneva within the next few days. Mr. Zorin's only comment to me was that the discussions had been going badly over the last few days. Ten days ago when I informed Mr. Zorin of my trip to Washington, his response was that he would be glad if my trip would help to advance our discussions here.

Now, even with airplanes, this is a long trip and particularly when you have to consult. I was back here in a week's working time. Instead of being

montre presque toujours lorsqu'elle en a vue la propagande et non point une négociation sérieuse. La seule réponse a été qu'aucun démarrage ne serait possible avant que nous n'ayons convenu d'un traité détaillé et complet sur un désarmement général et complet — et ce, bien qu'en quinze ans de négociations, depuis la fin de la guerre, les nations n'aient pas pu se mettre d'accord sur des mesures même initiales.

Malgré l'absence de progrès qui a caractérisé nos négociations jusqu'à ce jour, les Etats-Unis et leurs alliés réunis à cette table n'ont pas renoncé à l'espoir de voir un jour la discussion ouvrir de nouvelles zones d'accord. Ainsi que je l'ai déjà dit, mon pays estime que notre responsabilité envers l'humanité est trop grande pour que ma délégation puisse se permettre de renoncer à ses efforts en vue d'obtenir un accord. Il faut cependant constater que le geste de la délégation soviétique, aujourd'hui, n'est pas celui d'une délégation dont le pays entend sérieusement négocier.

Néanmoins, à cette table, nous n'avions pas perdu espoir. Il y a eu vendredi huit jours que je suis allé trouver M. Zorine, assis alors à l'autre bout de la salle par rapport à la place que j'occupe aujourd'hui. Je lui ai dit, à titre privé, que, puisqu'il nous demandait de répondre d'urgence aux questions qu'il nous avait posées, je me rendais à Washington pour discuter les opinions qui avaient été exprimées ici, les points de vue de nos alliés autour de cette même table, ainsi que les vues de notre propre délégation. J'avais estimé que l'état des négociations et l'ampleur des problèmes devant lesquels nous nous trouvions justifiaient un voyage à Washington pour mettre mon gouvernement directement au courant de l'atmosphère de Genève. J'avais l'intention de faire connaître à mon gouvernement les vues de nos alliés et d'obtenir au plus tôt une prise de position qui refléterait aussi bien leurs vues que les nôtres.

Je suis revenu à Genève hier. J'ai conféré avec nos alliés et je leur ai communiqué le document élaboré par mon gouvernement, à Washington. Leur réaction a été très favorable. Nous nous sommes immédiatement attelés à la tâche de mettre au point ce document, pour pouvoir le présenter vers la fin de la semaine, en tant que texte commun des pays occidentaux.

Ce matin, en entrant dans cette salle, je me suis adressé à M. Zorine, en privé, pour lui dire que mes discussions à Washington avaient été utiles, que je revenais porteur d'une proposition positive qui pourrait, j'en étais sûr, faire progresser nos discussions, et que je serais prêt à soumettre à la Conférence dans peu de jours. M. Zorine s'est contenté de me répondre que les discussions, depuis quelques jours, allaient mal. Il y a dix jours, lorsque j'avais mis M. Zorine au courant de mon intention de me rendre à Washington, il m'avait dit qu'il serait heureux si mon voyage pouvait aider au progrès de nos discussions.

Même à l'époque des vols transatlantiques, des voyages de ce genre prennent du temps, surtout lorsqu'il faut procéder à des consultations. J'étais

glad that I had returned from the United States with a position, as I had informed him, Mr. Zorin broke off the Conference. Mr. Chairman, I now table the paper I brought back with me so that the Soviet and the world may know of this position. I table the paper as a United States document because none of my Western colleagues has had time to consult with his Government.

Let me emphasize this is not a glittering, Utopian approach to disarmament. The plan which we tabled in March of this year was based on solid principles. It was intended as a sound basis for serious negotiations. The underlying principle was: that we would proceed with early measures, and then discuss the details of later and more difficult stages of general and complete disarmament. This is also the basic principle which underlies the paper I have just tabled.

In some quarters, my trip to Washington aroused considerable speculation that I would return with a plan that would electrify the world. This is not what the paper I have tabled is intended to do. It is intended to set forth in clear and understandable terms the rational, Western approach to the goal of complete and general disarmament. It is intended to serve as a fresh basis for advancing serious negotiations on this vital question of disarmament. That is its purpose.

The new paper clarifies and amplifies some of the proposals put forward by the Western delegations on 16 March. It contains, also, new ideas which reflect the views of our allies, as well as our own, and which give important recognition to views expressed here by the Soviet side.

Now I ask that this paper be made a Conference document.

In closing, I should like to say that I am confident that the world will see through the mockery perpetrated here this morning by the Soviet Union. I am confident, also, that the world will recognize that we on the allied side, reflecting the views of the free world, have made and will continue to make serious efforts to fulfil the hopes of mankind for a safer and freer world through a rational and safeguarded programme of disarmament.

I am sure that the world will recognize the wisdom of our approach and the unrealism of the Soviet approach. If this is the case, then our Conference will not have been entirely in vain.

Mr. MOCH (France) (*translation from French*): It is agreed, first of all, that the session is now continuing and that the record of this last part of the meeting will be distributed like all the records. I think that we all agree, including the Secretariat. I ask that the record be made public without delay.

revenu dans les limites d'une semaine de travail. Au lieu d'être heureux de me voir revenir des Etats-Unis muni d'instructions nouvelles, ainsi que je l'en avais informé, M. Zorine a interrompu la Conférence. Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter maintenant un document que j'ai rapporté afin que les Soviétiques et le monde puissent connaître la position du Gouvernement américain. Je le dépose en tant que document des Etats-Unis, car aucun de mes collègues occidentaux n'a eu le temps de consulter son gouvernement.

Je m'empresse de dire que notre façon d'aborder le problème de désarmement n'a rien de spectaculaire, rien d'utopique. Le plan que nous avons déposé au mois de mars dernier était fondé sur des principes solides. Il devait fournir des bases saines à des négociations sérieuses. Le principe sous-jacent en était que nous commencerions par des mesures préliminaires, puis que nous discuterions les détails des étapes ultérieures et plus difficiles d'un désarmement général et complet. C'est encore le principe essentiel du document que je viens de déposer.

Dans certains milieux, mon voyage à Washington a donné lieu à de nombreuses spéculations: j'étais censé rapporter un plan qui électrifierait le monde! Tel n'est pas le but de ce document. Il vise à exprimer, en termes clairs et intelligibles, la méthode rationnelle que les Occidentaux entendent suivre pour atteindre l'objectif d'un désarmement général et complet. Il doit fournir une nouvelle base de départ à des négociations sérieuses sur cette question vitale du désarmement. Voilà son but.

Ce nouveau document précise et amplifie certaines des propositions avancées par les délégations occidentales le 16 mars. Il contient, en outre, des idées nouvelles qui reflètent les vues de nos alliés aussi bien que les nôtres, et qui tiennent largement compte de celles qui ont été exprimées ici par le camp soviétique.

Je demande maintenant que ce document soit reproduit en tant que document de la Conférence.

Pour terminer, je voudrais dire que je suis convaincu que le monde saura percer à jour la moquerie perpétrée ce matin ici même par l'Union soviétique. Je suis persuadé également que le monde saura voir que, du côté allié, nous représentons le point de vue du monde libre; que nous avons cherché et que nous continuerons de chercher de toutes nos forces à réaliser les espoirs de l'humanité de voir un monde plus sûr et plus libre grâce à un programme rationnel et garanti de désarmement.

Je suis persuadé que le monde reconnaîtra la sagesse de nos vues et le manque de réalisme des vues soviétiques. Si tel est le cas, notre Conférence n'aura pas été entièrement vaine.

M. MOCH (France): Il est entendu, d'abord, qu'en ce moment la session continue et que le procès-verbal de cette fin de séance sera distribué comme tous les procès-verbaux. Je pense que nous sommes tous d'accord là-dessus, y compris le Secrétariat. Je demande que ce procès-verbal soit rendu public sans délai.

I should now like to establish a small matter of history. I asked the Chairman of this meeting to put me down to speak just when Mr. Zorin was beginning his statement, the end of which I foresaw. I had my request confirmed by one of my assistants, who went and asked the Chairman to put me on the list. Consequently, by closing the meeting as he did — or attempting to close it — the Polish Vice-Minister for Foreign Affairs was abusing his position as Chairman and resorting to a use of force unworthy of a conference between States. I wish this point to be made clear.

But there are some other observations I wish to make which are uncommonly disturbing. The purpose of the manoeuvre we witnessed today is clear: it is to put one's own ideas before the world and prevent others from expressing theirs. The purpose is to distort our ideas, to appear as accusers and then to forbid any corrections and deny freedom of defence. That is a procedure which is frequently adopted in the countries of the East, but is not accepted in the West.

I would add that, when I witness outbursts of this kind on the part of an all-powerful chief, and *volte-face* like that we have all just seen, I feel deep anxiety for the whole future of mankind, for such *volte-face* can lead in a few minutes from precarious peace to devastating war.

I would further add that this is the second time the Soviet Union has adopted these tactics. In 1960, as in 1957, it has withdrawn abruptly from a disarmament conference at a time of its own choosing, i.e., at the moment when it realized that the West was not prepared to accept the whole of its plan without making any changes. These, too, are ultimatum tactics which we cannot accept.

I should like to recall, although he is absent, that Mr. Zorin, who systematically refused to answer essential questions we put to him — and of which Mr. Eaton has just reminded us — in his turn put nine questions to me on Friday morning, to which I have prepared answers. What then is the meaning of this strange *volte-face* in three days? It means that Mr. Zorin has received orders and is carrying them out faithfully. We leave the responsibility for that to Mr. Khrushchev. We have witnessed the ridiculous spectacle of five delegates passing each other the word to say exactly the same thing, in order to emphasize before the world what might be called the monolithic and aligned discipline of the Eastern countries — an ignoble manoeuvre further emphasized by the use of the Russian language by a delegate who usually spoke in French. We leave the responsibility for this break-off, I repeat, to the man who directs them all and who already has another break-off on his conscience.

But, even in the absence of the Soviet delegation, I wish to clear up certain points with regard to the statement by Mr. Zorin which we have just heard with a regret tinged with anguish.

My first point, which was tacitly stressed by

Je voudrais maintenant fixer un petit point d'histoire. J'avais demandé la parole au Président de cette séance, au moment même où M. Zorine commençait son exposé, dont je prévoyais la fin. J'avais fait confirmer ma demande par un de mes collaborateurs qui est allé lui dire de m'inscrire. Par conséquent, en levant la séance comme il l'a fait — ou en tentant de la lever — le vice-ministre des affaires étrangères polonais a commis une faute professionnelle et a recouru à des moyens de force indignes d'une conférence entre Etats. Je désire que ce premier point soit précisé.

Mais je voudrais faire d'autres constatations, et qui sont singulièrement inquiétantes. Le but de la manoeuvre à laquelle nous avons assisté aujourd'hui est clair : il s'agit d'essayer d'exposer au monde ses propres idées et d'empêcher les autres d'exprimer les leurs. Il s'agit de déformer les nôtres, de se présenter en accusateurs et d'interdire ensuite les mises au point, d'interdire le libre jeu de la défense. C'est un procédé que l'on pratique fréquemment dans les pays de l'Est, mais qui n'a pas cours chez nous.

J'ajoute que, lorsque j'assiste à des sautes d'humeur de ce genre de la part d'un chef tout-puissant, à des *volte-face* comme celle dont nous venons d'être tous les témoins, je suis profondément angoissé pour l'avenir même de l'humanité, car des *volte-face* analogues peuvent amener, en quelques minutes, de la paix précaire à la guerre destructrice.

J'ajoute que c'est la deuxième fois que l'Union soviétique adopte cette tactique. En 1960, comme en 1957, elle s'est retirée brutalement d'une conférence du désarmement au moment choisi par elle, c'est-à-dire au moment où elle s'est rendu compte que l'Occident n'était pas disposé à accepter la totalité de son plan sans y rien modifier. C'est là, aussi, une tactique d'ultimatum que nous ne pouvons accepter.

Je voudrais rappeler d'autre part, malgré qu'il soit absent, que M. Zorine, qui s'est systématiquement refusé à répondre à des questions essentielles que nous lui avons posées — et que M. Eaton vient de rappeler — m'en avait, à son tour, posé neuf vendredi matin, auxquelles j'avais préparé des réponses. Que signifie, dès lors, cette étrange *volte-face* en trois jours? Que M. Zorine a reçu des ordres et qu'il les exécute fidèlement. Nous en laissons la responsabilité à M. Khrouchtchev. Nous avons assisté à ce spectacle ridicule de cinq délégués s'étant donné le mot pour dire exactement la même chose, pour souligner aux yeux du monde ce que l'on pourrait appeler la discipline monolithique et alignée des pays de l'Est, manoeuvre sans grandeur, que vient souligner encore l'emploi de la langue russe par un délégué qui avait coutume de s'exprimer en français. Nous laissons, je le répète, la responsabilité de cette rupture à l'homme qui les dirige tous — et qui en a déjà une autre sur la conscience.

Mais, même en l'absence de la délégation soviétique, je désire faire quelques mises au point sur l'exposé de M. Zorine que nous venons d'entendre avec un chagrin un peu angoissé.

Première remarque, qu'a soulignée avec tact

Mr. Eaton, is that it was wrong — I would even say improper — to decide on this break-off at the end of a small number of meetings, only a few hours after the return of our American colleague from the United States, where he had gone to make an effort at conciliation, and only a few minutes after he had informed Mr. Zorin of the result. They really do not have much room to manoeuvre in the Soviet camp, and orders are carried out with a rigidity that does not help the cause they support.

The second point is this: among the questions put to me by Mr. Zorin on Friday was one, the principle of which he repeated today, namely, that the Soviet Government has adopted the French thesis concerning vehicles for nuclear weapons. That is completely incorrect and I wish this denial to appear in the record. In the answer I had prepared to the questions put by Mr. Zorin I recalled my statements on 22 October 1959 in the United Nations General Assembly, on 1 April 1960 here, and on 15 June 1960 here, in which I emphasized that it was necessary to proceed methodically and gradually, by successive stages, and that elimination of vehicles on those lines would lead to substantial results for peace, whereas to proclaim that all such devices would be destroyed in twelve to eighteen months — as Mr. Zorin said — without having studied the necessary means of inspection and verification, was a propaganda weapon and not a serious proposal.

I wished to add that Mr. Zorin has systematically confused control and neutralization. I agree with him when he proclaims that he does not want control without disarmament; but, if he had fallen in with our thesis that inspectors should be posted at rocket-launching sites and at operational air or naval bases — international observers, of course — we should have been able to neutralize those air or naval bases or launching sites, i.e., to prevent any surprise attack. We should thus have accomplished some disarmament, and control of neutralization is as good as control of an act of disarmament. It has nothing to do with control without disarmament.

But Mr. Zorin wanted above all — and I would almost say he only wanted — not disarmament, but the evacuation of bases, which he calls bases on foreign soil, and the evacuation of troops which are not stationed on their national territory. What he was seeking was a unilateral military advantage.

Again, we never managed to obtain any replies about control. I asked some questions to which I will not revert today, which are pertinent: in the view of the representatives of the Eastern Powers is control or is it not intended to verify the honesty of Governments and the proper fulfilment of their obligations? If the answer is yes, it must go further than the Soviets have ever proposed. It is not enough to verify whether declarations made by Governments are accurate; we are sure that they always will be. It is also necessary to verify whether

M. Eaton. Il est incorrect — je dirai même inconvenant — de décider cette rupture au bout d'un nombre de séances restreint, quelques heures seulement après le retour de notre collègue américain des Etats-Unis où il était allé faire un effort de conciliation, et quelques minutes seulement après que M. Eaton eut mis M. Zorine au courant. On n'a vraiment pas grande latitude de manoeuvre dans le camp soviétique et l'on exécute les ordres avec une rigidité qui ne favorise pas la cause que l'on défend.

Deuxième remarque. Parmi les questions que m'a posées M. Zorine vendredi, il en est une dont il a renouvelé le principe aujourd'hui, à savoir que le Gouvernement soviétique a adopté la thèse française en matière de véhicules de l'arme nucléaire. Cela est totalement inexact et je tiens à ce que ce démenti figure au procès-verbal. Dans la réponse que j'avais préparée aux questions posées par M. Zorine, je rappelais mes déclarations du 22 octobre 1959 devant l'Assemblée générale des Nations Unies, du 1^{er} avril 1960 ici, du 15 juin 1960 ici également, dans lesquelles j'avais souligné qu'il fallait procéder méthodiquement et progressivement, par étapes successives, et qu'une élimination des véhicules ainsi conçue aboutissait à des résultats sérieux pour la paix, tandis que la proclamation que l'on détruirait tous ces engins en un temps allant de douze à dix-huit mois, selon M. Zorine, et sans avoir étudié les moyens d'inspection et de vérification nécessaires, devenait une arme de propagande et non pas une proposition sérieuse.

Je voudrais ajouter que M. Zorine a confondu systématiquement le contrôle et la neutralisation. Je suis d'accord avec lui quand il proclame qu'il ne veut pas de contrôle sans désarmement; mais, s'il nous avait suivis dans notre thèse consistant à mettre des inspecteurs aux sites de lancement des fusées, sur les bases opérationnelles, aériennes ou navales — des observateurs internationaux, bien sûr — nous serions arrivés à neutraliser ces bases aériennes ou navales ou ces sites de lancement, c'est-à-dire à empêcher toute attaque par surprise. Nous aurions donc bien fait du désarmement, et le contrôle d'une neutralisation est aussi valable que le contrôle d'un geste de désarmement. Il n'a aucun rapport avec un contrôle sans désarmement.

Mais M. Zorine désirait avant tout — et je dirais presque uniquement — non pas le désarmement, mais l'évacuation des bases, qu'il appelle les bases sur sol étranger, et l'évacuation des troupes qui ne sont pas stationnées sur leur territoire national. C'était un avantage militaire unilatéral qu'il recherchait.

De même, nous ne sommes jamais arrivés à avoir des réponses sur la question du contrôle. J'ai posé des questions, sur lesquelles je ne reviendrai pas aujourd'hui, qui sont pertinentes: le contrôle, dans l'esprit des représentants des puissances de l'Est, est-il destiné, oui ou non, à s'assurer de la sincérité des gouvernements et de l'exacte réalisation par eux des obligations qui leur incombent? Si oui, il doit aller plus loin que ne l'ont jamais proposé les Soviétiques. Il ne suffit pas de vérifier si des déclarations faites par les gouvernements sont exactes;

they are honest, that is to say, whether a Government has in fact declared all its stocks, or whether it has retained clandestine stocks.

To the question whether Mr. Zorin agreed that the control authorities should verify not only the accuracy but also the honesty of the declarations, we were never, never able to get an answer.

Mr. Zorin says, moreover, that we were unwilling to state our position on the Soviet plan. It is necessary for me to give a clear reminder of the fact that the Soviets never really expounded their plan; they confined themselves to re-reading the inadequate provisions it contained, and met all our requests for explanations by reading from the document again, without ever amplifying or clarifying it. To the question put to me by Mr. Zorin concerning the position of the French Government with regard to the new Soviet programme of general and complete disarmament, I was preparing to give the following answer which I wish to state for the record and its future readers. Here is a quotation from this part of the statement I would have made:

"The French Government notes that the Soviet Government has adopted some of its theses, in particular concerning the elimination of vehicles, but has presented them in a context very different from its own, in particular, by associating them with the abolition of foreign bases.

"I have already said on several occasions why we did not accept that association. It is all bases — fixed or mobile, land, air or floating — and not only bases on foreign soil, that must be progressively neutralized.

"I have also said that the destruction of all military organizations, general staffs, military colleges, etc., etc., appeared to us to be at the least premature, if not Utopian.

"I have also explained during our debates that the priority to be given to the elimination of vehicles in no way signifies that conventional disarmament must be relegated to the end of the operations. For nine years I myself have been trying to show the need to provide for overlapping and intermingling of the two types of disarmament, so that the security of all parties can be guaranteed, not the security of one of the parties to the detriment of that of the others."

I also intended to tell Mr. Zorin that, as he had not given any precise answers to some of my questions, in particular those concerning the nature of the time-limits he proposed and the consequences of approval or rejection of the reports to the Security Council, and also those relating to the principles or major preliminaries of control — one of which I mentioned a moment ago — I was unable, for lack of such detailed information, to form an opinion on the value of the corresponding parts of his draft treaty.

nous sommes sûrs qu'elles le seront toujours. Il faut aussi vérifier si elles sont sincères, c'est-à-dire si le gouvernement en question a bien déclaré tous ses stocks ou s'il n'en a pas laissé subsister de clandestins.

A la question de savoir si M. Zorine acceptait que le contrôle vérifiât non seulement l'exactitude, mais aussi la sincérité des déclarations, nous n'avons jamais, au grand jamais, pu obtenir de réponse.

M. Zorine déclare, par ailleurs, que nous n'avons pas voulu prendre position sur le plan soviétique. Il est nécessaire pour moi de rappeler clairement que les Soviétiques n'ont jamais vraiment exposé leur plan, se sont bornés à en relire les éléments insuffisants qu'il contenait et, à toutes nos demandes d'explications, revenaient à la lecture de ce document, sans jamais le compléter ni le clarifier. A la question que m'avait posée M. Zorine sur la position du Gouvernement français à l'égard du nouveau programme soviétique de désarmement général et complet, je me préparais à répondre ceci, que je désire dire pour les procès-verbaux et pour leurs lecteurs futurs. Voici la citation de cette partie de l'exposé que j'aurais fait:

"Le Gouvernement français a constaté que le Gouvernement soviétique avait adopté certaines de ses thèses, notamment sur l'élimination des véhicules, mais en les présentant dans un contexte fortement différent du sien, notamment en les associant à la suppression des bases étrangères.

"J'ai déjà dit à plusieurs reprises pourquoi nous n'acceptons pas cette association. Ce sont toutes les bases, fixes ou mobiles, terrestres, aériennes ou flottantes, qu'il faut progressivement neutraliser, et non pas les seules bases sur sol étranger.

"J'ai dit aussi que la destruction de toutes les organisations militaires, états-majors, écoles, etc., nous paraissait à tout le moins prématurée, sinon utopique.

"J'ai indiqué encore, au cours de nos débats, que la priorité à donner à l'élimination des véhicules ne signifiait nullement qu'il fallait rejeter en fin d'opérations le désarmement conventionnel. Il y a neuf ans que, personnellement, je m'efforce de démontrer la nécessité d'imbriquer, d'entremêler, les deux types de désarmement, de manière que la sécurité de toutes les parties soit garantie, et non pas celle d'une des parties au détriment de celle des autres."

De plus, je comptais dire à M. Zorine que, certaines de mes questions n'ayant pas reçu de lui de réponse précise, notamment en ce qui concerne la nature des délais qu'il proposait et les conséquences de l'approbation ou du rejet des rapports au Conseil de sécurité, notamment aussi en ce qui a trait aux principes, aux grands préalables du contrôle, — j'en évoquais un il y a un instant — j'étais incapable, faute de ces précisions, de me faire une opinion sur la valeur des parties correspondantes de son projet de traité.

Finally, I would have added that another reason, which I have just mentioned, prevented me from making a final appraisal of the Soviet plan as a whole. I had already explained it many times before. We, the Western representatives, have frequently asked Mr. Zorin to tell us how he intended to carry out, within short time-limits, numerous, diverse and important measures such as the total elimination of all vehicles for nuclear weapons, to which we French attach essential importance. He never gave us any further reply than to re-read the few inadequate lines which the Soviet plan devotes to this matter. If he had provided us with a complete plan of the operations as he envisaged them within these short time-limits, perhaps we could have discussed it, amended it, shown the impracticability of certain proposals, and together arrived at practical solutions.

Mr. Zorin, in addition, alluded to pressures alleged to have been exerted on the French Government. That is not the case. The French Government has maintained a position with regard to vehicles which — as I have shown by referring to previous speeches — has always been the same; that proves, at least, that if pressures were exerted on it they could not have had any effect. But I should have liked to tell him face to face that the Western group at this Conference consists of the representatives of five Powers allied among themselves and with many others, which are all free, independent and sovereign. What holds them together is not the material or ideological supremacy of one over the others, but a community of principles, the same love of freedom, and the equal will of each one to remain master of its fate.

It may be that on some occasions we have different reactions. But none of our delegations looks to another for a cue, an order, or directives, in the manner we regretfully witnessed this morning. Thus we find ourselves discussing together the best course to follow, and today I am the first — I whose Government has not yet approved the plan Mr. Eaton has brought back from Washington — to ask that this American plan appear in full at the end of today's record.

Those are some of the comments I wished to make. And now I should like to conclude.

I have shown the complete falsity of some of the imputations which Mr. Zorin and his assistants from the other countries made just now, around this table, before refusing to allow me to speak, and forcibly closing the meeting by an act without precedent in our international annals.

I am obliged to conclude that, in the Soviet plan as proposed to us, everything had to be accepted or rejected, and that it was a kind of ultimatum that was given us on 2 June.

Neither now, nor in the future will the French delegation tolerate measures of intimidation, or

Enfin, j'aurais ajouté qu'une autre raison que je viens de mentionner m'empêchait de formuler une appréciation définitive sur l'ensemble du plan soviétique. Je l'avais déjà maintes fois exposée antérieurement. Nous, les représentants occidentaux, nous avons fréquemment demandé à M. Zorine de nous expliquer comment il entendait réaliser, dans de courts délais, des mesures nombreuses, diverses, importantes, par exemple l'élimination totale de tous les véhicules de l'arme nucléaire, à laquelle nous, Français, nous tenons essentiellement. Il ne nous a jamais répondu qu'en relisant les quelques lignes insuffisantes que le plan soviétique consacre à ce sujet. S'il nous avait fourni un schéma complet des opérations telles qu'il les prévoyait dans ces courts délais, peut-être aurions-nous pu le discuter, l'amender, montrer l'irréalité de certaines propositions et aboutir ensemble à des solutions concrètes.

M. Zorine a, par ailleurs, fait allusion à des pressions qui se seraient exercées sur le Gouvernement français. Tel n'est pas le cas. Le Gouvernement français a maintenu, sur les véhicules — je l'ai montré par mon rappel de discours antérieurs — une position qui a été constamment la même, ce qui prouve à tout le moins que, si des pressions avaient été exercées sur lui, elles n'auraient pas eu d'effet. Mais j'aurais aimé lui dire face à face que le groupe occidental, à cette Conférence, est constitué par les représentants de cinq puissances alliées entre elles et à beaucoup d'autres, qui sont toutes libres, indépendantes et souveraines. Ce qui fait leur unité, ce n'est pas la suprématie matérielle ou idéologique de l'une sur les autres, mais une communauté de principes, un même amour de la liberté, une égale volonté de chacune de demeurer maîtresse de son destin.

Il se peut qu'en certaines occasions, nous ayons des réactions différentes. Mais nulle de nos délégations ne cherche, auprès d'une autre, un mot d'ordre, une consigne, des directives, comme nous en avons été les témoins attristés ce matin. Il nous arrive donc de discuter entre nous de la meilleure voie à suivre, et je suis le premier, aujourd'hui, moi dont le gouvernement n'a pas encore approuvé le plan que M. Eaton rapporte de Washington, à demander que ce plan américain figure intégralement à la suite du procès-verbal de la séance d'aujourd'hui.

Voilà quelques-unes des remarques que je voulais faire. Et maintenant, je voudrais conclure.

J'ai montré l'inexactitude totale de certaines des imputations que M. Zorine et ses adjoints des autres pays ont proférées tout à l'heure, autour de cette table, avant de me refuser la parole et de lever la séance par un coup de force sans précédent dans les annales internationales.

Je suis obligé de conclure que, dans le plan soviétique tel qu'il nous a été proposé, tout était à prendre ou à laisser, et que c'était, en quelque sorte, un ultimatum qui nous a été adressé le 2 juin.

Ni aujourd'hui ni demain la délégation française n'acceptera des mesures d'intimidation, ni n'accep-

even agree to negotiate under the threat of such measures. Now, as in the future, we are willing to negotiate under reasonable conditions, in full equality and on serious plans. I am convinced, like Mr. Eaton — and I conclude with this — that the world will recognize the serious nature of our present position.

Mr. BURNS (Canada): What has been said by the representatives of the United States and France has covered much of what the Canadian delegation would wish to see placed on record, so I will be very brief.

I want to say that the Canadian delegation has been profoundly shocked by the action of the Soviet Union and the Eastern European delegations in walking out of this Conference — a strictly unilateral action. They did this, as has been made clear, knowing full well that the West was preparing a substantive response to the position expressed in the latest Soviet Union proposals on disarmament, submitted on 2 June. They have apparently found it politic to break off negotiations at this point, and I think the world will be able to judge why they have done so. The allegations we heard repeated — first by the Soviet delegation and then by the four Eastern delegations, in almost identical terms — that our discussions here for the past three weeks had been only concerned with trivialities will not serve as an excuse in the eyes of the world for their action in breaking off this Conference. Three weeks ago we were presented here with a plan that was a complete reversal of the previous Soviet proposals — or at least of the most important elements. They pretend to have expected that we, the Western delegations, would be in a position to give the substantive reaction of our Governments to this plan within less than three weeks, for they started saying at the end of one week that we were not answering their plan. It is thus clear that they did not want to have that plan answered but, for reasons of their own, had decided to break off the negotiations at this time. They offered no chance for those of us who might have wished to see some compromises effected between the Soviet position and the previous Western position — compromises which, as Mr. Eaton has made clear, were being put forward. So, as Mr. Moch has said in other words, we were faced here not with a sincere desire to negotiate but with the practical alternative of negotiating on the terms the Soviet Union wished to lay down or not negotiating at all.

It is a matter of profound regret to the Canadian delegation, and I am sure that it will be so to the Canadian Government and people, that this portion of the disarmament negotiations should have terminated in this way. I believe that the people

tera même de négocier sous leur menace. Aujourd'hui, comme demain, nous serons prêts à négocier dans des conditions raisonnables, dans la pleine égalité et sur des plans sérieux. Je suis persuadé comme M. Eaton — et ce sera ma conclusion — que le monde reconnaîtra le sérieux de notre position actuelle.

M. BURNS (Canada) [*traduit de l'anglais*]: Ce qu'ont dit les représentants des Etats-Unis et de la France représente en grande partie ce que la délégation du Canada souhaiterait voir figurer au procès-verbal, aussi serai-je très bref.

Je voudrais déclarer que la délégation canadienne a été profondément choquée par la façon d'agir de l'Union soviétique et des délégations des pays de l'Europe orientale lorsqu'ils ont quitté cette Conférence — agissant ainsi de façon strictement unilatérale. Comme cela est apparu clairement, elles l'ont fait en sachant fort bien que les puissances occidentales préparaient une réponse circonstanciée à la position exprimée dans les dernières propositions de l'Union soviétique, en date du 2 juin, sur le désarmement. Les délégations des puissances de l'Est ont apparemment jugé politique de rompre les négociations à ce point, et je pense que le monde sera en mesure de juger de la raison pour laquelle elles l'ont fait. Les allégations que nous avons entendu répéter, d'abord par la délégation soviétique, puis par les quatre délégations des pays de l'Est en termes presque identiques, selon lesquelles les discussions qui se sont déroulées ici au cours des trois dernières semaines n'ont porté que sur des points de détail, sans importance, ne seront pas une excuse, aux yeux du monde, pour la façon dont ils ont rompu cette Conférence. Il y a trois semaines, on nous a présenté ici un plan qui représentait un renversement complet de la position exposée dans les propositions soviétiques précédentes, ou tout au moins de ses points les plus importants. On feint d'avoir escompté que nous, les délégations occidentales, nous serions en mesure de donner la réaction de fond de nos gouvernements à ce plan en moins de trois semaines, puisque, dès la fin de la première semaine, on a commencé à dire que nous ne répondions pas à ce plan. Il est donc clair que les délégations des pays de l'Est ne souhaitaient pas obtenir une réponse à ce plan, mais que, pour des raisons qui leur sont propres, elles avaient décidé de rompre les négociations maintenant. Elles n'ont laissé aucune possibilité à ceux d'entre nous qui pouvaient le désirer, de rechercher un compromis entre la position soviétique et la position antérieure des puissances occidentales — compromis qui, comme M. Eaton l'a dit clairement, allait être présenté. Ainsi, comme M. Moch l'a dit en d'autres termes, nous nous trouvions en face, non d'un sincère désir de négocier, mais, en fait, d'une simple alternative: ou bien négocier aux conditions que l'Union soviétique souhaitait imposer, ou ne pas négocier du tout.

La délégation canadienne et, j'en suis convaincu, le Gouvernement et le peuple canadiens regrettent profondément que cette phase des négociations sur le désarmement se soit terminée de cette façon. Je crois que non seulement le peuple canadien mais

not only of Canada but of the world will know where the blame lies and will draw the conclusions that have to be drawn.

Mr. DAINELLI (Italy): I wish to add only a few words to what the representatives of other Western delegations have said.

The Italian delegation came to this Committee, and as a matter of fact is still in this Committee, with the sincere desire of striving for disarmament. It is of course impossible for us to accept the assumption stated by the representative of the Soviet Union and his Eastern European colleagues that only the communist States are anxious to reach any result in disarmament. The Italian delegation is compelled to state that it is apparent that any intention to negotiate on a concrete and realistic basis is absent from the minds of the Soviet delegation and their allies. This has unfortunately, but evidently and conclusively, been proved by the fact that Mr. Zorin and the others were aware that consultations had been going on during the last few days among the Western Powers with a view to finding ways and means of moving forward in these negotiations. They were so advised a week ago, and they were told again this morning. Their incredible behaviour, which is in contradiction with all elementary international customs, compels the Italian delegation to state with regret that all responsibility for what appears to be the abrupt breaking up of the disarmament negotiations rests entirely with the Soviet Government and its Eastern European allies.

We believe that all the peoples of the world — our own, the allied peoples, the neutral and the uncommitted peoples, and surely also those of the so-called socialist countries — will be deeply shocked by such behaviour, which testifies unfortunately that our road is harder than we thought. The Italian delegation believes that disarmament negotiations, real ones based on concrete proposals and an honest desire to negotiate, should continue. We owe that to our people and to the peoples of the world. However, we are sure that the peoples of the world do not expect us to accept *sic et simpliciter* proposals the objective of which, we are bound to fear, is not disarmament; but the expression of a take-it-or-leave-it policy for the reinforcement of the strategic position of the Soviet Union.

This morning's total and incredible disregard of all procedural custom, the use of force, I would say, as Mr. Moch has already said, in an international conference, cannot be accepted by us as dissolving this Ten-Nation Committee. Allow me to call it a desertion not only of the Committee but of the disarmament negotiations. More than anything else, it proves which side really represents and has at heart respect for law, desire for peace, security

les peuples du monde entier sauront sur qui faire peser le blâme et tireront les conclusions qui s'imposent.

M. DAINELLI (Italie) [*traduit de l'anglais*]: Je désire ajouter quelques mots seulement à ce que viennent de dire les autres délégations des puissances occidentales.

La délégation italienne est venue à ce Comité et de fait elle y siège encore avec le désir sincère de faire des efforts en vue du désarmement. Il ne nous est naturellement pas possible d'accepter l'allégation énoncée par le représentant de l'Union soviétique et ses collègues de l'Europe orientale, selon laquelle seuls les États communistes sont désireux d'aboutir à des résultats en matière de désarmement. La délégation italienne se voit contrainte d'affirmer qu'il est évident que l'intention de négocier sur des bases concrètes et réalistes a fait défaut chez les délégations de l'Union soviétique et des pays de l'Europe orientale. Cela a malheureusement, mais de toute évidence et sans conteste, été prouvé par le fait que M. Zorine et les autres savaient que les puissances occidentales avaient engagé de nouvelles consultations au cours de ces derniers jours en vue de trouver le moyen de faire progresser nos négociations. Ces délégations en avaient été averties il y a une semaine, et on le leur a répété ce matin. Leur incroyable comportement est contraire aux coutumes internationales les plus élémentaires et oblige la délégation italienne à conclure à regret que toute la responsabilité de ce qui semble être la rupture brutale des négociations relatives au désarmement incombe entièrement au Gouvernement de l'Union soviétique et à ses alliés de l'Europe orientale.

Nous sommes persuadés que tous les peuples du monde — les nôtres, ceux à qui nous sommes alliés, les peuples neutres et les peuples non engagés, et aussi, assurément, les peuples des pays dits « socialistes » — seront profondément choqués par ce comportement, qui prouve malheureusement que la voie dans laquelle nous nous engageons est beaucoup plus difficile que nous le pensions. La délégation italienne croit que les négociations sur le désarmement — des négociations réelles reposant sur des propositions concrètes et un désir sincère de négocier — doivent se poursuivre. Nous devons cela à notre peuple et aux peuples du monde entier. Nous sommes certains que les peuples du monde n'attendent pas de nous que nous acceptions d'emblée et aveuglément des propositions dont l'objectif — nous avons tout lieu de craindre — n'est pas le désarmement, mais qui découlent d'une politique dont le mot d'ordre est « c'est à prendre ou à laisser » et qui ne vise qu'à renforcer la position stratégique de l'Union soviétique.

Le dédain absolu et incroyable pour toutes les coutumes et procédures des conférences, dont nous avons été témoins ce matin, le recours à la force — comme l'a dit M. Moch — dans une conférence internationale, ne sauraient être acceptés par nous comme le licenciement du Comité des dix puissances. Il s'agit, si je puis dire, d'un acte de désertion non seulement à l'égard du Comité, mais aussi des négociations sur le désarmement. Plus que

for States and guarantees for all liberties — which cannot exist without international decency. In the name of the Italian delegation I conclude by supporting the programme for general and complete disarmament under effective international control which has been submitted this morning by the United States delegation.

The CHAIRMAN (United Kingdom): I should like to speak for a few moments in my capacity as representative of the United Kingdom. This morning we have witnessed a most shocking course of action on the part of the Soviet Union and the other Eastern European delegations. Under the chairmanship of the representative of Poland, a series of speeches was made indicating that the Communist countries no longer wished to continue with disarmament negotiations in this Committee. A number of Western representatives had put their names down to speak, but the Chairman refused to call on them. He then attempted to adjourn the meeting without allowing representatives who wished to speak to take the floor. There was no agreement about the adjournment of the Committee. Therefore the Committee has continued in session under my chairmanship.

In the course of his remarks this morning the Soviet representative said that the Western delegations had rejected the proposals put forward by the Soviet Government on 2 June this year. We had done no such thing. We were giving them the most careful consideration. Proposals of this kind inevitably need clarification and it was not in any way surprising that the period of clarification should take two weeks or even longer. We had to be able to report to our Governments the precise meaning and intention of the latest Soviet proposals. We made it clear on numerous occasions that our Governments, in the light of this clarification, would give further study to the proposals and would make a constructive response. It is well known that in the Western world this period of consideration and consultation may well take a little time. Within each government consultation has to take place to see that all departments and ministers in the government are in agreement with a particular course of action. Then, as is well known, consultation has to take place among five sovereign countries.

It was well known to the Soviet representative that such consultation was in progress. The leaders of the various delegations here, including myself, had been home for consultation with their authorities. It was known to the Soviet delegation that an important and constructive response to their latest proposals was likely to be presented to this Committee this week. Mr. Zorin had been informed of that previously and again this morning before

toute autre chose, il montre de quel côté sont ceux qui représentent le droit et qui en ont le respect à cœur, qui désirent la paix, assurer la sécurité des Etats et garantir toutes les libertés, lesquelles ne peuvent exister en l'absence de décence internationale. Au nom de la délégation italienne, je donne mon appui au programme de désarmement général et complet sous contrôle international efficace qu'a déposé ce matin la délégation des Etats-Unis.

Le PRÉSIDENT (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*]: J'aimerais dire quelques mots en ma qualité de représentant du Royaume-Uni. Ce matin, nous avons été témoins d'un comportement extrêmement choquant de la part de l'Union soviétique et des autres délégations de l'Europe orientale. Sous la présidence du représentant de la Pologne, une série de discours ont été prononcés indiquant que les pays communistes ne désiraient plus poursuivre les négociations relatives au désarmement au sein de ce Comité. Un certain nombre de délégués de l'Europe occidentale s'étaient fait inscrire sur la liste des orateurs, mais le Président a refusé de leur donner la parole. Le Président a ensuite essayé de lever la séance sans permettre aux représentants des pays qui désiraient prendre la parole de le faire. Il n'y a pas eu d'accord sur l'ajournement de la séance de notre Comité. Celui-ci a donc poursuivi sa séance sous ma présidence.

Au cours des observations qu'il a prononcées ce matin, le représentant de l'Union soviétique a déclaré que les délégations occidentales avaient rejeté les propositions présentées par le Gouvernement de l'Union soviétique le 2 juin de cette année. Or, nous ne les avons nullement rejetées. Nous les étudions de la façon la plus approfondie. Il est inévitable que des propositions de ce genre exigent des éclaircissements, et il n'était donc nullement surprenant que cette période d'éclaircissement prenne deux semaines, ou même davantage. Nous devons être en mesure de rendre compte à nos gouvernements des intentions et du sens précis des dernières propositions de l'Union soviétique. Nous avons clairement indiqué en de nombreuses occasions que nos gouvernements, à la lumière de ces éclaircissements, étudieraient plus avant les propositions et répondraient de manière constructive. C'est un fait bien connu que, dans le monde occidental, cette période d'étude et de consultation peut fort bien prendre un certain temps. Des consultations doivent avoir lieu au sein de chaque gouvernement, afin que tous les ministres et tous les services du gouvernement se mettent d'accord sur une ligne de conduite particulière. Puis, comme on le sait, des consultations doivent se dérouler entre cinq pays souverains.

Le représentant de l'Union soviétique savait très bien que ces consultations se déroulaient. Les chefs des diverses délégations présentes, moi-même y compris, s'étaient rendus dans leurs pays respectifs pour consulter leur gouvernement. La délégation de l'Union soviétique savait qu'une réponse importante et constructive à ses dernières propositions serait probablement présentée au Comité cette semaine. M. Zorine en avait été informé précédem-

the meeting began. We have since heard from the United States representative the purport of the latest proposals which it had been hoped to submit as a Western document later this week. We were in the very process of final consultation on its detailed contents. My Government had already welcomed the constructive response of the United States Government and, as I have said, we were entering in good faith into consultations, with a view to putting these proposals to the Ten-Nation Committee on Disarmament later this week.

All this work has now been thrown away. The Soviet Government has not waited for a response from the Western Governments, a response which it knew was coming. Its action can be interpreted only as a desire not to hear that response.

This Conference carried with it the hopes of mankind. The United Kingdom Government, with deep sincerity and with patience, was prepared to proceed with this vital work of negotiating a disarmament agreement. If the communist representatives had remained here this morning I would have hoped that we could have persuaded them to continue to work in this Conference.

There has not, of course, yet been any agreement that this Committee should end its work. If the Soviet Government had been prepared to listen to our response, then perhaps it would have been prepared to continue with the discussions. Indeed, that would have been the only way in which the Soviet Government could have demonstrated its real sincerity in this matter. Now we have to leave it to the world to judge its actions here this morning.

Mr. MOCH (France) (*translation from French*): I need not tell you, Mr. Chairman, that I agree with everything you have just said, with moderation and yet forcefully. It is not for that that I have asked to speak, but to put a point of law to the meeting. It is of course agreed, as we decided just now, that the meeting is continued, and that the record of it will be issued as soon as possible. But the question I wish to raise is that of the future. The Ten-Nation Committee was set up by an agreement between four Ministers for Foreign Affairs; one of the four cannot denounce that agreement without the consent of the others. Mr. Zorin told us earlier, if I understood aright, that Mr. Khrushchev yesterday evening sent the Heads of the Governments concerned a letter which has not yet come to my knowledge. I do not know whether any of you have had quicker communications than I have — I assume that this letter has only just been read in our capitals, and that once again conventional diplomacy has been mixed with the diplomacy of the market-place. But until we are notified by our Governments, we are bound by the agreement which brought this Conference into being, and consequently, the Conference

ment, et le fut encore ce matin même, avant l'ouverture de la séance. Depuis lors, nous avons entendu le représentant des Etats-Unis nous dire quel est l'objet des dernières propositions qu'il avait espéré pouvoir déposer, en tant que document des puissances occidentales, plus tard cette semaine. Nous étions en train de nous livrer à des consultations finales sur le contenu détaillé de ce document. Mon gouvernement avait déjà accueilli favorablement la réponse constructive du Gouvernement des Etats-Unis et, comme je l'ai dit, nous entamions en toute bonne foi des consultations en vue de présenter ces propositions au Comité des dix puissances plus tard cette semaine.

Tout ce travail a maintenant été réduit à néant. Le Gouvernement de l'Union soviétique n'a pas attendu la réponse des gouvernements des puissances occidentales, réponse dont il savait qu'elle allait lui parvenir. Sa décision ne peut être interprétée que comme traduisant le désir de ne pas entendre cette réponse.

Cette conférence portait en elle les espoirs de l'humanité. Le Gouvernement du Royaume-Uni, animé de la plus grande sincérité, de la plus grande patience, était prêt à continuer cette œuvre vitale qu'est la négociation d'un accord de désarmement. Si les représentants communistes étaient restés ici ce matin, nous aurions pu, je n'en doute pas, les convaincre de continuer à travailler au sein de cette Conférence.

Bien entendu, aucun accord n'est, jusqu'à présent, intervenu pour mettre fin aux travaux de cette Conférence. Si le Gouvernement de l'Union soviétique avait été disposé à entendre notre réponse, il aurait peut-être pu se montrer disposé à poursuivre les discussions. En fait, cela aurait été la seule façon dont ce gouvernement aurait pu démontrer sa sincérité réelle en la matière. Maintenant, il nous faut laisser au monde le soin de juger la manière dont ce gouvernement a agi ce matin.

M. MOCH (France): Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur le Président, que je suis d'accord sur tout ce que vous venez de dire avec modération et force à la fois. Ce n'est donc pas pour cela que j'ai demandé la parole, mais pour poser un point de droit devant nous. Il est bien entendu — nous l'avons décidé tout à l'heure — que la séance continue et que le compte rendu de ses travaux paraîtra aussitôt que possible. Mais la question que je veux poser est celle de l'avenir. La Conférence des dix puissances a été créée par un accord entre quatre Ministres des affaires étrangères; l'un des quatre ne peut dénoncer cet accord sans l'agrément des autres. M. Zorine nous a dit tout à l'heure, si j'ai bien compris, que M. Khrouchtchev avait envoyé hier soir, aux chefs de gouvernements intéressés, une lettre dont, personnellement, je ne connais pas encore la teneur. Je ne sais pas si l'un de vous a eu des transmissions plus rapides que moi: je suppose que cette lettre, on la connaît seulement maintenant dans nos capitales et qu'une fois de plus on a mêlé la diplomatie classique et la diplomatie de la place publique. Mais tant que nous n'avons pas d'avis de nos gouvernements, nous sommes liés par l'accord qui a créé cette Conférence et, par

continues. We shall have to see what will happen later, but I wish to state the principle that the unilateral departure of the Eastern representatives, in the manner we have all censured, does not suffice to suspend this session. We must all agree on that.

[The Chairman and the representative of the United States concurred with Mr. Moch's view that this Committee was formed as a result of an agreement between the four Foreign Ministers and that, as there had been no agreement so far to discontinue its work, that remained the juridical position. Speaking as the United Kingdom representative, Mr. Ormsby-Gore said that he had no knowledge whatever of a letter from Mr. Khrushchev to the Prime Minister and would certainly say that there had been no time whatever in which to reply to it.

The Committee then adopted the following communiqué :

" The forty-seventh meeting of the Conference of the Ten-Nation Committee on Disarmament was held at the Palais des Nations, Geneva, on 27 June 1960, under the chairmanship successively of the representative of Poland and the representative of the United Kingdom.

" The representatives of the Soviet Union, Bulgaria, Czechoslovakia, Poland and Romania announced the intention of their respective Governments to withdraw from the work of the Conference.

" The representatives of Bulgaria, Czechoslovakia, Poland, Romania and the Soviet Union then withdrew from the Committee.

" The Chairman (the representative of Poland) having denied the right to speak to the representatives of the Western Powers inscribed on his list, was replaced as Chairman by the representative of the United Kingdom.

" By unanimous agreement representatives of the Press were then admitted to the Conference.

" Statements were made by the representatives of the United States, France, Canada, Italy and the United Kingdom.

" A document entitled ' Programme for general and complete disarmament under effective international control ' was tabled by the representative of the United States of America with a request that it be circulated by the United Nations Secretariat as a Conference document.

" The Committee decided that the verbatim record of the forty-seventh meeting should be made public as soon as possible.

" The meeting adjourned at 12.30 p.m.

" The next meeting will be held on Tuesday, 28 June 1960, at 10.30 a.m."

The forty-eighth meeting was held on the morning of 28 June and was opened by Mr. Ormsby-

conséquent, cette Conférence continue. Nous aurons à voir par la suite ce qu'il en adviendra, mais je voudrais poser le principe que le départ unilatéral des délégués de l'Est, dans les conditions que nous avons tous blâmées, ne suffit pas à interrompre cette session. Il faut que nous en soyons tous d'accord.

[Le Président et le représentant des Etats-Unis se sont ralliés à l'opinion de M. Moch, à savoir que le Comité avait été constitué à la suite d'un accord conclu entre les quatre Ministres des affaires étrangères et que, comme jusqu'alors il n'avait pas été conclu d'accord en vertu duquel il devrait interrompre ses travaux, telle demeurerait la situation du point de vue juridique. Parlant en qualité du représentant du Royaume-Uni, M. Ormsby-Gore a déclaré qu'il n'avait pas connaissance de la lettre que M. Khrouchtchev aurait adressée au Premier Ministre et que, bien entendu, le laps de temps écoulé n'eût pas permis d'y répondre.

Le Comité a alors adopté le communiqué suivant :

" La quarante-septième séance de la Conférence du Comité des dix puissances sur le désarmement s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, le 27 juin 1960, sous la présidence, successivement, du représentant de la Pologne et du représentant du Royaume-Uni.

" Les représentants de l'Union soviétique, de la Bulgarie, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne et de la Roumanie ont annoncé l'intention de leurs gouvernements respectifs de se retirer des travaux de la Conférence.

" Les représentants de la Bulgarie, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la Roumanie et de l'Union Soviétique se sont alors retirés du Comité.

" Le Président (le représentant de la Pologne), ayant refusé le droit de parole aux représentants des puissances occidentales inscrits sur sa liste, a été remplacé comme Président par le représentant du Royaume-Uni.

" A la suite d'un accord unanime, la presse a alors été admise à la Conférence.

" Des déclarations ont été faites par les représentants des Etats-Unis, de la France, du Canada, de l'Italie et du Royaume-Uni.

" Un document ayant pour titre « Programme de désarmement général et complet sous contrôle international efficace » a été déposé par le représentant des Etats-Unis d'Amérique, qui a demandé qu'il soit distribué par le Secrétariat des Nations Unies en tant que document de la Conférence.

" La Conférence a décidé de rendre public le compte rendu *in extenso* de la quarante-septième séance aussitôt que possible.

" La séance a été levée à 12 h 30.

" La prochaine séance aura lieu le mardi 28 juin 1960, à 10 h 30."

La quarante-huitième séance s'est tenue dans la matinée du 28 juin; elle a été ouverte par M. Ormsby-

Gore (United Kingdom) who, in the absence of the representative of Romania, assumed the Chair.]

The CHAIRMAN (United Kingdom): In my capacity as representative of the United Kingdom I would like to make a short statement reporting on the conversation I had with Mr. Zorin, the Head of the Soviet delegation, yesterday evening. I called on Mr. Zorin and asked him whether it was the intention of his delegation to abandon all hope of further negotiation before the letter from Chairman Khrushchev had even been seen by the Heads of the Governments to which it had been addressed. I then went on to explain to him what we considered to be the juridical position of the present Conference. I said that the Soviet Union and its allies could not bring these meetings to an end by unilateral action. I referred to the fact that the Conference had been set up as the result of an agreement among four Foreign Ministers and said that the action of one of those Foreign Ministers could not terminate the proceedings. I also called attention to resolution 1378 (XIV) of the General Assembly and told Mr. Zorin that in those circumstances the Western delegations would continue the Conference.

In reply, Mr. Zorin said that the Soviet Union had not stopped the Conference but that the Conference had come to an end because the West — so he alleged — would not discuss disarmament measures. I then asked Mr. Zorin whether he was even prepared to wait in Geneva until the Heads of Government had had a chance to reply to Mr. Khrushchev. Mr. Zorin replied, 'I have nothing more to say,' and he referred to his statement yesterday morning that '... the Soviet Government is breaking off its participation in the Ten-Nation Committee ...' [TNCD/PV.47, p. 7].

Finally, I criticized the action of the Polish Chairman, connived at by the Soviet Union, in refusing to allow even inscribed Western representatives to speak and said that this was behaviour which had no parallel in any previous international meeting. I reproached Mr. Zorin for his special responsibility in breaking off the talks in view of the fact that he had already been informed that new Western proposals were about to be submitted. He refused any further discussion of this matter.

I thought I should draw the attention of my colleagues to this conversation in order that we should be quite clear about what has now taken place. We now recognize the fact that the Soviet Union, Poland, Bulgaria, Romania and Czechoslovakia have declined to attend the forty-eighth meeting of the Conference.

Mr. MOCH (France) (*translated from French*): The representatives of the Western Governments take note of the refusal of those of the Eastern Powers to participate further in the work of the

Gore (Royaume-Uni) qui, en l'absence du représentant de la Roumanie, a assumé la présidence.]

Le PRESIDENT (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*]: En ma qualité de représentant du Royaume-Uni, je voudrais faire une brève déclaration pour vous rendre compte de la conversation que j'ai eue hier soir avec M. Zorine, chef de la délégation soviétique. J'ai rendu visite à M. Zorine et je lui ai demandé si sa délégation avait l'intention d'abandonner tout espoir de poursuivre les négociations avant que la lettre du président Khrouchtchev ait même été vue par les chefs de gouvernement auxquels elle a été adressée. Je lui ai ensuite expliqué la situation juridique, telle que nous la concevons, en ce qui concerne le statut de la Conférence. Je lui ai dit que l'Union soviétique et ses alliés ne pouvaient pas mettre fin aux séances du Comité par une action unilatérale. J'ai rappelé que la Conférence avait été instituée à la suite d'un accord entre quatre Ministres des affaires étrangères et que la décision prise par l'un de ces Ministres des affaires étrangères ne pouvait pas mettre fin aux délibérations. J'ai également attiré l'attention de M. Zorine sur la résolution 1378 (XIV) de l'Assemblée générale et je lui ai dit que, dans ces circonstances, les délégations occidentales continueraient de siéger à la Conférence.

En réponse, M. Zorine a déclaré que l'Union soviétique n'avait pas mis fin à la Conférence, mais que celle-ci avait pris fin parce que l'Occident — a-t-il allégué — se refusait à discuter les mesures de désarmement. J'ai demandé alors à M. Zorine s'il était disposé à attendre à Genève au moins jusqu'à ce que les chefs de gouvernement aient eu la possibilité de répondre à M. Khrouchtchev. M. Zorine a répondu: « Je n'ai rien de plus à ajouter » et il a rappelé sa déclaration d'hier matin, savoir que « ... le Gouvernement soviétique interrompt sa participation au Comité des dix puissances. ... » [TNCD/PV.47, p. 7].

J'ai finalement critiqué le comportement du Président, représentant de la Pologne, qui, avec la connivence de l'Union soviétique, a refusé de donner la parole même aux représentants occidentaux déjà inscrits. C'est là, ai-je ajouté, une attitude sans précédent dans les annales des conférences internationales. J'ai fait des remontrances à M. Zorine, qui encourt une responsabilité particulière dans l'interruption des pourparlers, alors qu'il avait été déjà informé du fait que de nouvelles propositions occidentales étaient sur le point d'être présentées. Il a refusé de poursuivre la discussion sur cette question.

J'ai pensé devoir attirer l'attention de mes collègues sur cette conversation afin que ce qui s'est produit soit tout à fait clair. Nous prenons acte du fait que l'Union soviétique, la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie ont refusé d'assister à la quarante-huitième séance de la Conférence.

M. MOCH (France): Les délégués des gouvernements occidentaux prennent acte du refus des délégués des puissances de l'Est de participer désormais aux travaux de la Conférence des dix puis-

Ten-Nation Conference. This unilateral decision is contrary to the agreement concluded on 7 September 1959 between the four Foreign Ministers. It is all the more inopportune in that it was taken less than four weeks after the new Soviet plan had been presented, and barely a few hours after the return of the United States representative from Washington with new proposals which the Western representatives had just begun to study.

The representatives of the Western Powers call the attention of world opinion to the statements contrary to the facts made in this connexion by the representatives of the East.

It is wrong to state that the negotiations reached a standstill because of the Western Powers, for the latter were still studying a plan of vital importance for all nations, the examination of which would quite clearly have required more than four weeks, and were preparing counter-proposals. The Eastern representatives preferred to break off negotiations abruptly rather than take cognizance of those proposals. That default makes it impossible to proceed with the work.

It is wrong to maintain that the Western objective is control without disarmament. It has always been, and remains, general and complete disarmament under effective control. For control to be effective the international inspectors must verify not only the accuracy of declarations, i.e., that they tally with the stocks declared, but also their honesty, i.e., that there are no clandestine stocks. The Eastern representatives have always refused to give a clear and precise answer to this question of principle.

The Western representatives earnestly draw attention to the fact that no disarmament will ever be possible unless the nations of the world are certain that it is being properly carried out by all.

It is wrong to claim that the Soviet plan ensured the security of all States. Some of its provisions gave the East an immediate military advantage; others were so vague, or had to be implemented within such short time-limits, that propaganda must have played a larger part in their presentation than any desire to disarm.

The Western representatives asked precise and clear questions about the Soviet plan. Many replies essential for a proper understanding of the plan were never given them, in spite of their repeated urging. Similarly, all their requests for clarification of obscure or impracticable provisions led to nothing but mere repetition of those provisions, without further explanation.

The Western representatives also take note of the act of intimidation attempted by the Polish Chairman of the first part of the meeting of 27 June. During the five successive statements by the Eastern representatives, two Western representatives had asked to speak: one in writing, the other orally, but on two occasions. Although duly notified, the Chairman attempted to close the meeting impro-

sances. Cette décision unilatérale est contraire à l'accord intervenu, le 7 septembre 1959, entre les quatre Ministres des affaires étrangères. Elle est d'autant plus inopportune qu'elle a été prise moins de quatre semaines après le dépôt d'un nouveau plan soviétique et quelques heures à peine après le retour de Washington du représentant des États-Unis, porteur de propositions nouvelles dont les délégués occidentaux venaient d'entreprendre l'examen.

Les représentants des puissances de l'Ouest signalent à l'opinion mondiale les déclarations contraires à la réalité faites, à cette occasion, par les représentants de l'Est.

Il est inexact d'affirmer que les négociations soient arrivées à un point mort du fait des puissances de l'Occident, puisque celles-ci étudiaient encore un projet vital pour tous les peuples, dont l'examen devait, de toute évidence, requérir plus de quatre semaines et aboutir à des contre-propositions. Les délégués de l'Est ont préféré interrompre brutalement la négociation plutôt que d'en prendre connaissance. Cette carence interdit la poursuite des travaux.

Il est inexact de soutenir que l'objectif occidental consiste en un contrôle sans désarmement. Il a toujours été et demeure le désarmement général et complet efficacement contrôlé. Cette efficacité exige que les inspecteurs internationaux vérifient non seulement l'exactitude des déclarations, c'est-à-dire leur conformité avec les stocks annoncés, mais aussi leur sincérité, c'est-à-dire l'inexistence de stocks clandestins. Les délégués de l'Est ont toujours refusé de répondre avec clarté et précision à cette question de principe.

Les représentants de l'Ouest attirent solennellement l'attention sur le fait qu'aucun désarmement ne sera jamais réalisable si les peuples n'ont pas la certitude qu'il est correctement exécuté par tous.

Il est inexact de prétendre que le projet soviétique assurait la sécurité de tous les États. Certaines de ses clauses donnaient à l'Est un avantage militaire immédiat; d'autres étaient si vagues ou étaient prévues dans des délais si brefs que leur présentation relevait plus de la propagande que d'une volonté de désarmer.

Les délégués occidentaux ont posé des questions précises et claires sur le plan soviétique. Un grand nombre des réponses indispensables pour leur permettre d'interpréter correctement le projet ne leur ont jamais été fournies, malgré leur insistance répétée. De même, toutes leurs demandes d'éclaircissements sur des clauses obscures ou irréalisables n'ont abouti qu'à la répétition pure et simple de ces clauses, sans explications complémentaires.

Les délégués occidentaux notent, par ailleurs, l'opération d'intimidation tentée par le Président polonais dans la première partie de la séance du 27 juin. Au cours des cinq exposés successifs des délégués de l'Est, deux Occidentaux avaient demandé la parole, l'un par écrit, l'autre oralement, mais à deux reprises. Bien que dûment averti, ce Président a essayé de lever irrégulièrement la

perly after the statements by the Eastern representatives, in order to leave unfounded accusations on the record and prevent any reply. This significant act, unworthy of any assembly, was also ill-contrived, since the Western representatives properly continued the meeting after their colleagues' default.

Apart from these intimidation tactics, the successive and abrupt *volte-face* decided on in Moscow should be known and meditated on. The most recent of them is glaring. At the meeting of 24 June, the representative of the Soviet Union put numerous questions to the representatives of France and the United Kingdom, who took the trouble to be in a position to answer him at the next meeting on 27 June. That day, having received instructions, he put an end to the negotiations without seeking to know either those answers or the new American proposal. Such behaviour can only increase distrust and tension.

It has thus been proved that the Soviet representatives presented plans, not in order to have them discussed and to seek an agreement, but to get them accepted *en bloc* or to exploit them for propaganda purposes.

Already responsible for the failure of the Summit Conference, the Soviet Union is also responsible for the cessation of negotiations on disarmament. It does not appear to be in any hurry to see them succeed, for it is putting them off for four months by referring them to the regular session of the United Nations General Assembly. That is further proof that the Soviet Union is mainly interested in propaganda.

The Western representatives clearly reaffirm their determination: neither now nor in the future will they give way to attempts at intimidation. But as representatives of the free world they have sought, and will seek again with all their strength, to fulfil the hopes of mankind and to build a disarmed world delivered from the nuclear threat.

The Committee then adopted the following communiqué :

" The forty-eighth meeting of the Conference of the Ten-Nation Committee on Disarmament was held at the Palais des Nations, Geneva, on 28 June 1960, under the chairmanship of the representative of the United Kingdom.

" The Conference requested the United Nations Secretariat to forward all records of the Conference to the United Nations Disarmament Commission and, through it, to the General Assembly and the Security Council.

" The Conference decided that the verbatim record of the forty-eighth meeting should be made public as soon as possible.

" The Conference adjourned at 11.10 a.m."

séance après les exposés des représentants de l'Est, dans le but de laisser figurer au procès-verbal des accusations infondées, en éliminant toute réplique. Geste significatif, indigne de toute assemblée, et, au surplus, maladroit, les délégués occidentaux ayant régulièrement poursuivi la séance après la carence de leurs collègues.

Outre ces procédés d'intimidation, les volte-face successives et brutales décidées à Moscou doivent être connues et méditées. La dernière d'entre elles est éclatante. A la séance du 24 juin, le représentant de l'URSS posait de nombreuses questions aux représentants de la France et du Royaume-Uni, qui avaient fait l'effort d'être en mesure de lui répondre à la séance suivante, le 27 juin. Ce jour-là, ayant reçu des instructions, il mettait fin aux négociations sans chercher à connaître ni ces réponses ni la nouvelle proposition américaine. De tels procédés ne peuvent qu'accroître les méfiances et la tension.

La preuve est ainsi faite que les Soviétiques déposent des projets, non pour les laisser discuter et pour rechercher un accord, mais dans le but de les faire accepter en bloc ou de les exploiter à des fins de propagande.

Responsable de l'échec de la Conférence au sommet, l'Union soviétique l'est également de l'arrêt des négociations sur le désarmement. Elle ne semble pas pressée de les voir aboutir puisqu'elle les diffère de quatre mois en les reportant à la session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Preuve nouvelle qu'il s'agit pour elle surtout de propagande.

Les délégués occidentaux confirment clairement leur volonté. Ils ne s'inclineront pas plus demain qu'aujourd'hui devant des tentatives d'intimidation. Mais, représentants du monde libre, ils ont recherché et rechercheront encore de toutes leurs forces la réalisation des espoirs de l'humanité, l'édification d'un monde désarmé et délivré de la menace nucléaire.

[Le Comité a alors adopté le communiqué suivant :

" La quarante-huitième séance de la Conférence du Comité des dix puissances sur le désarmement s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, le 28 juin 1960, sous la présidence du représentant du Royaume-Uni.

" La Conférence a invité le Secrétariat des Nations Unies à transmettre tous les documents de la Conférence à la Commission du désarmement de l'ONU et, par elle, à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité.

" La Conférence a décidé que le compte rendu *in extenso* de la quarante-huitième séance serait rendu public aussitôt que possible.

" La séance a été levée à 11 h 10. »]

DOCUMENT DC/180/Rev.1

Ecuador, India, Mexico, Sweden, United Arab Republic and Yugoslavia: revised draft resolution

[Original text: English]
[18 August 1960]

The Disarmament Commission,

Recalling its resolution of 10 September 1959 welcoming the resumption of disarmament negotiations and expressing the hope that such negotiations would provide a useful basis for the consideration of disarmament in the United Nations,

Noting with regret that these negotiations have not yielded the expected positive results,

Reaffirming the continuing and ultimate responsibility of the United Nations in the field of disarmament,

Taking into account resolution 1378 (XIV) adopted unanimously by the General Assembly on 20 November 1959,

1. Recommends the General Assembly at its fifteenth session, to give earnest consideration to the question of disarmament;

2. Considers it necessary and recommends that, in view of the urgency of the problem, continued efforts should be made for the earliest possible continuation of international negotiations to achieve a constructive solution of the question of general and complete disarmament under effective international control;

3. Recommends to the General Assembly that the Disarmament Commission as set up in Assembly resolution 1252 D (XIII) of 4 November 1958 should continue in being and be convened whenever it is deemed necessary.

Equateur, Inde, Mexique, République arabe unie, Suède et Yougoslavie: projet de résolution révisé

[Texte original en anglais]
[18 août 1960]

La Commission du désarmement,

Rappelant sa résolution du 10 septembre 1959, dans laquelle elle accueillait avec satisfaction la reprise des négociations sur le désarmement et exprimait l'espoir que ces délibérations constitueraient une base utile pour l'étude du désarmement à l'Organisation des Nations Unies,

Constant avec regret que ces négociations n'ont pas produit les résultats positifs attendus,

Réaffirmant que la responsabilité permanente et ultime dans le domaine du désarmement incombe à l'Organisation des Nations Unies,

Tenant compte de la résolution 1378 (XIV) que l'Assemblée générale a adoptée à l'unanimité le 20 novembre 1959,

1. Recommande que l'Assemblée générale procède, à sa quinzième session, à un examen approfondi de la question du désarmement;

2. Estime qu'il est nécessaire, et recommande, en raison de l'urgence du problème, de poursuivre les efforts pour continuer le plus tôt possible les négociations internationales en vue de parvenir à une solution constructive de la question du désarmement général et complet sous un contrôle international efficace;

3. Recommande à l'Assemblée générale que la Commission du désarmement, telle qu'elle a été établie par la résolution 1252 D (XIII) de l'Assemblée, en date du 4 novembre 1958, soit maintenue en existence et soit convoquée chaque fois que cela sera jugé nécessaire.

DOCUMENT DC/181

Canada: amendment to document DC/180

[Original text: English]
[18 August 1960]

1. Substitute the following for the second paragraph of the preamble:

"Noting with regret that these negotiations have not as yet yielded sufficiently positive results,"

2. Renumber the second operative paragraph as number 1 and substitute the words "negotiations be resumed at the earliest possible time" for the words "continued efforts be made."

3. Renumber the first operative paragraph as number 2 and substitute the following:

"2. Recommends in addition that the General Assembly at its fifteenth session give earnest consideration to the question of disarmament."

Canada: amendement au document DC/180

[Texte original en anglais]
[18 août 1960]

1. Remplacer le deuxième alinéa du préambule par le texte suivant:

« Constatant avec regret que ces négociations n'ont pas encore produit des résultats suffisamment positifs ».

2. Faire du paragraphe 2 du dispositif le paragraphe 1, et remplacer les mots « de poursuivre les efforts » par les mots « de reprendre les négociations le plus tôt possible ».

3. Faire du paragraphe 1 du dispositif le paragraphe 2, et le remanier comme suit:

« 2. Recommande en outre que l'Assemblée générale procède, à sa quinzième session, à un examen approfondi de la question du désarmement ».

Resolution adopted by the Disarmament Commission at its 70th meeting on 18 August 1960

[Original text: English]
[18 August 1960]

The Disarmament Commission,

Recalling its resolution of 10 September 1959 (DC/146), welcoming the resumption of disarmament negotiations and expressing the hope that such negotiations would provide a useful basis for the consideration of disarmament in the United Nations,

Noting with regret that these negotiations have not yielded the expected positive results,

Reaffirming the continuing and ultimate responsibility of the United Nations in the field of disarmament,

Taking into account resolution 1378 (XIV) adopted unanimously by the General Assembly on 20 November 1959,

Recommends the General Assembly at its fifteenth session to give earnest consideration to the question of disarmament;

Considers it necessary and recommends that in view of the urgency of the problem continued efforts should be made for the earliest possible continuation of international negotiations to achieve a constructive solution of the question of general and complete disarmament under effective international control;

Recommends to the General Assembly that the Disarmament Commission as set up in Assembly resolution 1252 D (XIII) of 4 November 1958 should continue in being and be convened whenever it is deemed necessary.

Résolution adoptée par la Commission du désarmement à sa soixante-dixième séance, le 18 août 1960

[Texte original en anglais]
[18 août 1960]

La Commission du désarmement,

Rappelant sa résolution du 10 septembre 1959 (DC/146), dans laquelle elle accueillait avec satisfaction la reprise des négociations sur le désarmement et exprimait l'espoir que ces délibérations constitueraient une base utile pour l'étude du désarmement à l'Organisation des Nations Unies,

Constatant avec regret que ces négociations n'ont pas produit les résultats positifs attendus,

Réaffirmant que la responsabilité permanente et ultime dans le domaine du désarmement incombe à l'Organisation des Nations Unies,

Tenant compte de la résolution 1378 (XIV) que l'Assemblée générale a adoptée à l'unanimité le 20 novembre 1959,

Recommande que l'Assemblée générale procède, à sa quinzième session, à un examen approfondi de la question du désarmement;

Estime qu'il est nécessaire, et recommande, en raison de l'urgence du problème, de poursuivre les efforts pour continuer le plus tôt possible les négociations internationales en vue de parvenir à une solution constructive de la question du désarmement général et complet sous un contrôle international efficace;

Recommande à l'Assemblée générale que la Commission du désarmement, telle qu'elle a été établie par la résolution 1252 D (XIII) de l'Assemblée, en date du 4 novembre 1958, soit maintenue en existence et soit convoquée chaque fois que cela sera jugé nécessaire.

* Incorporating document DC/182/Corr.1.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
84

APPENDIX 1

The following check list is intended to assist the Commission in its work. It is not intended to be a checklist of all documents which may be relevant to the Commission's work.

The Commission is requested to provide the following information in its report:

1. A list of all documents received by the Commission, including those received from the Commission's own sources, and those received from other sources.

CHECK LIST OF DOCUMENTS

RÉPERTOIRE DES DOCUMENTS

The Commission is requested to provide the following information in its report:

1. A list of all documents received by the Commission, including those received from the Commission's own sources, and those received from other sources.

2. A list of all documents received by the Commission, including those received from the Commission's own sources, and those received from other sources.

3. A list of all documents received by the Commission, including those received from the Commission's own sources, and those received from other sources.

4. A list of all documents received by the Commission, including those received from the Commission's own sources, and those received from other sources.

CHECK LIST OF DOCUMENTS

The following check list sets forth in numerical order all the documents of the Disarmament Commission and its committees issued during the period covered in this supplement.

<i>Document No.</i>	<i>Date</i>	<i>Title</i>	<i>Page (in this volume)</i>	<i>Observations and references</i>
DC/149	8 July 1960	Letter dated 8 July 1960 from the representative of the United States of America to the Secretary-General, transmitting the text of a note delivered to the Ministry of Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics on 2 July 1960	1	Also issued as A/4399
DC/150	8 July 1960	Letter dated 8 July 1960 from the representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the Secretary-General, transmitting a letter dated 29 June 1960 from the Prime Minister of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics	4	Also issued as A/4400
DC/151	11 July 1960	Letter dated 8 July 1960 from the representative of Canada to the Secretary-General, transmitting a letter dated 30 June 1960 from the Prime Minister of Canada to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics	6	Also issued as A/4403
DC/152	12 July 1960	Letter dated 11 July 1960 from the representative of France to the Secretary-General, transmitting a letter dated 30 June 1960 from the President of the French Republic to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics	9	Also issued as A/4405
DC/153	22 July 1960	Letter dated 19 July 1960 from the representative of Italy to the Secretary-General, transmitting a letter dated 15 July 1960 from the Prime Minister of Italy to the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics	11	Also issued as A/4421
DC/154	22 July 1960	Letter dated 22 July 1960 from the representative of the United States of America to the Chairman of the Disarmament Commission requesting a meeting of the Disarmament Commission and transmitting the text of the United States disarmament proposal of 27 June 1960	13	
DC/155	25 July 1960	Letter dated 15 July 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Secretary-General, transmitting letters dated 27 June 1960 from the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the		Also issued as A/4423

REPERTOIRE DES DOCUMENTS

Dans le répertoire des documents ci-dessous figurent, par ordre numérique, tous les documents de la Commission du désarmement et de ses comités distribués pendant la période visée dans le présent supplément.

Cotes des documents	Dates	Titres	Page (dans le présent volume)	Observations et références
DC/149	8 juillet 1960	Lettre, en date du 8 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant des Etats-Unis d'Amérique et transmettant le texte d'une note remise au Ministère des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques le 2 juillet 1960.	1	Distribué également sous la cote A/4399.
DC/150	8 juillet 1960	Lettre, en date du 8 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et transmettant le texte d'une lettre, en date du 29 juin 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques par le Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	4	Distribué également sous la cote A/4400.
DC/151	11 juillet 1960	Lettre, en date du 8 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant du Canada et transmettant le texte d'une lettre, en date du 30 juin 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques par le Premier Ministre du Canada	6	Distribué également sous la cote A/4403.
DC/152	12 juillet 1960	Lettre, en date du 11 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de la France et transmettant le texte d'une lettre, en date du 30 juin 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques par le Président de la République française	9	Distribué également sous la cote A/4405.
DC/153	22 juillet 1960	Lettre, en date du 19 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Italie et transmettant le texte d'une lettre, en date du 15 juillet 1960, adressée au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, par le Président du Conseil d'Italie	11	Distribué également sous la cote A/4421.
DC/154	22 juillet 1960	Lettre, en date du 22 juillet 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant des Etats-Unis d'Amérique, contenant une demande en vue d'une réunion de la Commission du désarmement et transmettant le texte de la proposition sur le désarmement présentée par les Etats-Unis le 27 juin 1960	13	
DC/155	25 juillet 1960	Lettre, en date du 15 juillet 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et transmettant les lettres, en date du 27 juin 1960, adressées par le Président du Conseil des ministres de l'Union des Répu-		Distribué également sous la cote A/4423.

<i>Document No.</i>	<i>Date</i>	<i>Title</i>	<i>Page (in this volume)</i>	<i>Observations and references</i>
		United States of America, the Prime Minister of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, the President of the French Republic and the Prime Minister of Canada, and a note dated 27 June 1960, from the Soviet Government to the Governments of all other countries	19	
DC/156	28 July 1960	Letter dated 25 July 1960 from the representative of Canada to the Chairman of the Disarmament Commission	44	
DC/157	29 July 1960	Letter dated 29 July 1960 from the Chairman of the Disarmament Commission to the members of the Commission	45	
DC/158	1 August 1960	Letter dated 31 July 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Chairman of the Disarmament Commission	46	
DC/159	1 August 1960	Letter dated 1 August 1960 from the representative of Bulgaria to the Chairman of the Disarmament Commission	49	
DC/160	1 August 1960	Letter dated 29 July 1960 from the representative of Poland to the Chairman of the Disarmament Commission	50	
DC/161	3 August 1960	Letter dated 1 August 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Secretary-General, transmitting letters dated 23 July 1960 from the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics to the Prime Minister of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, the President of the French Republic and the Prime Minister of Canada, and a note dated 25 July 1960 from the Soviet Government to the United States Government	51	
DC/161/ Add.1	8 August 1960	Letter dated 8 August 1960 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the Secretary-General, transmitting a note dated 2 August 1960 from the Soviet Government to the Government of Italy	66	
DC/162	2 August 1960	Letter dated 2 August 1960 from the representative of Hungary to the Chairman of the Disarmament Commission		Mimeographed
DC/163	3 August 1960	Letter dated 2 August 1960 from the representative of Czechoslovakia to the Chairman of the Disarmament Commission	72	
DC/164	3 August 1960	Letter dated 1 August 1960 from the representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the Chairman of the Disarmament Commission		Replaced by DC/164/ Rev.1
DC/164/ Rev.1	3 August 1960	Letter dated 1 August 1960 from the representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the Chairman of the Disarmament Commission	73	

Cotes des documents	Dates	Titres	Page (dans le présent volume)	Observations et références
		bliques socialistes soviétiques au Président des Etats-Unis d'Amérique, au Premier Mi- nistre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au Président de la Répu- blique française, au Premier Ministre du Canada et au Président du Conseil des mi- nistres d'Italie, ainsi qu'une note, en date du 27 juin 1960, adressée par le Gouvernement soviétique aux gouvernements de tous les autres pays	19	
DC/156	28 juillet 1960	Lettre, en date du 25 juillet 1960, adressée par le représentant du Canada au Président de la Commission du désarmement	44	
DC/157	29 juillet 1960	Lettre, en date du 29 juillet 1960, adressée aux membres de la Commission du désarmement par le Président de la Commission	45	
DC/158	1 ^{er} août 1960	Lettre, en date du 31 juillet 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de l'Union des Répu- bliques socialistes soviétiques	46	
DC/159	1 ^{er} août 1960	Lettre, en date du 1 ^{er} août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Bulgarie	49	
DC/160	1 ^{er} août 1960	Lettre, en date du 29 juillet 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Pologne	50	
DC/161	1 ^{er} août 1960	Lettre, en date du 1 ^{er} août 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes sovié- tiques et transmettant les lettres, en date du 23 juillet 1960, adressées par le Président du Conseil des ministres de l'Union des Répu- bliques socialistes soviétiques au Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bre- tagne et d'Irlande du Nord, au Président de la République française et au Premier Mi- nistre du Canada, ainsi qu'une note, en date du 25 juillet 1960, adressée par le Gouverne- ment soviétique au Gouvernement des Etats- Unis d'Amérique.....	51	
DC/161/ Add.1	8 août 1960	Lettre, en date du 8 août 1960, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes sovié- tiques et transmettant une note, en date du 2 août 1960, adressée au Gouvernement ita- lien par le Gouvernement soviétique	66	
DC/162	2 août 1960	Lettre, en date du 2 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le repré- sentant de la Hongrie		Miméographié.
DC/163	3 août 1960	Lettre, en date du 2 août 1960, adressée au Pré- sident de la Commission du désarmement par le représentant de la Tchécoslovaquie ...	72	
DC/164	3 août 1960	Lettre, en date du 1 ^{er} août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.....	73	

<i>Document No.</i>	<i>Date</i>	<i>Title</i>	<i>Page (in this volume)</i>	<i>Observations and references</i>
DC/165	3 August 1960	Letter dated 2 August 1960 from the representative of the Byelorussian Soviet Socialist Republic to the Chairman of the Disarmament Commission		Mimeographed
DC/166	3 August 1960	Letter dated 3 August 1960 from the representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic to the Chairman of the Disarmament Commission		Ditto
DC/167	3 August 1960	Letter dated 2 August 1960 from the representative of Poland to the Chairman of the Disarmament Commission	74	
DC/168	4 August 1960	Letter dated 1 August 1960 from the representative of Italy to the Chairman of the Disarmament Commission	75	
DC/169	4 August 1960	Letter dated 3 August 1960 from the representative of Canada to the Chairman of the Disarmament Commission		Ditto
DC/170	5 August 1960	Letter dated 5 August 1960 from the representative of Australia to the Chairman of the Disarmament Commission		Ditto
DC/171	5 August 1960	Letter dated 5 August 1960 from the representative of the United States of America to the Chairman of the Disarmament Commission	75	
DC/172	8 August 1960	Letter dated 5 August 1960 from the representative of Romania to the Chairman of the Disarmament Commission	76	
DC/173	8 August 1960	Letter dated 1 August 1960 from the representative of Norway to the Chairman of the Disarmament Commission		Ditto
DC/174	8 August 1960	Letter dated 2 August 1960 from the representative of Greece to the Chairman of the Disarmament Commission		Ditto
DC/175	9 August 1960	Letter dated 5 August 1960 from the representative of Albania to the Chairman of the Disarmament Commission		Ditto
DC/176	9 August 1960	Letter dated 9 August 1960 from the Chairman of the Disarmament Commission to the Secretary-General	78	
DC/177	13 August 1960	Letter dated 13 August 1960 from the First Deputy Minister for Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics to the Chairman of the Disarmament Commission, transmitting the replies given by Mr. N. S. Khrushchev, Chairman of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics, to questions put by the editors of Pravda on the disarmament question	79	
DC/178	15 August 1960	Letter dated 11 August 1960 from the representatives of Canada, France, Italy, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America to the Chairman of the Disarmament Commission transmitting a report to the Commission prepared by the Governments of those countries .	85	

Cotes des documents	Dates	Titres	Page (dans le présent volume)	Observations et références
DC/165	3 août 1960	Lettre, en date du 2 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la République socialiste soviétique de Biélorussie		Miméographié.
DC/166	3 août 1960	Lettre, en date du 3 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine		Idem.
DC/167	3 août 1960	Lettre, en date du 2 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Pologne	74	
DC/168	4 août 1960	Lettre, en date du 1 ^{er} août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de l'Italie	75	
DC/169	4 août 1960	Lettre, en date du 3 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant du Canada		Idem.
DC/170	5 août 1960	Lettre, en date du 5 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de l'Australie		Idem.
DC/171	5 août 1960	Lettre, en date du 5 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant des Etats-Unis d'Amérique	75	
DC/172	8 août 1960	Lettre, en date du 5 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Roumanie	76	
DC/173	8 août 1960	Lettre, en date du 1 ^{er} août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Norvège		Idem.
DC/174	8 août 1960	Lettre, en date du 2 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de la Grèce		Idem.
DC/175	9 août 1960	Lettre, en date du 5 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le représentant de l'Albanie		Idem.
DC/176	9 août 1960	Lettre, en date du 9 août 1960, adressée au Secrétaire général par le Président de la Commission du désarmement	78	
DC/177	13 août 1960	Lettre, en date du 13 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par le Premier Vice-Ministre des affaires étrangères de l'URSS et transmettant les réponses données par M. N. S. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS, aux questions posées par le journal Pravda touchant la question du désarmement	79	
DC/178	15 août 1960	Lettre, en date du 11 août 1960, adressée au Président de la Commission du désarmement par les représentants du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et transmettant un rapport à la Commission préparé par les gouvernements en question	85	

Document No.	Date	Title	Page (in this volume)	Observations and references
DC/179	15 August 1960	Letter dated 11 August 1960 from the representatives of Canada, France, Italy, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America addressed to the Secretary-General, transmitting the statements made by their delegations on 27 and 28 June to the Ten-Nation Committee on Disarmament	88	
DC/180	17 August 1960	Ecuador, India, Mexico, Sweden, United Arab Republic and Yugoslavia: draft resolution		Incorporated in DC/PV.67, para. 91
DC/180/Rev.1	18 August 1960	Ecuador, India, Mexico, Sweden, United Arab Republic and Yugoslavia: revised draft resolution	108	
DC/181	18 August 1960	Canada: amendement to document DC/180	108	
DC/182	18 August 1960	Resolution adopted by the Disarmament Commission at its 70th meeting on 18 August 1960	109	

NOTE. The records of the meetings of the Disarmament Commission held during the period covered in this supplement (DC/PV.65 to DC/PV.70) are published as *Official Records of the Disarmament Commission*, 65th to 70th meetings.

<i>Cotes des documents</i>	<i>Dates</i>	<i>Titres</i>	<i>Page (dans le présent volume)</i>	<i>Observations et références</i>
DC/179	15 août 1960	Lettre, en date du 11 août 1960, adressée au Secrétaire général par les représentants du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et transmettant le texte des déclarations faites par leurs délégations, les 27 et 28 juin, devant le Comité des dix puissances sur le désarmement	88	
DC/180	17 août 1960	Equateur, Inde, Mexique, République arabe unie, Suède et Yougoslavie: projet de résolution		Incorporé dans DC/PV.67, par. 91.
DC/180/ Rev.1	18 août 1960	Equateur, Inde, Mexique, République arabe unie, Suède et Yougoslavie : projet de résolution révisé	108	
DC/181	18 août 1960	Canada : amendement au document DC/180 ...	108	
DC/182	18 août 1960	Résolution adoptée par la Commission du désarmement à sa soixante-dixième séance, le 18 août 1960.....	109	

NOTE. — Les comptes rendus des séances de la Commission du désarmement qui se sont tenues pendant la période visée dans le présent supplément (DC/PV.65 à DC/PV.70) sont publiés en tant que *Documents officiels de la Commission du désarmement*, 65^e à 70^e séance.

DISTRIBUTORS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA-ARGENTINE

Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500, Buenos Aires.

AUSTRALIA-AUSTRALIE

Melbourne University Press, 369 Lonsdale Street, Melbourne C. I.

AUSTRIA-AUTRICHE

Gerald & Co., Graben 31, Wien, 1.

B. Willerstorff, Markus Sittikusstrasse 10, Salzburg.

BELGIUM-BELGIQUE

Agence et Messageries de la Presse, S.A., 14-22, rue du Perill, Bruxelles.

BOLIVIA-BOLIVIE

Libreria Selecciones, Casilla 972, La Paz.

BRAZIL-BRESIL

Livraria Agir, Rua México 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

BURMA-BIRMANIE

Curator, Govt. Book Depot, Rangoon.

CAMBODIA-CAMBODGE

Entreprise khmère de la librairie, Imprimerie & Papeterie Sarl, Phnom-Penh.

CANADA

The Queen's Printer/Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

CEYLON-CEYLAN

Lake House Bookshop, Assoc. Newspapers of Ceylon, P.O. Box 244, Colombo.

CHILE-CHILI

Editorial del Pacifico, Ahumada 57, Santiago.

Libreria Ivens, Casilla 205, Santiago.

CHINA-CHINE

The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.

The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Rd., Shanghai.

COLOMBIA-COLOMBIE

Libreria Buchholz, Av. Jiménez de Quesada B-40, Bogotá.

COSTA RICA

Imprenta y Libreria Trejos, Apartado 1313, San José.

CUBA

La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana.

CZECHOSLOVAKIA-TCHÉCOSLOVAQUIE

Československý Spisovatel, Národní Třída 9, Praha 1.

DENMARK-DANEMARK

Ejnar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København, K.

DOMINICAN REPUBLIC-REPUBLIQUE DOMINICAINE

Libreria Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.

ECUADOR-EQUATEUR

Libreria Cientifica, Casilla 362, Guayaquil.

EL SALVADOR-SALVADOR

Manuel Navas y Cia., 1a. Avenida sur 37, San Salvador.

ETHIOPIA-ETHIOPIE

International Press Agency, P.O. Box 120, Addis Ababa.

FINLAND-FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

FRANCE

Editions A. Pédone, 13, rue Soufflot, Paris (V^e).

GERMANY-ALLEMAGNE

R. Eisenschmidt, Schwanthaler Str. 59, Frankfurt/Main.

Elwert und Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.

Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.

W. E. Saarbach, Gertrudenstrasse 30, Köln (1).

GHANA

University Bookshop, University College of Ghana, Legon, Accra.

GREECE-GRECE

Kauffmann Bookshop, 28 Stadion Street, Athènes.

GUATEMALA

Sociedad Económica-Financiera, 6a. Av. 14-33, Guatemala City.

HAITI

Librairie "A la Caravelle", Port-au-Prince.

HONDURAS

Libreria Panamericana, Tegucigalpa.

HONG KONG - HONG-KONG

The Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.

ICELAND-ISLANDE

Bokaverzlun Sigfusar Eymundssonar H. F., Austurstraeti 1B, Reykjavik.

INDIA-INDE

Orient Longmans, Calcutta, Bombay, Madras, New Delhi and Hyderabad.

Oxford Book & Stationery Co., New Delhi and Calcutta.

P. Varadachary & Co., Madras.

INDONESIA-INDONESIE

Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84, Jakarta.

IRAN

Guliy, 482 Ferdowsi Avenue, Teheran.

IRAQ-IRAK

Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

IRELAND-IRLANDE

Stationery Office, Dublin.

ISRAEL

Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Rd. and 48 Nachlat Benjamin St., Tel Aviv.

ITALY-ITALIE

Libreria Commissionaria Santoni, Via Gino Capponi 26, Firenze, & Via D. A. Azuni 15/A, Roma.

JAPAN-JAPON

Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.

JORDAN-JORDANIE

Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.

KOREA-COREE

Eul-Yoo Publishing Co., Ltd., 5, 2-KA, Chongno, Seoul.

LEBANON-LIBAN

Khayat's College Book Cooperative, 92-94, rue Bliss, Beyrouth.

LUXEMBOURG

Librairie J. Trausch-Schummer, place du Théâtre, Luxembourg.

MEXICO-MEXIQUE

Editorial Hermes, S.A., Ignacio Maliscal 41, México, D.F.

MOROCCO-MAROC

Centre de diffusion documentaire du B.E.P.L., 8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.

NETHERLANDS-PAYS-BAS

N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.

NEW ZEALAND-NOUVELLE-ZELANDE

United Nations Association of New Zealand, C.P.O. 1011, Wellington.

NORWAY-NORVEGE

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustgt. 7A, Oslo.

PAKISTAN

The Pakistan Co-operative Book Society, Dacca, East Pakistan.

Publishers United, Ltd., Lahore.

Thomas & Thomas, Karachi.

PANAMA

José Menéndez, Agencia Internacional de Publicaciones, Apartado 2052, Av. 8A, sur 21-58, Panamá.

PARAGUAY

Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Calle Pta. Franco No. 39-43, Asunción.

PERU-PEROU

Libreria Internacional del Perú, S.A., Casilla 1417, Lima.

PHILIPPINES

Alomar's Book Store, 769 Rizal Avenue, Manila.

PORTUGAL

Livraria Rodrigues, 186 Rua Aurea, Lisboa.

SINGAPORE-SINGAPOUR

The City Book Store, Ltd., Collyer Quay.

SPAIN-ESPAGNE

Libreria Bosch, 11 Ronda Universidad, Barcelona.

Libreria Mundi-Prensa, Castello 37, Madrid.

SWEDEN-SUEDE

C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B, Fredsgatan 2, Stockholm.

SWITZERLAND-SUISSE

Librairie Payot, S.A., Lausanne, Genève.

Hans Rauhhardt, Kirchgasse 17, Zürich 1.

THAILAND-THAÏLANDE

Pramuan Mit, Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

TURKEY-TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION OF SOUTH AFRICA-UNION SUD-AFRICAINE

Van Schaik's Bookstore (Pty), Ltd., Church Street, Box 724, Pretoria.

UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS-UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

Mezhdunarodnaya Knizhka Smolenskaya Ploshchad, Moskva.

UNITED ARAB REPUBLIC-REPUBLIQUE ARABE UNIE

Librairie "La Renaissance d'Egypte", 9 Sh. Adly Pasha, Cairo.

UNITED KINGDOM-ROYAUME-UNI

H. M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E. 1 (and HMSO branches in Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester).

UNITED STATES OF AMERICA-ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Sales Section, Publishing Service, United Nations, New York.

URUGUAY

Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elia, Plaza Cagancha 1342, 1^o piso, Montevideo.

VENEZUELA

Libreria del Este, Av. Miranda No. 52, Edif. Galipón, Caracas.

VIET-NAM

Librairie-Papeterie Xuân Thu, 185, rue Tu-Do, B. P. 283, Saigon.

YUGOSLAVIA-YOUGOSLAVIE

Conkarjeva Založba, Ljubljana, Slovenia.

Državno Preduzeće, Jugoslovenska Knjižnica, Terazije 27/11, Beograd.

Prosvjeta, 5, Trg Braislva i Jedinstva, Zagreb.

[61B1]

Orders and inquiries from countries not listed above may be sent to: Sales Section, Publishing Service, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes, Service des publications, Organisation des Nations Unies, New York (Etats-Unis d'Amérique), ou à la Section des ventes, Office européen des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).